

HIGHLANDER HYBRID 2016

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

TOYOTA

	Index illustré	Recherche par illustration
1	**Sûreté et sécurité**	Veillez à tous les lire
2	**Combiné d'instruments**	Comment lire les jauges et compteurs, la panoplie de témoins et d'indicateurs d'avertissement, etc.
3	**Fonctionnement de chaque composant**	Ouverture et fermeture des portes et des fenêtres, réglage avant de conduire, etc.
4	**Conduite**	Opérations et conseils nécessaires pour la conduite
5	**Équipements intérieurs**	Utilisation des équipements intérieurs, etc.
6	**Entretien et soin**	Procédures de soin et d'entretien de votre véhicule
7	**En cas de problème**	Que faire en cas de dysfonctionnement ou d'urgence
8	**Caractéristiques techniques du véhicule**	Caractéristiques techniques du véhicule, fonctions personnalisables, etc.
	Index	Recherche par symptôme
		Recherche alphabétique

Pour votre information 8
Lecture de ce manuel 14
Comment rechercher 15
Index illustré..... 16

1 **Sûreté et sécurité**

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité
Avant de prendre le volant 28
Pour une conduite en toute sécurité 30
Ceintures de sécurité 32
Coussins gonflables SRS..... 43
Système de classification de l'occupant du siège passager avant 57
Informations relatives à la sécurité des enfants..... 64
Sièges de sécurité enfant..... 65
Installation de sièges de sécurité enfant 69
Précautions concernant les gaz d'échappement..... 84

1-2. Système hybride
Caractéristiques du système hybride..... 85
Précautions à prendre avec le système hybride 90

1-3. Système antivol
Système d'anti-démarrage..... 97
Alarme..... 99

2 **Combiné d'instruments**

2. Combiné d'instruments
Témoins et indicateurs d'avertissement 104
Jauges et compteurs 109
Écran multifonctionnel (avec écran monochrome) 114
Écran multifonctionnel (avec écran couleurs)..... 119
Contrôle de l'énergie disponible/écran de consommation 126

3 **Fonctionnement de chaque composant**

3-1. Informations relatives aux clés
Clés 134

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes
Portes latérales..... 139
Hayon 146
Lunette arrière 157
Système d'accès et de démarrage "mains libres"..... 162

3-3. Réglage des sièges
Sièges avant..... 170
Sièges arrière 172
Mémorisation de la position de conduite 179
Appuis-tête 183

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs
Volant 187
Rétroviseur intérieur 189
Rétroviseurs extérieurs..... 191

3-5. Ouverture et fermeture des vitres
Lève-vitres électriques 193
Toit ouvrant 197
Toit ouvrant panoramique 201

4 **Conduite**

4-1. Avant de prendre le volant
Conduite du véhicule..... 208
Chargement et bagages 220
Limites de charge du véhicule 225
Conduite avec une caravane/remorque 226
Remorquage par un autre véhicule..... 245

4-2. Procédures de conduite
Contacteur de démarrage..... 246
Mode de conduite électrique EV..... 252
Boîte de vitesses hybride 255
Levier de clignotant 260
Frein de stationnement 261

4-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces
Commande des feux avant 262
Feux de route automatiques 266
Commande de feux antibrouillards..... 272
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise 273
Essuie-glace et lave-glace de la lunette arrière 278

4-4. Ravitaillement en carburant
Ouverture du bouchon de réservoir à carburant 280

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite
Régulateur de vitesse.....286
Régulateur de vitesse actif.....291
LDA (Avertissement de sortie de voie).....307
Systèmes d'aide à la conduite.....316
PCS (Système de sécurité de pré-collision) 322
BSM (Surveillance de l'angle mort).....330
• La fonction de surveillance de l'angle mort 334
• Fonction d'avertissement de trafic transversal arrière 337

4-6. Conseils de conduite
Conseils de conduite d'un véhicule hybride.....340
Conseils de conduite hivernale.....342
Précautions relatives aux véhicules utilitaires 346

5 Équipements intérieurs

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique avant 352
Système de climatisation automatique arrière 360
Volant chauffant/sièges chauffants/sièges ventilés 363

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 366
• Éclairages intérieurs 367
• Éclairages individuels 367

5-3. Utilisation des rangements

Détail des rangements 369
• Boîte à gants..... 370
• Rangement de console 370
• Porte-bouteilles..... 371
• Porte-gobelets 372
• Casiers auxiliaires..... 374
• Ouvrez le plateau..... 375
Équipements de coffre à bagages 376

5-4. Utilisation des autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs.....378
• Pare-soleil 378
• Miroirs de courtoisie 378
• Miroir de conversation.....379
• Montre 380
• Affichage de la température extérieure 380
• Prises d'alimentation 381
• Pare-soleil arrière.....384
• Accoudoir 385
• Crochets à vêtements.....386
• Poignées d'assistance 386
• Tablette centrale arrière.....387
Commande d'ouverture de porte de garage.....388
Safety Connect.....396
Boussole.....403

6 Entretien et soin

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 408

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 412

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 416

Entretien général 419

Programmes d'inspection des émissions et d'entretien (I/M) 423

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même 424

Capot 427

Positionnement du cric 429

Compartiment moteur 430

Batterie 12 V 440

Pneus 446

Pression de gonflage des pneus 458

Jantes 461

Filtre de climatisation 463

Pile de la clé électronique 465

Vérification et remplacement des fusibles 467

Ampoules 471

7 En cas de problème

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse 486

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 487

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué 488

Si vous suspectez un problème 492

Si un témoin d'avertissement s'allume ou une sonnerie d'avertissement se déclenche 493

Si un message d'avertissement s'affiche 503

Si vous avez un pneu crevé 525

Si le système hybride ne démarre pas 549

Si le levier de vitesse est bloqué sur P 551

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 552

Si la batterie 12 V est déchargée 555

Lorsque le véhicule surchauffe 561

Si votre véhicule est bloqué 566

8 **Caractéristiques techniques du véhicule**

8-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)..... 570

Informations sur le carburant..... 582

Informations sur les pneus 585

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 599

8-3. Initialisation

Systèmes à initialiser 611

Index

Que faire si... (Résolution des problèmes)..... 614

Index alphabétique 619

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter le fait que ce manuel concerne tous les modèles et tous les équipements, y compris en option. Ainsi, vous pourrez y trouver des explications concernant un équipement qui n'est pas monté sur votre véhicule.

Toutes les caractéristiques techniques figurant dans ce manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits que suit Toyota nous oblige à nous réserver le droit de procéder à des modifications, à tout moment et sans préavis.

Selon les caractéristiques techniques, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en termes de teinte et d'équipements.

Bruit sous le véhicule après mise sur arrêt du système hybride

Cinq heures environ après l'arrêt du système hybride, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation et n'indique pas d'anomalie.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement sur le marché de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota, mais qui ne sont pas d'origine. Nous vous rappelons que ces produits ne sont pas couverts par la garantie Toyota et que Toyota décline toute responsabilité quant à leur qualité, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification par montage de pièces qui ne seraient pas d'origine Toyota risque d'affecter les performances de votre véhicule, sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible d'enfreindre la réglementation en vigueur. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d’un système radio émetteur/récepteur mobile

L’installation d’un système radio émetteur/récepteur mobile dans votre véhicule risque d’affecter les systèmes électroniques tels que:

- Système d’injection multipoints/système d’injection multipoints séquentielle
- Régulateur de vitesse actif (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse (sur modèles équipés)
- Système de freinage antiblocage
- Système de coussins gonflables SRS
- Système de prétensionneurs de ceinture de sécurité

Renseignez-vous sur les précautions à prendre ou les instructions à respecter pour l’installation d’un système radio émetteur/récepteur mobile auprès de votre concessionnaire Toyota.

Les pièces et câbles sous haute tension des véhicules hybrides émettent sensiblement la même quantité d’ondes électromagnétiques que les véhicules essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique, malgré leur blindage électromagnétique.

Des parasites indésirables sont susceptibles de se manifester dans la réception du système radio émetteur/récepteur mobile.

Enregistrements des données du véhicule

Votre Toyota est équipée de plusieurs calculateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données telles que:

- Vitesse du moteur
- Vitesse du moteur électrique (vitesse du moteur de traction)
- État de l'accélérateur
- État du frein
- Vitesse du véhicule
- Position du levier de vitesses
- État de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Les données enregistrées varient selon la classe du véhicule et les options équipant celui-ci. Par ailleurs, ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations, les sons ou les images.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ces calculateurs pour diagnostiquer les mauvais fonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité.

Toyota ne divulguera aucune des données enregistrées à un tiers, excepté:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire, si le véhicule est loué
- En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme public
- Pour l'utilisation par Toyota dans un procès
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire en particulier

● Utilisation des données collectées via Safety Connect (États-Unis contigus uniquement)

Si votre Toyota est équipée de Safety Connect et si vous êtes abonné à ces services, veuillez consulter le Contrat d'abonnement aux services télématiques Safety Connect pour tout complément d'information sur les données collectées et l'utilisation qui en est faite.

Enregistreur de bord

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de bord (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer les données en rapport avec la dynamique du véhicule et ses systèmes de sécurité pendant une courte période de temps, en général 30 secondes ou moins.

L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que:

- Comment divers systèmes de votre véhicule ont fonctionné;
- Si les ceintures de sécurité conducteur et passager étaient attachées ou non;
- Sur quelle distance (le cas échéant) le conducteur enfonçait la pédale d'accélérateur et/ou de frein; et,
- À quelle vitesse roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles l'accident et les blessures sont survenus.

REMARQUE: Les données EDR ne sont enregistrées par votre véhicule que dans les seuls cas où survient une situation d'accident non négligeable; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans les conditions normales de conduite, et jamais aucune donnée personnelle (comme le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident). Toutefois, des tiers, tels que les forces de l'ordre, pourraient combiner les données EDR avec les données d'identification personnelle obtenues systématiquement dans le cadre d'une enquête menée en cas d'accident.

Il est nécessaire de disposer d'un équipement spécial et d'un accès au véhicule ou à l'EDR pour lire les données enregistrées par l'EDR. En plus du fabricant du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, possédant un équipement spécial, peuvent lire les informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulgation des données de l'EDR

Toyota ne divulguera pas les données enregistrées dans l'EDR à une tierce partie sauf lorsque:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou le locataire s'il s'agit d'un véhicule loué)
- En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme public
- Pour l'utilisation par Toyota dans un procès

Cependant, si nécessaire, Toyota pourrait:

- Utiliser ces données à des fins de recherche sur les performances de sécurité du véhicule
- Divulguer ces données à une tierce partie à des fins de recherche, sans divulguer d'informations à propos du véhicule en particulier ou du propriétaire du véhicule

Mise à la casse de votre Toyota

Les dispositifs de coussins gonflables SRS et de prétensionneurs de ceintures de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis au rebut avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceintures de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et neutraliser les systèmes de coussins gonflables SRS et de prétensionneurs de ceinture de sécurité par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule à la casse.

Matériau composé de perchlorate

Cela peut impliquer une manipulation particulière, consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des pièces susceptibles de contenir du perchlorate. Ces éléments peuvent comporter les coussins gonflables, les prétensionneurs de ceintures de sécurité et les piles pour la télécommande du verrouillage centralisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool ou de produits stupéfiants ou de médicaments altérant vos capacités à utiliser le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effet d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui pourrait entraîner un accident dans lequel des blessures graves, voire mortelles, pourraient survenir.

Conduite attentive: Conduisez toujours de manière attentive. Anticipez les erreurs que les autres usagers de la route et les piétons pourraient commettre et soyez prêt à éviter un accident.

Vigilance du conducteur: Consacrez toujours toute votre attention à la conduite. Tout ce qui est susceptible de distraire le conducteur, comme d'effectuer des réglages, d'utiliser un téléphone mobile ou de lire, peut entraîner une collision dans laquelle vous, les occupants du véhicule et d'autres personnes risquez d'être blessés ou tués.

Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

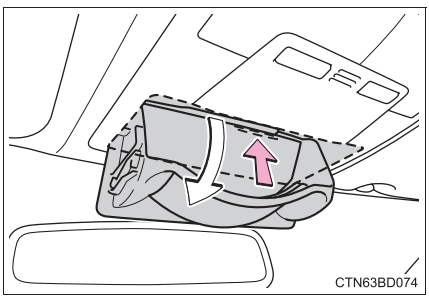
Lecture de ce manuel

AVERTISSEMENT:
Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des blessures graves voire la mort.

NOTE:
Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des dommages ou des dysfonctionnements du véhicule ou de son équipement.

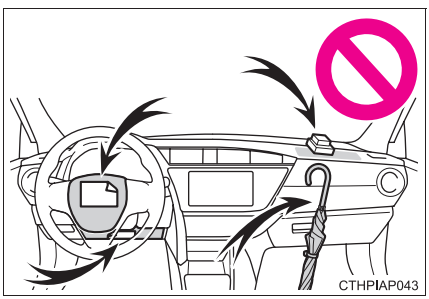
1 2 3 ··· Indique les procédures de réalisation ou de fonctionnement. Suivez les étapes dans l'ordre numérique.

Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manœuvrer les boutons et autres commandes.



Indique le résultat de l'opération (comme l'ouverture d'un couvercle).

Renseigne sur le composant ou la position qui fait l'objet de l'explication.

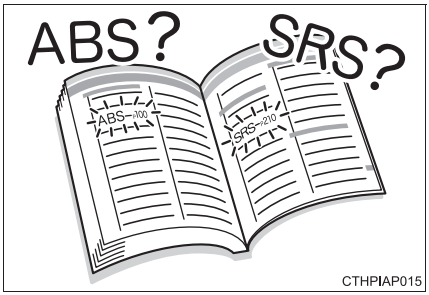


Signifie "Ne pas", "À ne pas faire" ou "Évitez que ceci ne se produise".

Comment rechercher

■ Recherche par nom

• Index alphabétique.....P. 619



■ Recherche par position d'installation

• Index illustré.....P. 16



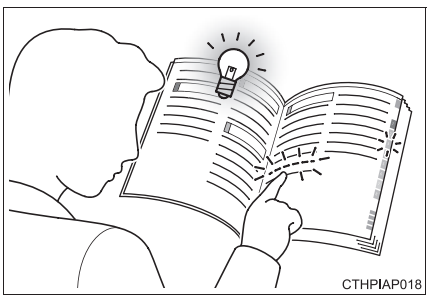
■ Recherche par symptôme ou son

• Que faire si... (Résolution des problèmes).....P. 614



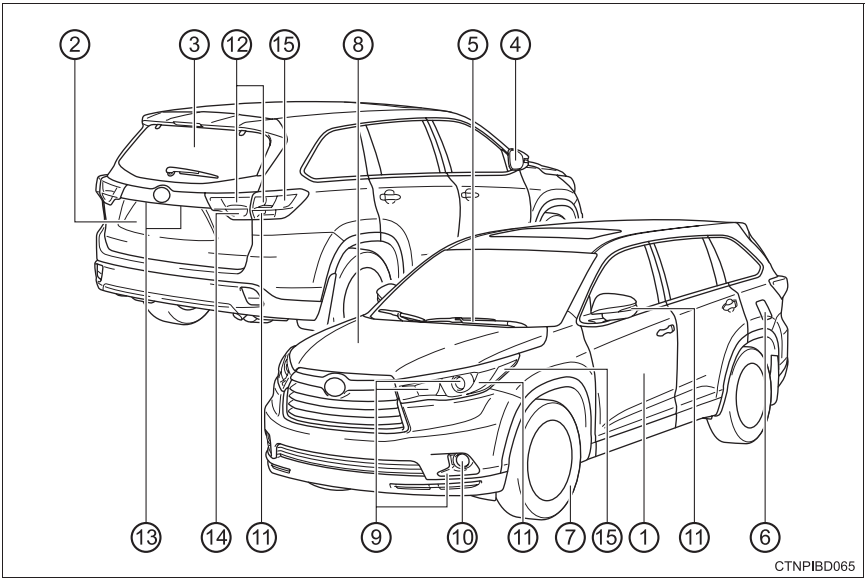
■ Recherche par titre

• TABLE DES MATIÈRES.....P. 2



Index illustré

Extérieur



① **Portes . . . . . P. 139**
Verrouillage/déverrouillage . . . . . P. 139
Ouverture et fermeture des vitres latérales . . . . . P. 193
Verrouillage/déverrouillage en utilisant la clé conventionnelle . . . . . P. 552
Témoins d'avertissement/messages d'avertissement . . . P. 495, 505

② **Hayon . . . . . P. 146**
Verrouillage/déverrouillage . . . . . P. 139
Témoins d'avertissement/messages d'avertissement . . . P. 495, 506

③ **Lunette arrière . . . . . P. 157**
Témoins d'avertissement/messages d'avertissement . . . P. 495, 507

④ **Rétroviseurs extérieurs. . . . . P. 191**
Ajustement de l'angle du rétroviseur . . . . . P. 191
Escamotage des rétroviseurs . . . . . P. 191
Mémorisation de la position de conduite* . . . . . P. 179
Désembuage des rétroviseurs* . . . . . P. 354

⑤ **Essuie-glaces de pare-brise . . . . . P. 273**
Précautions pour la période hivernale . . . . . P. 342
Pour éviter le gel (dégivrage des essuie-glaces de pare-brise)* . . . . . P. 355

⑥ **Trappe à carburant . . . . . P. 280**
Méthode de ravitaillement en carburant. . . . . P. 280
Type de carburant/contenance du réservoir de carburant . . . . P. 573

⑦ **Pneus . . . . . P. 446**
Taille de pneu/pression de gonflage . . . . . P. 578
Pneus hiver/chaîne à pneu . . . . . P. 342
Vérification/permutation/système d'avertissement de pression des pneus. . . . . P. 446
Faire face à une crevaison . . . . . P. 525

⑧ **Capot. . . . . P. 427**
Ouverture. . . . . P. 427
Huile moteur . . . . . P. 574
En cas de surchauffe . . . . . P. 561
Messages d'avertissement . . . . . P. 506

Ampoules des éclairages extérieurs pour la conduite
(Méthode de remplacement: P. 471, Watts: P. 581)

⑨ **Projecteurs/système d'éclairage de jour . . . . . P. 262**

⑩ **Feux antibrouillard avant . . . . . P. 272**

⑪ **Clignotants . . . . . P. 260**

⑫ **Feux stop/de position arrière . . . . . P. 262**
Aide au démarrage en côte . . . . . P. 317

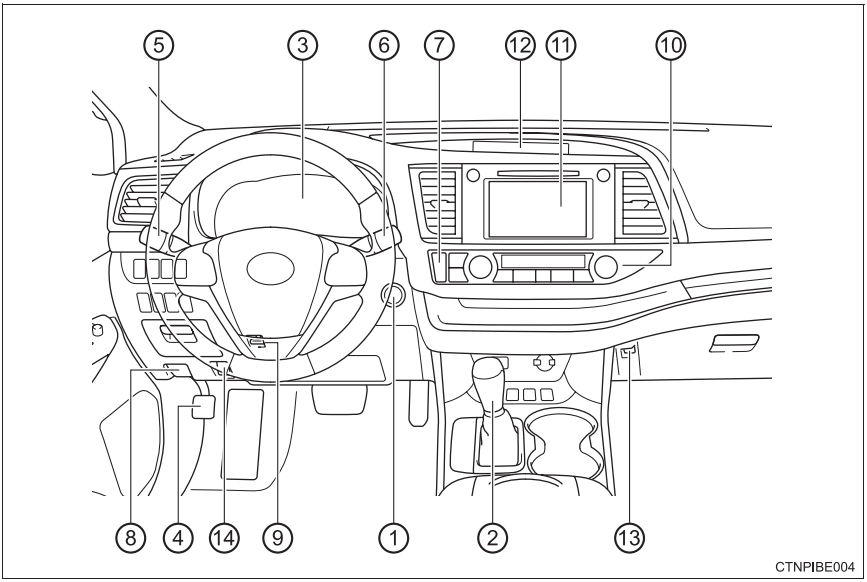
⑬ **Éclairages de plaque d'immatriculation . . . . . P. 262**

⑭ **Feux de recul**
Passage du levier de vitesses sur R . . . . . P. 255

⑮ **Feux de position latéraux . . . . . P. 262**

*: Sur modèles équipés

Tableau de bord



① **Commutateur d'alimentation . . . . . P. 246**
Démarrage du système hybride/changement des modes . . . . P. 246
Arrêt d'urgence du système hybride . . . . . P. 487
Si le système hybride ne démarre pas. . . . . P. 549
Messages d'avertissement . . . . . P. 519

② **Levier de vitesses . . . . . P. 255**
Changement de la position du levier de vitesses . . . . . P. 255
Précautions concernant le remorquage. . . . . P. 488
Si le levier de vitesses ne bouge pas. . . . . P. 551

③ **Compteurs . . . . . P. 109**
Lecture des compteurs/ajustement de l'éclairage du compteur . . . . . P. 109
Témoins d'avertissement/témoins indicateurs. . . . . P. 104
Lorsque les témoins d'avertissement s'allument . . . . . P. 493

Écran multifonctionnel . . . . . P. 114, 119
Affichage . . . . . P. 114, 119
Suivi de l'énergie . . . . . P. 126
Si un message d'avertissement ou un indicateur s'affiche . . . P. 503

④ **Frein de stationnement . . . . . P. 261**
Appliquer/relâcher . . . . . P. 261
Précautions pour la période hivernale . . . . . P. 343
Sonnerie/message d'avertissement. . . . . P. 503

⑤ **Levier de clignotant. . . . . P. 260**
Commutateur des feux avant . . . . . P. 262
Feux avant/feux de position arrière/éclairages de jour . . . . . P. 262
Feux antibrouillards avant . . . . . P. 272

⑥ **Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace . . . . . P. 273, 278**
Utilisation . . . . . P. 273, 278
Appoint en liquide de lave-glace . . . . . P. 439
Messages d'avertissement . . . . . P. 514

⑦ **Commutateur de feux de détresse. . . . . P. 486**

⑧ **Levier de déverrouillage du capot . . . . . P. 427**

⑨ **Levier de déverrouillage de verrou de direction inclinable et télescopique. . . . . P. 187**
Réglage . . . . . P. 187

⑩ **Système de climatisation automatique . . . . . P. 352**
Utilisation . . . . . P. 352
Désembuage de la lunette arrière . . . . . P. 354

⑪ **Système audio***

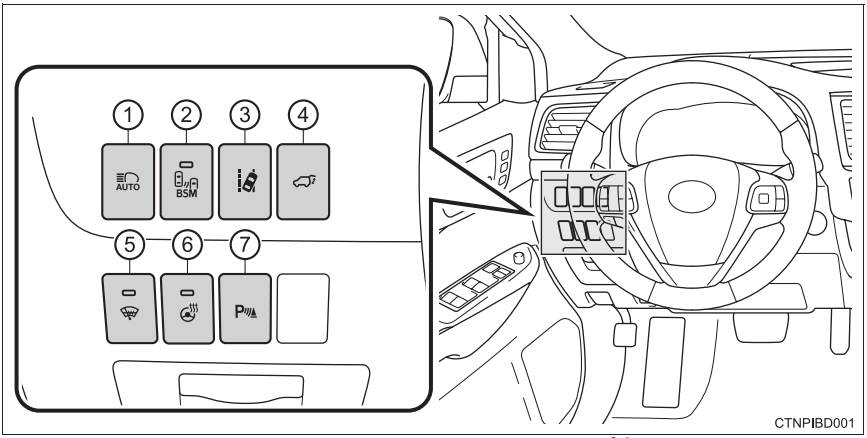
⑫ **Montre. . . . . P. 380**

⑬ **Commutateur principal de hayon électrique. . . . . P. 149**

⑭ **Commande d'ouverture de la trappe à carburant. . . . . P. 283**

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Commutateurs



① **Commutateur des feux de route automatiques*1 . . . . . P. 266**

② **Commutateur principal du BSM (Surveillance d'angle mort)*1 . . . . . P. 330**

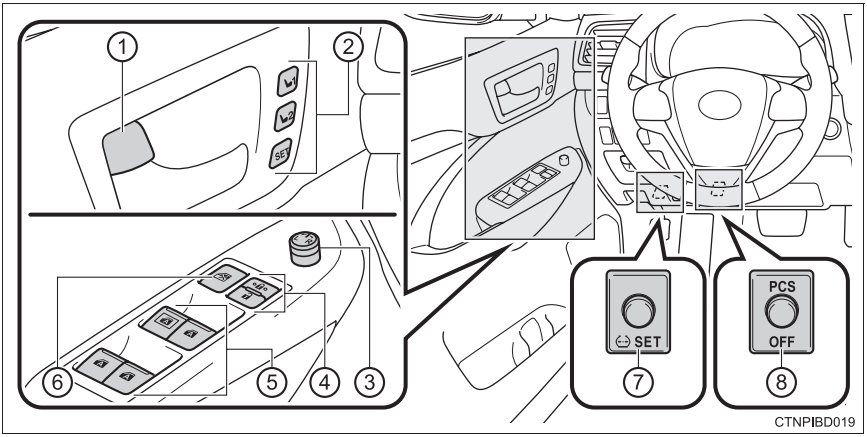
③ **Commutateur LDA (Avertissement de sortie de voie)*1 . . . . . P. 307**

④ **Commande du hayon électrique . . . . . P. 146**

⑤ **Commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise*1 . . . . . P. 355**

⑥ **Commutateur du volant chauffant*1 . . . . . P. 364**

⑦ **Commutateur du système intuitif d'aide au stationnement*1, 2**



① **Boutons de verrouillage intérieurs . . . . . P. 141**

② **Boutons de mémorisation de la position de conduite*1 . . . . . P. 179**

③ **Commutateur du rétroviseur extérieur . . . . . P. 191**

④ **Commutateurs de verrouillage des portes . . . . . P. 141**

⑤ **Boutons de commande des lève-vitres électriques . . . . . P. 193**

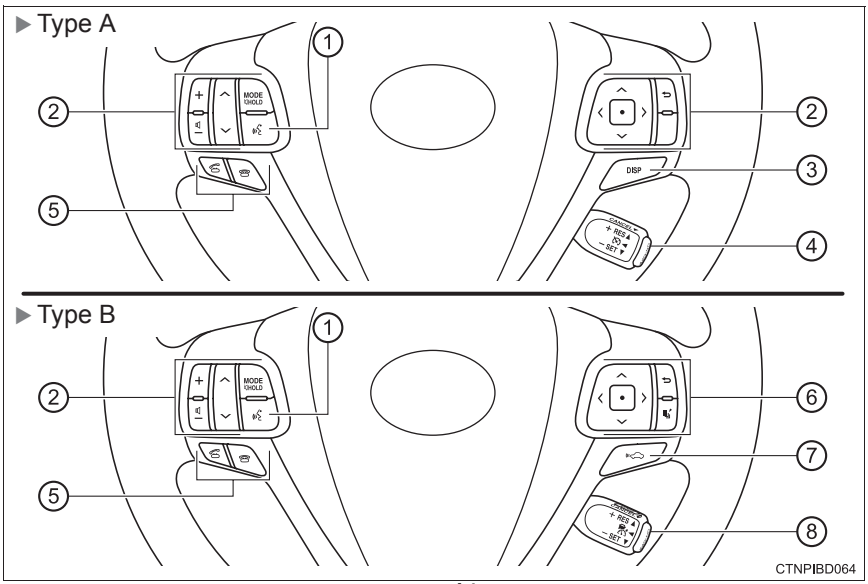
⑥ **Bouton de verrouillage des vitres . . . . . P. 194**

⑦ **Bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus . . . . . P. 449**

⑧ **Commutateur d'ARRÊT du PCS*1 . . . . . P. 323**

*1: Sur modèles équipés

*2: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".



① **Commutateur d'activation vocale*1**

② **Touches de commande du système audio au volant*1**

③ **Bouton "DISP" . . . . . P. 114**

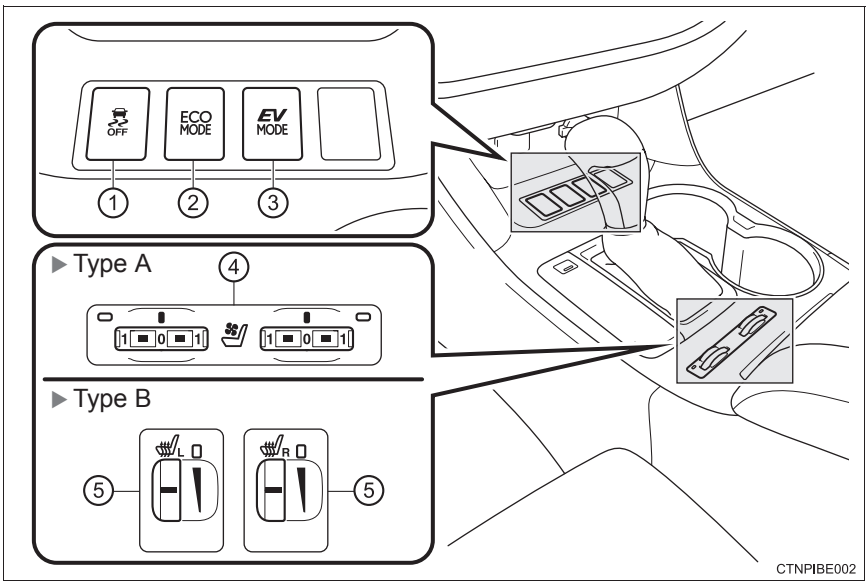
④ **Commutateur de régulateur de vitesse**
Régulateur de vitesse . . . . . P. 286

⑤ **Boutons de téléphonie*1**

⑥ **Boutons de commande du compteur . . . . . P. 120**

⑦ **Bouton de distance entre véhicules*2 . . . . . P. 294**

⑧ **Commutateur de régulateur de vitesse**
Régulateur de vitesse*2 . . . . . P. 286
Régulateur de vitesse actif*2 . . . . . P. 291



① **Bouton de désactivation du VSC . . . . . P. 318**

② **Commutateur “ECO MODE” . . . . . P. 256**

③ **Bouton de mode de conduite EV . . . . . P. 252**

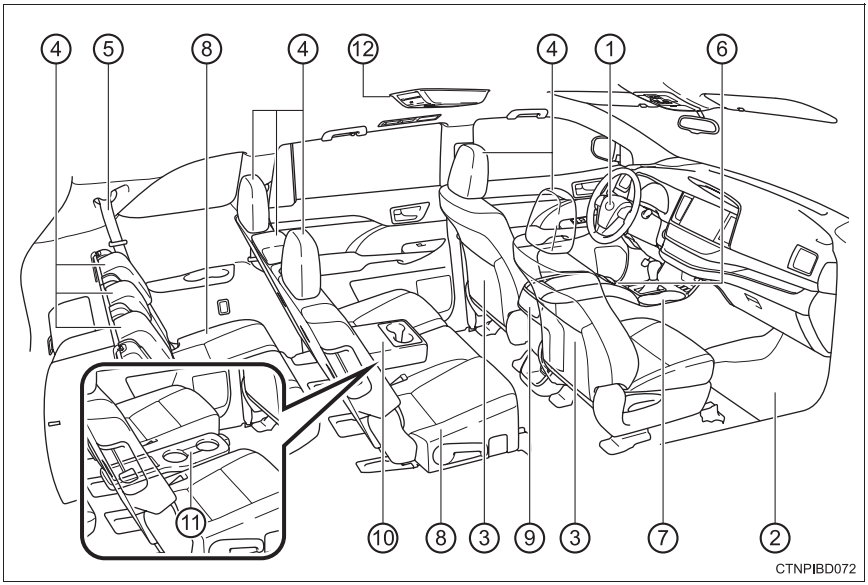
④ **Boutons de commande de sièges chauffants/ventilés*2 . . . . . P. 364**

⑤ **Boutons de commande de sièges chauffants*2 . . . . . P. 364**

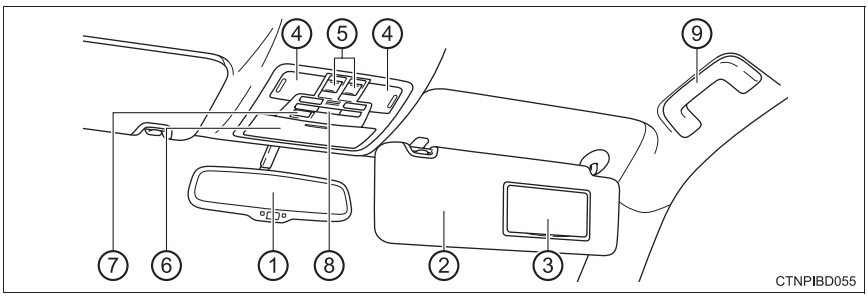
*1: Reportez-vous au “SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE”.

*2: Sur modèles équipés

Intérieur



① Coussins gonflables SRS . . . . . P. 43
② Tapis de sol . . . . . P. 28
③ Sièges avant . . . . . P. 170
④ Appuie-têtes . . . . . P. 183
⑤ Ceintures de sécurité . . . . . P. 32
⑥ Rangement de console . . . . . P. 370
⑦ Porte-gobelets . . . . . P. 372
⑧ Sièges arrière . . . . . P. 172
⑨ Commandes de climatisation automatique arrière. . . . . P. 360
Boutons de commandes des sièges chauffants de la seconde rangée*1 . . . . . P. 365
⑩ Accoudoir . . . . . P. 385
⑪ Tablette centrale arrière*1 . . . . . P. 387
⑫ Système multimédia aux places arrière*1, 2



① **Rétroviseur intérieur** . . . . . **P. 189**
② **Pare-soleil** . . . . . **P. 378**
③ **Miroirs de courtoisie** . . . . . **P. 378**
④ **Éclairages intérieurs/éclairages individuels** . . . . . **P. 366**
⑤ **Commandes de toit ouvrant*1** . . . . . **P. 197**
Commandes de toit ouvrant panoramique*1 . . . . . **P. 201**
⑥ **Casiers auxiliaires** . . . . . **P. 374**
Miroir de conversation . . . . . **P. 379**
⑦ **Bouton “SOS”*1** . . . . . **P. 396**
⑧ **Boutons de commande d’ouverture de porte de garage*1** . . . . . **P. 388**
⑨ **Poignées d’assistance** . . . . . **P. 386**

*1: Sur modèles équipés
*2: Reportez-vous au “SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE”.

Sûreté et sécurité 1

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité

Avant de prendre le volant 28

Pour une conduite en toute sécurité 30

Ceintures de sécurité 32

Coussins gonflables SRS 43

Système de classification de l'occupant du siège passager avant 57

Informations relatives à la sécurité des enfants 64

Sièges de sécurité enfant 65

Installation de sièges de sécurité enfant 69

Précautions concernant les gaz d'échappement 84

1-2. Système hybride

Caractéristiques du système hybride 85

Précautions à prendre avec le système hybride 90

1-3. Système antivol

Système d'anti-démarrage 97

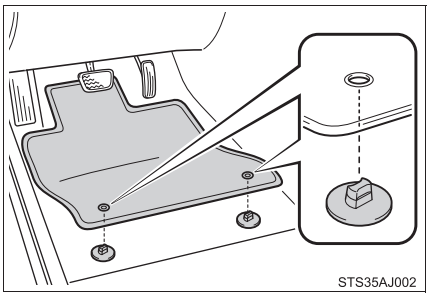
Alarme 99

Avant de prendre le volant

Tapis de sol

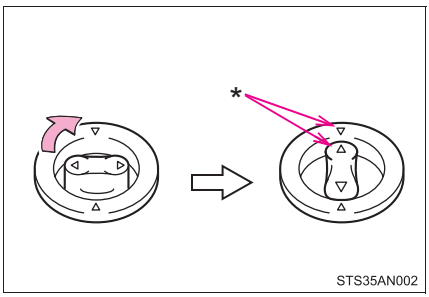
Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour le même modèle et l'année du modèle de votre véhicule. Fixez-les solidement en place sur le tapis.

1 Insérez les crochets de fixation (clips) dans les trous du tapis de sol.



2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour fixer en place les tapis de sol.

*: Alignez toujours les repères △.



La forme des crochets de fixation (clips) peut différer de celle indiquée sur l'illustration.

⚠ AVERTISSEMENT

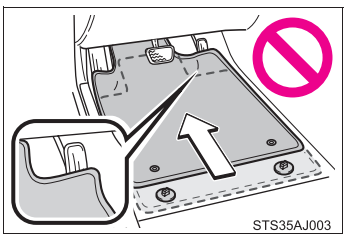
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, le tapis de sol du conducteur peut glisser, et ainsi gêner l'actionnement des pédales pendant la conduite. Une vitesse élevée inattendue pourrait en résulter, ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de l'installation du tapis de sol du conducteur

- N'utilisez pas les tapis de sol conçus pour d'autres modèles ou pour un autre millésime que celui de votre véhicule, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le siège conducteur.
- Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- N'utilisez pas deux ou plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne montez pas le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou à l'envers.

■ Avant de prendre le volant

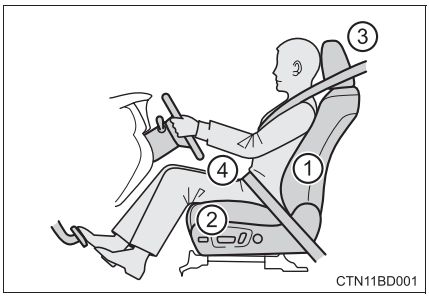
- Vérifiez que le tapis de sol est correctement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après le nettoyage du plancher.
- Système hybride arrêté et levier de vitesse sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.



Pour une conduite en toute sécurité

Pour une conduite en toute sécurité, ajustez le siège et les rétroviseurs à la position appropriée avant de conduire.

Position de conduite correcte



① Ajustez l'inclinaison du dossier de siège afin que vous soyez assis bien droit et que vous n'ayez pas à vous pencher en avant pour manœuvrer. (→P. 170)

② Ajustez le siège de manière à ce que vous puissiez enfoncer entièrement les pédales et que vos bras soient légèrement pliés au niveau du coude lorsque vous empoignez le volant. (→P. 170)

③ Verrouillez l'appuie-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 183)

④ Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 32)

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité. (→P. 32)

Utilisez un système de retenue pour enfant adapté à l'enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 65)

Réglage des rétroviseurs

Veillez à ce que vous puissiez clairement voir vers l'arrière en ajustant correctement les rétroviseurs intérieur et extérieurs. (→P. 189, 191)

⚠ AVERTISSEMENT

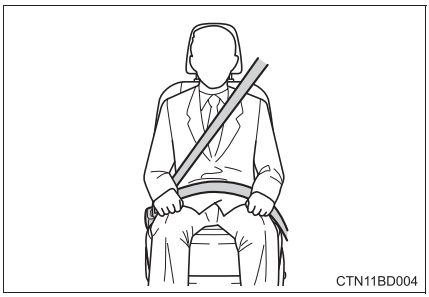
Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne réglez pas la position du siège conducteur pendant la conduite.
  Cela pourrait faire perdre le contrôle du véhicule au conducteur.
- Ne placez pas de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
  La présence d'un coussin pourrait empêcher une posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête.
- Ne placez rien sous les sièges avant.
  Des objets placés sous les sièges avant pourraient se retrouver coincés dans les voies des sièges et empêcher les sièges de se verrouiller en place. Cela pourrait mener à un accident et le mécanisme d'ajustement pourrait également être détérioré.
- Lors de la conduite sur de longues distances, prenez des pauses régulières avant que vous ne commenciez à ressentir la fatigue.
  De plus, si vous ressentez la fatigue ou si vous êtes pris de somnolence au volant, ne vous forcez pas à continuer de conduire et faites une pause immédiatement.

Ceintures de sécurité

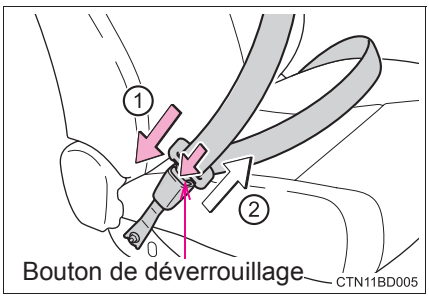
Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité



- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos droit et calez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

Attacher et détacher la ceinture de sécurité (sauf pour le siège central de la troisième rangée)

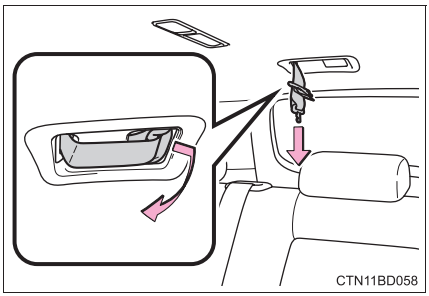


① Pour attacher la ceinture de sécurité, engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

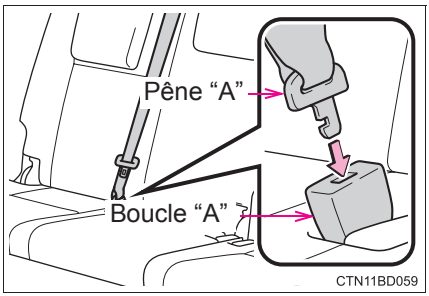
② Pour relâcher la ceinture de sécurité, enfoncez le bouton de déverrouillage.

Attacher la ceinture de sécurité (pour le siège central de la troisième rangée)

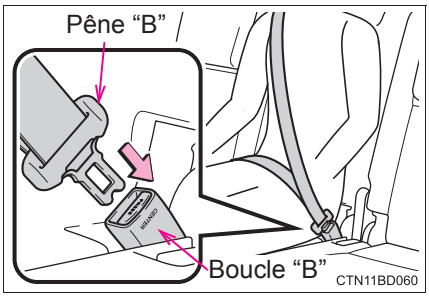
1 Libérez le pêne du support et tirez la ceinture de sécurité.



2 Engagez le pêne “A” dans la boucle “A” jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

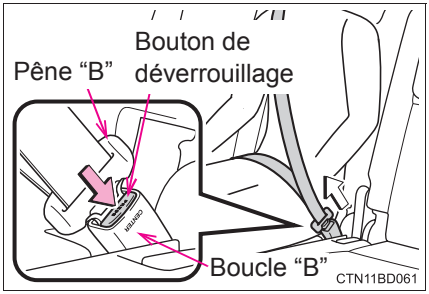


3 Engagez le pêne “B” dans la boucle “B” jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.



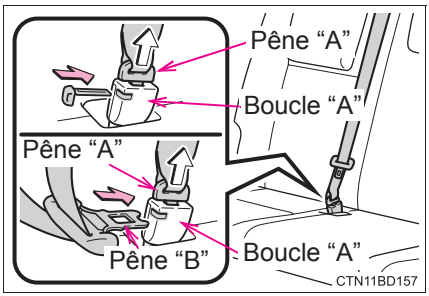
Détacher et ranger la ceinture de sécurité (pour le siège central de la troisième rangée)

1 Pour détacher le pêne “B”, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle “B”

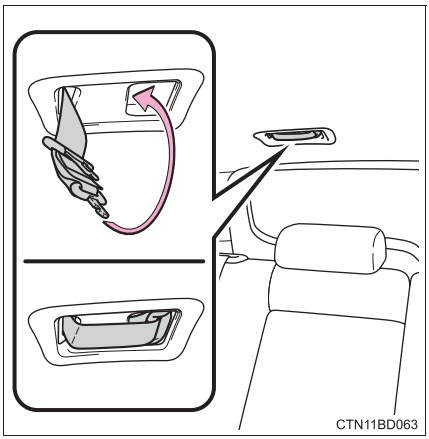


2 Pour relâcher le pêne “A”, insérez la clé (→P. 134) ou le pêne “B” dans le trou de la boucle “A”.

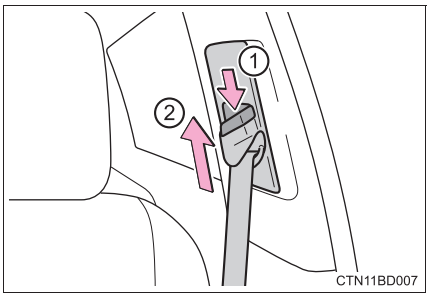
Enroulez doucement la ceinture lorsque vous détachez celle-ci pour la ranger.



3 En maintenant les pênes “A” et “B” ensemble, insérez les deux pênes dans le support du toit.



Réglage de la hauteur d'ancrage d'épaule de ceinture de sécurité (sièges avant)



① Poussez vers le bas l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

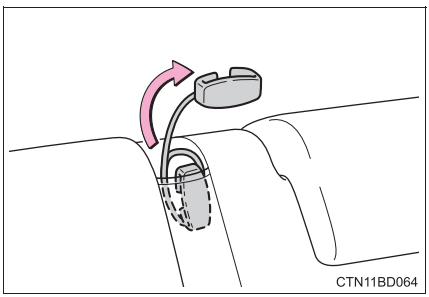
② Poussez vers le haut l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité.

Montez ou descendez le coulisseau de réglage selon vos besoins, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

Guide de confort de ceinture de sécurité (siège central de la troisième rangée)

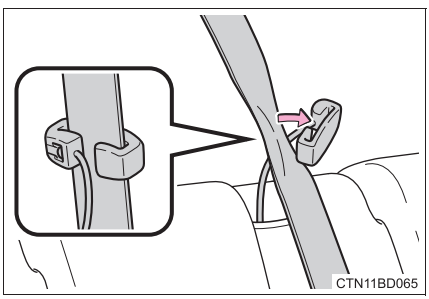
Si la sangle diagonale est proche du cou d'une personne, utilisez le guide de confort de la ceinture de sécurité.

1 Sortez le guide de confort de sa poche.

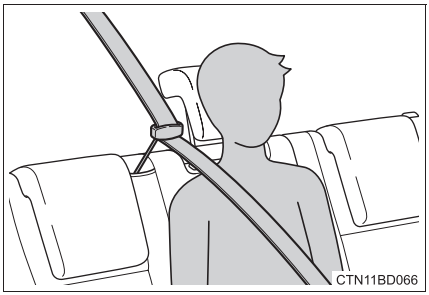


2 Glissez la ceinture dans la fente du guide.

Le cordon élastique doit être derrière la ceinture de sécurité.

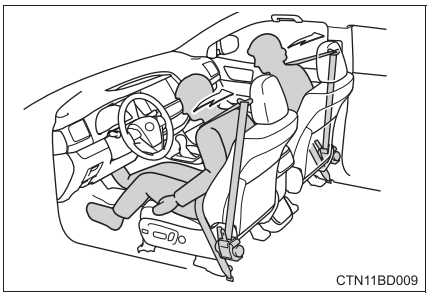


3 Attachez la ceinture de sécurité et placez-la confortablement.



Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant)

Les prétensionneurs agissent sur les ceintures de sécurité pour plaquer rapidement les passagers contre leur siège, en rétractant les ceintures de sécurité lorsque le véhicule subit certains types de chocs frontaux violents ou fait un tonneau.



Les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas de choc frontal léger, de choc sur le côté ou à l'arrière.

Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

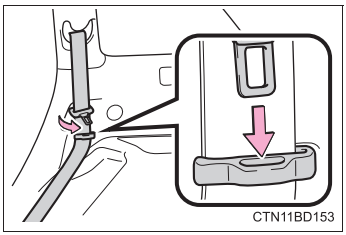
Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler entièrement, puis tirez à nouveau dessus. (→P. 69)

Lorsque les ceintures de sécurité des sièges arrière ne sont pas utilisées

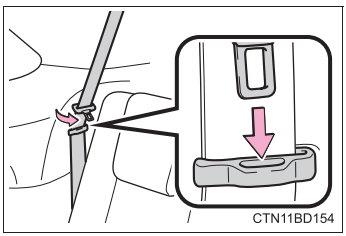
▶ Ceintures de sécurité des sièges de la seconde rangée

Passez les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans les passants de ceinture de sécurité et fixez les pênes de ceinture de sécurité pour éviter toute détérioration des sangles diagonales.



▶ Ceintures de sécurité des sièges de la troisième rangée

Passez les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans les passants de ceinture de sécurité et fixez les pênes de ceinture de sécurité pour éviter toute détérioration des sangles diagonales.



■ Utilisation de la ceinture de sécurité par les enfants

Les ceintures de sécurité de votre véhicule ont été conçues principalement pour les personnes de taille adulte.

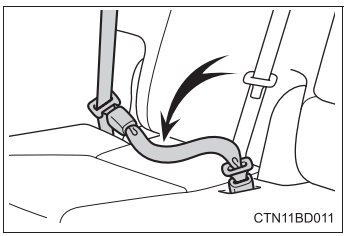
- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, tant que l'enfant n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 65)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P. 32)

■ Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur (sièges avant)

Si le véhicule est impliqué dans des collisions multiples, le prétensionneur s'active uniquement lors de la première collision, mais il ne s'active pas lors des collisions suivantes.

■ Rallonge de ceinture de sécurité

Si les ceintures de sécurité ne peuvent pas être correctement attachées parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité à votre taille auprès de votre concessionnaire Toyota.



⚠ AVERTISSEMENT

Suivez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure dans le cas d'un freinage brusque, d'un écart brusque ou d'un accident.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Port de la ceinture de sécurité

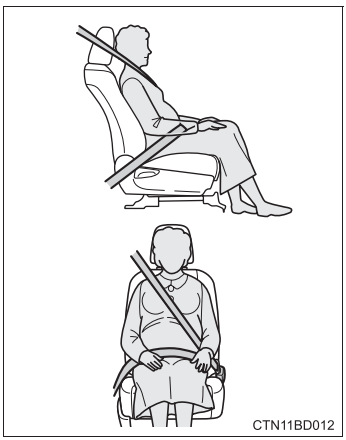
- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. N'utilisez aucune ceinture de sécurité pour attacher plus d'une personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur le siège arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- Pour trouver une position assise adéquate, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, bien en appui contre les sièges.
- Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.
- Portez toujours votre ceinture de sécurité bas sur vos hanches et bien ajustée.

■ Femmes enceintes

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P. 32)

Les femmes enceintes doivent positionner la sangle abdominale aussi bas que possible sur les hanches de la même manière que les autres passagers, en allongeant complètement la sangle diagonale au-dessus de l'épaule et en évitant que la ceinture ne soit en contact avec la zone arrondie du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P. 32)

■ Présence d'enfants dans le véhicule

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou d'un enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

Si cela se produit et que la boucle ne peut pas être détachée, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.

■ Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant)

Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'avertissement SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

■ Ancrage d'épaule réglable (sièges avant)

Assurez-vous toujours que la sangle diagonale passe au centre de votre épaule. La ceinture doit être maintenue à l'écart de votre cou, mais ne doit pas glisser de votre épaule. Autrement, le niveau de protection offert en cas d'accident pourrait être insuffisant et entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas arrêt brusque, d'embardée brutale ou d'accident. (→P. 35)

■ Détérioration et usure des ceintures de sécurité

- N'abîmez pas les ceintures de sécurité en coinçant la sangle, le pêne ou la boucle dans la porte.
- Inspectez le système de ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez l'absence de coupures, d'effilochages et de pièces desserrées. N'utilisez pas une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse ne protège pas l'occupant de blessures graves ou mortelles.
- Vérifiez que la ceinture et le pêne sont verrouillés et que la ceinture n'est pas vrillée.
  Si votre ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez l'ensemble de siège, avec la ceinture, si votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.
- N'essayez pas d'installer, de retirer, de modifier, de démonter ou de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Une manipulation inappropriée pourrait entraîner un fonctionnement incorrect.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Utilisation d'un guide de confort de ceinture de sécurité (siège central de troisième rangée)

Si vous ne respectez pas les précautions suivantes, l'efficacité de la ceinture de sécurité risque d'être réduite en cas d'accident, avec pour conséquence des blessures graves ou mortelles.

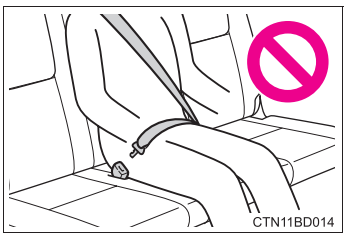
- Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée et qu'elle est bien à plat. Le cordon élastique doit être derrière la ceinture et le guide doit être sur le devant.
- Pour réduire les risques de blessures en cas d'arrêt brutal, d'écart soudain ou d'accident pendant la conduite, retirez le guide de confort et rangez-le dans sa pochette lorsqu'il ne sert pas.
- Vérifiez toujours que la sangle diagonale passe au centre de l'épaule. La ceinture doit être maintenue à l'écart du cou, et ne doit pas glisser de l'épaule.

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans rallonge.
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité avec un siège pour enfant, car la ceinture n'assurera pas un maintien suffisant du siège pour enfant, ce qui fera courir à l'enfant un risque accru d'être tué ou grièvement blessé en cas d'accident.
- La rallonge personnalisée risque de ne pas être sûre en cas d'utilisation sur un autre véhicule, par une autre personne, ou à une autre place que celle pour laquelle elle a été initialement prévue.

■ Lorsque vous utilisez la ceinture de sécurité centrale de troisième rangée

N'utilisez pas la ceinture de sécurité centrale de troisième rangée lorsque l'une des boucles est détachée. Si vous n'attachez qu'une des boucles, il y a risque de blessures graves voire mortelles en cas de freinage brusque, d'écart brusque ou de collision.



NOTE

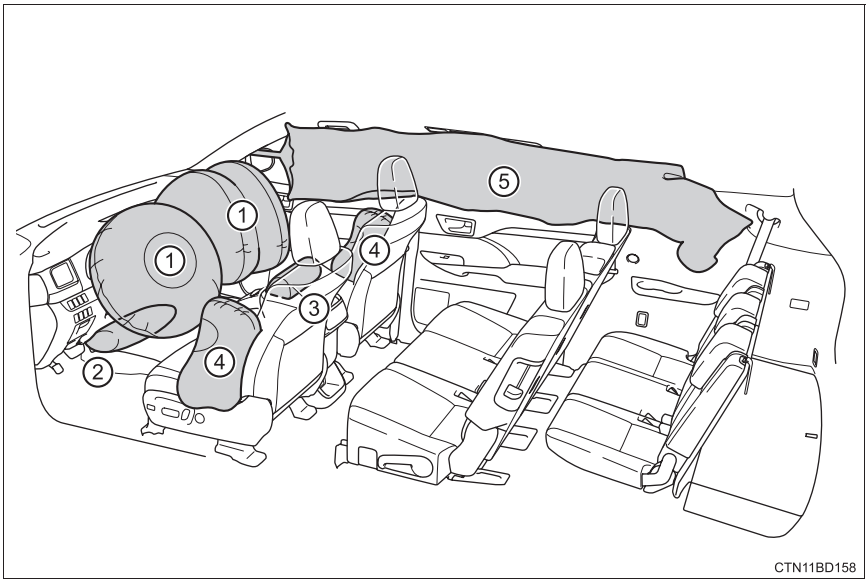
En cas d'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle de la rallonge et non sur celle de la ceinture de sécurité.

Ainsi, vous êtes sûr de ne pas abîmer l'habitacle ni la rallonge elle-même.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types de chocs violents susceptibles de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.



◆ Coussins gonflables frontaux SRS

① Le coussin gonflable conducteur/le coussin gonflable passager avant SRS
Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs contre les éléments de l'habitacle

② Coussin gonflable SRS de genoux du conducteur
Participe à la protection du conducteur

③ Coussin gonflable d'assise SRS
Participe à la protection du passager avant

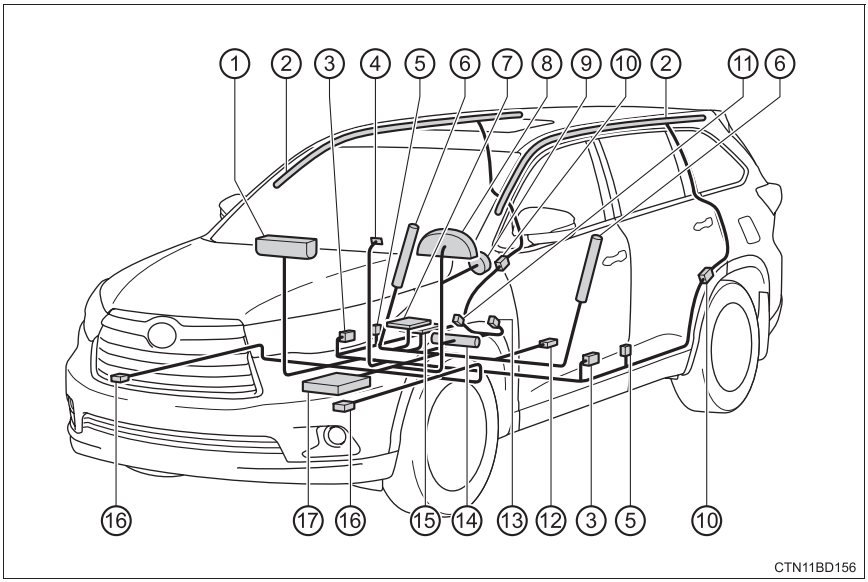
◆ Coussins gonflables latéraux et rideau SRS

④ Coussins gonflables avant latéraux SRS
Peuvent aider à protéger le torse des passagers avant

⑤ Coussins gonflables rideau SRS

- Participent principalement à la protection de la tête des occupants assis aux places extérieures
- Contribuent à empêcher les occupants d'être éjectés du véhicule en cas de tonneau

Composants du système de coussins gonflables SRS



① Coussin gonflable passager avant

② Coussins gonflables rideau

③ Capteurs d'impact latéral (portes avant)

④ Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"

⑤ Prétensionneurs de ceintures de sécurité et limiteurs de force

⑥ Coussins gonflables latéraux

⑦ Coussin gonflable d'assise

⑧ Témoin d'avertissement SRS

⑨ Coussin gonflable conducteur

⑩ Capteurs d'impact latéral (arrière)

⑪ Contacteur de boucle de ceinture de sécurité du siège passager avant

⑫ Capteur de position du siège conducteur

⑬ Contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur

⑭ Coussin gonflable de genoux du conducteur

⑮ Système de classification de l'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs)

⑯ Capteurs d'impact avant

⑰ Boîtier électronique de coussins gonflables

Votre véhicule est équipé de COUSSINS GONFLABLES INTELLIGENTS conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). Le boîtier électronique (ECU) des coussins gonflables régule le déploiement des coussins gonflables sur la base des informations qu'il reçoit des capteurs, etc., indiqués ci-dessus dans le schéma illustrant les composants du système. Parmi ces informations figurent la gravité du choc et l'occupation du véhicule par les passagers. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions concernant les coussins gonflables SRS

Respectez les précautions suivantes concernant les coussins gonflables SRS.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur et tous les passagers du véhicule doivent porter correctement leur ceinture de sécurité.
  Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs supplémentaires à utiliser avec les ceintures de sécurité.
- Le coussin gonflable SRS conducteur se déploie avec une violence considérable, qui peut causer des blessures graves, voire mortelles, si le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) conseille:

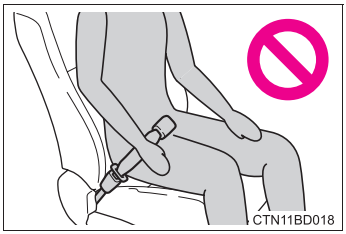
  Sachant que la zone de danger pour le coussin gonflable conducteur se trouve dans les premiers 2 à 3 in. (50 - 75 mm) de déploiement, vous placer à 10 in. (250 mm) de votre coussin gonflable conducteur vous garantit une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le centre du volant et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

  - Reculez votre siège le plus possible, de manière à pouvoir encore atteindre confortablement les pédales.
  - Inclinez légèrement le dossier du siège.
    Bien que les véhicules puissent être différents les uns des autres, la plupart des conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou remontez le siège si votre véhicule est équipé de cette fonction.
  - Si votre volant est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter le coussin gonflable en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

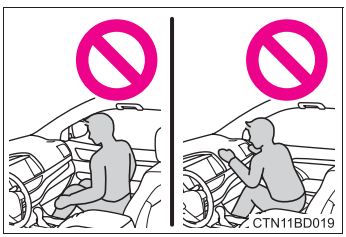
  Réglez votre siège selon les recommandations de la NHTSA ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales, du volant et la vue des commandes du tableau de bord.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions concernant les coussins gonflables SRS



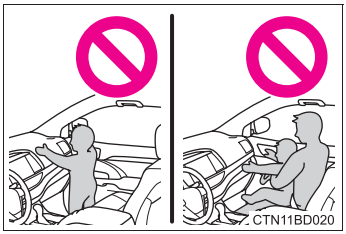
- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité aux boucles de ceinture de sécurité avant, mais pas au pêne de la ceinture de sécurité, les coussins gonflables avant SRS détectent que le conducteur et le passager avant ont attaché leur ceinture de sécurité, alors même que ce n'est pas le cas. Dans ce cas, il se peut que les coussins gonflables avant SRS ne se déploient pas correctement en cas de collision et vous risquez d'être tué ou grièvement blessé. Veillez à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.
- Le coussin gonflable SRS passager avant se déploie également avec une violence considérable, qui peut causer des blessures graves, voire mortelles, si le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Éloignez le siège du passager avant au maximum du coussin gonflable et réglez le dossier de siège de façon à être assis bien droit dans le siège.
- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou protégés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un coussin gonflable. Installez dans un siège de sécurité enfant les nourrissons et les enfants trop petits pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Toyota recommande vivement que les nourrissons et les jeunes enfants soient installés sur les sièges arrière du véhicule et convenablement attachés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège du passager avant. (→P. 65)
- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas contre le tableau de bord.



AVERTISSEMENT

Précautions concernant les coussins gonflables SRS

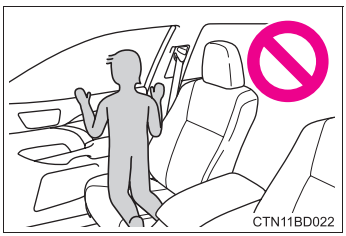
- Ne laissez pas un enfant rester debout devant le coussin gonflable SRS passager avant ou bien s'asseoir sur les genoux du passager avant.
- Ne laissez pas les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.



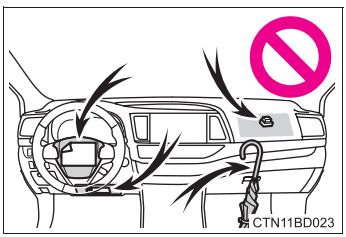
- Ne vous appuyez pas contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant, latéraux et arrière.



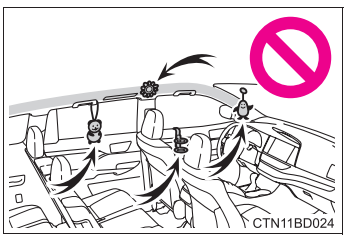
- Ne laissez personne s'agenouiller sur les sièges passagers en appui contre la porte ou sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.



- Ne fixez ni ne posez aucun objet sur le tableau de bord, la garniture du volant de direction et la partie inférieure du tableau de bord.
  Au déploiement des coussins gonflables SRS conducteur, passager avant et de genoux du conducteur, ces objets risquent de se transformer en projectiles.



- Ne fixez rien aux portes, à la vitre du pare-brise, aux vitres latérales, aux montants avant et arrière, au rail latéral de toit et à la poignée d'assistance.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions concernant les coussins gonflables SRS

- Ne suspendez aucun cintre ou objets durs aux crochets à vêtements. En cas de déploiement des coussins gonflables rideau SRS, tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles.
- Si un cache en vinyle recouvre la partie où le coussin gonflable de genoux pour conducteur SRS se déploie, veillez à l'enlever.
- N'utilisez aucun accessoire de siège qui couvrirait les zones de déploiement des coussins gonflables latéraux SRS et du coussin gonflable d'assise SRS, car il risquerait de gêner le déploiement des coussins gonflables. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables latéraux et le coussin gonflable d'assise de fonctionner correctement, désactiver le dispositif ou entraîner le déploiement accidentel des coussins gonflables latéraux et du coussin gonflable d'assise, entraînant la mort ou des blessures graves.
- Ne faites pas subir de chocs ou de pressions excessives à la zone renfermant les composants de coussin gonflable SRS.
  En effet, cela pourrait entraîner un fonctionnement anormal des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez aucun composant du système immédiatement après le déploiement (gonflage) des coussins gonflables SRS, car ils peuvent être chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essuyez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les coussins gonflables SRS, telles que la garniture du volant et les garnitures de montants avant et arrière, sont abîmées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.
- Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. Il en résulte que les coussins gonflables avant SRS du passager avant risquent de ne pas se déployer en cas de collision.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Modification et mise au rebut des éléments du système de coussins gonflables SRS

Consultez votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule au rebut ou de procéder à l'une des modifications suivantes. Les coussins gonflables SRS peuvent être défaillants ou se déployer (se gonfler) accidentellement, provoquant la mort ou de graves blessures.

- Installation, dépose, démontage et réparation des coussins gonflables SRS
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garniture, des montants avant, latéraux et arrière ou des rails latéraux de toit
- Réparations ou modifications des ailes avant, du pare-chocs avant ou des flancs de l'habitacle
- Installation d'un protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.), de chasse-neiges, de treuils ou d'une galerie de pavillon
- Modifications du système de suspension du véhicule
- Installation d'appareils électroniques, tels qu'un émetteur/récepteur radio mobile ou un lecteur CD
- Aménagements de votre véhicule pour une personne atteinte d'un handicap physique

■ **En cas de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage)**

- Les coussins gonflables SRS peuvent causer de légères écorchures, des brûlures, des contusions, etc., en raison du déploiement extrêmement rapide (gonflage) au moyen de gaz chauds.
- Une puissante détonation retentit et une poussière blanche est libérée.
- Certaines parties du module de coussin gonflable (moyeu de volant, capot du coussin gonflable et dispositif de gaz), ainsi que les sièges avant, certaines parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant quelques minutes. Le coussin gonflable lui-même peut aussi être chaud.
- Le pare-brise peut se fendre.
- Pour les États-Unis: Pour les abonnés Safety Connect, s'il y a déclenchement des coussins gonflables SRS ou collision violente par l'arrière, le système est conçu pour envoyer un appel d'urgence au centre de traitement, qui l'avise de la localisation du véhicule (sans qu'il ne soit nécessaire de pousser sur le bouton "SOS"); un téléopérateur tente alors de dialoguer avec les occupants pour estimer la gravité de la situation et les besoins en assistance. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence et prend les mesures pour que les secours nécessaires soient dépêchés sur place. (→P. 396)

■ **Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables avant SRS)**

- Les coussins gonflables avant SRS se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (approximativement équivalent à une collision frontale à une vitesse de 12 à 18 mph [20 à 30 km/h] contre un mur fixe et indéformable).

  Cependant, ce seuil de vitesse peut être significativement plus élevé dans les situations suivantes:

  - Si le véhicule percute un objet, tel qu'un véhicule en stationnement ou un poteau de signalisation, qui peut bouger ou se déformer lors du choc
  - Si le véhicule est impliqué dans une collision avec encastrement, comme une collision dans laquelle l'avant du véhicule vient "s'engager" sous le châssis d'un camion
- En fonction du type de collision, il est possible que seuls les prétensionneurs des ceintures de sécurité s'activent.
- Les coussins gonflables avant SRS passager avant ne se déclenchent que si une personne est assise dans le siège du passager avant. Toutefois, les coussins gonflables avant SRS passager avant peuvent se déployer si vous placez un bagage sur le siège, alors même que le siège est inoccupé. (→P. 57)
- Le coussin gonflable d'assise SRS du siège passager avant ne fonctionne pas si l'occupant ne porte pas sa ceinture de sécurité.

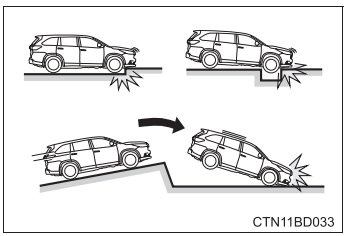
Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS latéraux et rideau)

- Les coussins gonflables SRS rideaux et latéraux se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (le niveau de force correspondant à une force de collision produite par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg] entrant en collision avec l'habitacle du véhicule depuis une direction perpendiculaire à l'orientation du véhicule à une vitesse approximative de 12 à 18 mph [20 à 30 km/h]).
- Les coussins gonflables rideaux SRS se déploient dans le cas d'un retournement du véhicule.
- Les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS se déploient dans le cas d'une collision frontale grave.

Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage), en dehors d'une collision

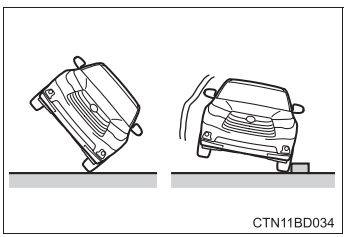
Les coussins gonflables avant SRS et les coussins gonflables rideaux et latéraux SRS peuvent aussi se déployer en cas de choc violent par le dessous du véhicule. La figure en illustre quelques exemples.

- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou passage dans un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule


CTN11BD033

Les coussins gonflables rideaux SRS peuvent aussi se déployer dans les conditions indiquées sur l'illustration.

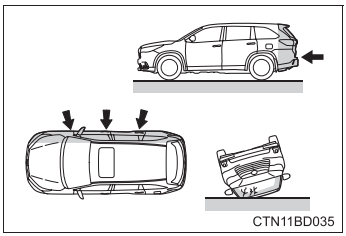
- Le véhicule est en équilibre précaire et risque de se renverser
- Le véhicule dérape et heurte le bord d'un trottoir


CTN11BD034

■ Types de collision pour lesquels les coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS avant) risquent de ne pas se déployer

En règle générale, les coussins gonflables avant SRS ne se déploient pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou par le côté, se retourne ou subit une collision frontale à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'un choc, quel qu'il soit, entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, le déploiement des coussins gonflables avant SRS peut se produire.

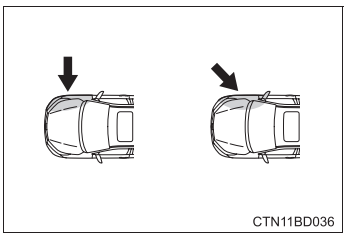
- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule


CTN11BD035

■ Types de collisions lors desquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables rideau et latéraux SRS) risquent de ne pas se déployer

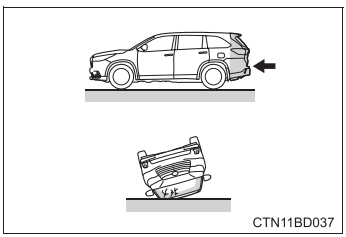
Les coussins gonflables latéraux et rideau SRS peuvent ne pas se déclencher si le véhicule est percuté par le côté sous certains angles, ou en d'autres points que l'habitacle.

- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc latéral de biais


CTN11BD036

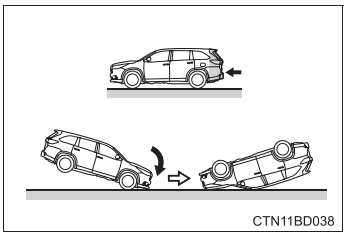
En règle générale, les coussins gonflables latéraux SRS ne se déploient pas lorsque le véhicule subit une collision arrière, s'il se retourne ou subit une collision latérale à vitesse réduite ou frontale à vitesse réduite.

- Choc arrière
- Retournement du véhicule


CTN11BD037

En règle générale, les coussins gonflables rideaux SRS ne se déploient pas lorsque le véhicule est impliqué dans une collision arrière, s'il se retourne par l'avant ou subit une collision latérale à vitesse réduite ou frontale à vitesse réduite.

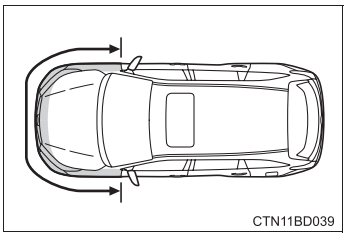
- Choc arrière
- Retournement par l'avant


CTN11BD038

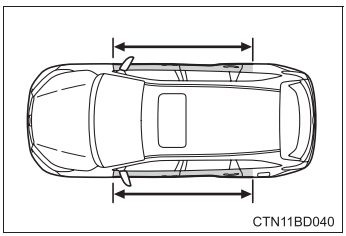
Quand contacter votre concessionnaire Toyota

Dans les cas suivants, le véhicule devra être inspecté et/ou réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota.

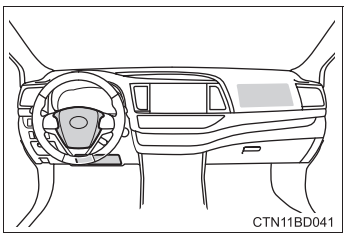
- L'un des coussins gonflables SRS s'est déclenché.
- Le véhicule a subi un choc à l'avant ou celui-ci est déformé, ou bien a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des coussins gonflables SRS frontaux.


CTN11BD039

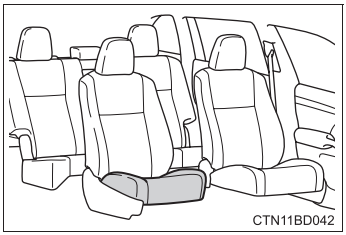
- Le véhicule est partiellement enfoncé ou déformé au niveau d'une porte ou la zone environnante, ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des coussins gonflables rideau et latéraux SRS.


CTN11BD040

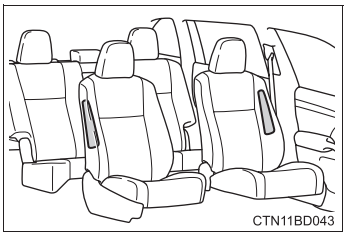
- La garniture du volant, la planche de bord à proximité du coussin gonflable passager avant ou le tableau de bord dans sa partie inférieure montrent des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.


CTN11BD041

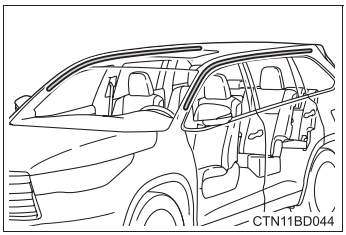
- La surface du coussin de siège passager avant porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



- La partie des sièges renfermant le coussin gonflable latéral montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.

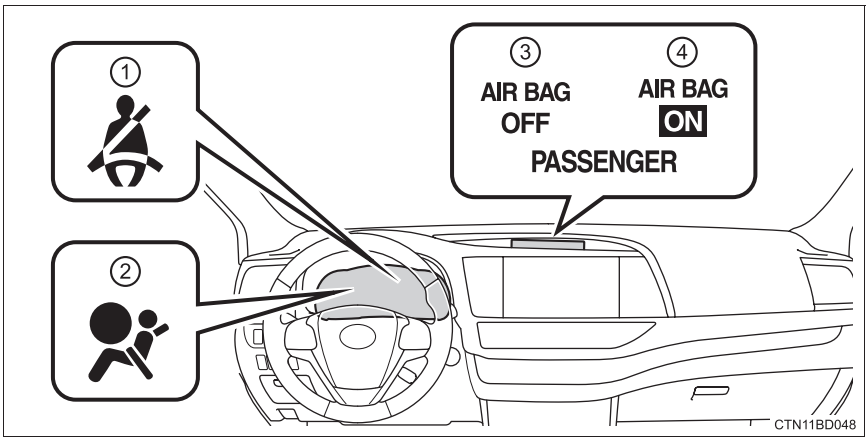


- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures (capitonnage) du rail latéral du toit où sont contenus les coussins gonflables rideau porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelle qu'elle soit.



Système de classification de l'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. Ce système détecte les conditions d'occupation du siège passager avant et active ou désactive les dispositifs destinés au passager avant.



① Témoin de rappel de ceinture de sécurité
② Témoin d'avertissement SRS
③ Témoin indicateur "AIR BAG OFF"
④ Témoin indicateur "AIR BAG ON"

État et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant

■ Adulte*1

Témoin indicateur/ d'alerte	Indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG ON"
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Arrêt*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Activé
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	
	Coussin gonflable rideau sur le côté du passager avant	
	Coussin gonflable d'assise du passager avant	Activé*2 ou désactivé*3
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du passager avant et limiteur de force	Activé

■ Enfant*4

Témoin indicateur/ d'alerte	Indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF" ou "AIR BAG ON"*4
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Arrêt*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé ou activé*4
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau sur le côté du passager avant	
	Coussin gonflable d'assise du passager avant	Désactivé ou activé*2, 4
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du passager avant et limiteur de force	Activé

■ Siège de sécurité enfant avec bébé*5

Témoin indicateur/ d'alerte	Indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"*6
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Arrêt*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau sur le côté du passager avant	
	Coussin gonflable d'assise du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du passager avant et limiteur de force	Activé

■ Inoccupé

Témoin indicateur/ d'alerte	Indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau sur le côté du passager avant	
	Coussin gonflable d'assise du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du passager avant et limiteur de force	Activé

■ Le système présente une anomalie

Témoin indicateur/ d'alerte	Indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'avertissement SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Arrêt
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau sur le côté du passager avant	
	Coussin gonflable d'assise du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du passager avant et limiteur de force	Activé

*1: Le système classe toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est assis dans le siège du passager avant, le système peut ne pas le/la reconnaître comme un adulte, selon sa constitution et sa posture.

*2: Dans le cas où le passager avant porte sa ceinture de sécurité.

*3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas sa ceinture de sécurité.

*4: Dans le cas de certains enfants, d'un enfant sur un siège, d'un enfant sur un siège rehausseur ou d'un enfant sur un siège convertible, le système peut ne pas le/la reconnaître comme un enfant. Les facteurs susceptibles d'avoir une influence peuvent être la constitution physique ou la posture.

*5: N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que si cela est inévitable. (→P. 65)

*6: Si le témoin indicateur est éteint, consultez la section de ce manuel consacrée à l'installation du siège de sécurité enfant. (→P. 69)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions concernant le système de classification des occupants du siège passager avant

Respectez les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège passager avant.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Portez correctement votre ceinture de sécurité.
- Veillez à ce que le pêne de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas resté engagé dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe sur le siège du passager avant.
- Assurez-vous que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" reste éteint alors que la personne installée dans le siège passager avant utilise une rallonge de ceinture de sécurité. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" s'allume, détachez de la boucle de ceinture de sécurité le pêne de la rallonge et attachez de nouveau la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin indicateur "AIR BAG ON" est bien allumé. Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS passager avant ne se déploient pas, ce qui pourrait entraîner la mort ou des blessures graves en cas de collision.
- Ne placez pas de charge lourde sur le siège du passager avant ou sur l'équipement (comme les pochettes de dossier de siège).
- N'appliquez pas de poids sur le siège passager avant en posant vos mains ou vos pieds sur le dossier du siège passager avant depuis le siège passager arrière.
- Interdisez aux passagers arrière de soulever le siège passager avant avec les pieds ou d'appuyer sur le dossier de siège avec les jambes.
- Ne placez pas d'objets sous le siège passager avant.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions concernant le système de classification des occupants du siège passager avant

- N'inclinez pas le dossier du siège passager avant au point qu'il vienne à toucher le siège arrière. Le témoin indicateur “AIR BAG OFF” risquerait alors de s’allumer, indiquant que les coussins gonflables SRS passager avant ne se déploieront pas en cas d’accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le afin qu’il ne le touche plus. Gardez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège risque de diminuer l’efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est installé dans le siège du passager avant, le témoin indicateur “AIR BAG ON” est allumé. Si le témoin “AIR BAG OFF” est allumé, demandez au passager de s’asseoir bien droit, bien appuyé contre son dossier et pieds posés sur le sol et d’attacher correctement sa ceinture. Si le témoin “AIR BAG OFF” reste toujours allumé, demandez au passager d’aller s’asseoir sur le siège arrière ou, si cela n’est pas possible, de reculer complètement le siège du passager avant.
- Si l'installation d'un siège de sécurité enfant de type face à la route sur le siège passager avant est inévitable, installez le siège de sécurité enfant sur le siège passager avant dans le bon ordre. (→P. 69)
- Ne modifiez ou ne retirez pas les sièges avant.
- Ne donnez pas de coup de pied dans le siège passager avant et ne lui faites subir aucun choc violent. Sinon, le témoin d’avertissement SRS risque de s’allumer pour indiquer une anomalie du système de classification de l’occupant du siège passager avant. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Les sièges de sécurité enfant installés sur des places arrière ne doivent pas toucher les dossiers de sièges avant.
- Ne recouvrez l’assise des sièges d’aucun accessoire de siège, comme un coussin ou une housse.
- Ne modifiez ou ne remplacez pas la garniture du siège avant.

Informations relatives à la sécurité des enfants

Respectez les précautions suivantes lorsque des enfants sont dans le véhicule.
Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, tant que l'enfant n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé que les enfants s'asseyent sur les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le levier de vitesses, la commande des essuie-glaces, etc.
- Utilisez le verrouillage de sécurité enfant des portes arrière ou le bouton de verrouillage des vitres pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la marche du véhicule ou n'actionnent accidentellement les lève-vitres électriques.
- Ne laissez pas des enfants en bas âge actionner des équipements pour lesquels il existe un risque de pincement, comme les lève-vitres électriques, le capot, le hayon, les sièges, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe également que les enfants se blessent en jouant avec les vitres ou d'autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit lui-même être convenablement attaché au siège à l'aide des ancrages LATCH ou de la partie abdominale de la sangle abdominale/diagonale.

La législation en vigueur dans les 50 états des États-Unis et au Canada impose désormais l'utilisation de sièges de sécurité enfant.

Points à retenir

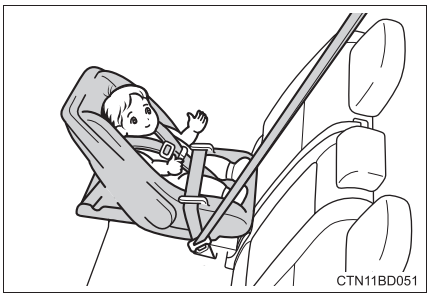
Des études ont montré qu'il est beaucoup plus sûr d'installer un siège de sécurité enfant à l'arrière que sur le siège du passager avant.

- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Pour en savoir plus sur l'installation, suivez les instructions fournies avec le siège de sécurité enfant.
  Des instructions d'installation générales sont fournies dans ce manuel. (→P. 69)

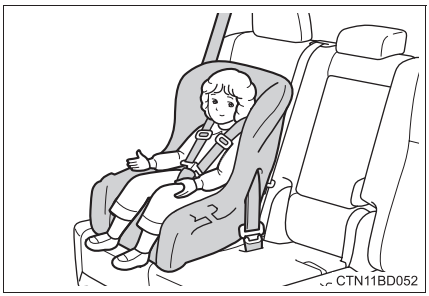
Types de sièges de sécurité enfant

Les sièges de sécurité enfant sont classés selon les 3 types suivants, en fonction de l'âge et de la taille de l'enfant:

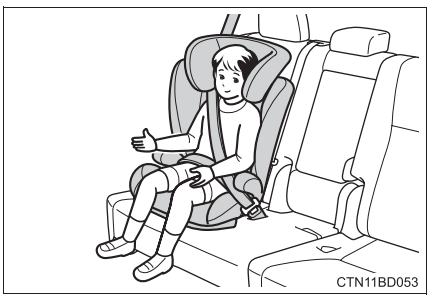
- Dos à la route — Siège de sécurité nourrisson/siège modulable



- Face à la route — Siège modulable



- Siège rehausseur



Choix d'un siège de sécurité enfant adapté

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Si l'enfant est trop grand pour prendre place dans un siège de sécurité pour enfant, installez-le sur un siège arrière et utilisez la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 32)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions concernant les sièges de sécurité enfant

- Pour une protection efficace en cas d'accidents et d'arrêts brusques, un enfant doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité ou installé dans un siège de sécurité enfant, selon l'âge et la taille de l'enfant. Tenir un enfant dans vos bras ne remplace pas un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre vous et les éléments de l'habitacle.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant approprié à la taille de l'enfant, installé sur le siège arrière. D'après les statistiques relatifs aux accidents, un enfant est plus en sécurité lorsqu'il est correctement attaché sur le siège arrière que sur le siège avant.
- N'installez jamais de siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège du passager avant, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé.
  En cas d'accident, par la violence et la vitesse de son déploiement, le coussin gonflable passager avant peut blesser grièvement, voire tuer l'enfant si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège du passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant que dans une situation où il est impossible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège du passager avant en raison de l'absence de dispositif d'arrimage prévu à cet effet sur le siège du passager avant. Redressez le dossier de siège et reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, car le déploiement du coussin gonflable passager avant peut être très rapide et violent. Sinon, l'enfant risque d'être grièvement blessé, voire tué.
- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, que ce soit à l'avant ou à l'arrière. Si vous installez un siège de sécurité enfant avec la rallonge de ceinture de sécurité attachée à la ceinture de sécurité, la ceinture de sécurité ne retiendra pas correctement le siège de sécurité enfant, ce qui risque de provoquer le décès ou de graves blessures à l'enfant ou aux autres passagers en cas d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions concernant les sièges de sécurité enfant

- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les coussins gonflables latéraux ou rideau SRS se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables latéraux et rideau SRS représente un danger, le choc pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles, chez l'enfant.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et à fixer correctement le siège. S'il est mal arrimé, l'enfant pourrait être grièvement blessé, voire tué en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

■ Présence d'enfants dans le véhicule

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou d'un enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

Si cela se produit et que la boucle ne peut pas être détachée, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.

■ Lorsque le siège de sécurité enfant n'est pas utilisé

- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il s'avère nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, enlevez-le du véhicule ou rangez-le soigneusement dans le coffre. Si un appui-tête a été retiré lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant, installez toujours l'appui-tête avant de prendre le volant. Cela évitera qu'il blesse les occupants en cas de freinage brusque ou d'accident.

Installation de sièges de sécurité enfant

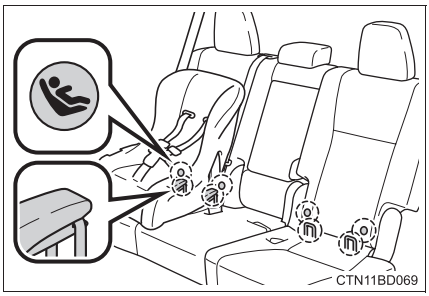
Respectez les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant. Attachez solidement les sièges de sécurité enfant aux sièges au moyen des ancrages LATCH ou d'une ceinture de sécurité. Attachez la sangle de retenue supérieure au moment d'installer le siège de sécurité enfant.

Vous pouvez utiliser la sangle abdominale/diagonale si le siège de sécurité enfant employé n'est pas compatible avec le système LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children).

Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

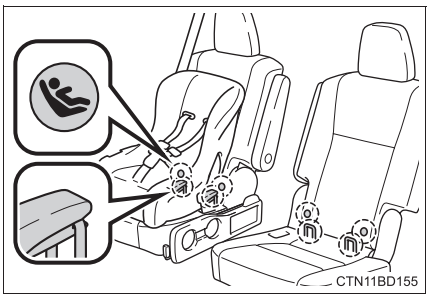
▶ Modèles 8 places

Des points d'ancrage LATCH sont prévus sur les sièges extérieurs de seconde rangée. (L'emplacement des ancrages est indiqué par des boutons fixés aux sièges.)

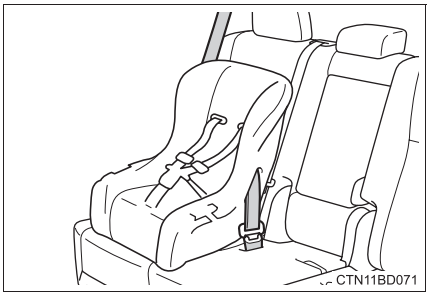


▶ Modèles 7 places

Des points d'ancrage LATCH sont prévus pour les deux sièges de seconde rangée. (L'emplacement des ancrages est indiqué par des boutons fixés aux sièges.)



Ceintures de sécurité équipées d'un mécanisme de verrouillage pour sièges de sécurité enfant (ceintures ALR/ELR, sauf celle du conducteur) (→P. 37)



Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

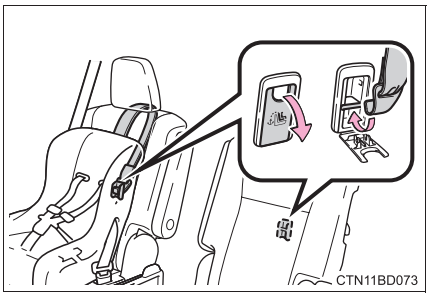
▶ Sièges de seconde rangée (modèles 8 places)

Une patte d'ancrage est prévue pour chaque siège de seconde rangée.



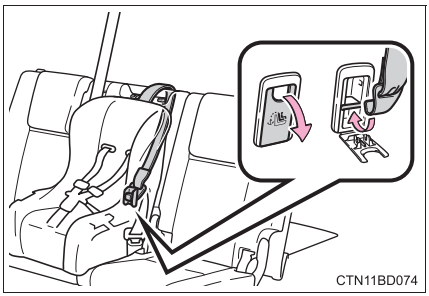
▶ Sièges de seconde rangée (modèles 7 places)

Une patte d'ancrage est prévue pour les deux sièges de seconde rangée.



▶ Sièges de la troisième rangée

Une patte d'ancrage est prévue pour le siège central de troisième rangée.

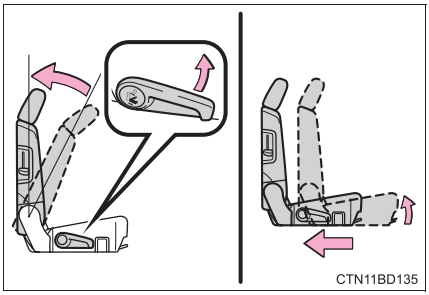


Installation avec le système LATCH

1 Rabattez le dossier de siège en tirant le levier. Redressez le dossier de siège et verrouillez-le en 1ère position (position la plus verticale).

Déplacez le siège aussi loin que possible vers l'arrière.

Si le siège de sécurité enfant est gêné par un appui-tête et ne peut pas être correctement installé, installez le siège de sécurité enfant après avoir retiré l'appui-tête.
(→P. 184)


CTN11BD135

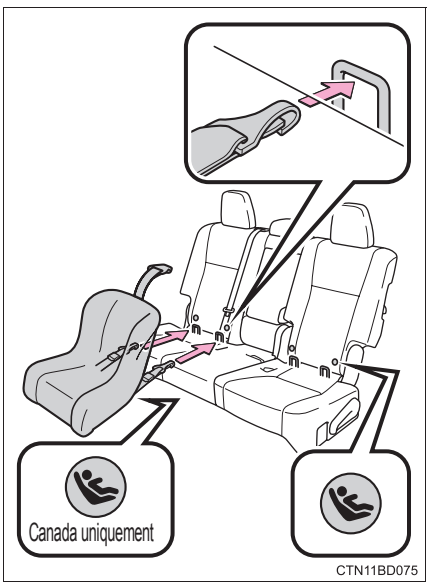
2 Écartez légèrement l'espace entre le coussin de siège et le dossier de siège.

▶ Type A

3 Arrimez les crochets des sangles inférieures aux points d'ancrage LATCH.

Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, la sangle de retenue supérieure doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les propriétaires au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.



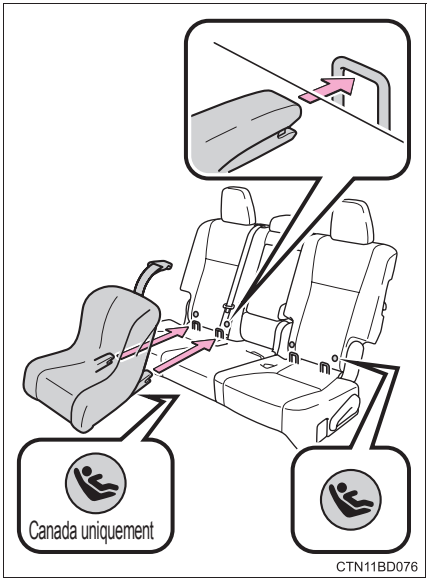
CTN11BD075

▶ Type B

3 Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH.

Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, la sangle de retenue supérieure doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les propriétaires au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.



Installation du siège de sécurité enfant au moyen d'une ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

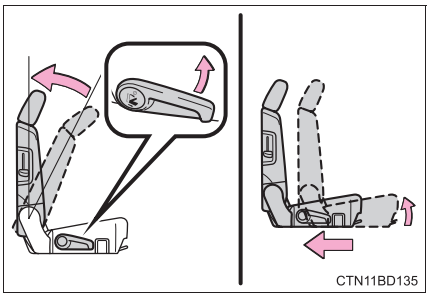
■ Type dos à la route — Siège de sécurité jeune enfant/modulable

1 Réglage du siège

▶ Sièges de la deuxième rangée

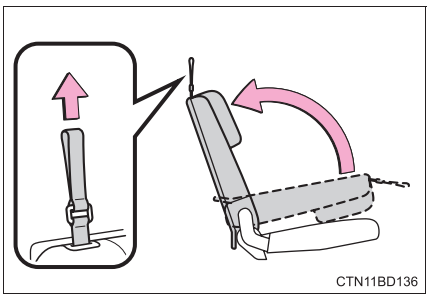
Rabattez le dossier de siège en tirant le levier. Redressez le dossier de siège et verrouillez-le en 1ère position (position la plus verticale).

Déplacez le siège aussi loin que possible vers l'arrière.

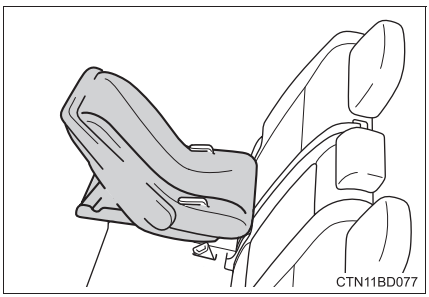


▶ Sièges de la troisième rangée

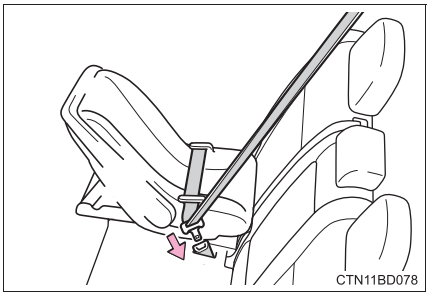
Rabattez le dossier de siège en tirant la sangle. Redressez le dossier de siège et verrouillez-le en 1ère position (position la plus verticale).



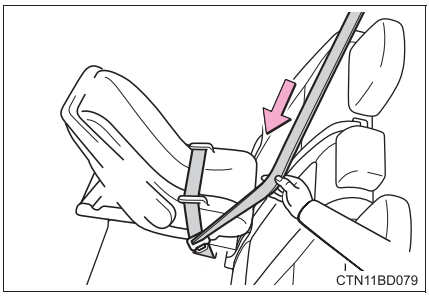
2 Positionnez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, face à l'arrière du véhicule.



3 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

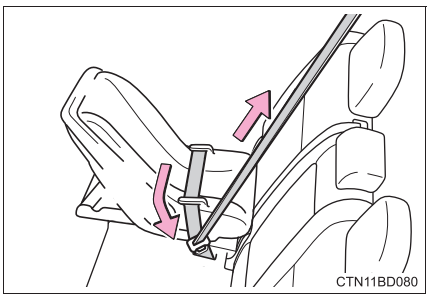


4 Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.



5 Plaquez le siège de sécurité enfant contre le siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.



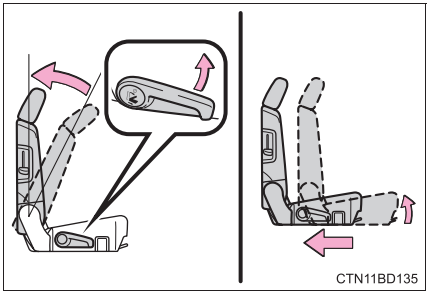
■ Face à la route — Siège modulable

1 Réglage du siège

▶ Sièges de la deuxième rangée

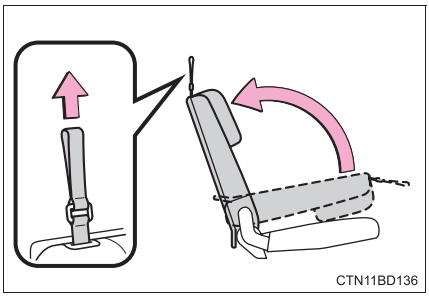
Rabattez le dossier de siège en tirant le levier. Redressez le dossier de siège et verrouillez-le en 1ère position (position la plus verticale).

Déplacez le siège aussi loin que possible vers l'arrière.



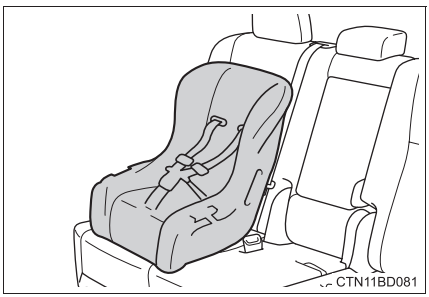
▶ Sièges de la troisième rangée

Rabattez le dossier de siège en tirant la sangle. Redressez le dossier de siège et verrouillez-le en 1ère position (position la plus verticale).

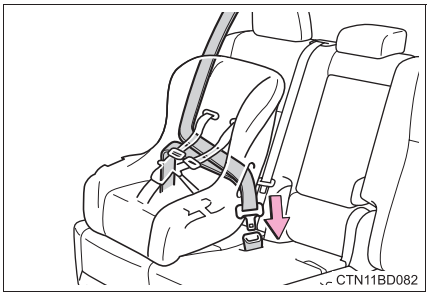


2 Positionnez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à l'avant du véhicule.

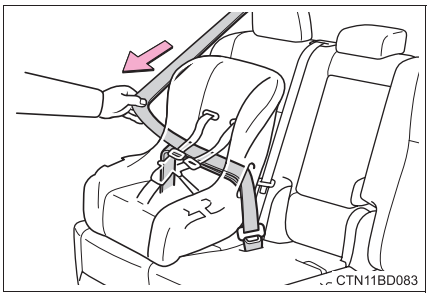
Si le siège de sécurité enfant est gêné par un appui-tête et ne peut pas être correctement installé, installez le siège de sécurité enfant après avoir retiré l'appui-tête. (→P. 184)



3 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

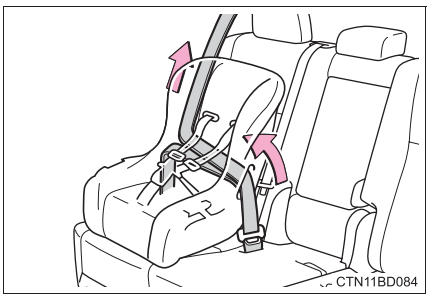


4 Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.



5 Plaquez le siège de sécurité enfant contre le siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.



6 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, la sangle de retenue supérieure doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 80)

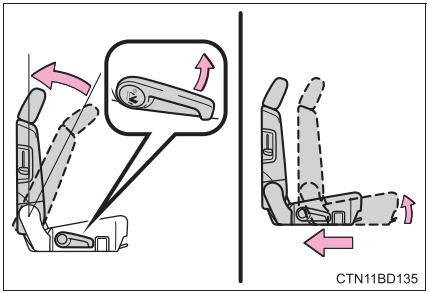
■ Siège rehausseur

1 Réglage du siège

▶ Sièges de la deuxième rangée

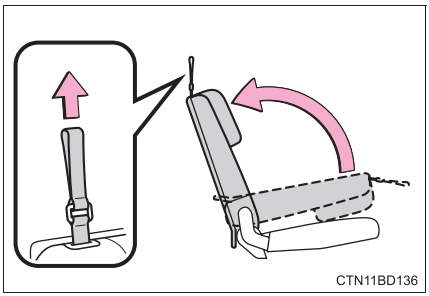
Rabattez le dossier de siège en tirant le levier. Redressez le dossier de siège et verrouillez-le en 1ère position (position la plus verticale).

Déplacez le siège aussi loin que possible vers l'arrière.



▶ Sièges de la troisième rangée

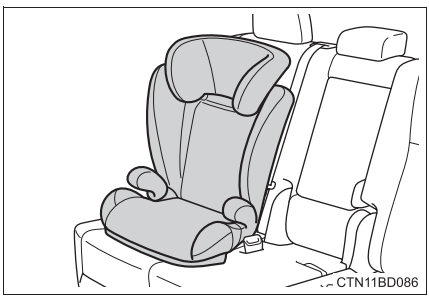
Rabattez le dossier de siège en tirant la sangle. Redressez le dossier de siège et verrouillez-le en 1ère position (position la plus verticale).



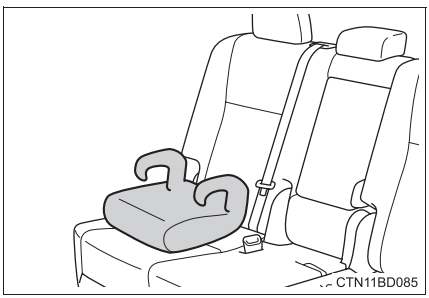
2 Positionnez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à l'avant du véhicule.

Si le siège de sécurité enfant est gêné par un appui-tête et ne peut pas être correctement installé, installez le siège de sécurité enfant après avoir retiré l'appui-tête. (→P. 184)

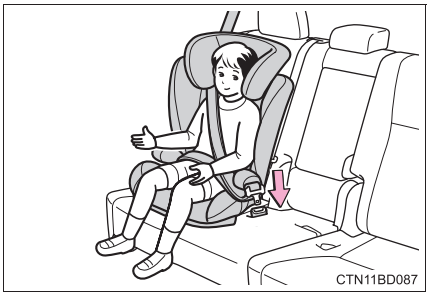
▶ Type avec dossier haut



▶ Type de rehausseur



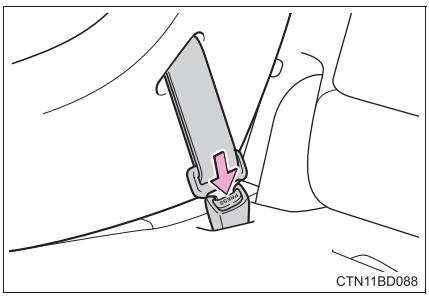
3 Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par son fabricant, puis engagez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



Vérifiez que la sangle diagonale est correctement positionnée sur l'épaule de l'enfant et que la sangle abdominale est placée le plus bas possible. (→P. 32)

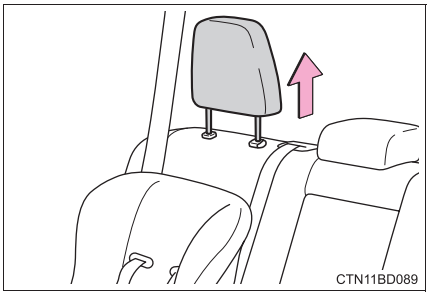
Retrait d'un siège de sécurité enfant attaché avec la ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.



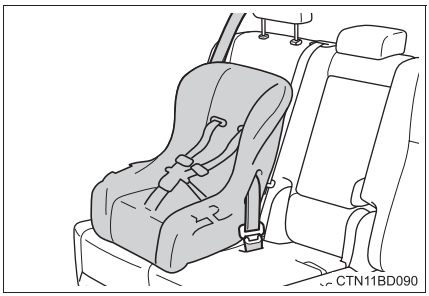
Sièges de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure

1 Levez l'appui-tête afin que la sangle de retenue supérieure puisse passer facilement par l'interstice entre l'appui-tête et le dossier de siège.

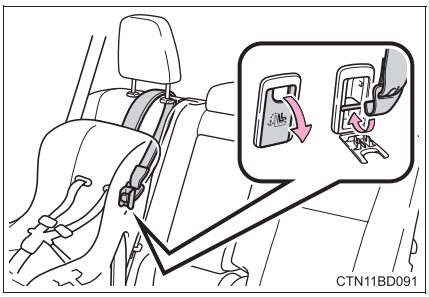


Si le siège de sécurité enfant est gêné par un appui-tête et ne peut pas être correctement installé, installez le siège de sécurité enfant après avoir retiré l'appui-tête.
(→P. 184)

2 Arrimez le siège de sécurité enfant en utilisant la ceinture de sécurité ou des points d'ancrage LATCH.



3 Ouvrez le cache de la patte d'ancrage, attachez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle supérieure.



Faites passer la sangle supérieure sous l'appui-tête.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée.

Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMVSS210.2. Les sièges de sécurité enfant conformes aux caractéristiques techniques de la norme FMVSS213 ou CMVSS213 peuvent être utilisés.
Ce véhicule est conçu pour répondre aux normes SAE J1819.

⚠ AVERTISSEMENT

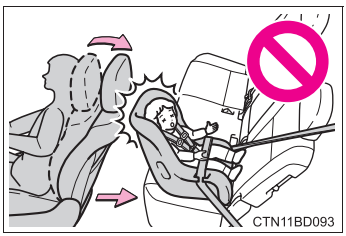
En cas d'installation d'un siège rehausseur

Pour empêcher l'armement du mode de verrouillage ALR de la ceinture, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. En mode ALR, la ceinture ne fonctionne qu'en tension. Ceci peut gêner ou blesser l'enfant. (→P. 37)

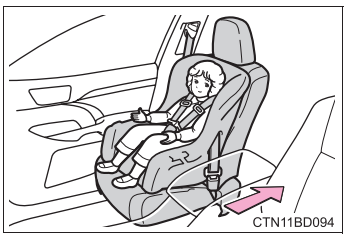
En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies dans le manuel d'installation du siège de sécurité enfant et arrimez solidement le siège de sécurité enfant.
Si le siège de sécurité enfant n'est pas bien fixé en place, l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée brutale ou d'accident.

- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège droit de seconde rangée.
- Positionnez le siège du passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.


CTN11BD093

- Utilisez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège avant seulement si cela est inévitable. Si vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. Sinon, l'enfant pourrait être grièvement blessé, voire tué, en cas de déploiement (gonflage) du coussin gonflable.


CTN11BD094

⚠ AVERTISSEMENT

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

- Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant dans le siège central de deuxième et troisième rangée, mettez les deux assises de siège dans la même position (siège de deuxième rangée uniquement) et inclinez les deux dossiers de siège selon le même angle. Les dossiers de sièges doivent être réglés à la même inclinaison. Sinon, le siège de sécurité enfant ne peut pas être suffisamment bien attaché et l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH pour fixer un siège de sécurité enfant, reculez le siège au maximum (sièges de la deuxième rangée uniquement), dossier de siège bien en appui contre le siège de sécurité enfant.
- Si vous installez un siège rehausseur, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe au milieu de l'épaule de l'enfant. La sangle doit être tenue à l'écart du cou de l'enfant, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Vérifiez que la ceinture et le pêne sont correctement attachés et que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
- Bougez le siège de sécurité enfant de gauche à droite et d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il a été installé de façon sûre.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lors de la fixation de certains types de siège de sécurité enfant sur des sièges de deuxième ou de troisième rangée, il peut s'avérer impossible d'utiliser correctement les ceintures de sécurité sur les places se trouvant à côté du siège de sécurité enfant sans interférer avec ce dernier ou affecter l'efficacité des ceintures de sécurité. Veillez à ce que votre ceinture de sécurité s'adapte parfaitement sur votre épaule et bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle interfère avec le siège de sécurité enfant, déplacez-vous sur un position différente. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

■ N’utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité pour arrimer le siège de sécurité enfant, celui-ci ne sera pas suffisamment retenu par la ceinture et le risque existe qu'en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.

■ Pour fixer correctement un siège de sécurité enfant aux points d’ancrage

Lorsque vous utilisez les points d’ancrage LATCH, vérifiez qu’il n’y a aucun objet gênant à proximité des points d’ancrage et que la ceinture de sécurité n’est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant. Assurez-vous que le siège de sécurité enfant est solidement arrimé, sinon l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

Précautions concernant les gaz d'échappement

Des substances nocives pour le corps humain en cas d'inhalation se trouvent dans les gaz d'échappement.

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.
À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans l'habitacle du véhicule et de provoquer une sensation d'étourdissement qui peut être à l'origine d'un accident; ils peuvent aussi entraîner la mort ou de graves problèmes de santé.

■ Points importants pour la conduite

- Le hayon et la lunette arrière doivent toujours rester fermés.
- Si vous sentez les gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, même lorsque le hayon et la lunette arrière sont fermés, ouvrez les vitres et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Lors du stationnement

- Si le véhicule se trouve dans une zone faiblement aérée ou dans un espace clos comme un garage, coupez le système hybride.
- Ne laissez pas le véhicule avec le système hybride en fonction pendant trop longtemps.
  Si une telle situation ne pouvait pas être évitée, garez le véhicule dans un espace ouvert et vérifiez que les fumées d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne laissez pas le véhicule, système hybride en marche, à proximité de congères de neige, ou dans une zone où il neige. Si des congères de neige se forment autour du véhicule alors que le système hybride est en marche, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle.

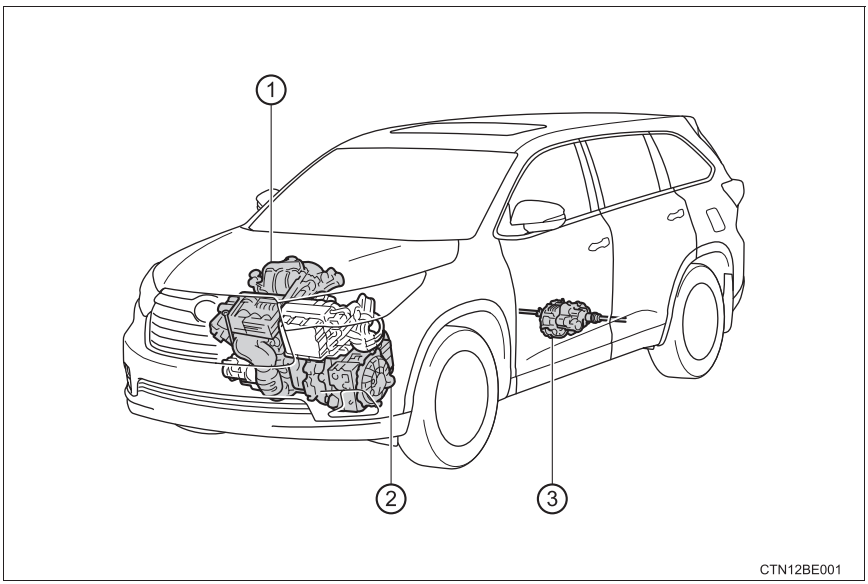
■ Tuyau d'échappement

Le système d'échappement doit faire l'objet de contrôles réguliers. Si celui-ci présente un trou ou une fissure dus à la corrosion, un joint endommagé ou des bruits anormaux au niveau de l'échappement, assurez-vous de faire inspecter et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Caractéristiques du système hybride

Votre véhicule est un véhicule hybride. Ses caractéristiques diffèrent de celles des véhicules conventionnels. Assurez-vous de bien connaître les caractéristiques de votre véhicule et de l'utiliser avec soin.

Le système hybride associe un moteur thermique et un moteur électrique (moteur de traction), qu'il gère en fonction des conditions de conduite afin d'optimiser la consommation en carburant et de réduire les émissions polluantes à l'échappement.



① Moteur à essence

② Moteur électrique avant (moteur de traction)

③ Moteur électrique arrière (moteur de traction)

◆ Lorsque le véhicule est à l’arrêt/lors du démarrage

Le moteur thermique s’arrête lorsque le véhicule est à l’arrêt. Lors du démarrage, le véhicule est mu par le moteur électrique (moteur de traction). À basse vitesse ou en faible descente, le moteur est arrêté et seul le moteur électrique (moteur de traction) est utilisé.

◆ En marche normale

C’est le moteur thermique qui est essentiellement utilisé. Le moteur électrique (moteur de traction) recharge la batterie du système hybride (batterie de traction) selon les besoins.

◆ Lors d’une accélération brusque

Lorsque vous appuyez fortement sur la pédale d’accélérateur, la puissance de la batterie hybride (batterie de traction) vient s’ajouter à celle du moteur thermique via le moteur électrique (moteur de traction).

◆ Au freinage (freinage récupératif)

Le moteur électrique (moteur de traction) recharge la batterie du système hybride (batterie de traction).

Système d'alerte d'approche du véhicule

Lorsque le moteur thermique est arrêté pendant la conduite, un signal sonore est émis afin d'avertir les piétons, les cyclistes ou d'autres personnes et véhicules aux alentours de l'approche du véhicule. Le signal sonore est plus ou moins aigu en fonction de la vitesse du véhicule. Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 16 mph (25 km/h), le système d'alerte sonore est désactivé.

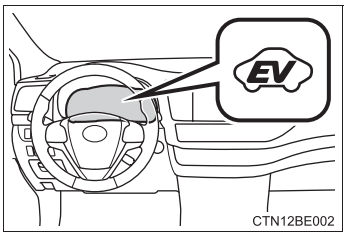
Freinage récupératif

Dans les situations suivantes, l'énergie cinétique est transformée en énergie électrique et la force de décélération peut être obtenue en conjugaison avec la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction).

- La pédale de l'accélérateur est relâchée lorsque vous conduisez avec le levier de vitesse sur D ou S.
- Vous appuyez sur la pédale de frein tout en roulant avec le levier de vitesse sur D ou S.

Témoin EV

L'indicateur EV s'allume lorsque vous conduisez en utilisant uniquement le moteur électrique (moteur de traction) ou lorsque le moteur thermique est arrêté.



Conditions dans lesquelles le moteur thermique risque de ne pas s'arrêter

Le moteur thermique démarre et s'arrête automatiquement. Toutefois, il risque de ne pas s'arrêter automatiquement dans les situations suivantes:

- Pendant la mise en température du moteur thermique
- Pendant la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)
- Lorsque la température de la batterie du système hybride (batterie de traction) est élevée ou basse
- Lorsque le chauffage est en marche

■ **Recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)**

- Le moteur thermique assure la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction), ainsi il n'est pas nécessaire d'utiliser une source extérieure pour la recharger. Toutefois, en cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie du système hybride se décharge progressivement. Pour cette raison, roulez au moins une fois en l'espace de quelques mois, sur une durée d'au moins 30 minutes ou une distance d'au moins 10 miles (16 km). Au cas où la batterie du système hybride arriverait à un état de décharge complète et où le véhicule refuserait de démarrer avec une batterie 12 V, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Lorsque le levier de vitesse est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se recharge pas. Mettez systématiquement le levier de vitesse sur la position P lorsque le véhicule est à l'arrêt. Lorsque la circulation est dense, roulez avec le levier de vitesse sur la position D ou S afin d'éviter de décharger la batterie du système hybride (batterie de traction).
- Afin d'éviter que la batterie 12 volts ne se décharge, conduisez le véhicule au moins une fois par mois et ne faites fonctionner les accessoires qu'une fois le témoin "READY" allumé. Au moment de mettre le véhicule au parking, assurez-vous que les portes sont bien fermées et que tous les feux sont éteints.

■ **Recharge de la batterie 12 V**

→P. 558

■ **Après décharge complète, dépose ou remplacement de la batterie 12 V**

Le moteur thermique risque de ne pas s'arrêter même si le véhicule roule au moyen de la batterie du système hybride (batterie de traction). Si le phénomène persiste pendant plusieurs jours, contactez votre concessionnaire Toyota.

Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides

Il est possible que vous ne perceviez aucun bruit ni vibration moteur alors même que le véhicule est en capacité de rouler. Mettez systématiquement le levier de vitesse sur P lorsque vous stationnez.

Les bruits et vibrations suivants peuvent se manifester lorsque le système hybride est en marche et ne signifient pas une anomalie:

- Bruits de moteur possibles en provenance du compartiment moteur.
- Bruits possibles en provenance de la batterie hybride (batterie de traction), sous le siège arrière, au démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Bruits possibles en provenance du système hybride lorsque le hayon est ouvert.
- Bruits possibles en provenance de la boîte de vitesse hybride au démarrage ou à l'arrêt du moteur thermique, ou au ralenti.
- Bruits de moteur possibles en cas de violente accélération.
- Bruits possibles dus au freinage récupératif, lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou relâchez l'accélérateur.
- Vibrations possibles au démarrage ou à l'arrêt du moteur thermique.
- Bruits de ventilateur de refroidissement perceptibles au niveau des prises d'air de ventilation sous la banquette arrière.

Système d'alerte d'approche du véhicule

Dans les situations suivantes, le signal sonore d'approche du véhicule peut être difficilement audible pour les piétons, cyclistes ou autres personnes et véhicules à proximité du véhicule:

- Bruit de fond élevé à proximité
- Temps pluvieux ou fortement venteux
- Positionnement derrière le véhicule et non devant celui-ci

Entretien, réparation, recyclage et mise au rebut

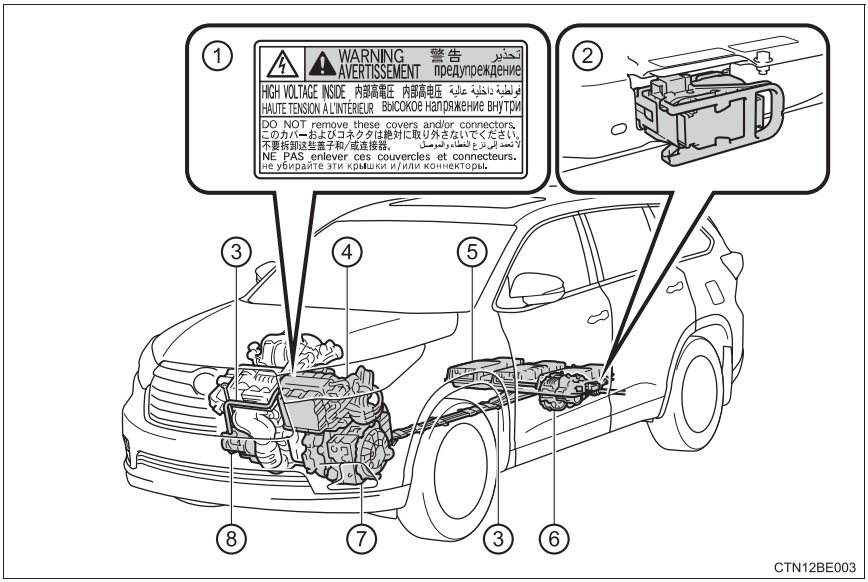
Contactez votre concessionnaire Toyota pour toute question sur l'entretien, la réparation, le recyclage et la mise au rebut. Ne vous chargez pas vous-même de l'élimination en fin de vie de votre véhicule.

Personnalisation

Les réglages peuvent être modifiés (par exemple l'activation/la désactivation du témoin EV). (Fonctions personnalisables →P. 599)

Précautions à prendre avec le système hybride

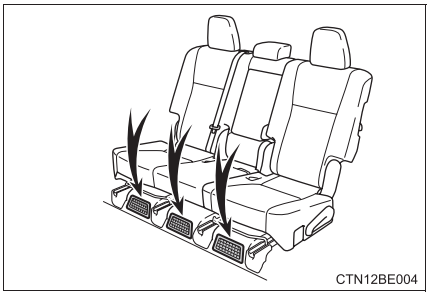
Prenez garde lors de toute manipulation du système hybride, car il intègre un circuit sous haute tension (650 V environ au maximum) ainsi que des pièces qui deviennent brûlantes lorsque le système hybride est en fonction. Respectez les étiquettes de mise en garde disposées sur votre véhicule.



① Étiquette de mise en garde
② Prise de service
③ Câbles haute tension (orange)
④ Module de commande de puissance avec convertisseur CC/CC
⑤ Batterie du système hybride (batterie de traction)
⑥ Moteur électrique arrière (moteur de traction)
⑦ Moteur électrique avant (moteur de traction)
⑧ Compresseur de climatisation

Prises de ventilation de la batterie hybride (batterie de traction)

Des prises d'air de ventilation sont situées sous les sièges de la deuxième rangée afin de permettre le refroidissement de la batterie du système hybride (batterie de traction). Si ces prises d'air sont bouchées, la batterie du système hybride risque de surchauffer, avec pour conséquence une baisse de puissance.



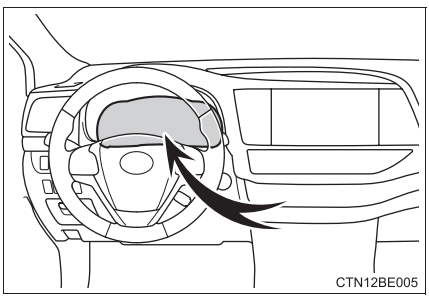
Système d'arrêt d'urgence

Lorsqu'un certain niveau d'impact est détecté par le capteur d'impact, le système d'arrêt d'urgence bloque le courant sous haute tension et arrête la pompe à essence afin de minimiser le risque d'électrocution et de fuite de carburant. Si le système d'arrêt d'urgence s'active, votre véhicule ne redémarrera pas. Pour redémarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

Message d'avertissement du système hybride

Un message s'affiche automatiquement lorsque le système hybride est victime d'une défaillance technique ou qu'une action inadaptée est tentée.

Si un message d'avertissement s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions. (→P. 503)



■ **Si un témoin d'alerte s'allume, si un message d'avertissement s'affiche ou si la batterie 12 V est débranchée**

Le système hybride risque de ne pas démarrer. Dans ce cas, essayez une nouvelle fois de démarrer le système. Si le témoin "READY" ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Au moment du ravitaillement en carburant, il arrive que la trappe à carburant prenne quelques instants pour s'ouvrir**

Dans le cadre du fonctionnement normal du système antipollution, il arrive que la trappe à carburant prenne jusqu'à 10 secondes pour s'ouvrir automatiquement après que vous ayez appuyé sur le bouton du mécanisme d'ouverture. Avant que le ravitaillement en carburant soit possible, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. (→P. 280)

■ **Panne sèche**

Lorsque le véhicule tombe en panne sèche et qu'il est impossible de démarrer le système hybride, ravitaillez suffisamment en carburant pour que le témoin d'avertissement du niveau de carburant insuffisant (→P. 495) s'éteigne. Une quantité de carburant insuffisante peut empêcher le démarrage du système hybride. (La quantité minimum de carburant à ajouter pour que s'éteigne le témoin d'avertissement du niveau de carburant insuffisant est d'environ 2,6 gal. [9,7 L, 2,1 Imp. gal.], lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane. Cette valeur peut changer si le véhicule est sur une pente.)

■ **Ondes électromagnétiques**

- Les pièces et câbles sous haute tension des véhicules hybrides disposent d'un blindage électromagnétique et émettent sensiblement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique.
- Votre véhicule est susceptible de provoquer des interférences sonores dans certains éléments radio d'autres marques.

■ **Batterie du système hybride (batterie de traction)**

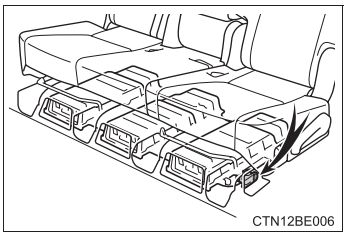
La batterie du système hybride (batterie de traction) a une durée de vie limitée. La durée de vie de la batterie du système hybride (batterie de traction) peut varier en fonction des conditions et du style de conduite.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la haute tension

Le véhicule possède des circuits haute tension CC et CA, ainsi qu'un circuit 12 volts. Les hautes tensions CC et CA sont très dangereuses et peuvent provoquer des brûlures graves et des chocs électriques pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne touchez, ne démontez, ne retirez ni ne remplacez jamais les pièces, les câbles et leurs connecteurs soumis à une tension élevée.
- Le système hybride devient brûlant après le démarrage, du fait de l'utilisation de la haute tension. Prenez garde aussi bien aux hautes tensions qu'aux hautes températures et respectez toujours les consignes de sécurité présentées sur les étiquettes de mise en garde apposées sur le véhicule.
- N'essayez jamais d'ouvrir l'orifice d'accès à la prise de service situé sur le côté gauche de la base des sièges de la deuxième rangée. La prise de service n'est utilisée que lorsque le véhicule fait l'objet d'une maintenance et qu'il est relié à une source haute tension.


CTN12BE006

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions concernant les accidents de la route

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident corporel grave ou mortel:

- Garez votre véhicule sur le bord de la route, mettez le levier de vitesse sur P, serrez le frein de stationnement et arrêtez le système hybride.
- Ne touchez pas aux pièces, câbles ou connecteurs sous haute tension.
- Si des câbles électriques sont visibles à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il y a risque d'électrocution. Ne touchez jamais aux câbles électriques exposés.
- Si vous constatez une fuite de liquide, ne le touchez pas, car il peut s'agir d'un électrolyte alcalin puissant issu de la batterie du système hybride (batterie de traction). En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment et immédiatement à l'eau ou, dans la mesure du possible, avec une solution d'acide borique. Consultez un médecin dans les plus brefs délais.
- Si le véhicule hybride prend feu, quittez-le sans tarder. N'utilisez jamais d'extincteur non conçu pour les feux d'origine électrique. L'utilisation d'eau, même en petite quantité, peut se révéler dangereuse.
- Si votre véhicule a besoin d'être remorqué, il doit l'être avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si les roues en prise avec le moteur électrique (moteur de traction) touchent le sol lors du remorquage, le moteur risque de continuer à produire de l'électricité. Cela pourrait provoquer un incendie. (→P. 488)
- Inspectez soigneusement le sol sous le véhicule. Si vous repérez une fuite de liquide sur le sol, c'est le signe que le circuit d'alimentation est peut-être endommagé. Quittez le véhicule dès que possible.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Batterie du système hybride (batterie de traction)

● Votre véhicule est équipé d'une batterie nickel-hydrure métallique scellée. Ne revendez, ne cédez ou ne modifiez jamais la batterie hybride. Afin d'éviter des accidents, les batteries hybrides qui ont été démontées de véhicules en fin de vie sont récupérées par le biais de votre concessionnaire Toyota. Ne prenez pas vous-même en charge l'élimination de la batterie.

À moins que la batterie ne soit correctement recueillie, ce qui suit peut se produire, et occasionner des blessures graves pouvant entraîner la mort:

- La batterie hybride peut être éliminée de façon illégale ou jetée, et quelqu'un peut toucher une pièce sous haute tension, et recevoir une décharge électrique.
- La batterie hybride est destinée à être utilisée exclusivement avec votre véhicule hybride. Si la batterie hybride est utilisée en dehors de votre véhicule ou modifiée de quelque manière que ce soit, des accidents tels qu'une décharge électrique, un dégagement calorifique, de fumées, une explosion ou une fuite de l'électrolyte peuvent se produire.

Lorsque vous revendez ou cédez votre véhicule, le risque d'accident est extrêmement élevé si la personne recevant le véhicule n'est pas informée de ces dangers.

● Si votre véhicule est mis au rebut sans que la batterie du système hybride n'ait été retirée, il y a danger d'électrocution grave en cas de contact avec les pièces, les câbles et leurs connecteurs soumis à une tension élevée. Si votre véhicule doit être mis à la casse, l'élimination en fin de vie de la batterie du système hybride doit être prise en charge par votre concessionnaire Toyota. Si la batterie du système hybride n'est pas correctement traitée pour son élimination en fin de vie, elle risque d'être la cause d'un accident grave ou mortel par électrocution.

NOTE

Prises d'air de ventilation de la batterie du système hybride

- Ne placez pas de corps étrangers sur les prises d'air de ventilation. La batterie du système hybride (batterie de traction) risquerait de surchauffer et de subir des dommages.
- Nettoyez régulièrement les prises d'air de ventilation afin d'éviter toute surchauffe de la batterie du système hybride (batterie de traction).
- Évitez toute pénétration de liquides ou autres substances étrangères par les prises d'air de ventilation, car cela risque de provoquer un court-circuit et d'endommager la batterie du système hybride (batterie de traction).
- Ne transportez pas de grandes quantités d'eau, comme des bonbonnes à bord de votre véhicule. En cas de projections d'eau sur la batterie du système hybride (batterie de traction), celle-ci risque de subir des dommages.

Système d'anti-démarrage

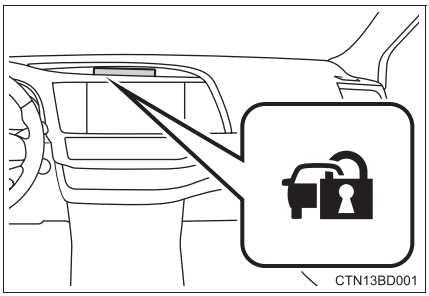
Chaque clé du véhicule intègre une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du système hybride si la clé n'a pas été préalablement reconnue par l'ordinateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous quittez le véhicule.

Ce système est conçu pour aider à prévenir le vol du véhicule mais il ne constitue pas une sécurité absolue contre tous les vols de véhicule.

Le témoin indicateur clignote après mise à l'arrêt du bouton d'alimentation, pour indiquer que le système fonctionne.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter après la mise en mode ACCESSORY ou ON du bouton d'alimentation, pour indiquer la neutralisation effective du système.



Entretien du système

Le système d'anti-démarrage dont est équipé ce véhicule ne nécessite aucun entretien.

Conditions risquant d'entraîner un dysfonctionnement du système

- Si le boîtier de la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est proche ou en contact avec la clé du système antivol (clé avec puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

■ **Certification du système d'antidémarrage**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: NI4TMIMB-3

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'exploitation est sujette aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT FCC

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

⚠ NOTE

■ **Pour garantir le bon fonctionnement du système**

Ne modifiez ou ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou démonté, il n'est plus garanti que le système fonctionne normalement.

Alarme*

L'alarme

L'alarme émet de la lumière et du son pour donner l'alerte lorsqu'une intrusion est détectée.

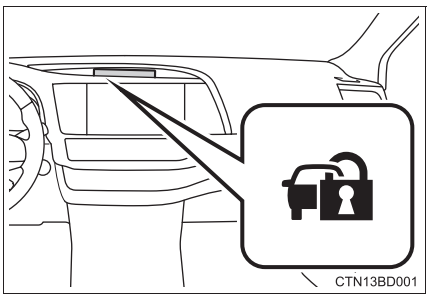
L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est armée:

- Vous avez déverrouillé ou ouvert une porte par un autre moyen que l'accès "mains libres", la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle.
- Le capot est ouvert.
- La lunette arrière verrouillée est ouverte par un moyen autre que l'accès "mains libres".
- La batterie est rebranchée.

Armement du système d'alarme

Fermez les portes, la lunette arrière et le capot, et verrouillez toutes les portes. Le système est automatiquement armé après 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé se met à clignoter dès lors que le système est armé.



*: Sur modèles équipés

Désactivation ou arrêt de l'alarme

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter l'alarme:

- Déverrouillez les portes.
- Placez le commutateur d'alimentation en mode ACCESSORY ou ON, ou démarrez le système hybride. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)
- Ouvrez la lunette arrière au moyen de l'accès "mains libres".

Entretien du système

Le système d'alarme dont est équipé le véhicule ne nécessite aucun entretien.

Éléments à vérifier avant de verrouiller le véhicule

Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme et le vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

- Personne ne se trouve à bord du véhicule.
- Les vitres et les éléments suivants sont fermés avant que l'alarme ne soit armée.
  - Lunette arrière
  - Toit ouvrant (sur modèles équipés)
  - Toit ouvrant panoramique (sur modèles équipés)
- Aucun objet de valeur ou autre effet personnel n'est laissé dans le véhicule.

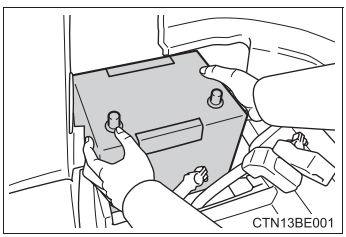
Déclenchement de l'alarme

L'alarme risque de se déclencher dans les situations suivantes:
(Arrêter l'alarme désactive le système d'alarme.)

- Une personne à bord du véhicule ouvre une porte ou le capot, ou déverrouille le véhicule au moyen d'un bouton de verrouillage intérieur.


CTN13BD004

- Remplacement ou recharge de la batterie 12 V alors que le véhicule est verrouillé. (→P. 558)


CTN13BE001

■ **Verrouillage des portes lié à l'alarme**

Dans les situations suivantes, selon la situation, la porte peut se verrouiller automatiquement pour empêcher toute intrusion dans le véhicule:

- Lorsqu'une personne restée dans le véhicule déverrouille la porte et que l'alarme est activée.
- Une personne restée dans le véhicule déverrouille la porte alors que l'alarme est activée.
- Lors de la recharge ou du remplacement de la batterie 12 V.

⚠ NOTE

■ **Pour garantir le bon fonctionnement du système**

Ne modifiez ou ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou démonté, il n'est plus garanti que le système fonctionne normalement.

Combiné d'instruments

2

2. Combiné d'instruments

Témoins et indicateurs d'avertissement..... 104

Jauges et compteurs..... 109

Écran multifonctionnel (avec écran monochrome)..... 114

Écran multifonctionnel (avec écran couleurs) 119

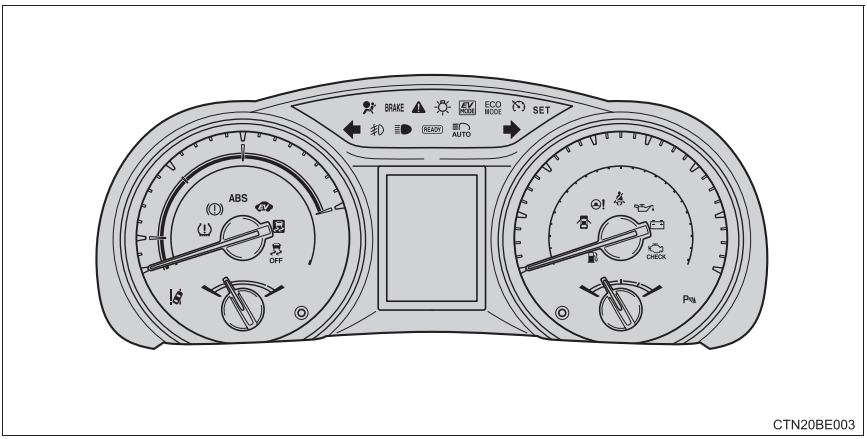
Contrôle de l'énergie disponible/écran de consommation 126

Témoins et indicateurs d'avertissement

Les témoins d'avertissement et témoins du combiné d'instruments et de la console centrale informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

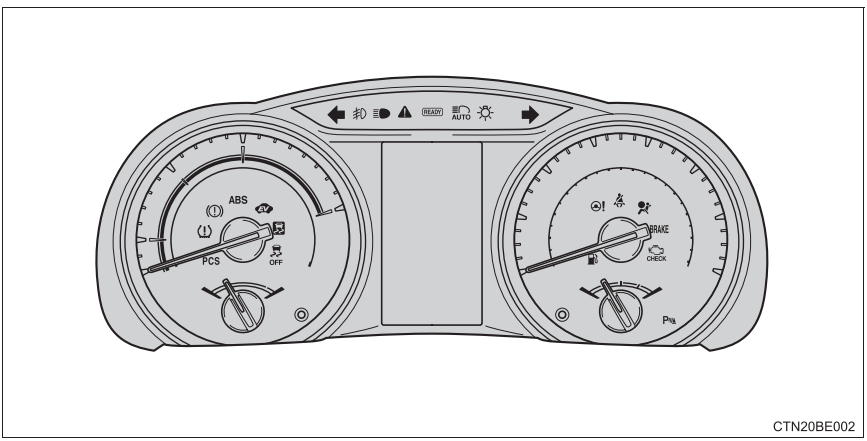
Dans le cadre de cette explication, l'illustration suivante montre tous les témoins et indicateurs d'avertissement allumés.

▶ Véhicules équipés d'un écran monochrome



CTN20BE003

▶ Véhicules équipés d'un écran couleurs



CTN20BE002

Les unités utilisées sur les compteurs et certains indicateurs peuvent varier en fonction de la région cible.

Témoins d'avertissement

Les témoins d'avertissement informent le conducteur de toute anomalie touchant les systèmes du véhicule.

*1 

(États-Unis)
Témoin d'avertissement du système de freinage (→P. 493)

*1 
(Canada)
Témoin d'avertissement du système de freinage (→P. 493)

*1 
(Jaune)
Témoin d'avertissement du système de freinage (→P. 493)

*1, 2 
Témoin d'avertissement du système de chargement (→P. 493)

*1, 2 
Témoin d'avertissement de pression d'huile moteur insuffisante (→P. 493)

*1 

(États-Unis)
Témoin indicateur de dysfonctionnement (→P. 494)

*1 
(Canada)
Témoin indicateur de dysfonctionnement (→P. 494)

*1 
Témoin d'avertissement SRS (→P. 494)

*1 

(États-Unis)
Témoin d'avertissement ABS (→P. 494)

*1 

(Canada)
Témoin d'avertissement ABS (→P. 494)

*1 
Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (→P. 494)

*1, 2, 3 

Voyant d'avertissement du système de pré-collision (→P. 495)

*1 
Témoin de perte d'adhérence (→P. 495)

*2 
Témoin d'avertissement de porte ouverte (→P. 495)


Témoin d'avertissement du niveau de carburant insuffisant (→P. 495)


Témoin de rappel de ceinture de sécurité (→P. 496)

*1 
Témoin d'avertissement principal (→P. 496)

*1 
Témoin d'avertissement de pression des pneus (→P. 496)

*1, 4 

Voyant d'avertissement du système d'avertissement d'approche du véhicule (→P. 496)

*1: Ces témoins s'allument lorsque le commutateur d'alimentation est mis en mode ON pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride ou après quelques secondes. Il peut y avoir une anomalie dans le système si un témoin ne s'allume pas, ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Sur modèles équipés

*3: Le témoin clignote pour indiquer un dysfonctionnement.

*4: Ce témoin s'allume sur la console centrale.

Indicateurs

Les témoins indicateurs informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.



Témoin de clignotant (→P. 260)



(États-Unis)

Témoin de feux avant (→P. 262)



(Canada)

Témoin de feux de position arrière (→P. 262)



Témoin de feux de route (→P. 263)

*2



Témoin des feux de route automatiques (→P. 266)



Témoin du feu antibrouillard avant (→P. 272)

*2



Témoin de régulateur de vitesse (→P. 286)

*2



Témoin "SET" du régulateur de vitesse (→P. 286)

*2



Témoin LDA (Avertissement de sortie de voie) (→P. 307)

*2, 3



Témoin du système intuitif d'aide au stationnement

*2



Témoin "ECO MODE" (→P. 256)

*1



Témoin de perte d'adhérence (→P. 318)

*1



Témoin d'arrêt du VSC (→P. 318)

*1, 2, 4



Voyant d'avertissement du système de pré-collision (→P. 323)

*2, 5, 6



Témoins de rétroviseurs extérieurs BSM (Surveillance de l'angle mort) (→P. 330)

*7



Témoin de sécurité (→P. 97, 99)



Témoin "READY" (→P. 246)

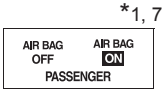


Témoin EV (→P. 87)



Témoin indicateur de mode de conduite électrique EV (→P. 252)

*1, 7



Témoin "AIR BAG ON/OFF" (→P. 57)

*1: Ces témoins s'allument lorsque le commutateur d'alimentation est mis en mode ON pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride ou après quelques secondes. Il peut y avoir une anomalie dans le système si un témoin ne s'allume pas, ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Sur modèles équipés

*3: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

*4: Le témoin s'allume lorsque le système est désactivé. Le témoin clignote plus vite que d'habitude pour indiquer que le système est en action.

*5: Pour confirmer le fonctionnement, les témoins BSM des rétroviseurs extérieurs s'allument dans les situations suivantes:

- Quand vous mettez le commutateur d'alimentation en mode ON alors que le commutateur principal BSM est sur MARCHE.
- Quand vous mettez le commutateur principal BSM sur MARCHE alors que le commutateur d'alimentation est en mode ON.

Si le système fonctionne correctement, les témoins de rétroviseur extérieur BSM s'éteignent après un délai de quelques secondes.

Si les témoins de rétroviseur extérieur BSM ne s'allument ou ne s'éteignent pas, cela peut indiquer la présence d'une anomalie dans le système.

Si cela se produit, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*6: Ce témoin s'allume sur les rétroviseurs extérieurs.

*7: Ce témoin s'allume sur la console centrale.

⚠ AVERTISSEMENT

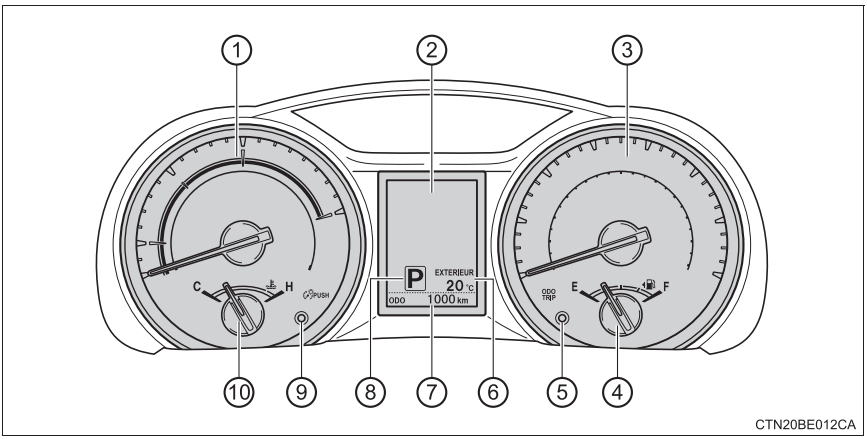
■ Si un témoin d'avertissement du système de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'un système de sécurité, comme les témoins d'avertissement ABS et SRS, ne s'allume pas au démarrage du moteur, cela peut signifier que ces systèmes ne sont pas en mesure de vous protéger en cas d'accident, avec pour conséquences un risque de blessures graves ou mortelles. Faites contrôler immédiatement le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Jauges et compteurs

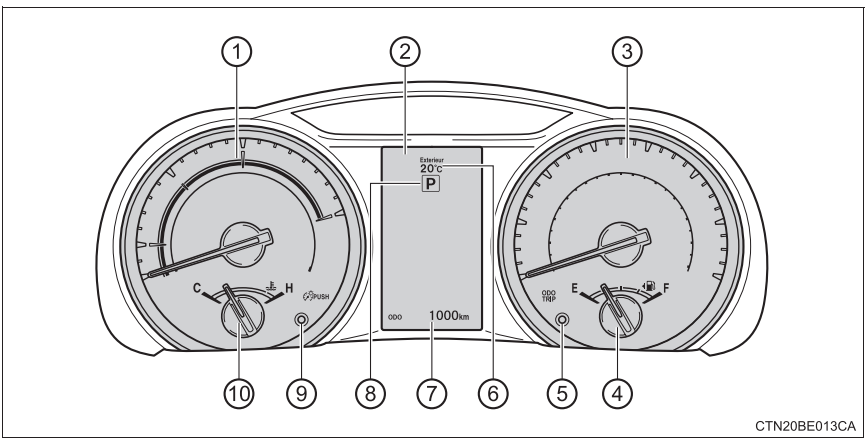
Le contenu affiché risque de différer en fonction du type de compteur.

▶ Véhicules équipés d'un écran monochrome



CTN20BE012CA

▶ Véhicules équipés d'un écran couleurs



CTN20BE013CA

① Témoin du système hybride

Indique le niveau de puissance ou de régénération du système hybride.

② Écran multifonctionnel

Présente au conducteur diverses données en rapport avec la conduite du véhicule.

③ Compteur de vitesse

④ Jauge de carburant

⑤ Bouton de réinitialisation du totalisateur partiel

Change les informations relatives au trajet.

⑥ Température extérieure

⑦ Affichage du totalisateur kilométrique et totalisateur partiel

⑧ Position du levier de vitesse et gamme de rapports

Affiche la position de sélection ou la gamme de rapports sélectionnée. (→P. 255)

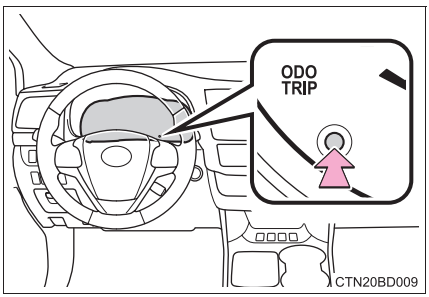
⑨ Touche de commande d'éclairage des instruments

⑩ Jauge de température du liquide de refroidissement moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur.

Changement de l'affichage du totalisateur partiel

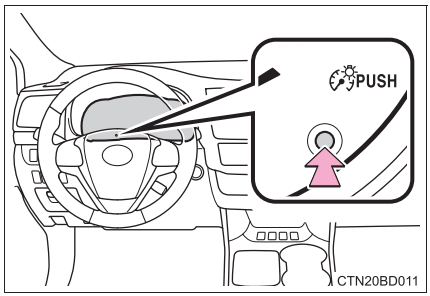
Alterne entre les affichages "A" et "B" du totalisateur partiel. Lorsque le totalisateur partiel est affiché, enfoncez longuement le bouton pour le remettre à zéro.



Commande d'éclairage du tableau de bord

Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage des instruments.

Appuyez sur le bouton pour régler la luminosité de l'éclairage des instruments.

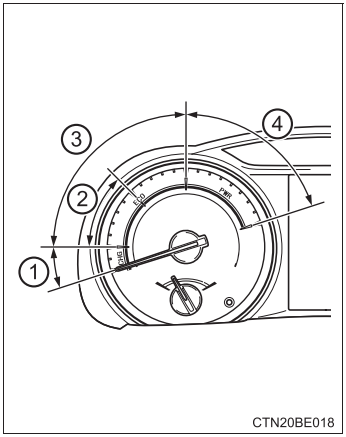


Le niveau de luminosité des compteurs quand la zone environnante est en pleine lumière (mode jour) et dans la pénombre (mode nuit) peut être réglé individuellement. Cependant, lorsque vous êtes en mode jour, régler le niveau de luminosité modifie également le niveau de luminosité du mode nuit.

Les compteurs et l'affichage s'allument quand

Le commutateur d'alimentation est en mode ON.

■ **Témoin du système hybride**



① Zone Charge

Indique la charge par régénération.

② Zone Éco hybride

Indique que le moteur thermique n'est pas utilisé très souvent.

Le moteur thermique s'arrête et redémarre automatiquement dans diverses conditions.

③ Zone de mode Éco

Indique que vous conduisez le véhicule de manière éco-responsable.

④ Zone de mode puissance

Indique une conduite en dehors de la plage d'écoconduite (conduite à pleine puissance, etc.)

- Maintenez l'aiguille de l'instrument dans la zone Éco pour obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de consommation de carburant.
- La zone de charge indique l'état du mode de régénération*. L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie.

*: Tel qu'utilisé dans le présent manuel, le terme "régénération" désigne la conversion en énergie électrique de l'énergie cinétique engendrée par le mouvement du véhicule.

■ **Vitesse du moteur**

Sur les véhicules hybrides, la vitesse du moteur est contrôlée avec précision afin d'aider à améliorer la consommation de carburant et de réduire les émissions polluantes, etc.

Il arrive parfois que la vitesse du moteur affichée diffère, même si les conditions d'utilisation et de conduite du véhicule sont identiques.

■ **Affichage de la température extérieure**

Dans les situations suivantes, la valeur correcte de la température extérieure risque de ne pas s'afficher ou bien le temps de réponse de l'affichage risque d'être plus long qu'à l'accoutumée.

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à basse vitesse (moins de 12 mph [20 km/h])
- Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée/la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au moteur et à ses composants**

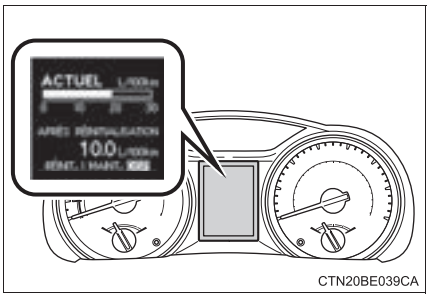
- Ne laissez pas l'aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle indique le régime moteur maximal.
- Le moteur risque d'être en surchauffe si la jauge de température du liquide de refroidissement est dans le rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P. 561)

Écran multifonctionnel (avec écran monochrome)

Contenu de l'affichage

L'écran multifonctionnel présente au conducteur diverses données en rapport avec la conduite du véhicule.

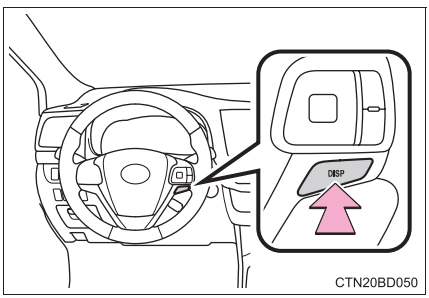
- Informations de conduite
- Messages d'avertissement (→P. 503)
- Surveillance de l'énergie (→P. 126)



CTN20BE039CA

Informations de conduite

Il est possible de passer d'un élément affiché à l'autre en appuyant sur le bouton "DISP".



CTN20BD050

- Consommation actuelle de carburant

  Affiche le niveau actuel de consommation de carburant.

  Économie moyenne de carburant (après la remise à zéro*)

  Affiche l'économie moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro

  Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

● Distance (autonomie)

Affiche la distance maximale estimée pouvant être parcourue avec la quantité de carburant restante et la distance parcourue après la remise à zéro, respectivement

- Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour.
  Lorsque vous faites le ravitaillement en carburant, mettez le commutateur d'alimentation sur arrêt. Si le ravitaillement du carburant est fait sans mettre le commutateur d'alimentation sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

Économie moyenne de carburant (après ravitaillement en carburant)

Affiche l'économie moyenne de carburant depuis le ravitaillement en carburant du véhicule

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

● Distance (après remise à zéro*)

Affiche la distance maximum estimée conduite depuis la dernière remise à zéro

Vitesse moyenne du véhicule (après remise à zéro*)

Indique la vitesse moyenne du véhicule depuis la remise à zéro de la fonction

● Personnalisation

Les réglages du témoin indicateur EV, de la langue et des unités peuvent être modifiés. (→P. 117)

● Contrôle de l'énergie

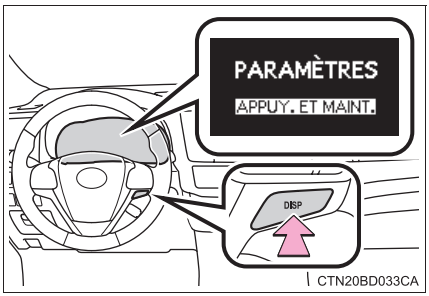
→P. 126

*: Appuyez longuement sur le commutateur "DISP" pour effectuer une réinitialisation.

Affichage des paramètres

Modification des réglages

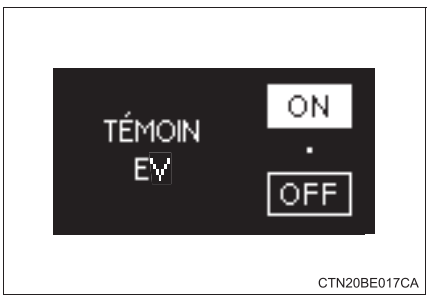
1 Appuyez sur le bouton “DISP” pour afficher l'écran des réglages alors que le véhicule est à l'arrêt, puis maintenez le bouton “DISP” enfoncé pour afficher l'écran de mode de personnalisation.



2 Appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner la fonction à régler, puis maintenez le bouton “DISP” enfoncé.



3 Appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner le réglage souhaité, puis maintenez le bouton “DISP” enfoncé.



Pour revenir à l'écran précédent ou quitter le mode de personnalisation, appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner “SORTIE”, puis maintenez le bouton “DISP” enfoncé.

■ **Éléments personnalisables**

● Témoin indicateur EV

Sélectionnez pour activer/désactiver le témoin indicateur EV.

● Langue

Sélectionnez pour modifier la langue de l'écran.

● Unités

Sélectionnez pour modifier l'unité de mesure de la consommation de carburant.

Les réglages peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables: →P. 600)

■ **Annulation automatique de l'affichage de réglage**

Dans les situations suivantes, l'affichage de réglage pour lequel les réglages peuvent être modifiés via le bouton "DISP" est automatiquement désactivé.

- Lorsqu'un message d'avertissement apparaît alors que les réglages sont affichés
- Lorsque le véhicule commence à rouler alors que l'écran des réglages est affiché

■ **Affichage à cristaux liquides**

De petits points ou des points de lumière sont susceptibles d'apparaître sur l'écran. Ce phénomène est typique des écrans à cristaux liquides et n'empêche nullement de continuer de s'en servir.

⚠ AVERTISSEMENT

Écran d'informations lorsque les températures sont basses

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. Par des températures extrêmement basses, l'écran risque de fonctionner avec lenteur, en accusant un certain retard dans le rafraîchissement de l'écran.

Par exemple, un retard est observable entre le changement de rapport réalisé par le conducteur et l'actualisation du numéro de rapport qui s'affiche. En raison de ce retard, le conducteur risque de rétrograder à nouveau et de provoquer un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, voire un accident pouvant entraîner des blessures ou la mort.

Précautions à prendre lors de la configuration de l'écran

Le système hybride devant être en marche pendant la personnalisation, veillez à ce que le véhicule soit stationné en un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) dangereux risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

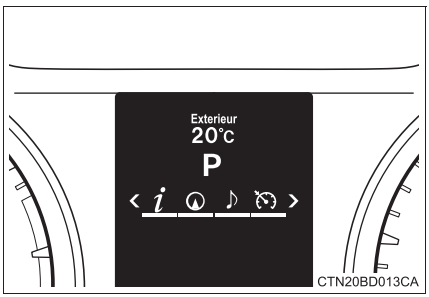
⚠ NOTE

Pendant la configuration de l'écran

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Écran multifonctionnel (avec écran couleurs)

Contenu de l'affichage



Informations de conduite

Sélectionnez pour afficher les différentes données de conduite. (→P. 121)

Affichage lié au système de navigation (sur modèles équipés)

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes liées au système de navigation.

- Guidage d'itinéraire
- Affichage de la boussole (affichage nord en haut/direction suivie en haut)

Affichage lié au système audio

Sélectionnez pour activer la sélection d'une source audio ou d'une piste sur le compteur à l'aide des boutons de commande du compteur.

Guide d'utilisation du régulateur de vitesse actif (sur modèles équipés)

Sélectionnez pour afficher les procédures de fonctionnement du régulateur de vitesse actif. (→P. 291)

L'onglet va passer à lorsque le véhicule est en mode de régulation à vitesse constante. (→P. 298)

S'il est activé, l'état opérationnel du système LDA (Avertissement de sortie de voie) s'affiche également. (Sur modèles équipés) (→P. 309)

État opérationnel du système LDA (avertissement de sortie de voie) (sur modèles équipés)*

Sélectionnez pour afficher l'état opérationnel du système LDA (Avertissement de sortie de voie). (→P. 309)

S'il est activé, les procédures de fonctionnement du régulateur de vitesse actif s'affichent également. (Sur modèles équipés) (→P. 291)

*: L'état opérationnel du système LDA ne s'affiche pas si le guide d'utilisation du régulateur de vitesse actif est affiché.

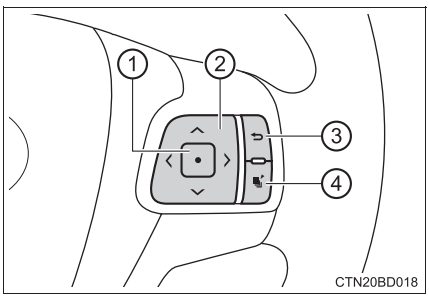
Affichage d'un message d'avertissement

Sélectionnez pour afficher les messages d'avertissement et les mesures à prendre lorsqu'un dysfonctionnement est détecté. (→P. 503)

Affichage des paramètres

Sélectionnez pour modifier les paramètres d'affichage du compteur. (→P. 122)

■ Fonctionnement des boutons de commande du compteur



① Entrer/Régler/Réinitialiser

② Sélectionnez un élément/ changement de pages

③ Retour à l'écran précédent

④ Appuyez: Permet d'afficher l'écran enregistré en tant qu'écran principal

Lorsqu'aucun écran n'a été enregistré, l'écran d'informations de conduite s'affiche.

Appuyez et maintenez: Enregistre l'écran actuellement affiché en tant qu'écran principal

Lorsque l'écran de confirmation s'affiche, sélectionnez oui pour enregistrer l'écran. Si l'écran sélectionné ne peut pas être enregistré, un message d'échec d'enregistrement s'affiche.

Informations de conduite

- Consommation actuelle de carburant*1

  Indique le niveau actuel de consommation de carburant

- Économie moyenne de carburant (après la réinitialisation*2/après le démarrage/après le plein de carburant)*1

  Affiche l'économie moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro, le démarrage du moteur et le ravitaillement en carburant du véhicule, respectivement

  Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

- Vitesse moyenne du véhicule (après la réinitialisation*2/après le démarrage)*1

  Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis la dernière remise à zéro de la fonction et depuis le démarrage du moteur, respectivement

- Temps écoulé (après la réinitialisation*2/après le démarrage)*1

  Affiche le temps écoulé depuis la dernière remise à zéro de la fonction et depuis le démarrage du moteur, respectivement

- Distance (autonomie/après le démarrage/après la réinitialisation*2)*1

  Affiche la distance maximale estimée pouvant être parcourue avec la quantité de carburant restante et la distance parcourue après le démarrage du moteur, respectivement.

  - Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.
  - Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour.
    Lorsque vous faites le ravitaillement en carburant, mettez le commutateur d'alimentation sur arrêt. Si le ravitaillement du carburant est fait sans mettre le commutateur d'alimentation sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

● Contrôle de l'énergie

→P. 126

*1: Peut être enregistré dans les informations de conduite 1 à 3. (→P. 122)

*2: Procédures de remise à zéro

- Sélectionnez la fonction à remettre à zéro à l'aide des boutons de commande du compteur puis maintenez enfoncé pour remettre à zéro.
- Si deux fonctions peuvent être remises à zéro, des cases à cocher s'affichent à côté de ces fonctions.

Affichage des paramètres

■ Modification des réglages

1 Sélectionnez ⚙ à l'aide des boutons de commande du compteur.

2 Sélectionnez un élément puis réglez-le à l'aide du bouton central.

■ Éléments personnalisables

● Langue

Sélectionnez pour modifier la langue de l'écran.

● Unités

Sélectionnez pour modifier l'unité de mesure de la consommation de carburant.

● Système d'entretien (pour les États-Unis)

Sélectionnez pour réinitialiser les données d'entretien après avoir effectué l'entretien requis. (→P. 417)

● Témoin indicateur EV

Sélectionnez pour activer/désactiver le témoin indicateur EV.

● Réglages de commutateur

Vous pouvez enregistrer 1 écran en tant qu'écran principal. Pour enregistrer, appuyez et maintenez lorsque l'écran désiré est affiché.

● Informations de conduite 1 à 3

Sélectionnez cette option pour sélectionner jusqu'à 2 éléments qui seront affichés sur l'écran d'informations de conduite, jusqu'à 3 écrans d'informations de conduite peuvent être réglés.

● Affichage contextuel

Sélectionnez pour régler l'affichage contextuel suivant, qui peut apparaître dans certains cas, marche/arrêt.

- Affichage du guidage itinéraire du système lié au système de navigation (sur modèles équipés)
- Affichage d'appel entrant du système de téléphone mains libres
- Écran de fonctionnement du régulateur de vitesse actif (sur modèles équipés)
- Écran d'ajustement de la luminosité du tableau de bord

● Couleur accentuée

Sélectionnez pour changer les couleurs accentuées sur l'écran, comme la couleur du curseur.

● Écran couleurs lié au mode éco

Lorsque le témoin indicateur "ECO MODE" est affiché, l'indicateur de position de sélection est mis en surbrillance avec un arrière-plan coloré.

● Affichage de la limite de vitesse*

Sélectionnez pour régler l'affichage des informations relatives à la limite de vitesse enregistrées dans le système de navigation sur activation avec l'indicateur d'avertissement de limite de vitesse activé (jaune), sur activation avec l'avertissement de limite de vitesse désactivé, ou sur désactivation. S'il est activé, l'indicateur d'avertissement de limite de vitesse s'affiche si la vitesse du véhicule dépasse la limite de vitesse affichée.

● Initialisation

Les réglages enregistrés ou modifiés du compteur sont supprimés ou remis sur leurs réglages par défaut.

Les réglages peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables: →P. 600)

*: L'affichage de la limite de vitesse risque de ne pas être disponible pour certaines régions.

Affichage contextuel

Dans certains cas, par exemple lorsqu'un commutateur est actionné, un affichage contextuel, tel que le commutateur de régulateur de vitesse actif, s'affiche temporairement sur l'écran multifonctionnel.
La fonction d'affichage contextuel peut être réglée sur marche/arrêt.

Annulation automatique de l'affichage de réglage

Dans les situations suivantes, l'affichage de réglage pour lequel les réglages peuvent être modifiés via le commutateur de commande du compteur est automatiquement désactivé.

- Lorsqu'un message d'avertissement apparaît alors que les réglages sont affichés
- Lorsque le véhicule commence à rouler alors que l'écran des réglages est affiché

Affichage à cristaux liquides

De petits points ou des points de lumière sont susceptibles d'apparaître sur l'écran. Ce phénomène est typique des écrans à cristaux liquides et n'empêche nullement de continuer de s'en servir.

⚠ AVERTISSEMENT

Écran d'informations lorsque les températures sont basses

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. Par des températures extrêmement basses, l'écran risque de fonctionner avec lenteur, en accusant un certain retard dans le rafraîchissement de l'écran.
Par exemple, un retard est observable entre le changement de rapport réalisé par le conducteur et l'actualisation du numéro de rapport qui s'affiche. En raison de ce retard, le conducteur risque de rétrograder à nouveau et de provoquer un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, voire un accident pouvant entraîner des blessures ou la mort.

Précautions à prendre lors de la configuration de l'écran

Le moteur devant être en marche pendant la configuration de l'écran, veillez à ce que le véhicule soit stationné en un lieu suffisamment ventilé. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) dangereux risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

NOTE

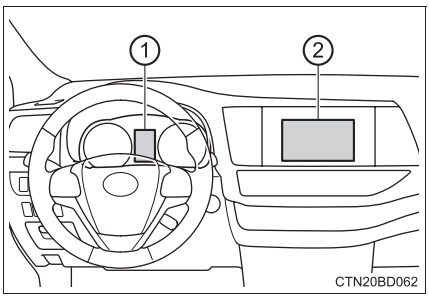
Pendant la configuration de l'écran

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Contrôle de l'énergie disponible/écran de consommation

Vous pouvez vous tenir informé de l'état du système hybride via l'écran multifonctionnel ou l'écran du système audio.

① Écran multifonctionnel
② Écran du système audio



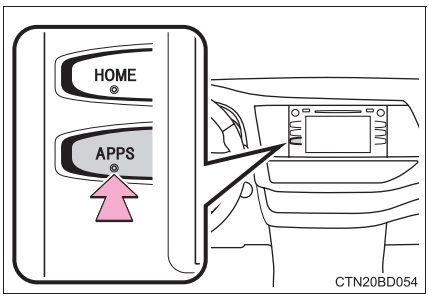
Contrôle de l'énergie

▶ Écran du système audio

1 Appuyez sur le bouton "APPS".

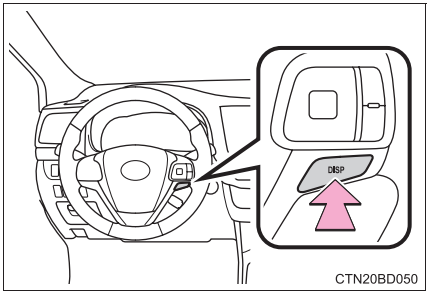
2 Appuyez sur "ECO" sur l'écran "Apps".

Si l'écran "Infos sur le trajet" ou "Historique" est affiché, sélectionnez "Énergie".



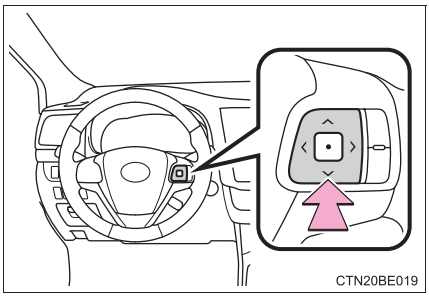
▶ Écran multifonctionnel (avec écran monochrome)

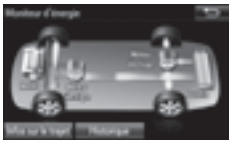
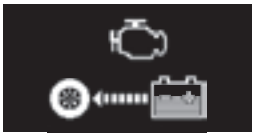
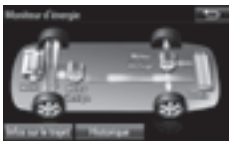
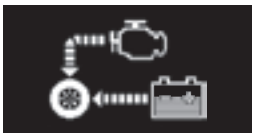
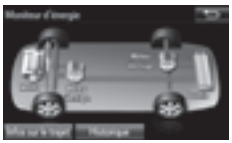
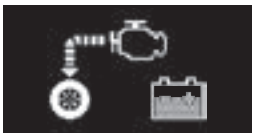
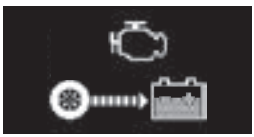
Appuyez plusieurs fois sur le bouton “DISP” pour sélectionner l’écran de surveillance de l’énergie

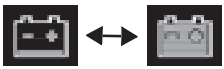
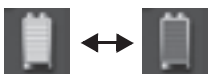


▶ Écran multifonctionnel (avec écran couleurs)

Appuyez plusieurs fois sur les boutons de commande du compteur, pour sélectionner l’écran de surveillance de l’énergie



Écran du système audio	Écran multifonctionnel (avec écran mono-chrome)	Écran multifonctionnel (avec écran couleurs)
Lorsque le véhicule est mû par le moteur électrique (moteur de traction)		
		
Lorsque le véhicule est mû à la fois par le moteur thermique et le moteur électrique (moteur de traction)		
		
Lorsque le véhicule est mû par le moteur thermique		
		
Lorsque le véhicule est en phase de recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)		
		
		
Lorsqu'il n'y a aucun transfert d'énergie		
		

Écran du système audio	Écran multifonctionnel (avec écran mono-chrome)	Écran multifonctionnel (avec écran couleurs)
État de la batterie du système hybride (batterie de traction)		
Insuffisant Niveau maxi 	Insuffisant Niveau maxi 	Insuffisant Niveau maxi 

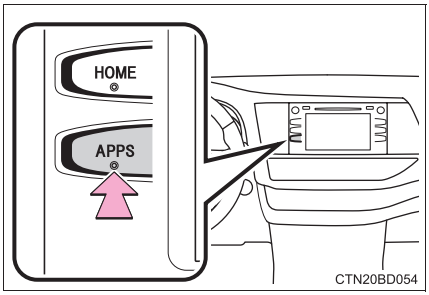
Ces images sont des exemples uniquement.

Informations relatives au trajet (écran du système audio)

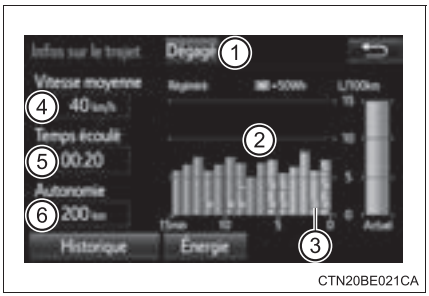
1 Appuyez sur le bouton “APPS”.

2 Appuyez sur “ECO” sur l'écran “Apps”.

Si l’écran “Moniteur d'énergie” ou “Historique” s’affiche, appuyez sur “Infos sur le trajet”.



CTN20BD054



CTN20BE021CA

① Réinitialisation des données de consommation

② Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes

③ Énergie régénérée au cours des 15 dernières minutes

Un symbole représente 50 Wh. Le nombre maximum de symboles affichés est de 5.

④ Vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride.

⑤ Temps écoulé depuis le démarrage du système hybride.

⑥ Autonomie restante

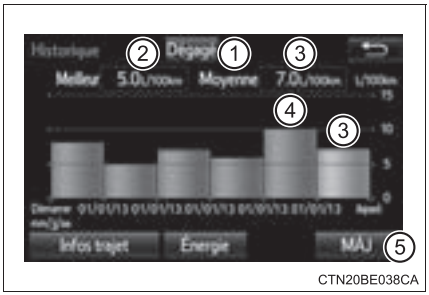
Cette image n'est qu'un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

Écran des données précédentes (écran du système audio)

1 Appuyez sur le bouton “APPS”.

2 Appuyez sur “ECO” sur l'écran “Apps”.

Si l’écran “Moniteur d'énergie” ou “Infos trajet” s’affiche, appuyez sur “Historique”.



CTN20BE038CA

① Remise à zéro des données d’enregistrements précédents

② Meilleur résultat de consommation mémorisé

③ Consommation moyenne de carburant

Affiche un maximum de cinq enregistrements antérieurs de consommation moyenne de carburant.

④ Enregistrement de la consommation précédente de carburant

⑤ Actualiser

La consommation moyenne de carburant et le graphique sont mis à jour, et un nouvel enregistrement de la consommation moyenne de carburant commence.

Cette image n'est qu'un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

Réinitialisation des données de consommation

Sélectionnez “Dégagé” à l'écran “Infos trajet” pour remettre à zéro la consommation de carburant et l'énergie régénérée au cours des 15 dernières minutes. Sélectionnez “Dégagé” à l'écran “Historique” pour réinitialiser les antécédents et la meilleure consommation de carburant passée. Sélectionnez “Oui” sur l'écran suivant pour confirmer la réinitialisation de toutes les données.

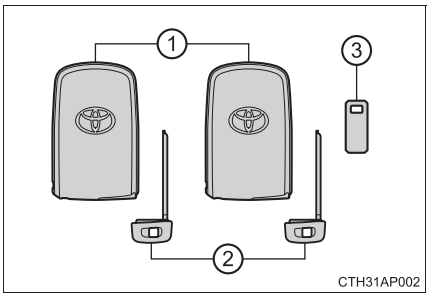
Fonctionnement de chaque composant 3

3-1. Informations relatives aux clés
Clés 134
3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes
Portes latérales 139
Hayon 146
Lunette arrière 157
Système d'accès et de démarrage "mains libres" 162
3-3. Réglage des sièges
Sièges avant 170
Sièges arrière 172
Mémorisation de la position de conduite 179
Appuis-tête 183
3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs
Volant 187
Rétroviseur intérieur 189
Rétroviseurs extérieurs 191
3-5. Ouverture et fermeture des vitres
Lève-vitres électriques 193
Toit ouvrant 197
Toit ouvrant panoramique 201

Clés

Clés

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.

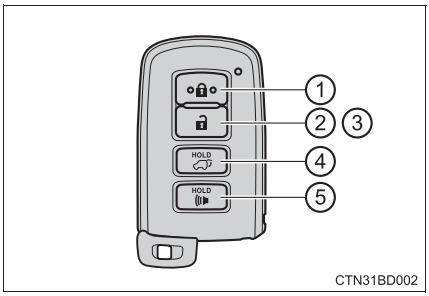


① Clés électroniques
- Fonctionnement du système d'accès et de démarrage “mains libres” (→P. 162)
- Utilisation de la fonction télécommande du verrouillage centralisé

② Clés conventionnelles

③ Plaque du numéro de clé

Télécommande du verrouillage centralisé



① Verrouille les portes (→P. 140)

② Déverrouille les portes (→P. 140)

③ Ouvre les vitres et le toit ouvrant* (→P. 140)

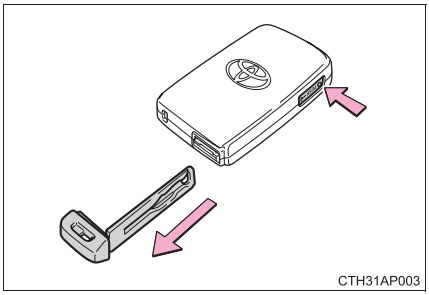
④ Ouvre et ferme le hayon à commande électrique (→P. 147)

⑤ Déclenche l’alarme (→P. 136)

*: Ce réglage doit être personnalisé par votre concessionnaire Toyota.

Utilisation de la clé conventionnelle

Pour sortir la clé conventionnelle, appuyez sur le bouton de déverrouillage et retirez la clé.



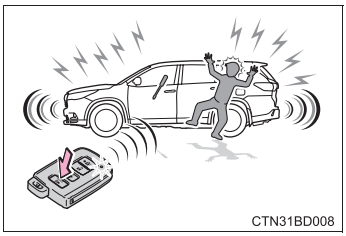
La clé conventionnelle ne peut être insérée que d'un seul côté, car la clé présente des rainures sur un seul côté. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans le cylindre, retournez-la et essayez à nouveau de l'insérer.

Après avoir utilisé la clé conventionnelle, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé conventionnelle avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est usée ou si l'accès mains libres ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé conventionnelle. (→P. 552)

■ **Mode panique**

Si vous appuyez sur pendant plus d'une seconde environ, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de l'endommager.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.



■ **Au cas où vous devez confier une clé du véhicule à un gardien de parking**

Verrouillez la boîte à gants, si les circonstances l'exigent. (→P. 370)
Gardez la clé conventionnelle sur vous et ne remettez au gardien que la clé électronique.

■ **Si vous perdez vos clés**

Votre concessionnaire Toyota est en mesure de réaliser de nouvelles clés d'origine, à condition de lui fournir la clé conventionnelle et le numéro gravé sur la languette qui l'accompagne. Conservez la languette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.

■ **Voyage en avion**

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec une clé électronique, prenez garde de n'appuyer sur aucun bouton tant que vous êtes dans la cabine. Si vous transportez une clé électronique dans votre sac etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Toute pression sur l'un des boutons de la clé électronique risque d'entraîner une émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'appareil.

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

→P. 165

■ **Pile de la clé électronique usée**

- La durée de vie de la pile est normalement de 1 à 2 ans.
- Lorsque la pile arrive à usure presque complète, une alarme se déclenche dans l'habitacle à l'arrêt du système hybride. (→P. 520)
- Sachant que la clé électronique reçoit des ondes radio en permanence, la pile s'use même si la clé électronique ne sert pas. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé électronique est peut-être usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 465)
  - Le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
  - La zone de détection s'est réduite.
  - Le témoin à LED de la clé ne s'allume pas.
- Afin d'éviter tout dommage grave, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) autour des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique:
  - Postes de télévision
  - Ordinateurs
  - Téléphones cellulaires, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
  - Téléphones cellulaires ou téléphones sans fil en cours de recharge
  - Lampes de table
  - Plaques à induction

■ **En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique**

→P. 465

■ **Confirmation du nombre de clés programmées**

Le nombre de clés électroniques déjà enregistrées avec le véhicule peut être vérifié. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

■ **En cas d'utilisation d'une mauvaise clé**

Le cylindre de clé tourne dans le vide pour isoler le mécanisme interne.

■ **Personnalisation**

Les réglages (par ex. système de télécommande sans fil) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables: →P. 599)

■ **Certificat de la télécommande du verrouillage centralisé**

→P. 168

⚠ NOTE

Pour éviter tout dommage aux clés

- Ne laissez pas tomber les clés, ne leur faites pas subir de chocs violents, ne les tordez pas.
- Ne laissez pas les clés sous une forte chaleur pendant trop longtemps.
- Ne mouillez pas les clés et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons etc.
- N'attachez pas de matériaux métalliques ou magnétiques aux clés et ne placez pas les clés à proximité de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne couvrez pas la surface de la clé électronique d'un autocollant ou d'autre chose.
- Ne laissez pas les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme des téléviseurs, des systèmes audio, des plaques de cuisson à induction, ou un équipement électro-médical, notamment de traitement à basse fréquence.

Lorsque vous portez la clé électronique sur vous

Placez la clé électronique à 3,9 in. (10 cm) ou plus des appareils électriques sous tension. Les ondes radio émises par les appareils électriques à moins de 3,9 in. (10 cm) par rapport à la clé électronique peuvent parasiter la clé et l'empêcher de fonctionner normalement.

En cas de dysfonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de tout autre problème lié aux clés

Amenez votre véhicule et toutes ses clés électroniques chez votre concessionnaire Toyota.

En cas de perte de la clé électronique

Si la clé électronique est définitivement perdue, le risque de vol de la voiture s'accroît considérablement. Consultez immédiatement votre concessionnaire Toyota muni de toutes les clés électroniques restantes qui vous ont été fournies avec votre véhicule.

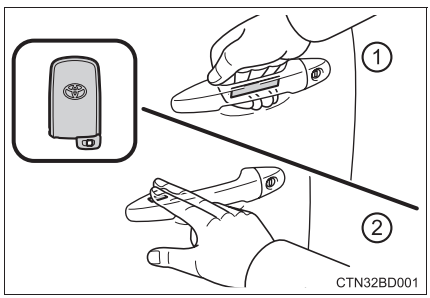
Portes latérales

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

◆ Accès mains libres

Portez la clé électronique sur vous pour activer cette fonction.

▶ Portes avant



① Prenez en main la poignée de porte conducteur pour déverrouiller la porte. Prenez en main la poignée de porte passager pour déverrouiller toutes les portes.*

Vos doigts doivent être en contact avec le capteur situé au dos de la poignée.

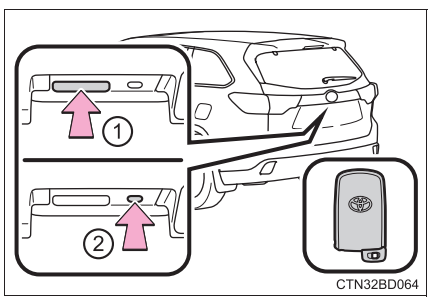
Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

*: Les réglages de déverrouillage de porte peuvent être modifiés. (→P. 143)

② Touchez des doigts le capteur de verrouillage (la protubérance sur la partie supérieure de la poignée de porte) pour verrouiller toutes les portes.

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

▶ Hayon



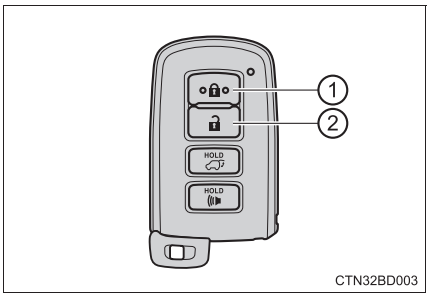
① Appuyez sur le bouton de déverrouillage pour déverrouiller toutes les portes.

Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

② Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

◆ Télécommande du verrouillage centralisé



① Verrouille toutes les portes

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

② Déverrouille la porte.

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le même bouton dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

Appuyez et maintenez enfoncé pour ouvrir les fenêtres et le toit ouvrant.* (→P. 195, 198)

*: Ce réglage doit être personnalisé par votre concessionnaire Toyota.

■ Signaux de fonctionnement

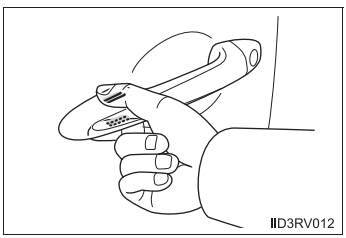
- Portes: Le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse. (Verrouillage: une fois; Déverrouillage: deux fois)
- Vitres et toit ouvrant: Un signal sonore retentit pour indiquer que les vitres et le toit ouvrant sont en mouvement.

■ Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage des portes, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement les portes.

■ Si vous ne parvenez pas à verrouiller la porte avec le capteur de verrouillage situé sur la partie supérieure de la poignée de porte avant

Si la porte ne se verrouille pas, même lorsque la zone du capteur sur la face supérieure est touchée, essayez de toucher en même temps les zones des capteurs sur la face supérieure et inférieure.



■ **Signal sonore de verrouillage**

Si vous essayez de verrouiller les portes alors que l'une d'entre elles n'est pas complètement fermée, un signal sonore retentit en continu pendant 5 secondes. Fermez complètement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez les portes à nouveau.

■ **Verrouillage anticipé de hayon à commande électrique**

Si la télécommande est utilisée pour le verrouillage des portes pendant la fermeture du hayon à commande électrique avec toutes les portes latérales complètement fermées, un signal sonore se déclenche et les feux de détresse clignotent pour indiquer que le verrouillage anticipé est activé. À cet instant, les portes latérales sont verrouillées. Le hayon est verrouillé lorsqu'il est complètement fermé.

■ **Alarme (sur modèles équipés)**

Verrouiller les portes active le système d'alarme. (→P. 99)

■ **Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement**

Utilisez la clé conventionnelle pour verrouiller et déverrouiller les portes. (→P. 552)

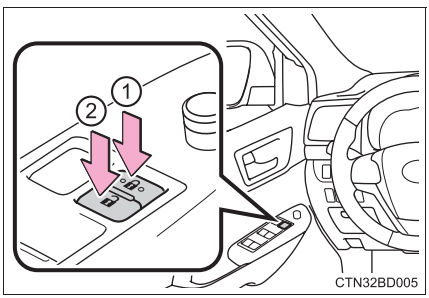
Remplacez la pile de la clé par une neuve dès qu'elle est usée. (→P. 465)

Verrouillage et déverrouillage des portes depuis l'intérieur

◆ Bouton de verrouillage des portes

① Verrouille toutes les portes

② Déverrouille toutes les portes

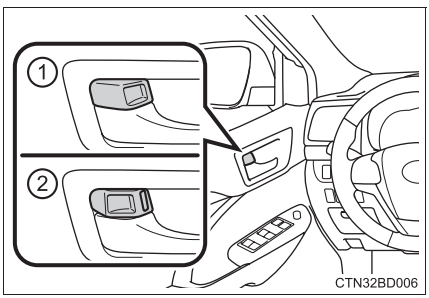


◆ Boutons de verrouillage intérieur

① Verrouillage des portes

② Déverrouillage des portes

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont en position verrouillée.



Verrouillage des portes avant de l'extérieur, sans clé

1 Mettez le bouton de verrouillage intérieur en position de verrouillage.

2 Fermez la porte.

La porte ne peut pas être verrouillée si le contact d'alimentation est en mode ACCESSORY ou ON, ou si la clé électronique est laissée à l'intérieur du véhicule.

La clé risque de ne pas être détectée correctement et la porte risque de se verrouiller.

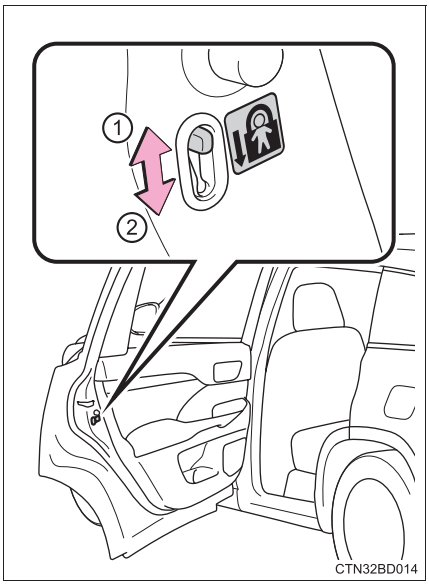
Sécurité enfants des portes arrière

La porte ne peut pas être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché.

① Déverrouiller

② Verrouiller

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir les portes arrière. Abaissez chaque commutateur de porte arrière pour verrouiller chacune des portes arrière.



Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou de désactiver les fonctions suivantes:

Pour les instructions de personnalisation, reportez-vous à P. 599.

Fonction	Fonctionnement
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	Verrouillage automatique de toutes les portes dès que le véhicule roule à 12 mph (20 km/h) environ ou plus.
Fonction de verrouillage des portes asservi au levier de vitesses	Toutes les portes se verrouillent automatiquement lorsque vous mettez le levier de vitesses sur toute autre position que P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi au levier de vitesses	Toutes les portes se déverrouillent automatiquement lorsque vous mettez le levier de vitesses sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur	Toutes les portes se déverrouillent automatiquement lorsque vous ouvrez la porte du conducteur.

Programmation de la fonction de déverrouillage des portes

Il est possible de régler quelles portes l'accès "mains libres" déverrouillera lors de l'utilisation de la télécommande du déverrouillage centralisé.

1 Mettez le commutateur d'alimentation en position d'arrêt.

2 Lorsque le témoin indicateur sur la clé est éteint, appuyez sur , ou pendant environ 5 secondes tout en maintenant appuyé.

Le réglage de programmation change à chaque nouvelle opération, comme illustré ci-dessous. (Lorsque vous modifiez la programmation à plusieurs reprises, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Écran multifonctionnel		Fonction de déverrouillage	Bip
Écran monochrome	Écran couleurs		
		La prise en main de la poignée de porte conducteur ne déverrouille que la porte conducteur.	Extérieur: Émet 3 bips Intérieur: Émet un bip
		La prise en main de la poignée de porte passager déverrouille toutes les portes.	
		La prise en main d'une poignée de porte déverrouille toutes les portes.	Extérieur: Émet deux bips Intérieur: Émet un bip

Pour les véhicules équipés d'un système d'alarme: Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme, déverrouillez les portes avec la télécommande du verrouillage centralisé, puis ouvrez et fermez une fois une porte après avoir configuré les fonctions. (Si vous n'ouvrez aucune porte dans un délai de 60 secondes après avoir appuyé sur , les portes se verrouillent de nouveau et l'alarme s'arme automatiquement.)

En cas de déclenchement de l'alarme, arrêtez-la immédiatement. (→P. 100)

■ **Système de déverrouillage des portes en cas d'impact**

Dans l'éventualité où le véhicule subirait un choc important, toutes les portes sont déverrouillées. Toutefois, selon la violence du choc ou le type d'accident, il peut arriver que le système soit inopérant.

■ **Utilisation de la clé conventionnelle**

Les portes peuvent également être verrouillées/déverrouillées au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 552)

■ **Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de la télécommande du verrouillage centralisé**

→P. 165

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (par ex. le déverrouillage avec une clé). (Fonctions personnalisables: →P. 599)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter tout accident**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous conduisez le véhicule.

Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer une ouverture de porte et la chute d'un passager hors du véhicule, provoquant la mort ou de graves blessures.

- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées et verrouillées.
- Ne tirez pas sur la poignée intérieure des portes pendant que le véhicule roule.
  Soyez particulièrement vigilant en ce qui concerne les portes avant, car celles-ci peuvent être ouvertes, même si les boutons de verrouillage intérieur sont en position de verrouillage.
- Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants sur les sièges arrière.

Hayon

Il est possible de verrouiller/de déverrouiller et d'ouvrir/de fermer le hayon en procédant comme suit.

Verrouillage et déverrouillage du hayon

■ **Bouton de verrouillage des portes**

→P. 141

■ **Accès mains libres**

→P. 139

■ **Télécommande du verrouillage centralisé**

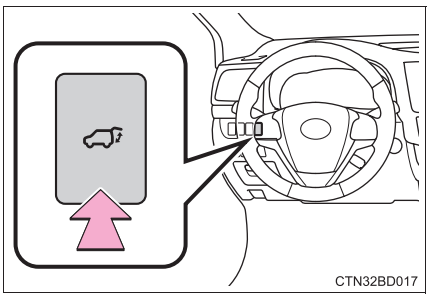
→P. 140

Ouverture/fermeture du hayon depuis l'intérieur du véhicule

Pressez et maintenez le commutateur pour ouvrir ou fermer le hayon, lorsque ce dernier est déverrouillé.

Si vous appuyez sur la commande alors que le hayon est en cours d'ouverture/de fermeture, vous provoquerez l'arrêt de l'opération.

Pour actionner le hayon à nouveau, maintenez le commutateur enfoncé. Le hayon est alors actionné dans le sens opposé.

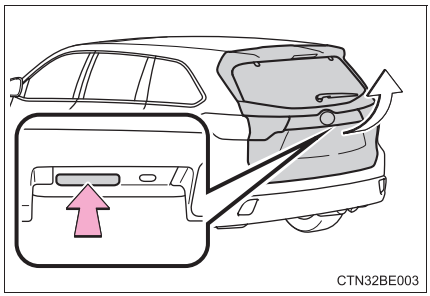


Ouverture du hayon depuis l'extérieur du véhicule

◆ Mécanisme d'ouverture du hayon

Quand le hayon est déverrouillé: Appuyez sur la commande d'ouverture du hayon.

Quand le hayon est verrouillé: Tout en portant la clé électronique sur vous, appuyez longuement sur la commande de mécanisme d'ouverture du hayon.


CTN32BE003

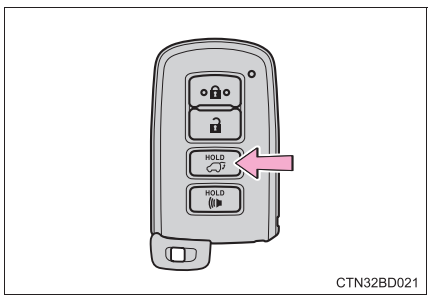
Si vous appuyez sur la commande alors que le hayon est en cours d'ouverture/de fermeture, vous provoquerez l'arrêt de l'opération.

◆ Télécommande du verrouillage centralisé

Ouverture et fermeture du hayon à commande électrique (appui long)

Si vous appuyez sur le bouton alors que le hayon est en cours d'ouverture/de fermeture, vous provoquerez l'arrêt de l'opération.

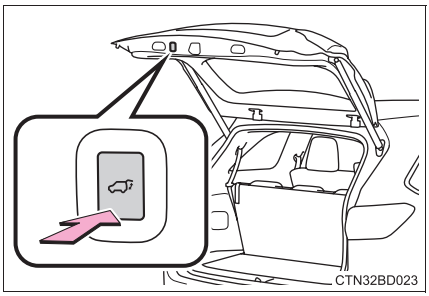
Pour actionner le hayon à nouveau, maintenez le bouton enfoncé. Le hayon est alors actionné dans le sens opposé.



CTN32BD021

Bouton de commande électrique du hayon

Appuyez brièvement sur le bouton et relâchez-le pour fermer le hayon.



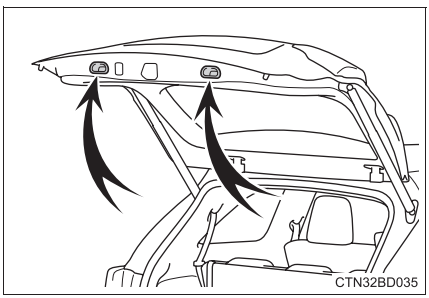
Si vous appuyez sur la commande alors que le hayon est en cours d'ouverture/de fermeture, vous provoquerez l'arrêt de l'opération.

Pour actionner le hayon à nouveau, appuyez brièvement sur le commutateur et relâchez-le. Le hayon est alors actionné dans le sens opposé. (Si le hayon est arrêté sur une position proche de la position complètement fermée, le hayon s'ouvre uniquement lorsque vous appuyez brièvement sur le commutateur et que vous le relâchez.)

Lorsque vous fermez le hayon

Abaissez le hayon à l'aide d'une poignée de hayon.

La fermeture assistée de hayon s'active puis le hayon se ferme complètement automatiquement.

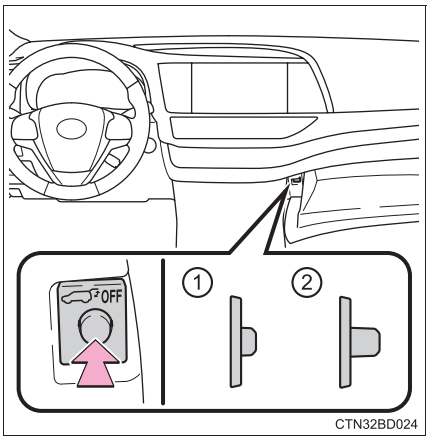


Désactivation du système de commande électrique du hayon

Tournez le bouton principal de condamnation (arrêt) situé dans la boîte à gants pour désactiver le système de commande électrique du hayon.

① Marche (activé)

② Arrêt (désactivé)



Réglage de la position d'ouverture du hayon

La position d'ouverture du hayon à commande électrique peut être réglée.

1 Ouvrez le hayon et réglez-le à la position désirée.

2 Maintenez la commande électrique du hayon appuyée sur le hayon environ 2 secondes jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse 4 fois.

■ Éclairage du coffre à bagages

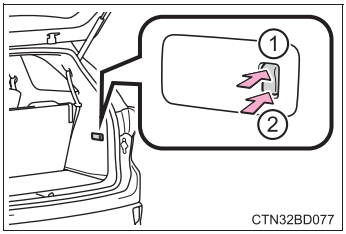
L'éclairage du coffre s'allume lorsque le hayon ou la lunette arrière est ouvert(e), à condition que le bouton d'éclairage de coffre soit sur marche.

▶ Type A

① Marche

② Arrêt

Lorsque le contact du moteur est sur arrêt, l'éclairage s'éteint automatiquement après un délai de 20 minutes.

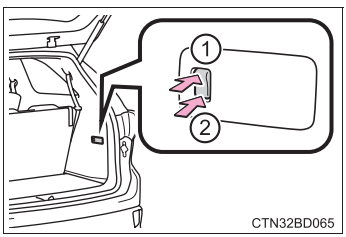


▶ Type B

① Marche

② Arrêt

Lorsque le contact du moteur est sur arrêt, l'éclairage s'éteint automatiquement après un délai de 20 minutes.



■ Après l'ouverture puis la fermeture du hayon

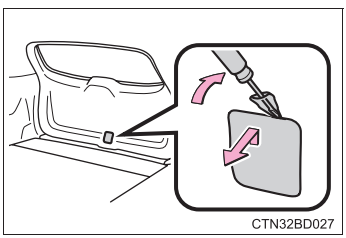
Verrouillez de nouveau le hayon, car son verrouillage n'est pas automatique.

■ Si le mécanisme d'ouverture du hayon est inopérant

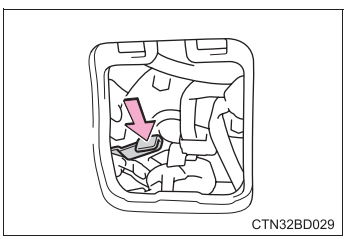
Il est possible de déverrouiller le hayon par l'intérieur.

1 Retirez le cache de la garniture du hayon.

Utilisez un chiffon pour éviter les rayures.



2 Déplacez le levier de moteur du hayon.



■ **Le hayon à commande électrique peut fonctionner lorsque**

La commande principale de hayon à commande électrique a été mise en position de marche et la lunette arrière est fermée.

■ **Le hayon à commande électrique est fonctionnel quand...**

- Le contact d'alimentation est en mode ON et le levier de vitesses est sur P.
- Le contact d'alimentation est en mode ACCESSORY ou sur arrêt.

■ **Mécanisme de fermeture automatique du hayon**

Si le hayon reste entrouvert, son mécanisme de fermeture le ferme automatiquement et complètement.

- Le mécanisme de fermeture automatique du hayon fonctionne quel que soit le mode du commutateur d'alimentation.
- Il est possible d'ouvrir le hayon alors que le mécanisme de fermeture est en action en appuyant sur le bouton du mécanisme d'ouverture du hayon.

■ **Ouverture/fermeture du hayon à commande électrique**

- L'ouverture/la fermeture du hayon est confirmée par un signal sonore et le double clignotement des feux de détresse.
- Il est toujours possible d'ouvrir et de fermer le hayon manuellement, même lorsque le bouton principal du hayon à commande électrique est sur arrêt.

■ **Utilisation du hayon à commande électrique avec l'accès "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé**

Le hayon peut être ouvert même s'il est verrouillé. Toutes les portes se déverrouillent lorsque le hayon à commande électrique est actionné. Assurez-vous de verrouiller à nouveau toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule. Les portes ne se verrouillent pas automatiquement après la fermeture du hayon.

■ **Fermeture assistée du hayon**

Si le hayon est abaissé manuellement lorsque le hayon est arrêté sur une position ouverte, le hayon se ferme automatiquement et complètement.

■ **Protection anti-pincement**

- Si un objet quelconque s'oppose à la fermeture du hayon à commande électrique, le hayon s'ouvre légèrement puis s'arrête.
- Si un objet quelconque s'oppose à l'ouverture du hayon à commande électrique, le hayon s'arrête immédiatement.

■ **Fonction de protection contre la fermeture violente**

Si, pendant la manœuvre d'ouverture automatique du hayon à commande électrique, vous lui opposez une force excessive, la manœuvre d'ouverture s'arrête pour éviter que le hayon à commande électrique ne se ferme soudainement.

■ **Désactivation de la position d'ouverture réglée du hayon**

Appuyez longuement sur la commande électrique du hayon sur le hayon jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse 4 fois, s'arrête momentanément, puis retentisse 2 fois. La position d'ouverture est initialisée à la position complètement ouverte.

■ **Lorsque vous rebranchez la batterie 12 V ou changez un fusible alors que le hayon est ouvert**

Pour garantir le fonctionnement normal du système de hayon à commande électrique, initialisez-le en fermant complètement le hayon à la main. Si vous rebranchez la batterie 12 V ou changez le fusible alors que le hayon est fermé, il n'est pas nécessaire d'initialiser le système.

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p.ex. l'angle d'ouverture du hayon à commande électrique).

(Fonctions personnalisables: →P. 599)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Avant de prendre le volant**

- Assurez-vous que le hayon est complètement fermé. Si le hayon n'est pas complètement fermé, il risque de s'ouvrir à tout instant et d'entrer en collision avec des obstacles pendant la marche du véhicule, ou des bagages risquent d'être éjectés du coffre, et de provoquer un accident.
- Ne laissez pas les enfants jouer dans le coffre.
  Si un enfant se trouve accidentellement enfermé dans le coffre, il risque un épuisement dû à la chaleur ou d'autres blessures.
- Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le hayon.
  En effet, le hayon risquerait de s'ouvrir/fermer à tout instant, ou de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

■ **Points importants pour la conduite**

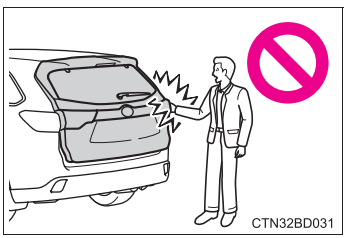
Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le coffre à bagages. En cas de freinage brusque, d'embardée ou de collision, elles risquent d'être grièvement blessées, voire tuées.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Manipulation du hayon

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, vous risquez de vous coincer et de vous blesser grièvement, voire d'être tué.

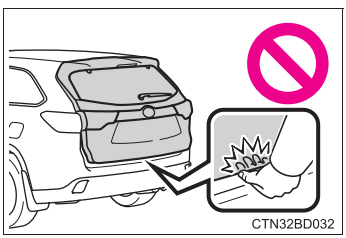
- Retirez tout ce qui risque de peser sur le hayon, comme une accumulation de neige ou de glace, avant de l'ouvrir. Autrement, le hayon pourrait se refermer brusquement après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- Par vent fort, usez de prudence pour ouvrir ou fermer le hayon, car sa manœuvre peut être rendue brutale par une violente rafale.
- Lorsque vous fermez le hayon, prenez particulièrement garde à éviter de vous faire pincer les doigts, etc.



- Ne tirez pas sur la tige du hayon pour fermer le hayon et ne vous y suspendez pas non plus.
  En effet, vous pourriez vous coincer les mains ou la tige du hayon pourrait casser, provoquant un accident.

■ Mécanisme de fermeture automatique du hayon

- Si le hayon reste entrouvert, son mécanisme de fermeture le ferme automatiquement et complètement. Plusieurs secondes peuvent s'écouler avant la mise en action du mécanisme de fermeture du hayon. Prenez garde à ne pas vous laisser pincer les doigts ou autre par le hayon, sous peine de fractures ou d'autres blessures graves.



- Usez de prudence lorsque vous utilisez le mécanisme de fermeture du hayon, car il reste fonctionnel même lorsque le système de hayon à commande électrique est désactivé.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Hayon à commande électrique

Respectez les précautions suivantes lorsque vous utilisez le hayon à commande électrique.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez la sécurité des abords pour vous assurer de l'absence de tout obstacle ou autre susceptible de causer des dommages à vos effets personnels.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- Si le système de commande électrique du hayon est désactivé au moyen du commutateur principal pendant la manœuvre automatique du hayon, cette dernière sera arrêtée. Le hayon doit alors être ouvert ou fermé manuellement. Prenez des précautions supplémentaires lorsque le véhicule est en pente, car le hayon risque de s'ouvrir ou de se fermer brutalement.
- Si les conditions de manœuvre du hayon à commande électrique ne sont plus remplies, un signal sonore peut se déclencher et le hayon peut s'arrêter dans son mouvement d'ouverture ou de fermeture. Le hayon doit alors être ouvert ou fermé manuellement. Prenez des précautions supplémentaires lorsque le véhicule est en pente, car le hayon risque de s'ouvrir ou de se fermer brutalement.
- En côte, il peut arriver que le hayon se referme soudainement après son ouverture. Assurez-vous que le hayon est complètement ouvert et sûr.
- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le hayon à commande électrique détecte une anomalie et qu'il soit arrêté dans sa manœuvre automatique. Dans ce cas, le hayon doit être ouvert ou fermé manuellement. Prenez des précautions supplémentaires lorsque le véhicule est en pente, car le hayon risque de s'ouvrir ou de se fermer brutalement.
  - Lorsque le hayon entre en contact avec un obstacle
  - Lorsque la tension de la batterie 12 V chute brusquement, par exemple lorsque le contact d'alimentation est placé en mode ON ou que le système hybride est démarré pendant le fonctionnement automatique
- Si le hayon à commande électrique est équipé d'un porte-vélos ou de tout autre accessoire, il risque de ne pas pouvoir fonctionner et de tomber en panne, ou de se refermer légèrement après avoir été ouvert, et de causer à quelqu'un des blessures aux mains, au cou ou à la tête. Lorsque vous voulez monter un accessoire sur le hayon, contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Protection anti-pincement

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

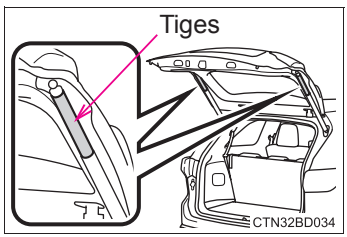
- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la protection anti-pincement.
- La protection anti-pincement peut ne pas fonctionner si quelque chose est pincé juste avant la fermeture complète du hayon. Prenez garde de ne pas vous faire pincer les doigts ou de bloquer tout autre objet.
- La protection anti-pincement peut ne pas fonctionner selon la forme de l'objet coincé. Prenez garde de ne pas vous faire pincer les doigts ou de bloquer tout autre objet.

⚠ NOTE

■ Tiges du hayon

Le hayon est muni de tiges qui le maintiennent en place.
Respectez les précautions suivantes.
Autrement, vous risquez de causer des dommages à la tige de hayon, avec pour résultat un mauvais fonctionnement.

- Ne fixez aucun corps étranger, tel que des autocollants, feuilles en plastique ou adhésifs à la baguette de la tige.
- Ne touchez pas la baguette de la tige avec des gants ou tout autre article textile.
- Ne fixez aucun accessoire au hayon. Si vous souhaitez en fixer, demandez des détails à votre concessionnaire Toyota.



- Ne posez pas la main sur la tige et ne forcez pas dessus latéralement.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter tout mauvais fonctionnement du mécanisme de fermeture automatique du hayon**

Ne forcez pas sur le hayon pendant le fonctionnement du mécanisme de fermeture.

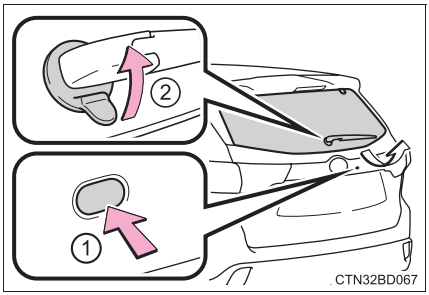
■ **Pour éviter tout dommage au hayon à commande électrique**

- Assurez-vous de l'absence de glace entre le hayon et son encadrement, susceptible d'entraver le mouvement du hayon. Si le hayon à commande électrique est manœuvré alors qu'une charge excessive pèse dessus, un mauvais fonctionnement risque de s'ensuivre.
- Ne forcez pas sur le hayon pendant le fonctionnement du hayon à commande électrique.
- Prenez garde à ne pas endommager les capteurs (situés sur les bords droit et gauche du hayon à commande électrique) avec un couteau ou tout autre objet coupant. Si un capteur est débranché, le hayon à commande électrique ne se ferme pas automatiquement.

Lunette arrière

Ouverture de la lunette arrière

Il est possible d'ouvrir la lunette arrière au moyen du mécanisme d'ouverture de la lunette arrière.



① Quand le hayon est déverrouillé: Appuyez sur le bouton pour déverrouiller et ouvrir la lunette arrière.
Quand le hayon est verrouillé: Tout en portant la clé électronique sur vous, appuyez sur le bouton pour déverrouiller et ouvrir la lunette arrière.

② Levez la lunette arrière à l'aide du bouton

■ **Éclairage du coffre à bagages**

→P. 150

■ **Il est possible d'ouvrir la lunette arrière quand**

Le hayon est fermé.

■ **Ouverture et fermeture de la lunette arrière**

- Ouvrez la lunette arrière lentement et avec précaution.
- Assurez-vous que l'essuie-glace de lunette arrière est arrêté.
- Ne tournez pas le bras d'essuie-glace arrière lorsque la lunette arrière est ouverte. (Si le bras d'essuie-glace a tourné, activez la commande d'essuie-glace après avoir fermé la lunette arrière. Le bras d'essuie-glace arrière revient à la position correcte automatiquement après avoir fonctionné une fois.)
- Assurez-vous que le hayon est fermé avec de fermer la lunette arrière.

■ **Après fermeture de la lunette arrière**

Vérifiez que la lunette arrière est bien fermée. Si elle n'est pas bien fermée, l'essuie-glace et le lave-glace de lunette arrière ne fonctionnent pas correctement.

■ **Fonction d'antiverrouillage de lunette arrière avec la clé électronique**

- Lorsque toutes les portes sont verrouillées, fermer la lunette arrière avec la clé électronique laissée à l'intérieur du coffre va faire sonner une alarme. Dans ce cas, il est possible d'ouvrir la lunette arrière en appuyant sur le mécanisme d'ouverture de lunette arrière.
- Si vous laissez la clé électronique supplémentaire dans le coffre alors que toutes les portes sont verrouillées, la fonction qui interdit le confinement des clés s'active afin que vous puissiez ouvrir la lunette arrière. Afin d'éviter de vous faire voler le véhicule, prenez avec vous toutes les clés électroniques quand vous quittez le véhicule.
- Si vous laissez la clé électronique dans le coffre à bagages alors que toutes les portes sont verrouillées, il peut arriver que la clé ne soit pas détectée, selon l'emplacement de la clé et les conditions environnantes de propagation des ondes radio. Dans ce cas, la fonction qui interdit le confinement des clés ne peut pas s'activer, avec pour résultat le verrouillage des portes lorsque la lunette arrière est fermée. Veillez à vérifier où se trouve la clé avant de fermer la lunette arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Avant de prendre le volant

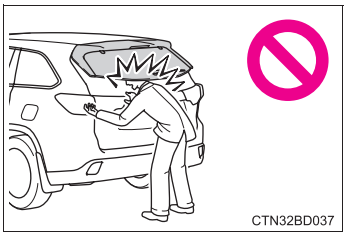
- Assurez-vous que la lunette arrière est complètement fermée. Si la lunette arrière n'est pas complètement fermée, elle risque de s'ouvrir à tout instant et d'entrer en collision avec des obstacles pendant la marche du véhicule, ou des bagages risquent d'être éjectés du coffre, et de provoquer un accident.
- Ne laissez pas un enfant s'occuper d'ouvrir ou de fermer la lunette arrière. En effet, la lunette arrière risquerait de s'ouvrir/se fermer de manière inattendue, ou de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

■ Manipulation de la lunette arrière

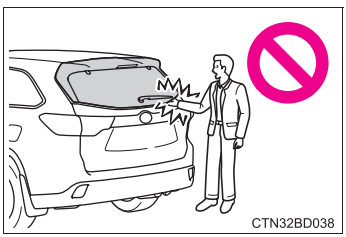
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, vous risquez de vous coincer et de vous blesser grièvement, voire d'être tué.

- Retirez tout ce qui risque de peser sur la lunette arrière, comme une accumulation de neige et de glace par exemple, avant de l'ouvrir. À défaut, la lunette arrière pourrait se refermer subitement après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer la lunette arrière, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture de la lunette arrière.
- Par vent fort, usez de prudence pour ouvrir ou fermer la lunette arrière, car sa manœuvre peut être rendue brutale par une violente rafale.

⚠ AVERTISSEMENT



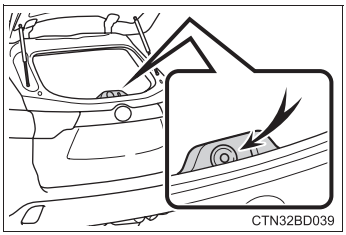
- La lunette arrière peut se refermer soudainement si elle n'est pas complètement ouverte. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir et de fermer la lunette arrière lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'elle ne s'ouvre et ne se ferme pas toute seule. Assurez-vous que la lunette arrière est complètement ouverte et sûre avant d'utiliser le coffre. Veillez également à vos effets personnels, tels que sacs et cravates.



- Lorsque vous fermez la lunette arrière, prenez particulièrement garde à ne pas vous faire pincer les doigts, etc. Veillez également à vos effets personnels, tels que sacs et cravates.
- Appuyez en douceur sur la face extérieure de la lunette arrière pour la fermer.
- Ne tirez pas sur le vérin amortisseur de la lunette arrière pour fermer la lunette arrière et ne vous y suspendez pas.
  En effet, vous risqueriez de vous faire pincer les mains, ou de causer la rupture du vérin amortisseur de la lunette arrière et de provoquer un accident.
- Ne fixez à la lunette arrière aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine. Sous l'effet d'un tel poids supplémentaire, la lunette arrière pourrait se refermer tout de suite après avoir été ouverte, avec pour conséquence que vous soyez grièvement blessé, voire tué.
- N'ouvrez pas la lunette arrière lorsque l'essuie-glace arrière fonctionne. (Si l'essuie-glace arrière est actionné alors que la lunette arrière est ouverte, le système d'entraînement du moteur d'essuie-glace tournera sur le panneau de la porte.)

⚠ AVERTISSEMENT

- N'insérez aucun objet dans le système d'entraînement du moteur d'essuie-glace.



- Ne fermez pas la lunette arrière lorsque l'essuie-glace arrière fonctionne. Le bras d'essuie-glace arrière risque d'être actionné subitement après la fermeture de la lunette arrière.

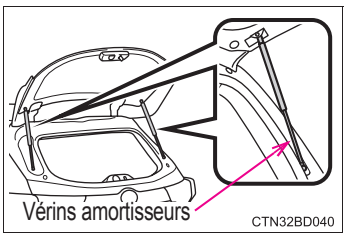
⚠ NOTE

■ Vérins amortisseurs de lunette arrière

La lunette arrière est munie de vérins amortisseurs qui la maintiennent en place. Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous risquez de causer des dommages au vérin amortisseur de la lunette arrière, avec pour résultat un mauvais fonctionnement.

- Ne fixez aucun corps étranger, tel que des autocollants, feuilles en plastique ou adhésifs à la tige du vérin amortisseur.
- Ne touchez pas la tige du vérin amortisseur avec des gants ou tout autre article textile.
- Ne fixez à la lunette arrière aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine.



- Ne posez pas la main ou le pied sur le vérin amortisseur et ne forcez pas dessus latéralement.

Système d'accès et de démarrage "mains libres"

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.

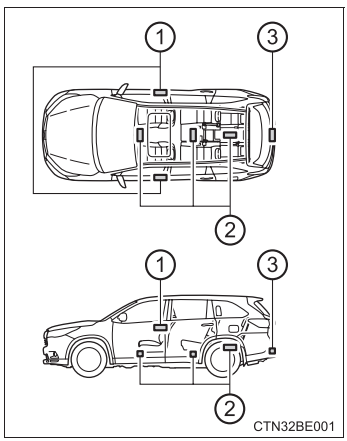
- Verrouillage et déverrouillage des portes (→P. 139)
- Ouverture du hayon (→P. 147)
- Ouverture de la lunette arrière (→P. 157)
- Démarrage du système hybride (→P. 246)

Emplacement de l'antenne

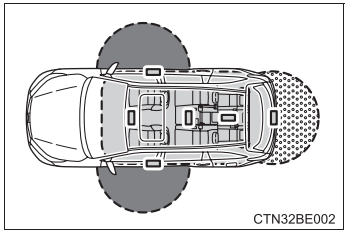
① Antennes extérieures à l'habitacle

② Antennes internes à l'habitacle

③ Antenne externe au coffre



Portée effective (périmètre de reconnaissance de la clé électronique)



- Lors du verrouillage ou du déverrouillage des portes

  Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) d'une poignée de porte avant extérieure. (Seules les portes détectant la clé peuvent être manœuvrées.)

- Démarrage du système hybride ou changement de mode du commutateur d'alimentation

  Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

- Ouverture de la lunette arrière et verrouillage ou déverrouillage des portes

  Ce système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) de la commande d'ouverture de hayon.

Alarmes et témoins d'avertissement

Une alarme retentit et des messages d'avertissement s'affichent sur l'écran multifonctionnel pour éviter des accidents ou le vol du véhicule, résultant d'une erreur d'utilisation. Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche, prenez les mesures appropriées en fonction du message affiché. (→P. 503)

Lorsque seule une alarme retentit, les circonstances et les procédures de correction sont les suivantes:

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 5 secondes	Vous avez fermé la lunette arrière alors que la clé électronique se trouvait toujours à l'intérieur du véhicule et que toutes les portes étaient verrouillées.	Récupérez la clé électronique dans le véhicule et fermez la lunette arrière.
	Vous avez essayé de verrouiller le véhicule alors qu'une porte était ouverte.	Fermez toutes les portes et verrouillez les portes à nouveau.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme intérieure retentit en continu	Vous avez placé le contact d'alimentation en mode ACCESSORY alors que la porte du conducteur était ouverte (ou vous avez ouvert la porte du conducteur alors que le contact d'alimentation était en mode ACCESSORY).	Mettez le commutateur d'alimentation sur arrêt et fermez la porte du conducteur.

Fonction d'économie de la batterie

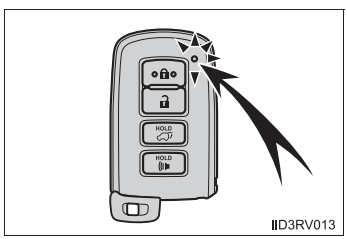
La fonction d'économie de la batterie est activée pour éviter l'usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie du véhicule quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système d'accès et de démarrage "mains libres" prenne un certain temps pour déverrouiller les portes.
  - La clé électronique est restée dans un rayon de 6 ft. (2 m) environ à l'extérieur du véhicule pendant 10 minutes ou plus.
  - Le système d'accès et de démarrage "mains libres" n'a pas été utilisé pendant 5 jours ou plus.
- Si vous n'avez pas utilisé le système d'accès et de démarrage "mains libres" pendant 14 jours ou plus, le déverrouillage du véhicule n'est pas possible depuis une autre porte que celle du conducteur. Dans ce cas, prenez en main la poignée de la porte conducteur, ou utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour déverrouiller les portes.

Fonction d'économie de la pile de la clé électronique

Quand le mode d'économie de la pile est actif, l'usure de la pile est réduite au minimum car la clé électronique ne reçoit plus d'ondes radio.

Appuyez deux fois sur tout en maintenant enfoncé. Assurez-vous que le témoin de la clé électronique clignote 4 fois.
Tant que le mode d'économie de la pile est actif, le système d'accès et de démarrage "mains libres" est inutilisable. Pour annuler la fonction, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.



Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage "mains libres" utilise des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage "mains libres", la télécommande du verrouillage centralisé et le système d'antidémarrage de fonctionner normalement. (Solutions possibles: →P. 552)

- Lorsque la pile de la clé électronique est usée
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique
- Si vous transportez une radio portable, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou d'autres appareils de communication sans fil
- Lorsque la clé électronique est en contact avec, ou recouverte par les objets métalliques suivants
  - Cartes couvertes de papier aluminium
  - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
  - Sacs ou portefeuilles métalliques
  - Pièces de monnaie
  - Chauffe-mains en métal
  - CD, DVD ou tout autre support similaire
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Lorsque vous êtes porteur en même temps de la clé électronique et des appareils émetteurs d'ondes radio suivants
  - Clé électronique d'un autre véhicule ou clé à télécommande émettrice d'ondes radio
  - Ordinateurs ou assistants personnels (PDA)
  - Lecteurs audio numériques
  - Consoles de jeu portables
- Si un film teinté contenant du métal ou que des objets métalliques sont placés sur la lunette arrière
- Lorsque la clé électronique est placée à proximité d'un chargeur de batterie ou d'appareils électroniques

■ **Remarque sur l'accès "mains libres"**

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de reconnaissance), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
  - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée de porte extérieure, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
  - La clé électronique est près du sol ou en hauteur ou encore trop proche de la partie centrale du pare-chocs arrière alors que le hayon est ouvert.
  - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord ou sur le plancher, ou dans le casier auxiliaire du tableau de bord côté conducteur, dans un vide-poches de porte ou la boîte à gants, alors que vous démarrez le système hybride ou changez le mode du commutateur d'alimentation.
- Ne laissez pas la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle pourrait être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte pourrait être verrouillée de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour déverrouiller le véhicule.
- Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le système hybride si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller ou de se verrouiller lorsque la poignée de porte extérieure reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou lors du lavage dans une station automatique, et alors que la clé électronique est à portée effective. (Les portes se verrouillent automatiquement après un délai de 60 secondes environ si elles ne sont pas ouvertes et fermées.)
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique est proche du véhicule, il est possible que l'accès "mains libres" ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)
- Toucher le capteur de verrouillage ou de déverrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut empêcher le verrouillage ou le déverrouillage. Retirez les gants et touchez à nouveau le capteur de verrouillage ou de déverrouillage.
- Une fois le verrouillage effectué à l'aide du capteur de verrouillage, des signaux de reconnaissance sont émis jusqu'à deux fois consécutives. Plus aucun signal n'est émis ensuite.

- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et se déverrouille de manière répétée. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:
  - Éloignez la clé électronique à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
  - Activez le mode d'économie de la pile sur la clé électronique pour désactiver le système d'accès et de démarrage “mains libres”. (→P. 164)
- Si la clé électronique se trouve à l’intérieur du véhicule alors qu’une poignée de porte est mouillée pendant le lavage de celui-ci, il peut arriver qu’un message s’affiche à l’écran multifonctionnel et qu’un signal sonore se manifeste à l’extérieur du véhicule. Pour arrêter l’alarme, verrouillez toutes les portes.
- Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionner correctement s’il entre en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et tentez à nouveau de le faire fonctionner ou utilisez le capteur de verrouillage sur la partie inférieure de la poignée de la porte.
- Si vous actionnez soudainement la poignée de la porte ou si vous le faites immédiatement après être à portée effective, la porte risque de ne pas se déverrouiller. Touchez le capteur de déverrouillage de la porte et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant d’actionner à nouveau la poignée de porte.
- Le déverrouillage du véhicule peut prendre plus de temps si une autre clé électronique se trouve à portée effective.

■ Lorsque le véhicule n’est pas utilisé pendant une durée prolongée

- Afin d’éviter que le véhicule ne soit volé, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 6 ft. (2 m) du véhicule.
- Il est possible de désactiver à l’avance le système d’accès et de démarrage “mains libres”. (→P. 599)

■ Pour utiliser le système correctement

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N’approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système depuis l’extérieur du véhicule.
Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L’alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien l’anti-verrouillage risque de ne pas fonctionner.)

■ Si le système d’accès et de démarrage “mains libres” ne fonctionne pas correctement

- Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la clé conventionnelle. (→P. 552)
- Démarrage du système hybride: →P. 553

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier les paramètres de certaines fonctions (p. ex. le système d'accès et de démarrage “mains libres”).
(Fonctions personnalisables: →P. 599)

■ **Si le système d’accès et de démarrage “mains libres” a été désactivé par un paramétrage personnalisé**

- Verrouillage et déverrouillage des portes:
  Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle. (→P. 140, 552)
- Démarrage du système hybride et changement de mode du commutateur d’alimentation: →P. 553
- Arrêt du système hybride: →P. 247

■ **Certification relative au système d'accès et de démarrage “mains libres”**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: HYQ23AAB FCC ID: HYQ14FBA

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'exploitation est sujette aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d’interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu’il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l’homologation est susceptible d’entraîner la levée du droit de l’utilisateur à faire fonctionner l’équipement.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE:
Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: NI4TMLF12-1 FCC ID: NI4TMLF12-2

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. L'exploitation est sujette aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Mise en garde concernant les interférences avec des appareils électroniques

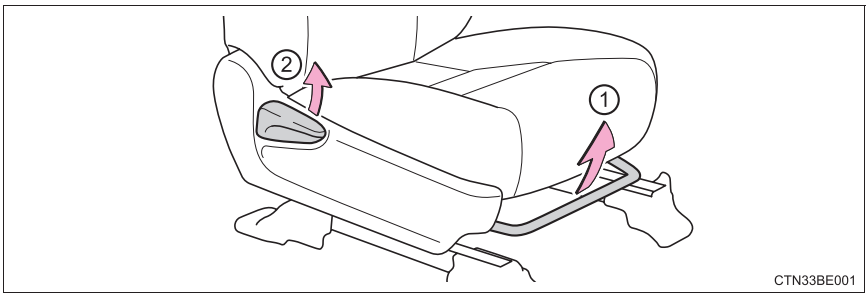
- Les personnes portant des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent rester à distance des antennes du système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 162)
  Les ondes radio risquent d'affecter le fonctionnement de tels dispositifs. Il est possible de désactiver l'accès "mains libres", au besoin. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence des ondes radio et l'intervalle d'émission des ondes radio. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver l'accès "mains libres".
- Les personnes portant un dispositif médical électrique autre que des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent consulter le fabricant du dispositif pour obtenir des informations concernant son fonctionnement sous l'effet des ondes radio.
  Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de tels dispositifs médicaux.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails sur la désactivation de l'accès mains libres.

Sièges avant

Procédure d'ajustement

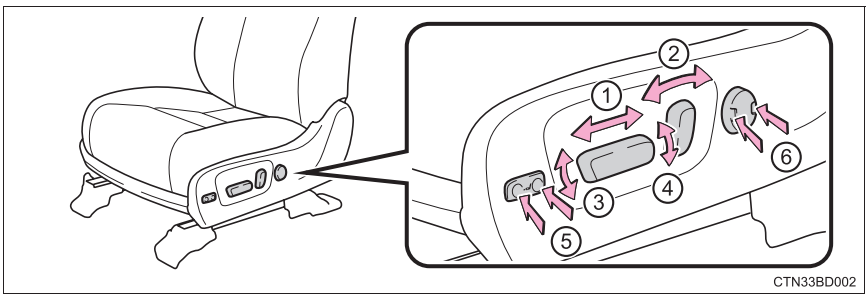
▶ Siège à réglage manuel



① Bouton de réglage de la position du siège

② Bouton de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

▶ Siège à réglage électrique



① Bouton de réglage de la position du siège

② Commutateur de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

③ Commutateur de réglage de l'inclinaison de l'assise de siège (avant) (côté conducteur uniquement)

④ Bouton de réglage de la hauteur du siège (côté conducteur uniquement)

⑤ Bouton de réglage en longueur de l'assise de siège (sur modèles équipés, siège conducteur uniquement)

⑥ Bouton de réglage du soutien lombaire (côté conducteur uniquement)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lors du réglage de la position du siège

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun passager ne soit blessé par le mouvement du siège.
- Ne mettez pas vos mains sous le siège ou à proximité de pièces mobiles pour éviter de vous blesser.
  Les doigts ou les mains pourraient se retrouver coincés dans le mécanisme du siège.
- Veillez à laisser un espace suffisant autour des pieds afin qu'ils ne soient pas coincés.

■ Réglage du siège

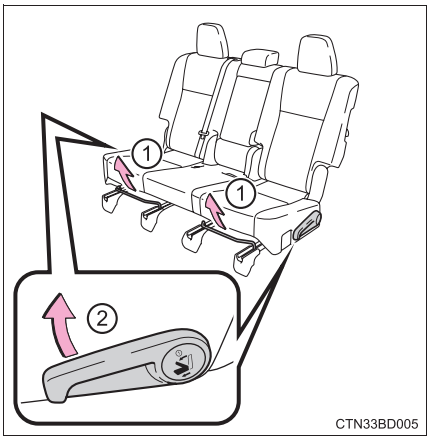
- Faites attention que le siège ne percute pas un passager ou des bagages.
- Pour réduire le risque de glisser sous la sangle abdominale lors d'une collision, n'inclinez pas le siège plus qu'il n'est nécessaire.
  Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale pourrait glisser au-dessus des hanches et appliquer une force directement sur l'abdomen, ou votre cou pourrait entrer en contact avec la sangle diagonale, faisant augmenter le risque de décès ou de blessure grave dans le cas d'un accident.
  Les réglages ne doivent pas être effectués pendant la conduite du véhicule puisque le siège pourrait se déplacer de façon inattendue et provoquer la perte de contrôle du véhicule.
- Siège à réglage manuel uniquement: Après avoir réglé le siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position.

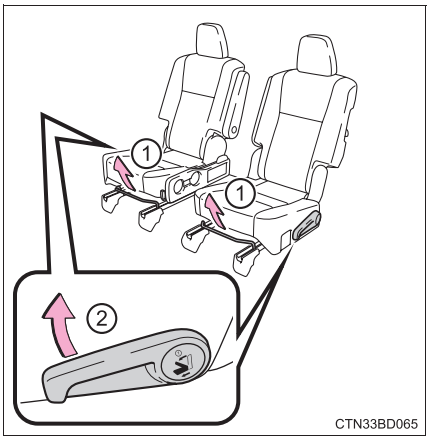
Sièges arrière

Procédure d'ajustement

■ Sièges de la deuxième rangée

▶ Sans tablette centrale arrière ▶ Avec tablette centrale arrière





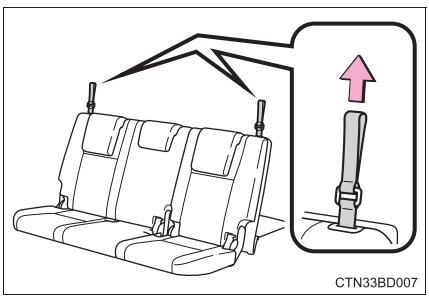
① Bouton de réglage de la position du siège

② Bouton de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

Tirez sur le levier jusqu'à libérer complètement le verrouillage.

■ Sièges de la troisième rangée

Sangle de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

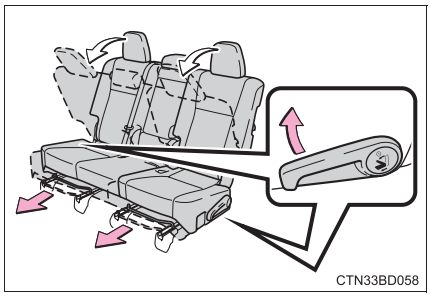


Accès aux sièges de troisième rangée par un siège de deuxième rangée

Accès à bord

Tirez sur le levier et basculez le dossier de siège vers l'avant.

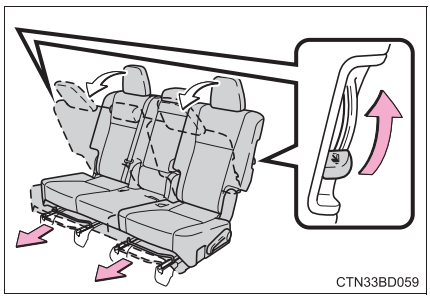
Déplacez le siège dans la position la plus avancée possible.



Descente du véhicule

Tirez sur le levier sur le côté du dossier de siège et rabattez le dossier vers l'avant.

Déplacez le siège dans la position la plus avancée possible.



Après que les passagers soient montés/descendus du véhicule

Relevez le dossier de siège puis reculez le siège jusqu'à son verrouillage.

Rabattre les sièges de la deuxième rangée

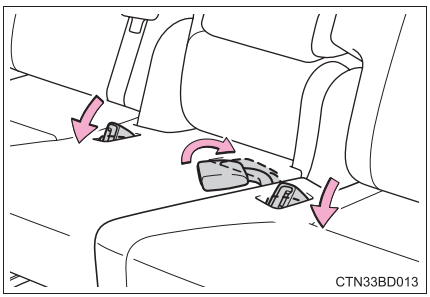
■ Avant de rabattre les sièges de la deuxième rangée

1 Rangez l'accoudoir. (→P. 385)

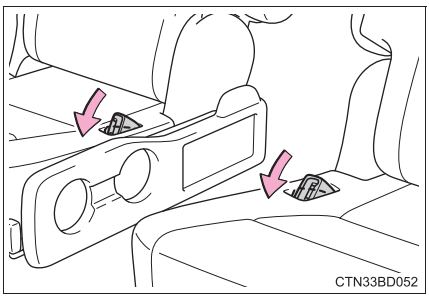
2 Avec tablette centrale arrière: Rangez la tablette centrale arrière. (→P. 387)

3 Rangez les boucles des ceintures de sécurité des sièges de deuxième rangée.

▶ Sans tablette centrale arrière



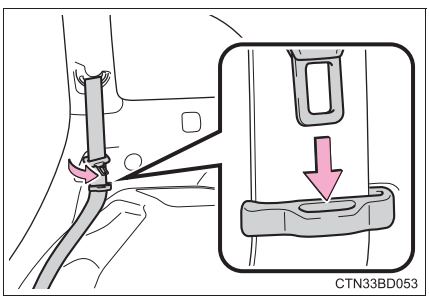
▶ Avec tablette centrale arrière



4 Faites passer les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans les passants et rangez les pênes des ceintures de sécurité.

Ceci empêche toute détérioration des sangles en diagonales.

Assurez-vous de retirer les ceintures de sécurité de leur passant avant de les utiliser.



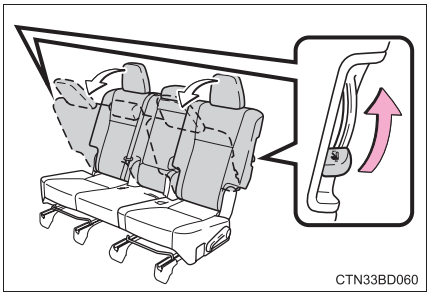
5 Abaissez les appuis-tête au maximum. (→P. 183)

■ Rabattre les sièges de la deuxième rangée

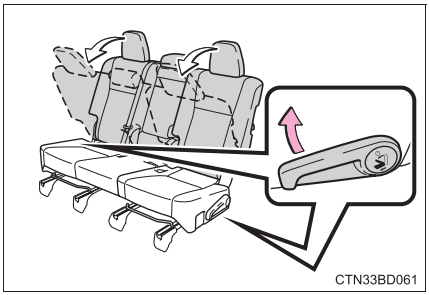
1 Tirez sur le levier et basculez le dossier de siège vers l'avant.

Chaque dossier de siège peut être rabattu séparément.

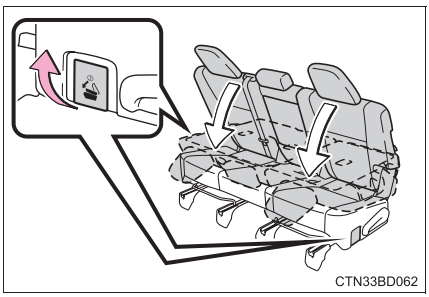
▶ Depuis l'intérieur



▶ Depuis l'extérieur

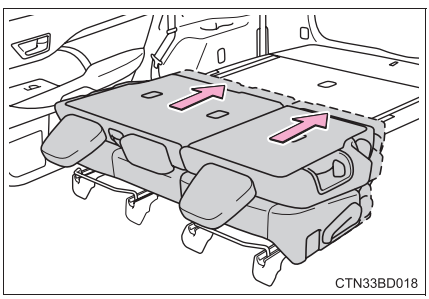


2 Tirez sur le levier pour déverrouiller le dossier de siège. Le dossier de siège est rabattu.



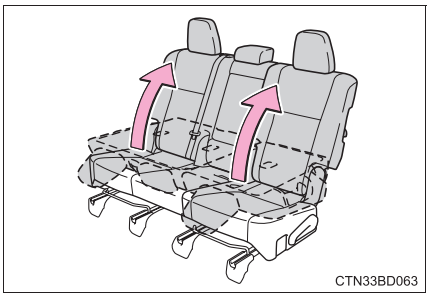
■ Après avoir rabattu les sièges de la deuxième rangée

Reculez les sièges rabattus de la deuxième rangée jusqu'à ce qu'ils se verrouillent.



■ Retour en position normale des sièges de deuxième rangée

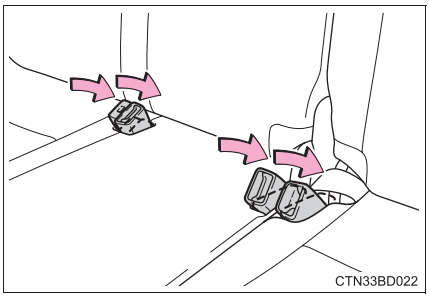
Soulevez les dossiers de sièges jusqu'à ce qu'ils se verrouillent.



Rabattre les sièges de la troisième rangée

■ Avant de rabattre les sièges de la troisième rangée

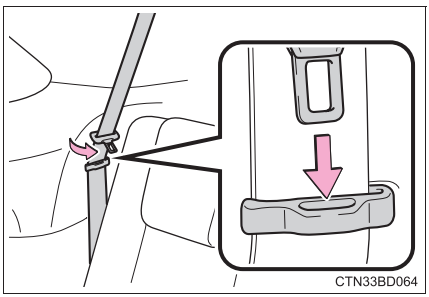
1 Rangez les boucles des ceintures de sécurité des sièges de la troisième rangée.



2 Faites passer les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans les passants et rangez les pênes des ceintures de sécurité.

Ceci empêche toute détérioration des sangles en diagonales.

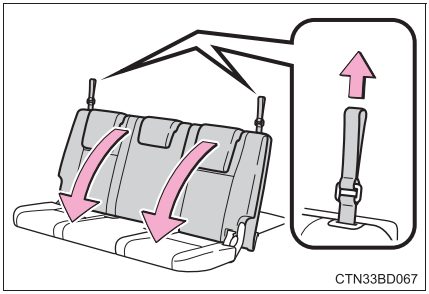
Assurez-vous de retirer les ceintures de sécurité de leur passant avant de les utiliser.



3 Abaissez les appuis-tête au maximum. (→P. 183)

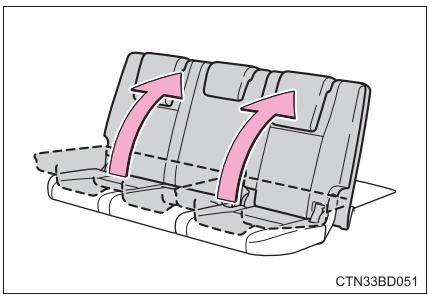
■ Rabattre les sièges de la troisième rangée

Tout en tirant sur les sangles, rabattez les dossiers de sièges.



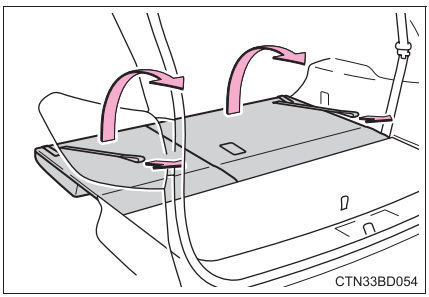
■ Retour en position normale des sièges de troisième rangée

▶ Depuis l'intérieur



Soulevez les dossiers de sièges jusqu'à ce qu'ils se verrouillent.

▶ Depuis l'extérieur



Tirez sur les sangles et relevez les dossiers de sièges jusqu'à leur verrouillage.

Après avoir utilisé une sangle, utilisez le Velcro à l'extrémité de la sangle pour la fixer au dossier du siège.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière

Respectez les précautions suivantes. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne rabattez pas les dossiers de siège en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le coffre ou sur un siège dont le dossier est rabattu pendant la marche du véhicule.
- Ne laissez pas les enfants monter dans le coffre.
- Ne rabattez pas le dossier d'un siège arrière lorsque des passagers sont assis sur les sièges arrière ou que des bagages sont placés sur les sièges arrière.
- Faites attention de ne pas vous coincer la main lorsque vous repliez les dossiers de sièges arrière.

■ Réglage du siège

- Pour réduire le risque de glisser sous la sangle abdominale lors d'une collision, n'inclinez pas le siège plus qu'il n'est nécessaire.
  Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale pourrait glisser au-dessus des hanches et appliquer une force directement sur l'abdomen, ou votre cou pourrait entrer en contact avec la sangle diagonale, faisant augmenter le risque de décès ou de blessure grave dans le cas d'un accident.
  Les réglages ne doivent pas être effectués pendant la conduite du véhicule puisque le siège pourrait se déplacer de façon inattendue et provoquer la perte de contrôle du véhicule.
- Faites attention que le siège ne percute pas un passager ou des bagages.
- Prenez garde à ne pas vous faire prendre les mains ou les pieds dans le siège.

■ Après avoir réglé ou redressé les sièges

Respectez les précautions suivantes. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Assurez-vous que le siège et son dossier sont bien verrouillés en position, en les faisant bouger alternativement d'avant en arrière.
- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le dossier de siège.

Mémorisation de la position de conduite*

Cette fonction permet de régler automatiquement le siège conducteur et les rétroviseurs extérieurs selon vos préférences afin de pouvoir entrer dans le véhicule et en sortir plus facilement.

Mémorisation de la position de conduite

Vous avez la possibilité de mémoriser votre position de conduite idéale (réglage de la position du siège conducteur et des rétroviseurs extérieurs) et de la rappeler en appuyant sur un bouton.

Vous pouvez mémoriser deux positions de conduite différentes.

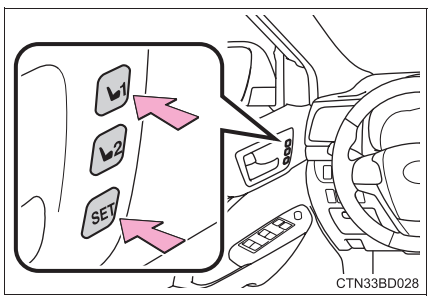
■ Procédure de mémorisation

1 Mettez le commutateur d'alimentation en mode ON.

2 Réglez la position du siège conducteur et des rétroviseurs extérieurs selon vos préférences personnelles.

3 Tout en enfonçant le bouton "SET", ou dans les 3 secondes après avoir enfoncé le bouton "SET", enfoncez le bouton "1" ou "2" jusqu'à ce que la sonnerie retentisse.

Si le bouton choisi avait déjà servi à mémoriser une position, celle-ci est effacée et remplacée par la nouvelle.



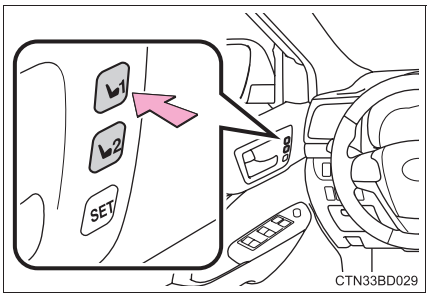
*: Sur modèles équipés

■ **Procédure de rappel**

1 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.

2 Mettez le commutateur d'alimentation en mode ON.

3 Appuyez sur l'un des boutons pour la position de conduite que vous souhaitez rappeler jusqu'à ce que le signal sonore retentisse.



■ **Arrêt en cours de manœuvre du rappel de la position**

Utilisez l'une des méthodes suivantes:

- Appuyez sur le bouton "SET".
- Enfoncez le bouton "1" ou "2".
- Actionnez l'un des boutons de réglage du siège (annule seulement le rappel de position du siège).

■ **Positions de siège pouvant être mémorisées (→P. 170)**

La position du siège, à l'exception des parties réglées par le commutateur de réglage en longueur de l'assise de siège et le commutateur de réglage du soutien lombaire peut être mémorisée.

■ **Fonctionnement de la mémorisation de la position de conduite après l'arrêt du commutateur d'alimentation**

Les positions de siège mémorisées peuvent être rappelées dans les 180 secondes qui suivent l'ouverture de la porte du conducteur et 60 secondes supplémentaires après la fermeture de celle-ci.

■ **Pour utiliser correctement la fonction de mémorisation de la position de conduite**

Si un siège est déjà positionné sur la position la plus éloignée possible et que le siège est actionné dans la même direction, la position mémorisée risque d'être légèrement différente lorsqu'elle est rappelée.

Fonction de rappel de la mémorisation

Chaque clé électronique peut être enregistrée pour rappeler la position de conduite souhaitée.

■ Procédure de mémorisation

Affectez la mémorisation de votre position de conduite au bouton “1” ou “2” avant de procéder à ce qui suit:

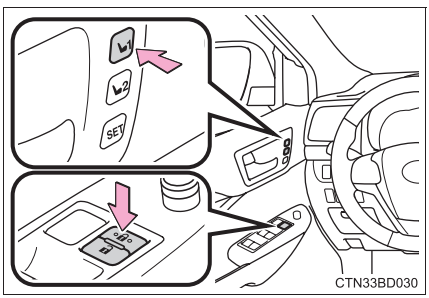
Portez uniquement la clé que vous souhaitez enregistrer, puis fermez la porte du conducteur.
Si 2 clés ou plus sont présentes dans le véhicule, la position de conduite ne peut être mémorisée correctement.

1 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.

2 Mettez le commutateur d’alimentation en mode ON.

3 Rappelez la position de conduite que vous souhaitez enregistrer.

4 Tout en appuyant sur le bouton de rappel, maintenez la commande de verrouillage centralisé des portes appuyée (pour verrouiller ou déverrouiller, au choix) jusqu’à ce que la sonnerie retentisse.



Si le bouton n'a pas pu être mémorisé, le signal sonore retentit de manière continue pendant environ 3 secondes.

■ Procédure de rappel

Portez la clé électronique enregistrée à la position de conduite, puis déverrouillez et ouvrez la porte conducteur à l’aide du système d’accès et de démarrage “mains libres” ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

La position de conduite change en fonction de la position enregistrée.

Si la position de conduite est identique à une position déjà enregistrée, le siège et les rétroviseurs extérieurs ne bougent pas.

■ **Procédure d'annulation**

Portez uniquement la clé que vous souhaitez annuler, puis fermez la porte du conducteur.

Si 2 clés ou plus sont présentes dans le véhicule, la position de conduite ne peut pas être annulée correctement.

1 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.

2 Mettez le commutateur d'alimentation en mode ON.

3 Tout en appuyant sur le bouton "SET", maintenez la commande de verrouillage centralisé des portes appuyée (pour verrouiller ou déverrouiller, au choix) jusqu'à ce que la sonnerie retentisse deux fois.

Si le bouton n'a pas pu être annulé, le signal sonore retentit de manière continue pendant environ 3 secondes.

■ **Rappel de la position de conduite à l'aide de la fonction de rappel de la mémorisation**

- Il est possible d'enregistrer différentes positions de conduite sur chaque clé électronique. Par conséquent, la position de conduite rappelée peut être différente en fonction de la clé portée.
- Lorsqu'une porte autre que la porte conducteur est déverrouillée par le système d'accès et de démarrage "mains libres", la position de conduite ne peut pas être rappelée. Dans ce cas, appuyez sur le bouton de position de conduite réglée.

■ **Personnalisation**

Les réglages de déverrouillage de porte de la fonction de rappel de la mémorisation peuvent être personnalisés. (Fonctions personnalisables: →P. 599)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions concernant le réglage des sièges**

Pendant le réglage du siège, prenez soin de ne pas donner un coup au passager arrière ou de ne pas vous retrouver coincé contre le volant.

Appuis-tête

Tous les sièges sont pourvus d'appuis-tête.

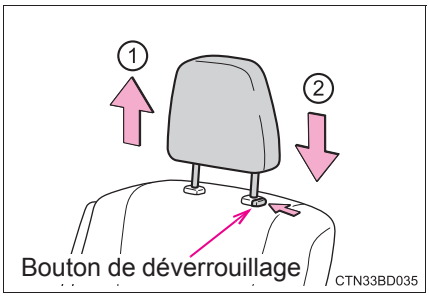
Sièges avant et sièges de deuxième rangée (avec tablette centrale arrière)

① En Haut

Tirez les appuis-tête vers le haut.

② En Bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.



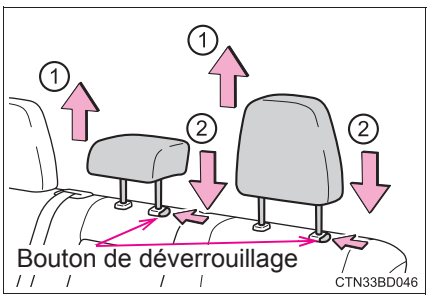
Sièges de deuxième rangée (sans tablette centrale arrière)

① En Haut

Tirez les appuis-tête vers le haut.

② En Bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.



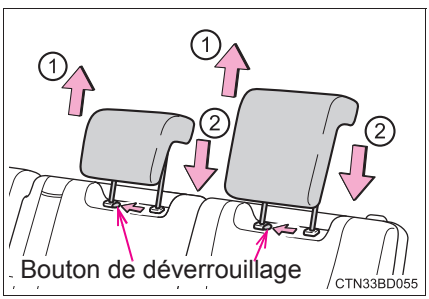
Sièges de la troisième rangée

① En Haut

Tirez les appuis-tête vers le haut.

② En Bas

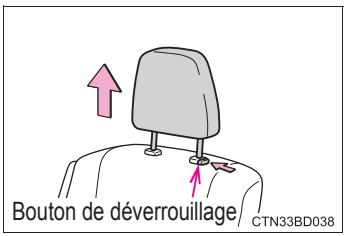
Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.



■ Démontage des appui-têtes

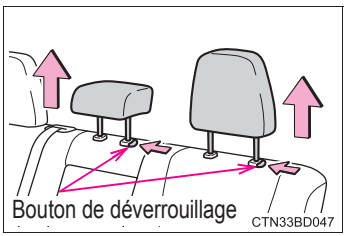
▶ Sièges avant et sièges de deuxième rangée (avec tablette centrale arrière)

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



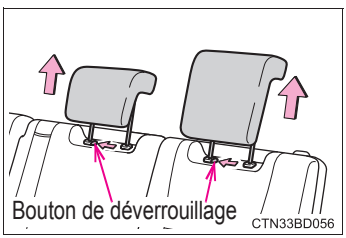
▶ Sièges de deuxième rangée (sans tablette centrale arrière)

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



▶ Sièges de la troisième rangée

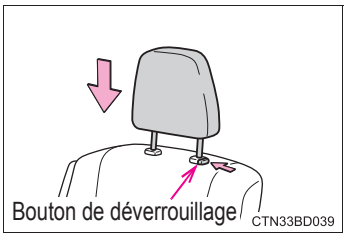
Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



Montage des appuis-tête

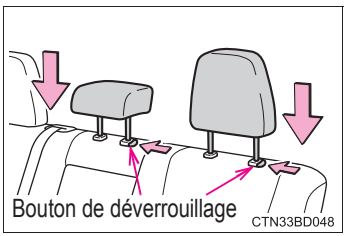
▶ Sièges avant et sièges de deuxième rangée (avec tablette centrale arrière)

Alignez l'appui-tête et les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



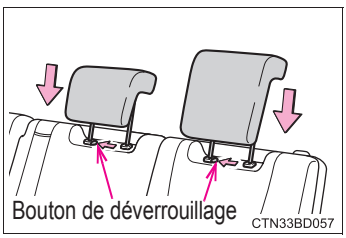
▶ Sièges de deuxième rangée (sans tablette centrale arrière)

Alignez l'appui-tête et les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



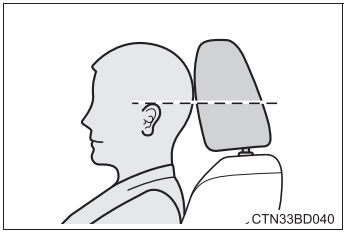
▶ Sièges de la troisième rangée

Alignez l'appui-tête et les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



Réglage de la hauteur des appuis-tête

Veillez à ce que les appuis-tête soient réglés de telle sorte que leur ligne médiane soit la plus proche possible du haut de vos oreilles.



Réglage des appui-têtes des sièges de la troisième rangée

Rehaussez toujours l'appui-tête d'un cran par rapport à sa position de repos lorsque vous l'utilisez.

⚠ AVERTISSEMENT

Précautions concernant les appuis-tête

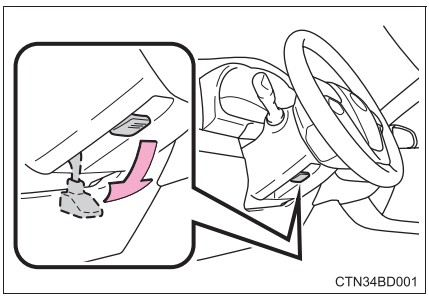
Respectez les précautions suivantes concernant les appuis-tête. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez les appuis-tête conçus pour chaque siège.
- Les appuis-tête doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuis-tête, appuyez dessus et assurez-vous qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appuis-tête démontés.

Volant

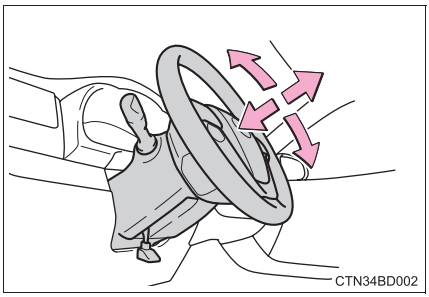
Procédure d'ajustement

1 Maintenez le volant et poussez le levier vers le bas.



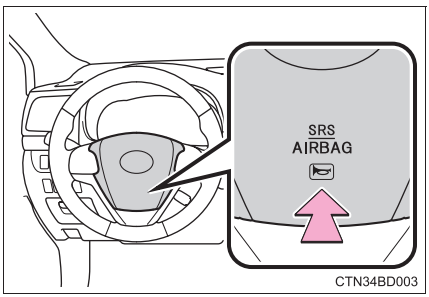
2 Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, tirez le levier pour bloquer le volant.



Avertisseur

Pour actionner l'avertisseur, appuyez sur le symbole ou à proximité.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas le volant tout en conduisant.
Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule et mener à un accident mortel ou entraînant de graves blessures.

■ Après réglage du volant

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
Sinon, le volant pourrait bouger soudainement, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel. De plus, l'avertisseur risque de ne pas fonctionner si le volant n'est pas correctement verrouillé.

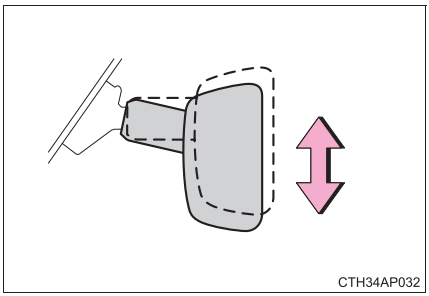
Rétroviseur intérieur

La position du rétroviseur peut être réglée pour garantir une vue suffisante vers l'arrière.

Réglage en hauteur du rétroviseur

La hauteur du rétroviseur peut être ajustée pour correspondre à votre position de conduite.

Pour régler le rétroviseur en hauteur, déplacez-le vers le haut ou vers le bas.

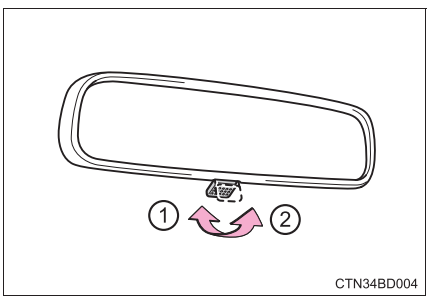

CTH34AP032

Fonction anti-éblouissement

▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement à commande manuelle

Vous pouvez réduire l'intensité de la réflexion des feux avant des véhicules qui vous suivent en agissant sur le levier.

① Position normale
② Position anti-éblouissement



CTN34BD004

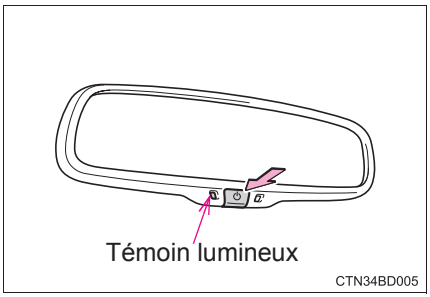
▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

La lumière réfléchie est automatiquement réduite selon le niveau de luminosité des feux avant des véhicules se trouvant derrière.

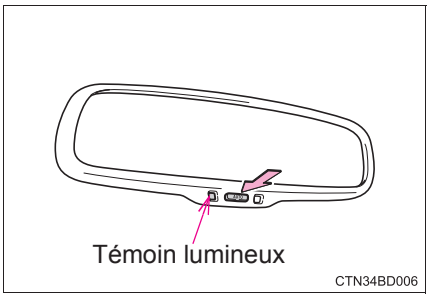
Changement du mode de fonction anti-éblouissement automatique

MARCHE/ARRÊT

Type A:



Type B:



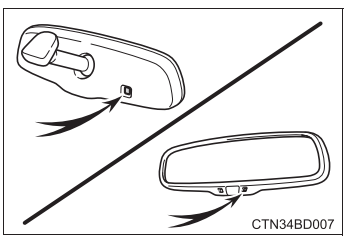
Lorsque la fonction anti-éblouissement automatique est en mode MARCHE, le témoin lumineux s'allume.

La fonction se règle en mode MARCHE chaque fois que vous mettez le commutateur d'alimentation en mode ON.

Appuyez sur le bouton pour passer la fonction en mode ARRÊT. (Le témoin lumineux s'éteint également.)

■ Pour éviter toute erreur du capteur (sur les modèles équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique)

Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, évitez de les toucher et de les recouvrir.



⚠ AVERTISSEMENT

Ne réglez pas la position du rétroviseur tout en conduisant.
Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule et mener à un accident mortel ou entraînant de graves blessures.

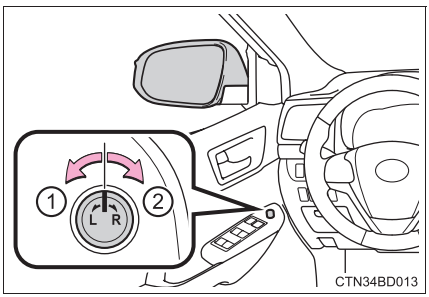
Rétroviseurs extérieurs

Procédure d'ajustement

1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, tournez le commutateur.

① Gauche

② Droite



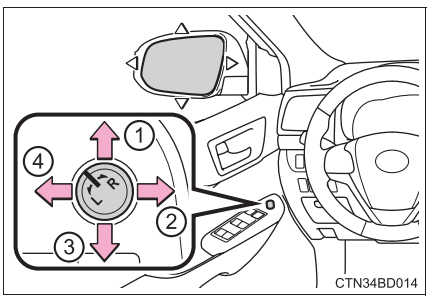
2 Pour régler le rétroviseur, déplacez le commutateur.

① En Haut

② Droite

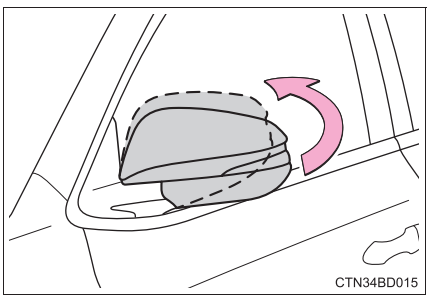
③ En Bas

④ Gauche



Escamotage des rétroviseurs

Rabattez le rétroviseur en le poussant vers l'arrière du véhicule.



■ **Les rétroviseurs sont orientables quand**

Le commutateur d'alimentation est en mode ACCESSORY ou ON.

■ **Cas où les rétroviseurs sont embués (véhicules équipés d'un système de désembuage des rétroviseurs extérieurs)**

Les rétroviseurs extérieurs peuvent être dégagés au moyen du système de désembuage des rétroviseurs. Activez le désembuage de la lunette arrière pour activer également le désembuage des rétroviseurs extérieurs.
(→P. 354)

■ **Réglage automatique de l'orientation des rétroviseurs (sur modèles équipés)**

Il est possible de mémoriser la position souhaitée de l'orientation des rétroviseurs et d'en bénéficier automatiquement grâce à la mémorisation de la position de conduite. (→P. 179)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Points importants pour la conduite**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous conduisez le véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule, ayant pour résultat un accident mortel ou causant de graves blessures.

- Ne réglez pas la position des rétroviseurs en conduisant.
- Ne roulez pas avec les rétroviseurs en position repliée.
- Avant de prendre le volant, dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs latéraux côté conducteur et côté passager.

■ **Lorsque le système de désembuage des rétroviseurs est en marche (véhicules équipés du système de désembuage des rétroviseurs extérieurs)**

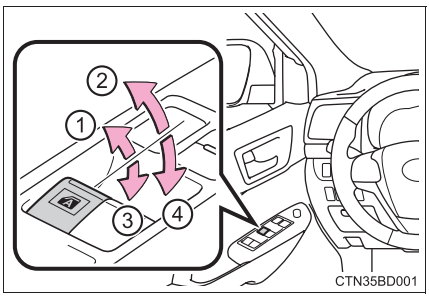
La température de chauffage des rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

Lève-vitres électriques

Procédures d'ouverture et de fermeture

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques avec les boutons.
Utilisez les boutons pour commander le mouvement des vitres comme suit:

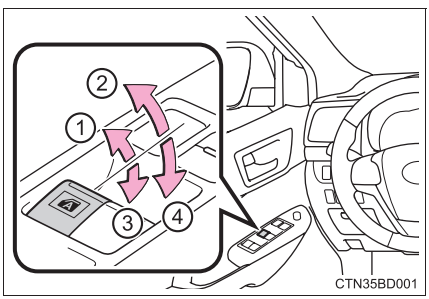
- Modèles disponibles avec l'ouverture/la fermeture par simple pression sur les vitres latérales avant



① Fermeture
② Fermeture par simple impulsion (vitres latérales avant uniquement)*
③ Ouverture
④ Ouverture par simple impulsion (vitres latérales avant uniquement)*

*: Pour arrêter la vitre dans une position intermédiaire, actionnez le commutateur dans le sens inverse.

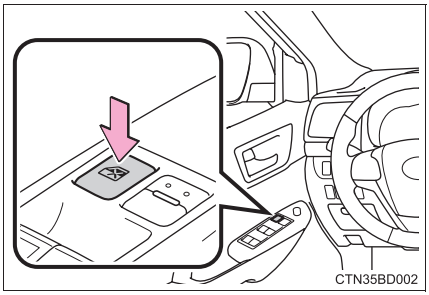
- Modèles disponibles avec l'ouverture/la fermeture par simple pression sur toutes les vitres latérales



① Fermeture
② Fermeture par simple pression*
③ Ouverture
④ Ouverture par simple pression*

*: Pour arrêter la vitre dans une position intermédiaire, actionnez le commutateur dans le sens inverse.

Bouton de verrouillage des vitres



Appuyez sur le bouton pour bloquer les boutons de lève-vitres passagers.

Utilisez ce bouton pour empêcher les enfants d'ouvrir et de fermer accidentellement une vitre passager.

Modèles disponibles avec l'ouverture/la fermeture par simple pression sur les vitres latérales avant: Si la commande de verrouillage est activée, les commandes des lève-vitres passagers côté conducteur sont également verrouillées.

Modèles disponibles avec l'ouverture/la fermeture par simple pression sur toutes les vitres latérales: Si la commande de verrouillage est activée, il est toujours possible d'ouvrir et de fermer les vitres des passagers avec les commandes des lève-vitres électriques côté conducteur.

■ **Condition de fonctionnement des lève-vitres électriques**

Le commutateur d'alimentation est en mode ON.

■ **Commande des lève-vitres électriques après avoir éteint le système hybride**

Les lève-vitres électriques restent fonctionnels pendant 45 secondes environ même après que le commutateur d'alimentation soit mis en mode ACCESSORY ou sur arrêt. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

■ **Protection anti-pincement (vitres avec fonction de fermeture par simple pression uniquement)**

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et son encadrement, le mouvement de la vitre s'arrête et la vitre s'ouvre légèrement.

■ **Lorsque la vitre électrique ne se ferme pas normalement (vitres avec fonction de fermeture par simple pression uniquement)**

Si la protection anti-pincement connaît un fonctionnement anormal qui empêche la fermeture d'une vitre, effectuez les opérations suivantes à l'aide du bouton de commande du lève-vitre électrique de la porte concernée.

- Après avoir arrêté le véhicule, vous pouvez fermer la vitre en maintenant la commande de lève-vitres électriques en position de fermeture par simple pression alors que le contact d'alimentation est placé en mode ON.
- Si la vitre refuse toujours de se fermer après que vous avez effectué les opérations expliquées précédemment, initialisez la fonction en appliquant la procédure qui suit.

1 Maintenez le commutateur de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple pression. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 6 secondes après que la vitre se soit fermée.

2 Maintenez le commutateur de lève-vitre électrique en position d'ouverture par simple pression. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 2 secondes après que la vitre se soit ouverte complètement.

3 Maintenez encore une fois le commutateur de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple pression. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 2 secondes après que la vitre se soit fermée.

Si vous relâchez le bouton pendant la manœuvre de la vitre, recommencez depuis le début.
Si la vitre continue à se fermer mais s'ouvre à nouveau de quelques millimètres alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes (vitres avec fonction de fermeture par simple pression uniquement)**

- Les lève-vitres électriques s'ouvrent et se ferment au moyen de la clé conventionnelle.* (→P. 552)
- Les lève-vitres électriques s'ouvrent au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P. 140)

*: Ces réglages doivent être personnalisés par votre concessionnaire Toyota.

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p.ex. l'asservissement au verrouillage des portes).
(Fonctions personnalisables: →P. 599)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Fermeture des vitres

- Le conducteur est responsable de l'actionnement de tous les lève-vitres électriques, y compris ceux pour les passagers. Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner les lève-vitres électriques. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le lève-vitre électrique. De plus, lorsque vous conduisez en compagnie d'un enfant, il est recommandé d'utiliser la commande de verrouillage des vitres. (→P. 194)
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique et de l'actionnement des lève-vitres électriques, actionnez le lève-vitre électrique après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans la vitre. De plus, ne laissez pas un enfant actionner une vitre au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le lève-vitre électrique.
- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact d'alimentation sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

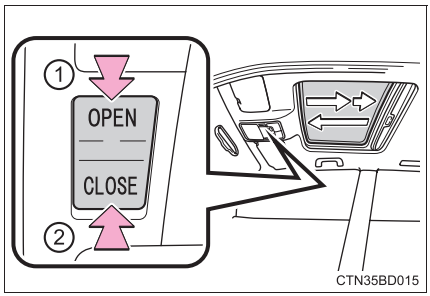
■ Protection anti-pincement (vitres avec fonction de fermeture par simple pression uniquement)

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la protection anti-pincement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre.

Toit ouvrant*

Utilisez les boutons de la console de toit pour ouvrir et fermer le toit ouvrant, et le faire basculer vers le haut ou vers le bas.

■ Ouverture et fermeture



① Ouverture du toit ouvrant*

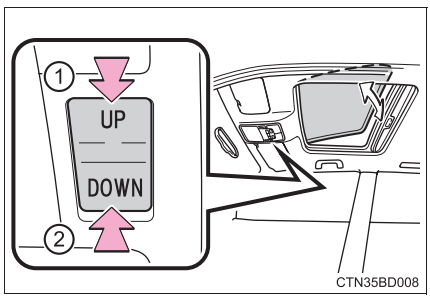
Le toit ouvrant arrête sa course quelques centimètres avant son ouverture complète afin de réduire le bruit du vent.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

② Fermeture du toit ouvrant*

*: Appuyez légèrement sur l'un des côtés du toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant à une position intermédiaire.

■ Basculement vers le haut et le bas



① Basculement du toit ouvrant vers le haut*

② Basculement du toit ouvrant vers le bas*

*: Appuyez légèrement sur l'un des côtés du toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant à une position intermédiaire.

*: Sur modèles équipés

■ **Conditions de fonctionnement du toit ouvrant**

Le commutateur d'alimentation est en mode ON.

■ **Fonctionnement du toit ouvrant après l'arrêt du système hybride**

Le toit ouvrant reste fonctionnel pendant 45 secondes environ après mise du commutateur d'alimentation en mode ACCESSORY ou sur arrêt. Toutefois, il est inopérant dès lors qu'une porte avant est ouverte.

■ **Protection anti-pincement**

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant et l'encadrement pendant la fermeture ou l'abaissement du toit ouvrant, le toit ouvrant s'arrête puis s'ouvre de quelques millimètres.

■ **Pare-soleil**

Le pare-soleil peut être déployé et rétracté manuellement. Toutefois, le pare-soleil est automatiquement déployé lorsque le toit ouvrant est ouvert.

■ **Asservissement du toit ouvrant au verrouillage des portes**

- Le toit ouvrant s'ouvre et se ferme au moyen de la clé conventionnelle.* (→P. 552)
- Vous pouvez également ouvrir le toit ouvrant avec la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P. 140)

*: Ces réglages doivent être personnalisés par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le toit ouvrant ne se ferme pas normalement**

Procédez comme suit:

- Si le toit ouvrant se ferme, mais s'ouvre à nouveau légèrement

1 Arrêtez le véhicule.

2 Appuyez longuement sur le bouton "CLOSE".*1
Le toit ouvrant se ferme, puis s'ouvre et marque une pause d'environ 10 secondes.*2 Puis il se ferme à nouveau, bascule vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il bascule vers le bas, s'ouvre et se ferme.

3 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le commutateur.

● Si le toit ouvrant bascule vers le bas mais bascule ensuite de nouveau en position haute

1 Arrêtez le véhicule.

2 Appuyez longuement sur le bouton “UP”*1 jusqu’à ce que le toit ouvrant bascule en position haute et s’arrête.

3 Relâchez le commutateur “UP” une fois puis appuyez à nouveau longuement sur le commutateur “UP”.*1

Le toit ouvrant marque une pause d’environ 10 secondes dans sa position haute.*2 Puis il règle légèrement sa position et marque une pause d’environ 1 seconde. Enfin, il bascule vers le bas, s’ouvre et se ferme.

4 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le commutateur.

*1: Si vous relâchez le commutateur au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

*2: Si vous relâchez le commutateur après la pause indiquée de 10 secondes, la manœuvre automatique est désactivée. Dans ce cas, appuyez longuement sur la position de fermeture du bouton d'ouverture/de fermeture, ou appuyez longuement sur le bouton “UP”. Le toit ouvrant s'ouvre vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Il bascule ensuite vers le bas, s’ouvre et se ferme. Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le commutateur.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas parfaitement alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Sonnerie d’avertissement de toit ouvrant ouvert

Le signal sonore se déclenche et un message s’affiche sur l’écran multifonctionnel du tableau de bord lorsque le commutateur d’alimentation est sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte alors que le toit ouvrant est ouvert.

■ Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p.ex. l’asservissement au verrouillage des portes).
(Fonctions personnalisables: →P. 599)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Ouverture du toit ouvrant

- Ne laissez aucun passager passer la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule pendant la marche.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

■ Fermeture du toit ouvrant

- Le conducteur est responsable de l'ouverture et de la fermeture du toit ouvrant.
  Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le toit ouvrant.
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du toit ouvrant.
- Lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique et de l'actionnement du toit ouvrant, actionnez le toit ouvrant après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans le toit ouvrant. De plus, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le toit ouvrant.
- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact d'alimentation sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

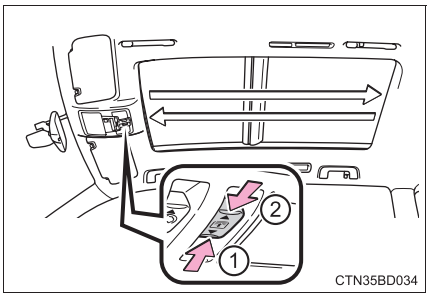
■ Protection anti-pincement

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la protection anti-pincement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète du toit ouvrant.

Toit ouvrant panoramique*

Utilisez les commandes de la console de toit pour actionner le toit ouvrant panoramique.

■ Ouverture et fermeture du pare-soleil

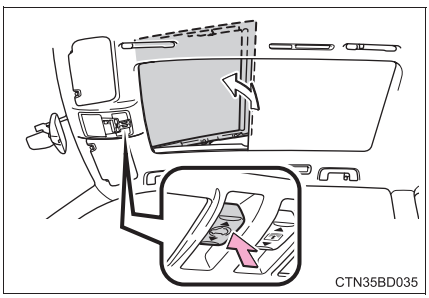


① Ouvrir*

② Fermer*

*: Pour arrêter le fonctionnement à une position intermédiaire, faites coulisser et relâchez rapidement le commutateur à nouveau.

■ Basculement du toit ouvrant vers le haut et vers le bas



Basculement vers le haut (appuyez)*

Si le toit ouvrant est ouvert, appuyer sur le commutateur le ferme jusqu'à la position inclinée vers le haut.

Si le pare-soleil est fermé au-delà de la position semi-ouverte lorsque vous appuyez sur le commutateur, il s'ouvre jusqu'à la position semi-ouverte.

Basculement vers le bas (appui long)

Le toit ouvrant peut être basculé vers le bas uniquement lorsqu'il est en position de basculement vers le haut.

*: Pour arrêter le fonctionnement à une position intermédiaire, appuyez légèrement sur le commutateur à nouveau.

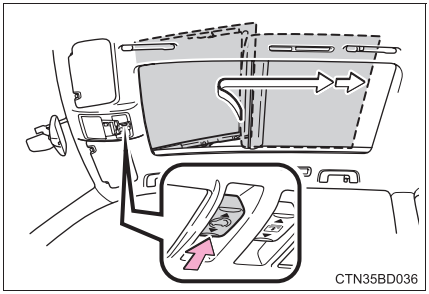
*: Sur modèles équipés

■ Ouverture et fermeture du toit ouvrant

Ouvrir (faites coulisser vers l'arrière)*

Le toit ouvrant arrête sa course quelques centimètres avant son ouverture complète afin de réduire le bruit du vent et le pare-soleil s'ouvre complètement.

Faites coulisser à nouveau le bouton pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

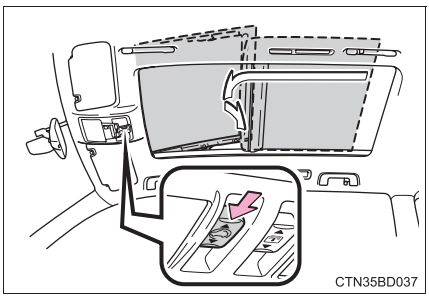


Vous pouvez également ouvrir le toit ouvrant depuis la position de basculement vers le haut.

Fermer (faites coulisser vers l'avant)*

Le toit ouvrant s'arrête en position de basculement vers le haut.

Faites coulisser et maintenez à nouveau le bouton pour fermer complètement le toit ouvrant.



*: Pour arrêter le fonctionnement à une position intermédiaire, faites coulisser et relâchez rapidement le commutateur à nouveau.

■ Conditions de fonctionnement du pare-soleil et du toit ouvrant

Le commutateur d'alimentation est en mode ON.

■ Fonctionnement du pare-soleil et du toit ouvrant après l'arrêt du système hybride

Le pare-soleil et le toit ouvrant restent fonctionnels pendant 45 secondes environ après mise du commutateur d'alimentation en mode ACCESSORY ou sur arrêt. Toutefois, il est inopérant dès lors qu'une porte avant est ouverte.

■ **Fermeture du pare-soleil lorsque le toit ouvrant est ouvert**

1 Faites coulisser le commutateur de pare-soleil vers l'avant.

Le pare-soleil se ferme jusqu'à la position semi-fermée, puis le toit ouvrant se ferme jusqu'à la position inclinée vers le haut.

2 Faites coulisser et maintenez à nouveau le commutateur de pare-soleil.

Le toit ouvrant se ferme tant que le commutateur est maintenu. Une fois le toit ouvrant complètement fermé, le pare-soleil se ferme complètement automatiquement.

■ **Protection anti-pincement**

▶ Pare-soleil

Si un objet est détecté entre le pare-soleil et l'encadrement du toit pendant la fermeture du pare-soleil, le pare-soleil s'arrête puis s'ouvre de quelques millimètres.

▶ Toit ouvrant

Si un objet est détecté entre le toit ouvrant et l'encadrement du toit pendant la fermeture ou l'abaissement du toit ouvrant, le toit ouvrant s'arrête puis s'ouvre de quelques millimètres. À cette étape, si le pare-soleil est fermé au-delà de la position semi-ouverte, il peut également s'ouvrir de quelques millimètres.

■ **Si le toit ouvrant ne se ferme pas normalement**

Procédez comme suit:

● Si le toit ouvrant se ferme, mais s'ouvre à nouveau légèrement

1 Arrêtez le véhicule.

2 Faites coulisser le commutateur de toit ouvrant vers l'avant et maintenez-le.*

Le toit ouvrant va se fermer, s'ouvrir à nouveau et marquer une pause d'environ 10 secondes. Puis il se ferme jusqu'à la position de basculement vers le haut.

3 Relâchez le commutateur puis faites-le coulisser vers l'avant et maintenez-le à nouveau.

Le toit ouvrant se ferme tant que le commutateur est maintenu.

4 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le commutateur.

● Si le toit ouvrant bascule vers le bas mais bascule ensuite de nouveau en position haute

1 Arrêtez le véhicule.

2 Faites coulisser le commutateur de toit ouvrant vers l'avant et maintenez-le.*

Le toit ouvrant bascule vers le bas puis vers le haut et marque une pause d'environ 10 secondes. Puis il se ferme.

3 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le commutateur.

*: Si vous relâchez le bouton au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas parfaitement alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le pare-soleil ne se ferme pas normalement**

Procédez comme suit:

1 Arrêtez le véhicule.

2 Fermez le toit ouvrant.

3 Faites coulisser le commutateur de pare-soleil vers l'avant et maintenez-le.*

Le pare-soleil va se fermer, s'ouvrir à nouveau et marquer une pause d'environ 10 secondes. Puis il se ferme.

4 Vérifiez que le pare-soleil est parfaitement fermé, puis relâchez le commutateur.

*: Si vous relâchez le bouton au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

Si le pare-soleil continue à se fermer mais s'ouvre à nouveau de quelques millimètres alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Sonnerie d’avertissement de toit ouvrant ouvert**

Le signal sonore se déclenche et un message s’affiche sur l’écran multifonctionnel du tableau de bord lorsque le commutateur d’alimentation est sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte alors que le toit ouvrant est ouvert.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Fermeture du pare-soleil

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du pare-soleil.
- Ne laissez pas les enfants actionner le pare-soleil.
  Fermer le pare-soleil peut causer des blessures graves voire mortelles si une personne se trouve coincée dans l'ouverture. Le conducteur a la responsabilité d'expliquer aux enfants de ne pas manipuler le pare-soleil.

■ Ouverture du toit ouvrant

- Ne laissez aucun passager passer la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule pendant la marche.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

■ Fermeture du toit ouvrant

- Le conducteur est responsable de l'ouverture et de la fermeture du toit ouvrant.
  Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le toit ouvrant.
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé de manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du toit ouvrant.
- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact d'alimentation sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

■ Protection anti-pincement

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la protection anti-pincement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète du pare-soleil ou du toit ouvrant.

NOTE

■ **Pour éviter d'abîmer le toit ouvrant**

- Avant l'ouverture, assurez-vous de l'absence de corps étrangers, tels que des pierres ou de la glace, autour de l'ouverture.
- Ne cognez pas la partie centrale ou le bord du toit ouvrant avec des objets durs.

Conduite 4

4-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule 208
Chargement et bagages ... 220
Limites de charge du véhicule..... 225
Conduite avec une caravane/remorque..... 226
Remorquage par un autre véhicule..... 245

4-2. Procédures de conduite

Contacteur de démarrage..... 246
Mode de conduite électrique EV..... 252
Boîte de vitesses hybride 255
Levier de clignotant..... 260
Frein de stationnement 261

4-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Commande des feux avant 262
Feux de route automatiques 266
Commande de feux antibrouillards..... 272
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... 273
Essuie-glace et lave-glace de la lunette arrière..... 278

4-4. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant..... 280

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Régulateur de vitesse 286
Régulateur de vitesse actif 291
LDA (Avertissement de sortie de voie) 307
Systèmes d'aide à la conduite 316
PCS (Système de sécurité de pré-collision) 322
BSM (Surveillance de l'angle mort) 330
- La fonction de surveillance de l'angle mort..... 334
- Fonction d'avertissement de trafic transversal arrière 337

4-6. Conseils de conduite

Conseils de conduite d'un véhicule hybride..... 340
Conseils de conduite hivernale 342
Précautions relatives aux véhicules utilitaires..... 346

Conduite du véhicule

Il est impératif de respecter les procédures suivantes pour une conduite en toute sécurité:

Démarrage du système hybride

→P. 246

Conduite

1 Avec la pédale de frein enfoncée, mettez le levier de vitesse sur D. (→P. 255)

2 Relâchez le frein de stationnement. (→P. 261)

3 Relâchez progressivement la pédale de frein et enfoncez doucement la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule.

Arrêt

1 Avec le levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Si le véhicule doit rester en stationnement pour une durée prolongée, mettez le levier de vitesse sur P. (→P. 255)

Stationnement du véhicule

1 Avec le levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

2 Mettez le levier de vitesse sur P. (→P. 255)

3 Enclenchez le frein de stationnement. (→P. 261)

4 Appuyez sur le commutateur d'alimentation pour arrêter le système hybride.

5 Verrouillez la porte et vérifiez que vous avez bien la clé en votre possession.

En cas de stationnement en côte, calez les roues selon les besoins.

Départ en côte à fort pourcentage

1 Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et mettez le levier de vitesses sur D.

2 Enfoncez doucement la pédale d'accélérateur.

3 Relâchez le frein de stationnement.

■ En cas de démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte s'activera. (→P. 317)

■ Conduite par temps de pluie

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est particulièrement glissante à ce moment-là.
- Sur autoroute, évitez de rouler à vitesse soutenue par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour empêcher la direction et les freins de fonctionner correctement.

■ Régime moteur pendant la conduite

Dans les conditions suivantes, le régime du moteur pourrait s'élever pendant la conduite. Cela est provoqué par le contrôle automatique de passage à un rapport supérieur ou de rétrogradation pour correspondre aux conditions de conduite. Cela n'indique pas une accélération soudaine.

- Le véhicule est considéré comme roulant en montée ou en descente
- Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée

■ Rodage de votre Toyota neuve

Pour prolonger la durée de vie de votre véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 186 premiers miles (300 km):
  Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 500 premiers miles (800 km):
  Ne remorquez aucune charge.
- Pendant les 621 premiers miles (1000 km):
  - Ne roulez pas à des vitesses extrêmes.
  - Évitez les accélérations soudaines.
  - Ne roulez pas de manière prolongée sur les petits rapports.
  - Ne roulez pas à vitesse constante pendant trop longtemps.

Frein de stationnement à tambours incorporés aux disques

Votre véhicule est équipé d'un frein de stationnement à tambours incorporés aux disques. Ce type de système de freinage nécessite un rodage périodique des mâchoires de frein ou à chaque remplacement des mâchoires et/ou des tambours du frein de stationnement. Demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer le rodage.

Conduite à l'étranger

Observez les réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P. 573)

Pour un meilleur rendement

- Mettez le levier de vitesse sur D pour conduire.
  En position N, le moteur thermique fonctionne, mais aucune électricité ne peut être produite. Cela a pour conséquence une décharge de la batterie du système hybride (batterie de traction), et donc un recours superflu à la puissance du moteur pour recharger.
- Adoptez une conduite souple.
  Évitez les accélérations et les décélérations brutales. Le fait d'accélérer et de décélérer de manière progressive et sans à-coups permet d'exploiter plus efficacement le moteur électrique (moteur de traction), sans avoir recours au moteur thermique.
- Évitez les accélérations répétées.
  Toute accélération consomme de la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction), avec pour conséquence à terme une capacité d'accélération dégradée. Il suffit de moins enfoncer la pédale d'accélérateur pour recharger la batterie du système hybride.
- Mettez le levier de vitesse sur P pour stationner.
  En position N, la batterie du système hybride (batterie de traction) n'est pas rechargée.
  Laisser le levier de vitesse trop longtemps sur N a tendance à entraîner la décharge de la batterie du système hybride. Le véhicule ne peut pas rouler si la batterie du système hybride est déchargée.

■ **Centrale hydraulique de freinage**

La centrale hydraulique de freinage utilise du liquide de frein mis sous pression à l'aide de la pompe pour assister les freins. Si le cylindre de frein tombe en panne en cours de route, le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume et la sonnerie retentit par intermittence. Dans ce cas, les freins ne fonctionnent peut-être pas correctement. S'ils ne fonctionnent pas correctement, enfoncez fermement la pédale de frein. Si le voyant du système de freinage s'allume, arrêtez-vous immédiatement et contactez votre concessionnaire Toyota.

Dans les conditions suivantes, vous pouvez percevoir un bruit en provenance du compartiment moteur. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.

- La porte conducteur est ouverte et le système hybride est arrêté.
- La pédale de frein est enfoncée et le système hybride est arrêté.
- Après la mise en marche du système hybride.
- La pédale de frein est enfoncée à plusieurs reprises et le système hybride est en marche.
- Après l'arrêt du système hybride.

La pédale de frein risque de devenir dure à enfoncer ou bien la course de celle-ci risque d'être réduite avant de mettre la système hybride en marche. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.

■ **Lorsque vous freinez**

Au freinage, il est possible que vous perceviez un bruit en provenance de la génératrice.

Ceci n'indique cependant pas un problème.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous démarrez le véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, système hybride en marche. Ceci évite au véhicule de bouger.

■ Lors de la conduite du véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
  - Le fait d'appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, pouvant provoquer un accident.
  - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous retourner, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
  - Assurez-vous de toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
  - Enfoncez la pédale de frein en utilisant le pied droit. Enfoncer la pédale de frein en utilisant votre pied gauche peut retarder le temps de réaction en cas d'urgence et provoquer un accident.
- Le conducteur doit faire particulièrement attention aux piétons lorsque le véhicule n'est entraîné que par le moteur électrique (moteur de traction). À cause de l'absence de bruit du moteur, les piétons peuvent ne pas bien se rendre compte du mouvement du véhicule.
- Ne conduisez pas le véhicule sur des matériaux inflammables et ne l'arrêtez pas à proximité de ces derniers.
  Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être extrêmement chauds. Ces parties brûlantes peuvent causer un incendie si des matières inflammables se trouvent à proximité.
- Pendant la marche normale du véhicule, n'arrêtez pas le système hybride.
  Arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction ou des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
  Dans un cas d'urgence, par exemple s'il n'est pas possible d'arrêter le véhicule de façon normale: →P. 487

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lors de la conduite du véhicule

- Utilisez le frein moteur (rétrogradez) pour maintenir une vitesse sûre lorsque vous descendez une pente raide.
  L'utilisation des freins en continu pourrait provoquer leur surchauffe et leur perte d'efficacité. (→P. 255)
- Ne réglez pas la position du volant, du siège ou des rétroviseurs extérieurs et du rétroviseur intérieur tout en conduisant.
  Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Vérifiez toujours qu'aucun passager n'a les bras, la tête ou une autre partie du corps en dehors du véhicule.
- Ne dépassez pas la limite de vitesse autorisée. Même si les limitations de vitesse le permettent, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus haute vitesse. Conduire à plus de 85 mph (140 km/h) peut entraîner une défaillance des pneus, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de vous blesser. Demandez conseil à un revendeur de pneumatiques afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire à de telles vitesses.

■ En cas de conduite sur route glissante

- Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction risque de provoquer une perte d'adhérence des pneus, et de réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.
- Une accélération brusque, un effet de frein moteur engendré par la rétrogradation ou un changement de régime du moteur risquent de provoquer une perte d'adhérence du véhicule.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont mouillées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un mauvais fonctionnement des freins. Si les freins sont humides d'un seul côté et ne freinent pas bien, la direction du véhicule risque d'être perturbée.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous manœuvrez le levier de vitesses

- Ne laissez pas le véhicule reculer lorsque le levier de vitesses est sur une position de marche avant, ou avancer lorsque le levier de vitesses est sur R.
  Cela risque de provoquer un accident ou d'occasionner des dommages au véhicule.
- Ne mettez pas le levier de vitesses sur P alors que le véhicule est en mouvement.
  Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne mettez pas le levier de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant.
  Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur une position de conduite lorsque le véhicule recule.
  Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Le fait de mettre le levier de vitesse sur N alors que le véhicule est en mouvement a pour résultat que le système hybride n'est plus en prise. Le frein moteur est indisponible lorsque le système hybride n'est plus en prise.
- Veillez à ne pas changer de position le levier de vitesses lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur. Le déplacement du levier de vitesses sur une autre position que P ou N peut provoquer une accélération rapide et imprévue du véhicule, susceptible d'entraîner un accident grave ou mortel.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)

Faites contrôler et changer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.
Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement.
  Si le véhicule est sur une autre position que P ou N, le véhicule risque d'accélérer brusquement et sans que vous ne vous y attendiez, et de provoquer un accident.
- Afin d'éviter un accident causé par le recul du véhicule, gardez toujours le pied sur la pédale de frein tant que le témoin "READY" est allumé. Utilisez le frein de stationnement selon les besoins.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente, afin d'éviter un accident causé par un déplacement du véhicule vers l'avant ou vers l'arrière, appuyez toujours sur la pédale de frein et serrez correctement le frein de stationnement selon les besoins.
- Évitez d'emballer ou de relancer le moteur.
  Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe de l'échappement, et entraîner un incendie si un produit inflammable est à proximité.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque le véhicule est stationné

- Ne laissez pas de lunettes de vue, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
  Cela pourrait avoir pour conséquence ce qui suit:
  - Du gaz peut s'échapper du briquet ou de l'aérosol, provoquant un incendie.
  - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres plastiques et de la monture plastique d'une paire de lunettes.
  - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.
- Ne laissez jamais de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, ce qui pourrait provoquer un incendie.
- Ne collez pas de disque adhésif sur le pare-brise ou sur les vitres. Ne disposez pas de diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne laissez pas de porte ou de fenêtre ouverte si le vitrage incurvé est recouvert d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.
- Serrez systématiquement le frein de stationnement, placez le levier de vitesse sur P, arrêtez le système hybride et verrouillez le véhicule.
  Ne vous éloignez pas du véhicule alors que le système hybride est en marche.
- Ne touchez pas le tuyau d'échappement alors que le système hybride est en marche, ou immédiatement après son arrêt.
  Vous risqueriez de vous brûler.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Si vous dormez dans le véhicule

Mettez toujours le système hybride sur arrêt. Autrement, vous pourriez accidentellement déplacer le levier de vitesses ou appuyer sur la pédale d'accélérateur, avec pour conséquence un risque d'accident ou d'incendie causé par une surchauffe du système hybride. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Lors du freinage

- Lorsque les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment.
  La distance de freinage augmente lorsque les freins sont mouillés, et cela pourrait amener un côté du véhicule à freiner différemment de l'autre côté. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si le système de freinage à pilotage électronique ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages brusques où il est nécessaire de freiner.
  Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée. De plus, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.
- Le système de freinage se compose d'au moins 2 systèmes hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre (les autres) fonctionne(nt) toujours. Dans ce cas, il convient d'appuyer sur la pédale de frein plus fort qu'habituellement et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.

■ Si votre véhicule est bloqué

Évitez de faire patiner excessivement les roues lorsque l'une d'elles n'est plus en contact avec le sol, est ensablée ou embourbée, etc. La transmission risque en effet d'en souffrir et le véhicule de partir brutalement en avant ou en arrière et de provoquer un accident.

NOTE

■ **Lors de la conduite du véhicule**

- N'appuyez pas en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire le couple moteur disponible.
- Pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte, abstenez-vous d'utiliser la pédale d'accélérateur ou d'appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein.

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Mettez systématiquement le levier de vitesses sur P. Autrement, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brutalement si vous enfoncez accidentellement la pédale d'accélérateur.

■ **Pour éviter tout dommage aux éléments du véhicule**

- Ne tournez pas le volant jusqu'en butée à droite ou à gauche et ne le maintenez pas dans cette position pendant une période prolongée.
  Cela pourrait endommager le moteur de direction assistée.
- Lorsque vous devez franchir des bosses sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

■ **En cas de crevaison pendant la marche du véhicule**

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant en mains et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormaux.
- Le véhicule penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P. 525)

NOTE

■ À l’approche d’une route inondée

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l’immersion dans l’eau

Dans l'éventualité où vous vous seriez engagé sur une route inondée et où le véhicule se serait trouvé noyé, ne manquez pas de faire vérifier les points suivants par votre concessionnaire Toyota:

- Fonctionnement des freins
- Altération de la quantité et de la qualité de l'huile et d'autres liquides utilisés dans le moteur, la transmission hybride, le moteur électrique arrière (moteur de traction), etc.
- État du graissage des roulements et des articulations de suspension (chaque fois que possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de charge totale) — (Poids total des occupants)

Étapes aidant à déterminer la limite de charge correcte —

(1) Repérez la mention “Le poids cumulé des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids cumulé du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.

(3) Déduisez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.

(4) Le résultat donne la capacité restante disponible pour le chargement et les bagages.

Par exemple, si la charge “XXX” équivaut à 1400 lbs. et que cinq passagers de 150 lb sont à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs.
(1400 − 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

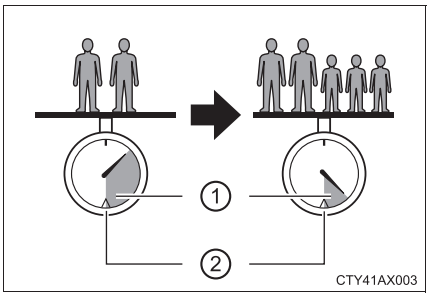
(5) Déterminez le poids cumulé des bagages et du chargement à embarquer dans le véhicule. Ce poids ne peut pas dépasser en toute sécurité la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages qui a été calculée à l’étape 4.

(6) Si votre véhicule doit tracter une caravane/remorque, la charge correspondante sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages. (→P. 225)

Formule de calcul pour votre véhicule

① Capacité de chargement

② Capacité de charge totale (poids supportable par le véhicule) (→P. 570)



Supposons que 2 personnes dont le poids cumulé de A lb. (kg) montent à bord de votre véhicule, dont la capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) est de B lb. (kg), la quantité disponible pour le chargement et les bagages sera de C lb. (kg) comme suit:

B*2 lb. (kg) - A*1 lb. (kg) = C*3 lb. (kg)

*1: A =Poids des personnes

*2: B =Capacité de charge totale

*3: C =Capacité disponible pour le chargement et les bagages

Dans ce cas de figure, si 3 autres passagers ayant un poids cumulé de D lb. (kg) montent à bord du véhicule, alors la charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg) comme suit:

C lb. (kg) - D*4 lb. (kg) = E*5 lb. (kg)

*4: D =Poids supplémentaire des personnes

*5: E =Charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme l'exemple précédent l'a démontré, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite de celle égale au poids cumulé des passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Objets à ne pas transporter dans le coffre**

S'ils sont transportés dans le coffre, les objets suivants risquent de provoquer un incendie:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ **Précautions pour le rangement**

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de cette instruction peut empêcher le conducteur d'actionner convenablement les pédales, limiter la visibilité du conducteur ou peut avoir pour résultat que des éléments heurtent le conducteur ou un passager, au risque de provoquer un accident.

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le coffre.
- Disposez le chargement et les bagages dans le coffre de telle manière qu'ils ne dépassent pas la hauteur des dossiers de sièges.
- Ne placez aucun chargement ni bagage aux endroits suivants.
  - Aux pieds du conducteur
  - Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)
  - Sur le tableau de bord
  - Sur la planche de bord
- Arrimez tous les objets dans l'habitacle.
- Lorsque vous rabattez les sièges arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.
- N'autorisez personne à prendre place dans le coffre. Ce n'est pas prévu pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT

■ **Capacité et répartition**

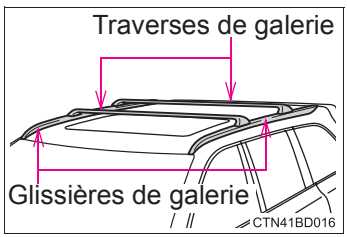
- Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu ou de poids total du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée. Un mauvais chargement risque de dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

■ **Précautions concernant la galerie de pavillon (véhicules avec glissières de galerie)**

Pour utiliser les glissières de galerie de pavillon et transporter une charge, il est nécessaire de mettre en place deux ou plusieurs traverses d'origine Toyota ou équivalentes.

Lors du transport d'une charge sur la galerie de pavillon, respectez les points ci-dessous:

- Disposez la charge de manière à la répartir le mieux possible sur la galerie entre les essieux avant et arrière.
- En cas de transport d'une charge longue ou large, ne dépassez jamais la longueur ou la largeur hors-tout du véhicule. (→P. 570)



- Avant de conduire, vérifiez que la charge est correctement fixée sur la galerie de pavillon.
- Charger la galerie de pavillon entraîne un rehaussement du centre de gravité du véhicule. Évitez de conduire à grande vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou de faire des manœuvres brusques, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule ou de le voir se retourner suite à une utilisation incorrecte du véhicule, et d'être ainsi grièvement, voire mortellement blessé.
- En cas de conduite sur une longue distance ou sur des routes en mauvais état ou à vitesse élevée, effectuez des arrêts pour vérifier que la charge reste correctement en place.
- Ne dépassez pas 165 lb. (75 kg) de poids de chargement sur la galerie de pavillon.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lors de l'installation de traverses de galerie (véhicules avec glissières de galerie)

Vérifiez que les barres transversales sont bien bloquées en les poussant d'avant en arrière.
Autrement, un accident pourrait se produire de manière inattendue.

⚠ NOTE

■ Mise en place de la charge

Prenez garde de ne pas abîmer la surface du toit ouvrant ou du toit ouvrant panoramique.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, le TWR (poids nominal de remorque) et la capacité de chargement.

◆ **Capacité de charge totale (poids supportable par le véhicule): →P. 570**

La capacité de charge totale est égale au poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages.

◆ **Nombre de places assises: 7 ou 8 passagers (2 à l'avant, 5 ou 6 à l'arrière)**

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants dont le poids moyen estimé est de 150 lb. (68 kg) par personne.

◆ **TWR (Poids nominal de remorque): →P. 231, 570**

TWR désigne le poids total en charge d'une caravane/remorque (poids de la caravane/remorque plus poids de son chargement) que votre véhicule peut tracter.

◆ **Capacité de chargement**

La capacité de chargement est variable, selon le poids et le nombre d'occupants.

■ **Capacité de charge totale et nombre de places assises**

Ces informations sont également portées sur l'étiquette informative des pneus et de charge. (→P. 458)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Surcharge du véhicule**

Ne surchargez jamais le véhicule.
Non seulement les pneus pourraient en souffrir, mais le pouvoir directionnel et les capacités de freinage pourraient également s'en trouver dégradés, avec un risque d'accident.

Conduite avec une caravane/remorque

Votre véhicule est essentiellement conçu pour transporter des passagers et des charges utiles. Tracter une caravane/remorque a des conséquences négatives sur la tenue de route, les performances, le freinage et la longévité du véhicule, ainsi que sur la consommation de carburant. Pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route, il vous est interdit de surcharger votre véhicule ou votre caravane/remorque. Vous devez également vous assurer que l'équipement de traction utilisé est adapté, qu'il a été convenablement installé et mis en œuvre, et que vous appliquez les pratiques qui s'imposent pour la conduite.

La stabilité et l'efficacité au freinage de l'ensemble véhicule-remorque sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les performances et réglages de freinage, les freins de la caravane/remorque, l'attelage et les systèmes d'attelage (sur modèles équipés).

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de votre caravane/remorque et des conditions d'utilisation.

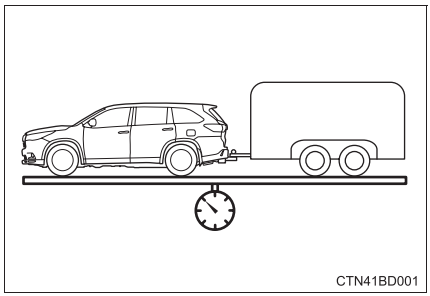
Les garanties de Toyota ne s'appliquent pas à des dommages ou à des défaillances provoqués par la traction d'une caravane/remorque à des fins commerciales.

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information sur les éléments supplémentaires nécessaires, comme le kit d'attelage, etc.

Expressions liées au remorquage

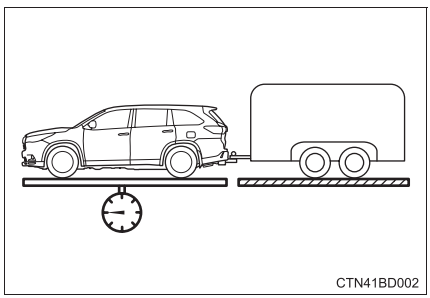
GCWR (Poids Nominal Brut Combiné)

Poids de combinaison brut maximum admissible. Le poids total roulant autorisé correspond à la somme du poids total du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et du poids de la caravane/remorque tractée (y compris son chargement).



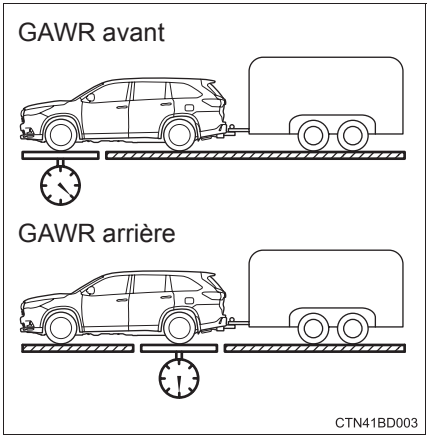
GVWR (Poids nominal brut du véhicule)

Poids brut maximum du véhicule admissible. Le poids brut de véhicule est égal au poids total du véhicule. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, c'est la somme du poids du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et du poids au timon.



GAWR (Poids Nominal Brut sur Essieu)

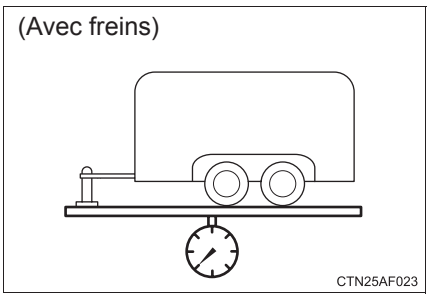
Poids brut maximum sur essieu admissible. Le poids brut sur essieu est égal à la charge qui s'exerce sur chaque essieu (avant et arrière).



TWR (Poids nominal de remorque)

Poids brut maximum de remorque admissible. Le poids brut de remorque est égal à la somme du poids de la caravane/remorque et du poids de son chargement.

Le TWR est calculé en prenant pour hypothèse un véhicule de base avec un conducteur, un passager avant, un équipement de remorquage (si disponible), un attelage et système d'attelage (si nécessaire).

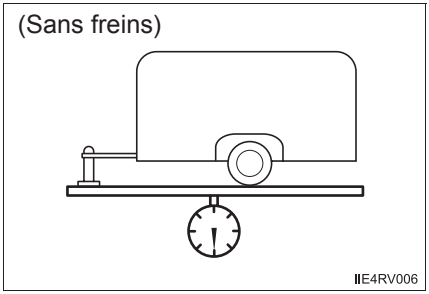


Tout équipement optionnel, passager et chargement supplémentaire dans le véhicule réduit d'autant le poids nominal de remorque, afin que les limites de GCWR, GVWR et GAWR ne soient pas dépassées.

Si le poids brut de la remorque dépasse 3000 lb. (1360 kg), il est recommandé d'utiliser une remorque à 2 essieux ou plus.

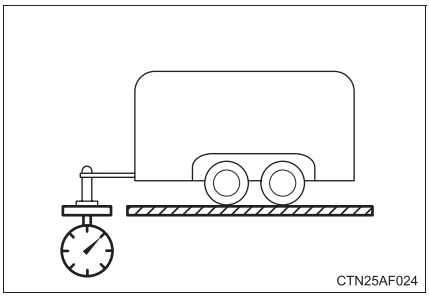
■ TWR non-freiné (Poids nominal de remorque non-freiné)

Poids nominal de remorque pour tracter une caravane/ remorque dépourvue de système de frein de service.



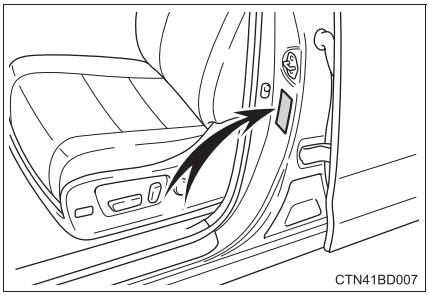
■ Poids au timon

Charge s'exerçant sur la boule d'attelage de la caravane/ remorque. (→P. 232)



Limites de poids

- Le poids brut de remorque ne doit jamais excéder le TWR indiqué dans le tableau. (→P. 231)
- Le poids total roulant autorisé ne doit jamais excéder le GCWR indiqué dans le tableau. (→P. 231)
- Le poids brut du véhicule ne doit jamais excéder le GVWR indiqué sur l'étiquette d'homologation.
- Le poids brut sur essieu appliqué sur chaque essieu ne doit jamais excéder le GAWR indiqué sur l'étiquette d'homologation.



- Si le poids brut de remorque est supérieur au TWR non-freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée d'un frein de service.
- Si le poids brut de la remorque dépasse 2000 lb. (907 kg), un dispositif de contrôle de déplacement avec une capacité suffisante doit être utilisé.

GCWR, TWR et TWR non-freiné

Vérifiez que les valeurs de poids brut de remorque, poids total roulant autorisé, poids brut de véhicule, poids brut sur essieu et poids au timon n'excèdent pas les limites.

■ GCWR*1 et TWR*1

Code modèle*2	Moteur	Type d'entraînement	GCWR	TWR
GVU58L-ARXNKA	Moteur 3,5L V6 (2GR-FXE)	AWD (4 roues motrices)	8700 lb. (3945 kg)	3500 lb. (1500 kg)
GVU58L-ARXMKA	Moteur 3,5L V6 (2GR-FXE)	AWD (4 roues motrices)	8740 lb. (3960 kg)	3500 lb. (1500 kg)
GVU58L-ARXGKA	Moteur 3,5L V6 (2GR-FXE)	AWD (4 roues motrices)	8780 lb. (3980 kg)	3500 lb. (1500 kg)

■ TWR non-freiné*1

1000 lb. (450 kg)

*1: Ces modèles sont conformes aux exigences applicables au remorquage par les véhicules tracteurs selon la norme SAE internationale SAE J2807.

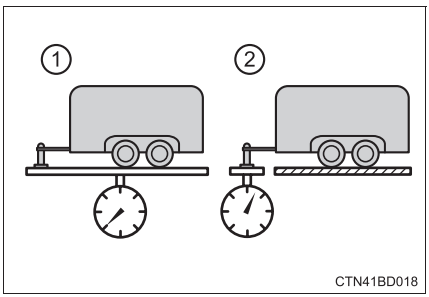
*2: Le code modèle est indiqué sur l'étiquette constructeur. (→P. 571)

Poids au timon de caravane/remorque

- La valeur préconisée de poids au timon varie selon le type de traction ou de caravane/remorque, comme suit.
- Afin de garantir les valeurs préconisées indiquées ci-dessous, il faut charger la caravane/remorque conformément aux instructions suivantes.
  - Poids au timon

    Le poids brut de remorque doit être réparti de telle façon que le poids au timon en représente 9% à 11%.
    (Poids au timon /Poids brut de remorque x 100 = 9% à 11%)

    ① Poids brut de remorque
    ② Poids au timon



Vous pouvez contrôler le poids brut de remorque, le poids brut sur essieu et le poids au timon sur les bascules qui équipent les stations de pesage autoroutières, les entreprises de matériaux de construction, les sociétés de transport, les ferrailleurs, etc.

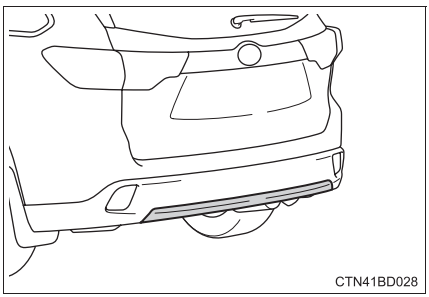
Attelage

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes. Toyota vous recommande d'utiliser un attelage/une barre Toyota pour votre véhicule. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.

- Si vous souhaitez installer un attelage pour caravane/remorque, consultez votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement un attelage de capacité suffisante pour le poids brut de remorque de votre véhicule.
- Conformez-vous aux instructions fournies par le fabricant de l'attelage.
- Lubrifiez la boule d'attelage en lui appliquant une fine pellicule de graisse.
- Démontez l'attelage dès lors que vous ne tractez pas de caravane/remorque. Après démontage de l'attelage, protégez les trous de fixation dans la structure du véhicule, afin de prévenir la pénétration d'éléments extérieurs à l'intérieur du véhicule.

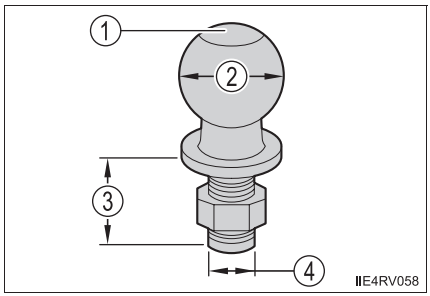
Cache-attelage

Pour retirer le cache-attelage, contactez votre concessionnaire Toyota.


CTN41BD028

Choix de la boule d'attelage

Utilisez une boule d'attelage adaptée à l'application envisagée.



① Capacité nominale de la boule d'attelage

Doit être au moins égale au poids nominal brut de remorque de la caravane/remorque.

② Diamètre de la boule

Doit correspondre en taille au coupleur de caravane/remorque. Le diamètre de la boule d'attelage à utiliser est généralement indiqué sur la plupart des coupleurs.

Catégorie de caravane/ remorque	Diamètre typique de boule d'attelage
IV	2 5/16 in.
II et III	2 in.
I	1 7/8 in.

③ Longueur de tige

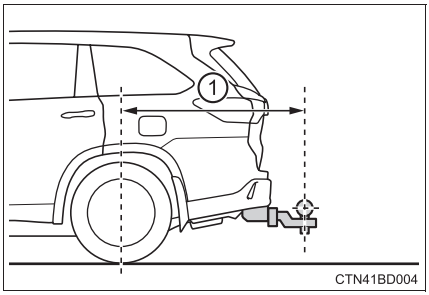
Doit dépasser d'au moins 2 filets sous l'écrou avec rondelle.

④ Diamètre de tige

Doit correspondre au diamètre de l'orifice de fixation de la boule.

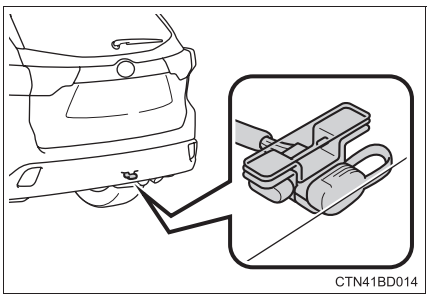
Positions de la boule d'attelage

① Position de la boule d'attelage: 49,73 in. (1263,1 mm)



Branchement des feux de la caravane/remorque

Utilisez le faisceau électrique rangé à l'arrière sous la caisse.



Conseils de conduite avec une caravane/remorque

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment. Afin d'éviter un accident, la mort ou des blessures graves, gardez à l'esprit ce qui suit lorsque vous tractez une caravane/remorque:

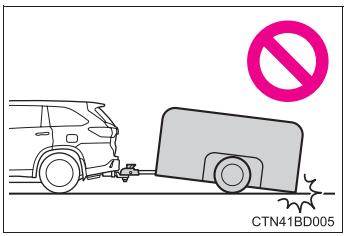
- Les limitations de vitesse applicables à la traction d'une caravane/remorque sont variables selon les états ou les provinces. Ne dépassez pas la limitation de vitesse indiquée, imposée pour votre caravane/remorque.
- Toyota recommande de limiter la vitesse de l'ensemble véhicule-remorque à 65 mph (104 km/h) sur route plane, droite et sèche. Ne dépassez pas cette limite, la limitation de vitesse indiquée en cas de remorquage ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque indiquée dans son manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. L'instabilité de l'ensemble véhicule tracteur-remorque (louvoiement) s'amplifie à mesure que la vitesse augmente. Tout dépassement des limitations de vitesse peut causer une perte de contrôle.
- Avant de prendre la route, vérifiez les feux et les pneus de la caravane/remorque et les raccordements entre celle-ci et le véhicule. Vérifiez une nouvelle fois après avoir parcouru une courte distance.
- Sur une aire dégagée de toute circulation, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer avec la caravane/remorque attelée, jusqu'à ce que vous ayez en mains votre ensemble véhicule-remorque.
- Effectuer une marche arrière avec une caravane/remorque attelée est un exercice difficile qui demande une certaine pratique. En tenant le volant par sa partie inférieure, déplacez votre main vers la gauche pour orienter la caravane/remorque vers la gauche. Déplacez votre main vers la droite pour orienter la caravane/remorque vers la droite. (Par rapport à une marche arrière sans caravane/remorque attelée, il faut en général tourner dans le sens inverse.) Évitez les virages serrés et trop longs. Faites-vous guider par quelqu'un lorsque vous devez reculer, afin de réduire les risques d'accident.

- Les distances d'arrêt s'accroissant avec une caravane/remorque attelée, augmentez les distances de sécurité avec les véhicules qui vous précèdent. Pour chaque tranche de 10 mph (16 km/h), laissez au moins l'équivalent de la longueur d'un véhicule et d'une caravane/remorque.
- Évitez tout freinage brusque qui pourrait provoquer un dérapage, un repliage en portefeuille de la caravane/remorque et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.
- Évitez les à-coups au démarrage et les accélérations soudaines.
- Évitez les coups de volant et les changements de direction trop rapides et ralentissez à l'approche des virages.
- Sachez que dans les virages, les roues de la caravane/remorque passent plus à l'intérieur du virage que celles du véhicule. Compensez ce phénomène en tournant plus large qu'en temps normal.
- Ralentissez avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route mouillée ou glissante, etc.
  La caravane/remorque peut se trouver déstabilisée par l'augmentation de la vitesse.
- Redoublez de vigilance lorsque vous dépassez d'autres véhicules. Le dépassement nécessite une distance considérable. Après avoir doublé un véhicule, songez à la longueur de la caravane/remorque et veillez à laisser suffisamment d'espace avant de changer de voie de circulation.
- Afin de préserver l'efficacité du frein moteur et les performances du circuit de charge pendant que vous roulez sous frein moteur, ne mettez pas la transmission sur D. En mode S, le sélecteur de vitesses doit être en gamme 4 ou inférieure.
- L'instabilité survient plus souvent lorsque vous descendez une pente abrupte ou très longue. Avant d'entamer une descente, ralentissez et rétrogradez. Ne rétrogradez pas brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.
- Évitez de freiner trop souvent ou d'appuyer trop longtemps sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.

- En raison de la charge supplémentaire que représente la caravane/remorque, le moteur de votre véhicule est susceptible de surchauffer par temps chaud (températures supérieures à 85°F [30°C]) dans les côtes longues ou abruptes. Si le thermomètre de liquide de refroidissement moteur indique une surchauffe, arrêtez immédiatement la climatisation (si elle est en fonction) et arrêtez-vous sur le côté de la route dans un endroit sûr. (→P. 561)
- Lorsque vous vous stationnez, calez toujours les roues du véhicule et de la caravane/remorque. Serrez correctement le frein de stationnement et mettez la transmission sur P. Évitez de vous stationner en pente, mais si vous ne pouvez pas faire autrement, prenez les précautions suivantes:
  1. Freinez et maintenez la pédale de frein appuyée.
  2. Demandez à quelqu'un de placer des cales sous les roues du véhicule et de la caravane/remorque.
  3. Une fois les cales de roues en place, relâchez lentement la pédale de frein, jusqu'à ce que les cales supportent la charge.
  4. Serrez correctement le frein de stationnement.
  5. Mettez le sélecteur de vitesses sur P et arrêtez le système hybride.
- Démarrage en côte ou en pente, après stationnement:
  1. Sélecteur de vitesses en position P, démarrez le système hybride. Veillez bien à garder le pied sur la pédale de frein.
  2. Engagez un rapport de marche avant. Si vous devez reculer, mettez le levier de vitesses sur R.
  3. Relâchez le frein à main ainsi que la pédale de frein puis démarrez lentement en avant ou en arrière pour dégager les roues des cales. Arrêtez-vous et serrez les freins.
  4. Demandez à quelqu'un de retirer les cales.

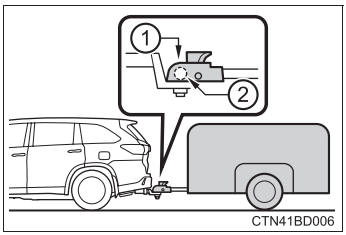
■ Boule d'attelage à la même hauteur que le coupleur de la caravane/remorque

Quelle que soit la catégorie de l'attelage utilisé, pour plus de sécurité avec la caravane/remorque attachée, il faut que la boule d'attelage soit à une hauteur appropriée au coupleur de la caravane/remorque.


CTN41BD005

① Coupleur

② Boule d'attelage



CTN41BD006

■ Avant de procéder au remorquage

Vérifiez que les conditions suivantes sont remplies:

- Vérifiez que les pneus du véhicule sont correctement gonflés. (→P. 578)
- Les pneus de la caravane/remorque sont gonflés selon les préconisations du fabricant de la caravane/remorque.
- Tous les feux de la caravane/remorque imposés par la réglementation sont fonctionnels.
- Tous les feux sont fonctionnels chaque fois que vous les branchez.
- La boule d'attelage est à la bonne hauteur par rapport au coupleur de la caravane/remorque.
- La remorque doit être de niveau lorsqu'elle est remorquée.
  Ne prenez pas la route si la remorque n'est pas de niveau et vérifiez que le poids au timon n'est pas excessif, qu'il n'y a pas de surcharge, que la suspension n'est pas usée, etc.
- Le chargement de la caravane/remorque est correctement chargé.
- Les rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces ou locales en vigueur. Dans le cas contraire, montez des rétroviseurs homologués pour tracter une caravane/remorque.

Programme de rodage

Si votre véhicule est neuf ou si un des organes de son groupe motopropulseur a été récemment changé (moteur, transmission, différentiel, roulements de roue, etc.), Toyota vous déconseille vivement de tracter une caravane/remorque avant d'avoir préalablement parcouru au moins 500 miles (800 km).

Une fois que le véhicule a parcouru plus de 500 miles (800 km), vous pouvez tracter une caravane/remorque. Toutefois, sur encore 500 miles (800 km), roulez à des vitesses inférieures à 50 mph (80 km/h) quand vous tractez une caravane/remorque, et évitez d'accélérer à plein gaz.

Entretien

- Lorsque vous tractez une caravane/remorque, le véhicule nécessite un entretien plus fréquent du fait de la charge supplémentaire. (Reportez-vous au “Guide du programme d’entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.)
- Resserrez les vis de fixation de la boule et de la barre d'attelage dès lors que vous avez parcouru environ 600 miles (1000 km) avec une caravane/remorque.

Si la caravane/remorque se met à louvoyer

Le comportement de votre véhicule et de la caravane/remorque peut être perturbé par un ou plusieurs facteurs (vent de travers, véhicules en sens inverse, route en mauvais état, etc.), qui créent une instabilité.

- Si la caravane/remorque se met a louvoyer:
  - Tenez fermement en main le volant. Dirigez le véhicule en ligne droite. N'essayez pas de reprendre le contrôle du louvoiement de la caravane/remorque en tournant le volant de direction.
  - Commencez immédiatement à relâcher la pédale d'accélérateur, mais très progressivement, pour réduire la vitesse. N'augmentez pas la vitesse. N'appliquez pas les freins du véhicule.

Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque doivent se stabiliser.

●Après que la caravane/remorque a cessé de louvoyer:

- Arrêtez-vous en lieu sûr. Faites descendre tous les occupants du véhicule.
- Vérifiez les pneus du véhicule et de la caravane/remorque.
- Vérifiez la charge dans la caravane/remorque.
  Vérifiez que la charge ne s'est pas déplacée.
  Vérifiez que le poids au timon est conforme, si possible.
- Vérifiez la charge dans le véhicule.
  Vérifiez que le véhicule n'est pas en surcharge dès lors que les occupants sont à bord.

Si vous ne trouvez aucun problème, c'est que la vitesse à laquelle la caravane/remorque se met à louvoyer dépasse la limite propre à votre ensemble véhicule-remorque. Roulez à une vitesse plus réduite pour prévenir toute instabilité. Gardez à l'esprit que le louvoiement de l'ensemble véhicule-remorque s'amplifie à mesure que la vitesse augmente.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions de conduite avec une caravane/remorque**

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de la caravane/remorque et des conditions d'utilisation. Autrement, vous pourriez provoquer un accident grave, voire mortel. La stabilité et l'efficacité au freinage du véhicule sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les réglages et les performances du freinage et l'attelage. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment.

■ **Pour éviter tout accident ou blessure**

- Ne dépassez pas les valeurs de TWR, TWR non-freiné, GCWR, GVWR ou GAWR.
- Si le poids brut de la remorque dépasse 2000 lb. (907 kg), un dispositif de contrôle de déplacement avec une capacité suffisante doit être utilisé.
- Corrigez le poids au timon de telle sorte qu'il soit dans la plage conforme. Placez les charges plus lourdes au plus près possible de l'essieu de la caravane/remorque.
- Ne dépassez pas la vitesse de 65 mph (104 km/h), la limitation de vitesse indiquée en cas de remorquage ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque dans son manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. Ralentissez suffisamment avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route mouillée ou glissante, etc., pour éviter tout risque d'accident. Si votre ensemble véhicule-remorque est victime d'instabilité suite à une décélération depuis une certaine vitesse, ralentissez et veillez à rouler en permanence à une vitesse inférieure à celle à laquelle l'instabilité apparaît.
- Ne changez pas de direction de manière brusque, abrupte ou violente.
- Ne freinez pas brusquement, sous peine de provoquer un dérapage avec pour conséquences un repliage en portefeuille et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.
- Ne dépassez pas les limites de capacité de l'attelage de caravane/remorque, de poids brut de véhicule, de poids brut sur essieu et de poids au timon.
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse alors que vous tractez une caravane/remorque.
- Ralentissez et rétrogradez avant de descendre une pente très longue ou abrupte. Ne rétrogradez pas brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.

AVERTISSEMENT

- L'instabilité de l'ensemble véhicule-remorque est plus fréquente dans les pentes abruptes et très longues. Avant de descendre une pente très longue ou abrupte, ralentissez et rétrogradez. Ne rétrogradez pas brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte. Évitez de freiner trop souvent ou d'appuyer trop longtemps sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.
- Ne tractez pas de caravane/remorque quand le véhicule est équipé de la roue de secours compacte.

Attelage

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes, établies par leur fabricant. Même si le véhicule est physiquement capable de tracter une charge supérieure, l'utilisateur doit déterminer la limite de poids nominal maximum pour l'attelage et ne jamais dépasser la limite de poids nominal maximum spécifiée pour l'attelage pour caravane/remorque. Excéder la limite de poids nominal maximum préconisée par le fabriquant de l'attelage pour caravane/remorque peut être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

Lorsque vous tractez une caravane/remorque

Toyota vous recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes à toutes les réglementations fédérales et des états/provinces en vigueur.

- Si le poids brut de remorque est supérieur au TWR non-freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée de freins. Toyota vous recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes à toutes les réglementations fédérales et des états/provinces en vigueur.
- Ne vous branchez jamais sur le circuit hydraulique du véhicule, car son efficacité au freinage s’en trouverait réduite.
- Ne tractez jamais une caravane/remorque sans attacher la chaîne de sécurité à la caravane/remorque et au véhicule. En cas de dommage au niveau du coupleur ou de la boule d'attelage, le danger existe que la caravane/remorque se déporte sur une autre voie de circulation.

NOTE

■ **Montage d'un attelage de caravane/remorque**

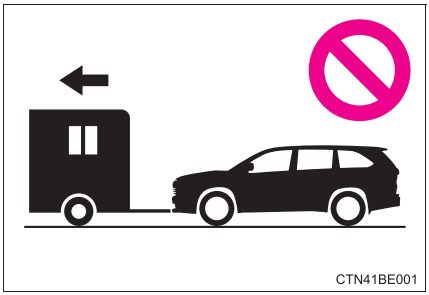
Utilisez exclusivement la position recommandée par votre concessionnaire Toyota. Ne fixez pas l'attelage pour caravane/remorque au pare-chocs; vous risqueriez de causer des dommages à la carrosserie.

■ **Ne raccordez pas les feux de la caravane/remorque directement**

Ne raccordez pas les feux de la caravane/remorque directement. Un raccordement direct des feux de la caravane/remorque risquerait de détériorer le circuit électrique de votre véhicule et de causer une panne.

Remorquage par un autre véhicule

Votre véhicule n'a pas été conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).


CTN41BE001

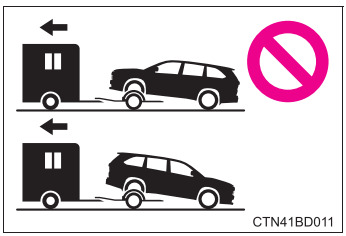
NOTE

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages importants à votre véhicule**

Ne remorquez pas votre véhicule avec les 4 roues au sol.

■ **Pour éviter tout dommage grave à la transmission hybride et au système 4 roues motrices**

Ne remorquez jamais le véhicule avec l'une des roues au sol. La transmission hybride et le système 4 roues motrices risqueraient en effet de subir de graves dommages.


CTN41BD011

Contacteur de démarrage

Si vous effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique, le système hybride démarrera ou les modes du bouton d'alimentation changeront.

Démarrage du système hybride

1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

2 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.

3 Enfoncez vigoureusement la pédale de frein.

Véhicules équipés d'un écran monochrome:

 s'affichera sur l'écran multifonctionnel.

Si ce n'est pas le cas, le système hybride ne peut pas être démarré.

Véhicules équipés d'un écran couleurs:

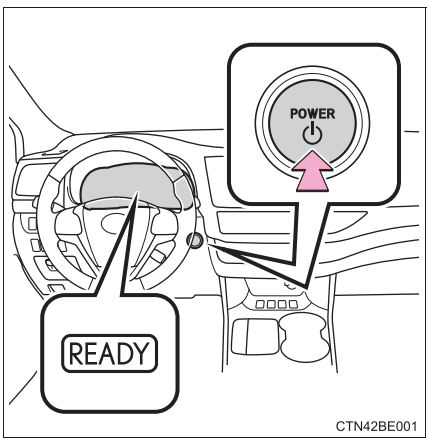
 et un message s'afficheront sur l'écran multifonctionnel.

Si ce n'est pas le cas, le système hybride ne peut pas être démarré.

4 Enfoncez le commutateur d'alimentation.

Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le système hybride démarre pleinement.

Le démarrage du système hybride est possible quel que soit le mode dans lequel se trouve le bouton d'alimentation.



5 Vérifiez que le témoin "READY" est allumé.

Le véhicule ne peut pas rouler tant que le témoin "READY" est éteint.

Arrêt du système hybride

1 Arrêtez le véhicule.

2 Placez le levier de vitesses sur P.

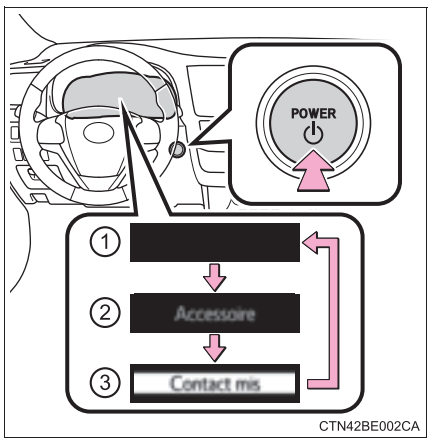
3 Enclenchez le frein de stationnement. (→P. 261)

4 Enfoncez le commutateur d'alimentation.

5 Relâchez la pédale de frein puis vérifiez que "Accessoire" ou "Contact mis" est éteint sur l'écran multifonctionnel.

Sélection des modes du commutateur d'alimentation

Il est possible de changer de mode en appuyant sur le bouton d'alimentation avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le bouton.)



① Arrêt*

Les feux de détresse sont fonctionnels.

L'écran multifonctionnel ne s'affichera pas.

② Mode ACCESSORY

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que la prise d'alimentation.

"Accessoire" s'affichera sur l'écran multifonctionnel.

③ Mode ON

Tous les équipements électriques sont utilisables.

"Contact mis" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

*: Si le levier de vitesse n'est pas sur P lorsque vous arrêtez le système hybride, le commutateur d'alimentation passe en mode ACCESSORY et non en mode ARRÊT.

Lorsque vous arrêtez le système hybride alors que le levier de vitesse n'est pas sur P

Si vous arrêtez le système hybride alors que le levier de vitesses n'est pas sur P, le commutateur d'alimentation n'est pas mis sur arrêt mais en mode ACCESSORY. Procédez comme suit pour mettre le commutateur sur arrêt:

1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

2 Placez le levier de vitesses sur P.

3 Vérifiez que "Coupez l'alimentation électrique" s'affiche sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez une fois sur le contacteur de démarrage.

4 Vérifiez que "Coupez l'alimentation électrique" est éteint sur l'écran multifonctionnel.

■ **Écrans de messages**

Les illustrations des messages dans cette section sont utilisées à titre d'exemple et peuvent différer de l'image réellement affichée à l'écran multifonctionnel.

■ **Coupure automatique du contact**

Si le véhicule est laissé en mode ACCESSORY pendant plus de 20 minutes ou en mode ON (le système hybride n'est pas en cours de fonctionnement) pendant plus d'une heure avec le levier de vitesse en position P, le commutateur d'alimentation est automatiquement désactivé. Toutefois, cette fonction ne permet pas d'éviter complètement la décharge de la batterie 12 V. Ne laissez pas le commutateur d'alimentation en mode ACCESSORY ou ON pendant de longues périodes quand le système hybride ne fonctionne pas.

■ **Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides**

→P. 89

■ **Pile de la clé électronique usée**

→P. 137

■ **Lorsque la température ambiante est basse, en conditions hivernales par exemple**

Il peut arriver que quelques secondes soient nécessaires avant que le témoin "READY" ne s'allume.

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

→P. 165

■ **Remarque pour l'accès "mains libres"**

→P. 166

■ **Si le système hybride ne démarre pas**

- Le système d'anti-démarrage n'a peut-être pas été désactivé. (→P. 97) Contactez votre concessionnaire Toyota.
- Vérifiez que le levier de vitesses est bien sur P. Le système hybride risque de ne pas démarrer si le levier de vitesses n'est plus sur P.

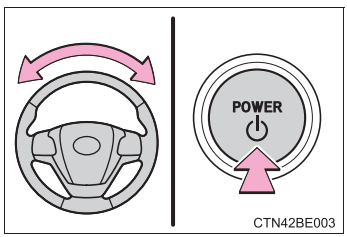
■ **Antivol de direction**

Après mise du commutateur d'alimentation sur arrêt et ouverture et fermeture des portes, le volant est bloqué par la fonction verrouillage de direction. Utiliser le commutateur d'alimentation de nouveau débloque automatiquement l'antivol de direction.

■ **Lorsque le verrouillage de direction ne peut pas être débloqué**

L'écran multifonctionnel affiche "Verrouillage de direction activé".

Vérifiez que le levier de vitesses est sur P. Appuyez sur le commutateur d'alimentation tout en tournant le volant à gauche et à droite.



■ **Prévention contre la surchauffe du moteur d'antivol de direction**

Pour éviter que le moteur de l'antivol de direction ne surchauffe, son fonctionnement est suspendu en cas de démarrages et d'arrêts répétés du système hybride dans un court laps de temps. Dans ce cas, abstenez-vous de faire fonctionner le système hybride. Après un délai d'environ 10 secondes, le moteur de l'antivol de direction recommence à fonctionner.

■ **Lorsque "Vérifiez le système Smart Key" s'affiche sur l'écran multifonctionnel**

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ **Si le témoin "READY" ne s'allume pas**

Si le témoin "READY" ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur le commutateur d'alimentation alors que le levier de vitesses est sur P et que vous appuyez sur la pédale de frein, contactez sans attendre votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de défaillance technique du système hybride**

→P. 509

■ **Si la pile de la clé électronique est usée**

→P. 465

■ **Utilisation du bouton d'alimentation**

- Pour actionner le bouton d'alimentation, une seule pression courte et ferme est suffisante. Si vous n'appuyez pas correctement sur le bouton, le système hybride risque de ne pas démarrer ou le mode du bouton d'alimentation risque de ne pas changer. Il n'est pas nécessaire d'appuyer longuement sur ce bouton.
- Si vous essayez de redémarrer le système hybride tout de suite après avoir mis le bouton d'alimentation sur arrêt, dans certains cas, le système hybride pourrait ne pas démarrer. Après avoir mis le bouton d'alimentation sur arrêt, veuillez patienter quelques secondes avant de redémarrer le système hybride.

■ **Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé par un paramétrage personnalisé**

→P. 552

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous démarrez le système hybride**

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le système hybride. N'enfoncez sous aucun prétexte la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le système hybride.
Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ **Précautions pendant la conduite**

Si le système hybride connaît une défaillance alors que le véhicule roule, abstenez-vous d'ouvrir ou de verrouiller les portes jusqu'à ce que vous puissiez arrêter le véhicule dans un endroit sûr. L'activation de l'antivol de direction dans ces circonstances pourrait conduire à un accident grave, voire mortel.

■ **Arrêt du système hybride en cas d'urgence**

Si vous avez besoin d'arrêter le système hybride en urgence pendant la marche du véhicule, maintenez le bouton d'alimentation enfoncé pendant plus de 2 secondes ou appuyez dessus brièvement au minimum 3 fois de suite. (→P. 487)

Toutefois, lorsque vous conduisez, n'appuyez sur le bouton d'alimentation qu'en cas d'urgence uniquement. Arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction ou des freins, mais la direction n'est plus assistée. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

- Ne laissez pas le commutateur d'alimentation en mode ACCESSORY ou ON pendant trop longtemps si le système hybride ne fonctionne pas.
- Si "Accessoire" ou "Contact mis" s'affiche sur l'écran multifonctionnel pendant que le système hybride est arrêté, le contacteur de démarrage n'est pas sur arrêt. Sortez du véhicule après avoir placé le commutateur d'alimentation en mode arrêt.
- N'arrêtez pas le système hybride alors que le levier de vitesses n'est pas sur P. Si le système hybride est arrêté avec le levier de vitesses sur une autre position, le commutateur d'alimentation est mis en mode ACCESSORY et non sur arrêt. Si le véhicule est laissé en mode ACCESSORY, la batterie 12 V risque de se décharger.

■ **Lorsque vous démarrez le système hybride**

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement.
- Si le système hybride devient difficile à démarrer, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Symptômes indiquant une anomalie au niveau du commutateur d'alimentation**

Si le bouton d'alimentation ne semble pas fonctionner comme d'habitude, si par exemple il bloque légèrement, il peut s'agir d'une anomalie. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

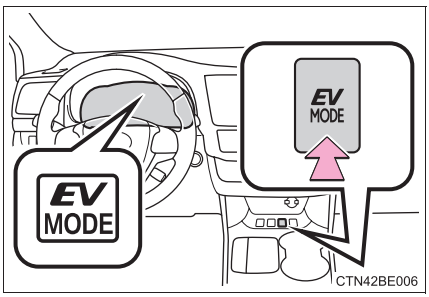
Mode de conduite électrique EV

En mode de conduite électrique EV, le moteur électrique (moteur à traction), alimenté par la batterie du système hybride (batterie de traction), assure seul la propulsion du véhicule.

Ce mode vous permet de circuler en zone résidentielle tôt le matin et tard le soir, ou dans les parkings souterrains, etc., sans vous préoccuper des nuisances sonores et des émissions polluantes.

Marche/arrêt du mode de conduite électrique EV

Lorsque vous sélectionnez le mode de conduite électrique EV, le témoin correspondant s'allume. Pour rétablir le véhicule en mode de propulsion normal (utilisant les moteurs thermique et électrique combinés [moteur de traction]), appuyez sur le bouton alors que le mode de conduite électrique EV est actif.



■ **Situations dans lesquelles il n’est pas possible d’activer le mode de conduite électrique EV**

Vous risquez de ne pas pouvoir passer en mode de conduite électrique EV dans les situations suivantes. Si le mode ne peut être activé, un signal sonore se déclenche et un message s’affiche à l’écran multifonctionnel.

- Le système hybride est trop chaud.
  Vous avez laissé le véhicule au soleil, roulé en montagne ou à vitesse soutenue, etc.
- Le système hybride est trop froid.
  Vous avez laissé le véhicule exposé pendant longtemps à une température inférieure à 32°F (0°C) etc.
- Le moteur thermique est en cours de chauffe.
- La batterie du système hybride (batterie de traction) est faible.
  Le niveau de charge restant de la batterie indiqué dans l’affichage “Energy Monitor” est bas. (→P. 126)
- Le véhicule roule à 25 mph (40 km/h) ou plus.
- La vitesse du véhicule est élevée.
- Vous appuyez franchement sur la pédale d’accélérateur ou le véhicule est en pente, etc.
- Le désembuage du pare-brise est en marche.

Sélection du mode de conduite électrique EV quand le moteur thermique est froid

Si vous démarrez le système hybride alors que le moteur thermique est froid, ce dernier va automatiquement démarrer après quelques instants, afin de monter en température. Dans ce cas, il vous est impossible de sélectionner le mode électrique EV.

Sitôt le système hybride démarré et le témoin “READY” allumé, appuyez sur le bouton de mode de conduite électrique EV avant que le moteur thermique démarre, pour passer en mode électrique EV.

Annulation automatique du mode de conduite électrique EV

Lorsque vous roulez en mode de conduite électrique EV, le moteur thermique est susceptible de redémarrer automatiquement dans les situations suivantes. Lorsque le mode de conduite électrique EV est annulé, un signal sonore se déclenche et le témoin de mode électrique EV clignote puis s’éteint.

- La batterie du système hybride (batterie de traction) est insuffisante.
  Le niveau de charge restant de la batterie indiqué dans l’affichage “Energy Monitor” est bas. (→P. 126)
- Le véhicule accélère à plus de 25 mph (40 km/h).
- Vous appuyez franchement sur la pédale d’accélérateur ou le véhicule est en pente, etc.

Autonomie possible en mode de conduite électrique EV

En mode électrique EV, il est possible de parcourir environ 0,6 mile (1 km) si vous conduisez à une vitesse d'environ 25 mph (40 km/h) ou moins. (L’autonomie possible dépend du niveau de charge de la batterie du système hybride [batterie de traction] et des conditions de circulation.)

Économie de carburant

Votre Toyota a été étudiée pour permettre les économies maximum de carburant en conditions normales d’utilisation, c’est-à-dire en propulsion combinée moteur thermique/moteur électrique. En roulant en mode de conduite électrique EV plus souvent que nécessaire, vous risquez d’obtenir des économies moindres de carburant.

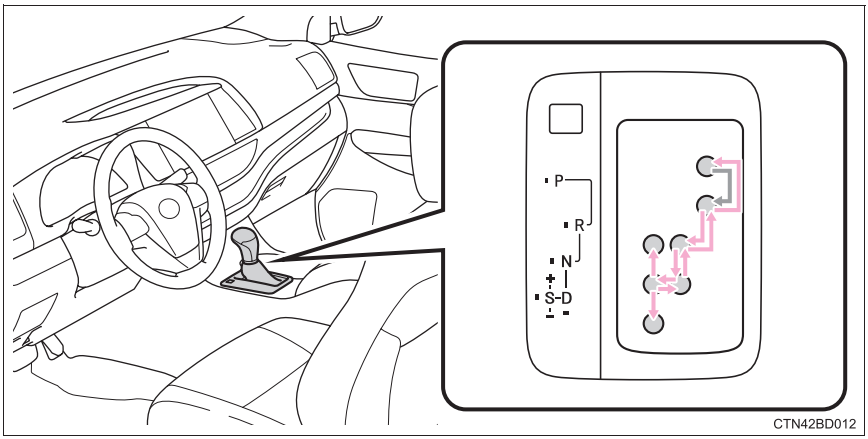
⚠ AVERTISSEMENT

Précautions pendant la conduite

Lorsque vous conduisez en mode de conduite électrique EV, faites particulièrement attention aux alentours du véhicule. Comme il n’y a pas de bruit de moteur, les piétons, cyclistes ou autres usagers de la route alentours peuvent ne pas avoir conscience du démarrage ou de la présence du véhicule, soyez donc extrêmement prudent lorsque vous conduisez.

Boîte de vitesses hybride

Manœuvre du levier de vitesses



Commutateur d'alimentation en mode ON, appuyez sur la pédale de frein et manœuvrez le levier de vitesse.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet lorsque vous manœuvrez le levier de vitesses entre P et D.

Usage des positions du levier de vitesses

Position du levier de vitesses	Fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du système hybride
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Conduite normale*1
S	Conduite en mode S*2 (→P. 257)

*1: Le passage en position D permet au système de sélectionner le rapport adapté aux conditions de circulation. Le réglage du levier de vitesse sur la position D est recommandé pour une conduite normale.

*2: En sélectionnant les gammes de rapports avec le mode S, vous pouvez agir sur le frein moteur.

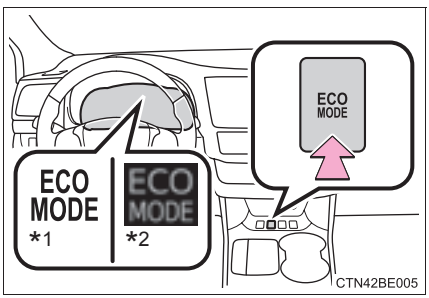
Sélection du mode Éco

Utilisez le mode Éco pour abaisser la consommation de carburant sur les trajets imposant des accélérations fréquentes.

Appuyez sur le commutateur “ECO MODE” pour sélectionner le mode Éco.

Le témoin “ECO MODE” s'allume*1 ou s'affiche sur l'écran multifonctionnel*2.

Appuyez une nouvelle fois sur le même bouton pour désactiver le mode Éco.



*1: Véhicules équipés d’un écran monochrome

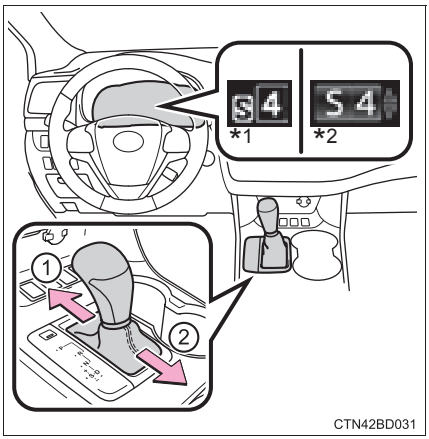
*2: Véhicules équipés d’un écran couleurs

Sélection de la gamme de rapports en mode S

Lorsque le levier de vitesse est sur S, vous pouvez l'utiliser comme suit:

① Pour la sélection du rapport supérieur

② Pour la sélection du rapport inférieur



En mode S, la gamme de rapports initiale automatiquement sélectionnée est 5 ou 4, selon la vitesse du véhicule.

*1: Véhicules équipés d'un écran monochrome

*2: Véhicules équipés d'un écran couleurs

■ Gammes de rapports et leurs fonctions

- Vous avez le choix entre 6 niveaux de frein moteur.
- Une gamme de rapports inférieure permet d'obtenir plus de frein moteur qu'une gamme supérieure, au prix d'une élévation du régime moteur.

■ **Utilisation du système de climatisation en mode économique**

Le mode Éco contrôle les modes chaud/froid et la vitesse du ventilateur du système de climatisation afin d'améliorer l'économie de carburant. (→P. 352) Pour améliorer le fonctionnement du climatiseur, réglez la vitesse du ventilateur ou désactivez le mode Éco.

■ **Retour automatique en mode de conduite normal**

En cas de sélection du mode électrique EV, le mode de conduite repassera automatiquement en mode normal lorsque le système hybride est coupé.

■ **Mode S**

- Lorsque la gamme de rapports sélectionnée est 5 ou moins, maintenez le levier de vitesses sur "+" pour sélectionner la gamme 6.
- Le rapport supérieur peut être engagé automatiquement afin d'éviter un fonctionnement en surrégime du moteur.

■ **En cas de conduite avec le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse actif activé**

Même lorsque vous effectuez les actions suivantes avec l'intention de déclencher le frein moteur, le frein moteur ne s'activera pas lorsque vous conduisez en mode S et rétrogradez à 5 ou 4 car le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesses actif ne sera pas annulé. (→P. 286, 291)

■ **Si le levier de vitesse est bloqué sur P**

→P. 551

■ **Si S ne s'allume pas même après que vous avez mis le levier de vitesse sur S**

Cela peut indiquer un fonctionnement défectueux du système de transmission hybride. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.
(Dans pareil cas, la transmission hybride se comporte comme si le levier de vitesse était sur D.)

■ **Signal sonore d'alerte de restriction de rétrogradation**

Afin de garantir la sécurité et les performances dynamiques, il peut arriver que la rétrogradation soit limitée par des restrictions. Dans certaines circonstances, le rétrogradage peut ne pas être possible même lorsque le levier de vitesses est actionné. (Le signal sonore se déclenche deux fois.)

AVERTISSEMENT

En cas de conduite sur route glissante

N'accélérez pas et ne changez pas de rapport brusquement.
Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire déraper le véhicule et d'entraîner un accident.

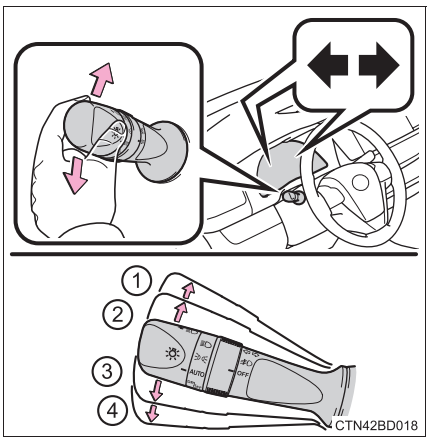
NOTE

Précautions pour la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Lorsque le levier de vitesse est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se recharge pas, même avec le moteur en marche. Par conséquent, si le véhicule est laissé trop longtemps avec le levier de vitesse sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge, avec pour résultat que le véhicule ne peut plus démarrer.

Levier de clignotant

Instructions d'utilisation



① Virage à droite

② Changement de voie de circulation vers la droite (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant droit clignote à 3 reprises.

③ Changement de voie de circulation vers la gauche (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.

④ Virage à gauche

■ **Conditions de fonctionnement des clignotants**

Le commutateur d'alimentation est en mode ON.

■ **Si le témoin clignote plus rapidement qu'à l'ordinaire**

Vérifiez qu'aucune ampoule n'est grillée sur un clignotant avant ou arrière.

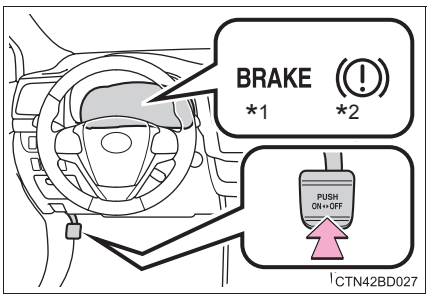
■ **Personnalisation**

Le nombre de fois que les clignotants clignotent pendant un changement de voie peut être modifié. (Fonctions personnalisables →P. 607)

Frein de stationnement

Instructions d'utilisation

Pour serrer le frein de stationnement, appuyez à fond sur la pédale du frein de stationnement avec votre pied gauche tout en appuyant sur la pédale de frein avec votre pied droit.
(Appuyez à nouveau sur la pédale pour desserrer le frein de stationnement.)



*1: Pour les États-Unis

*2: Pour le Canada

■ **Sonnerie d'avertissement indiquant que le frein de stationnement est serré**

→P. 509

■ **Utilisation en période hivernale**

→P. 342

⚠ NOTE

■ **Avant de prendre le volant**

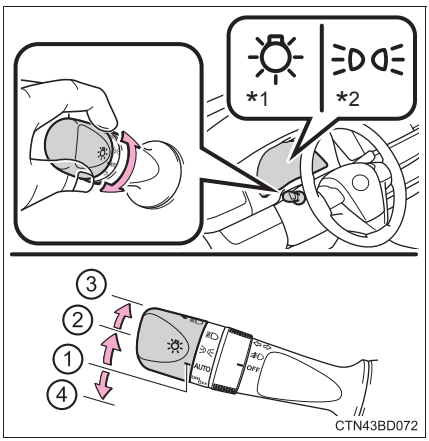
Desserrez complètement le frein de stationnement.
Lorsque vous conduisez le véhicule avec le frein de stationnement serré, cela entraîne une surchauffe des composants du freinage, avec pour conséquences de moins bonnes performances de freinage et une usure accrue des freins.

Commande des feux avant

Il est possible de faire fonctionner les feux avant de manière manuelle ou automatique.

Instructions d'utilisation

Tournez l'extrémité du sélecteur pour allumer les éclairages comme suit:



① **AUTO** Les phares, les éclairages de jour (→P. 263) et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessous s'allument et s'éteignent automatiquement.

② Les feux de gabarit, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de plaque d'immatriculation, les éclairages de jour (→P. 263) et les éclairages du tableau de bord s'allument.

③ Les feux avant et tous les éclairages énumérés précédemment (sauf les éclairages de jour) s'allument.

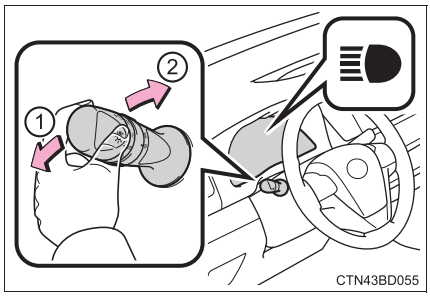
④ DRL OFF *1 Les éclairages de jour s'éteignent.

O *2 Les éclairages de jour s'allument. (→P. 263)

*1: Pour les États-Unis

*2: Pour le Canada

Allumage des feux de route



① Avec les feux avant allumés, poussez le levier vers l’avant pour allumer les feux de route.

Tirez le levier vers vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

② Tirez le levier vers vous et relâchez-le afin de faire clignoter les feux de route une fois.

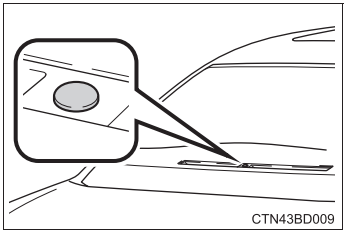
Vous pouvez faire des appels de phares, que les feux avant soient allumés ou éteints.

■ Système d’éclairage de jour

- Type A: Afin que les autres conducteurs voient plus facilement votre véhicule lors de la conduite de jour, les éclairages de jour s'allument automatiquement chaque fois que vous démarrez le système hybride et desserrez le frein de stationnement avec la commande de phares sur arrêt ou sur la position “AUTO”. (Éclairent de manière plus faible que le phare.) Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.
  Pour les États-Unis: Il est possible de désactiver les éclairages de jour avec le sélecteur.
- Type B: Afin que les autres conducteurs voient plus facilement votre véhicule lors de la conduite de jour, les éclairages de jour s'allument automatiquement chaque fois que vous démarrez le système hybride et desserrez le frein de stationnement avec la commande de phares sur arrêt ou sur la position “AUTO”. Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.
  Pour les États-Unis: Il est possible de désactiver les éclairages de jour avec le sélecteur.
- Par rapport aux feux avant allumés, le système d’éclairage de jour offre une meilleure longévité et consomme moins d’électricité, il peut donc contribuer aux économies de carburant.

Capteur de commande des feux avant

Le capteur risque de ne pas fonctionner normalement s’il est recouvert par un objet ou masqué par un élément fixé sur le pare-brise.
Dans de tels cas, le capteur n’est alors pas capable de détecter l’intensité de la lumière ambiante et peut induire un mauvais fonctionnement du système d’allumage automatique des projecteurs.



Système de coupure automatique de l’éclairage

- Lorsque les feux avant sont allumés: Les projecteurs et les feux arrière s'éteignent au bout de 30 secondes si le commutateur d’alimentation a été mis en mode ACCESSORY ou sur arrêt et qu'une porte a été ouverte puis fermée. (Les feux s’éteignent immédiatement si sur la clé est enfoncé après que toutes les portes aient été verrouillées.)
- Lorsque seuls les feux arrière sont allumés: Les feux arrière s'éteignent automatiquement à l'ouverture de la porte conducteur, à condition que le commutateur d’alimentation soit en mode ACCESSORY ou sur arrêt.

Pour rallumer les feux, mettez le commutateur d’alimentation en mode ON ou ramenez le commutateur d’éclairage sur arrêt puis à nouveau sur ou .
Si l'une des portes reste ouverte, les feux s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

Signal sonore de rappel d’éclairage

Un signal sonore retentit lorsque le commutateur d’alimentation est mis sur arrêt ou en mode ACCESSORY et que la porte conducteur est ouverte alors que les feux sont allumés.

■ **Fonction d'économie de la batterie**

Dans les conditions suivantes, les éclairages restants s'éteindront automatiquement après 20 minutes afin d'éviter une décharge de la batterie du véhicule:

- Les feux avant et/ou feux arrière sont allumés.
- Le commutateur d'alimentation est mis en mode ACCESSORY ou sur arrêt.

Cette fonction sera annulée dans n'importe laquelle des situations suivantes:

- Le commutateur d'alimentation est mis sur le mode ON.
- Quand vous agissez sur le sélecteur d'éclairage.
- Quand vous ouvrez ou fermez une porte.

■ **Personnalisation**

Les réglages (par exemple la sensibilité du capteur de lumière) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables: →P. 607)

⚠ NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

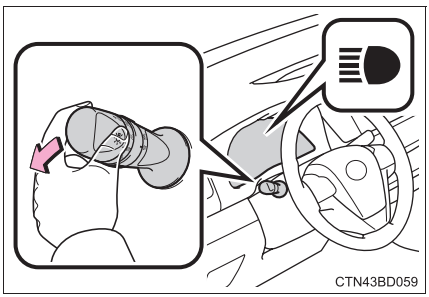
Ne laissez pas les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Feux de route automatiques*

Les feux de route automatiques utilisent un capteur de caméra embarqué pour évaluer la luminosité de l’éclairage public, des phares des véhicules roulant en sens inverse ou qui précédent le vôtre, etc., et pour allumer ou éteindre automatiquement les feux de route selon les conditions.

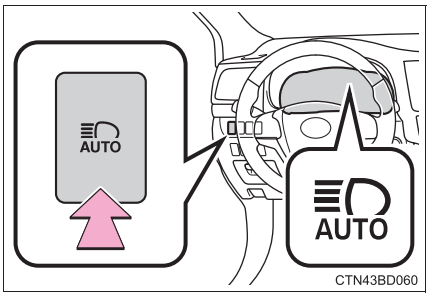
Activation du système de feux de route automatiques

1 Poussez le levier vers l’avant avec la commande des feux avant en position **AUTO** ou .


CTN43BD059

2 Enfoncez le commutateur des feux de route automatiques.

Le témoin des feux de route automatiques s’allume lorsque les feux avant s’allument automatiquement, pour indiquer que le système est actif.



CTN43BD060

*: Sur modèles équipés

Conditions d'activation/de désactivation automatique des feux de route

Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, les feux de route s'allument automatiquement (après environ 1 seconde):

- Le véhicule roule à plus de 21 mph (34 km/h) environ.
- La zone en avant du véhicule est dans l'obscurité.
- Il n'y a pas de véhicules en sens inverse ou précédant le vôtre avec les feux avant ou les feux de position arrière allumés.
- Il y a peu d'éclairages publics sur la route.

Si l'une quelconque des conditions suivantes est remplie, les feux de route sont automatiquement éteints:

- Le véhicule ralentit à moins de 17 mph (27 km/h) environ.
- La zone en avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
- Il y a des véhicules en sens inverse ou précédant le vôtre avec les feux avant ou les feux de position arrière allumés.
- Il y a beaucoup d'éclairages publics sur la route.

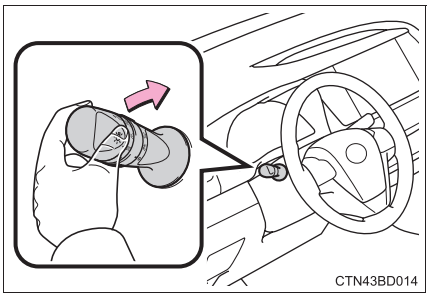
Mettre les feux de route sur marche/arrêt manuellement

■ Sélection des feux de croisement

Tirez le levier en position initiale.

Le témoin des feux de route automatiques s’éteint.

Poussez de nouveau le levier vers l’avant pour activer le système de feux de route automatiques.

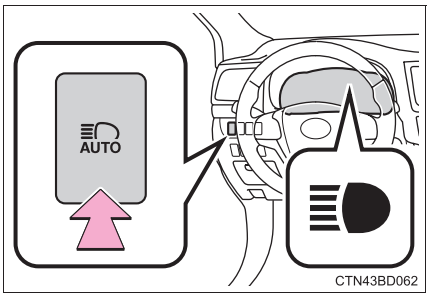


■ Sélection des feux de route

Enfoncez le commutateur des feux de route automatiques.

Le témoin des feux de route automatiques s’éteint et le témoin des feux de route s’allume.

Appuyez sur le commutateur pour activer de nouveau le système de feux de route automatiques.



■ **Conditions de fonctionnement des feux de route automatiques**

Le commutateur d'alimentation est en mode ON.

■ **Informations relatives à la détection par le capteur de caméra**

- Il peut arriver que les feux de route ne s'éteignent pas automatiquement dans les situations suivantes:
  - Lorsqu'un véhicule circulant en sens inverse surgit soudainement d'un virage
  - Lorsqu'un autre véhicule traverse la route perpendiculairement au vôtre
  - Lorsque des véhicules circulant en sens inverse ou précédant le vôtre sont masqués à cause de virages à répétition, de terre-pleins centraux ou d'arbres bordant la chaussée
- Les feux de route risquent de s'éteindre lorsqu'un véhicule est détecté en sens inverse avec les antibrouillards, sans que les feux avant ne soient allumés.
- Les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux rouges, les enseignes ou les panneaux d'affichage lumineux peuvent provoquer l'extinction des feux de route.
- Le délai à l'allumage ou à l'extinction des feux de route dépend des facteurs suivants:
  - L'intensité lumineuse des feux avant, antibrouillards et feux de position arrière des véhicules en sens inverse ou qui précèdent le vôtre
  - Le mouvement et la direction des véhicules circulant en sens inverse ou vous précédant
  - Lorsqu'un véhicule circulant en sens inverse ou vous précédant ne dispose d'éclairages opérationnels que d'un côté
  - Lorsqu'un véhicule circulant en sens inverse ou vous précédant est un deux-roues
  - Les conditions de la route (inclinaison, virage, état de la surface de la chaussée, etc.)
  - Le nombre de passagers et la quantité de bagages
- Il peut arriver que les feux de route s'allument ou s'éteignent sans que le conducteur ne s'y attende.
- Des petits véhicules, comme par exemple des vélos, peuvent ne pas être détectés.

● Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système ne détecte pas correctement le niveau de luminosité ambiante et allume brièvement les feux de route ou y expose les piétons. Par conséquent, vous devez envisager d'activer ou de désactiver manuellement les feux de route, plutôt que de vous en remettre au système des feux de route automatiques.

- Intempéries (pluie, neige, brouillard, tempêtes de sable, etc.)
- Le pare-brise est obscurci par le brouillard, la buée, le givre, la saleté, etc.
- Le pare-brise est craquelé ou en mauvais état.
- Le capteur de caméra est déformé ou sale.
- Les niveaux de luminosité ambiante sont égaux à ceux des feux avant, feux de position arrière ou antibrouillards.
- Les feux avant ou les feux de position arrière des véhicules circulant en sens inverse sont au choix éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés.
- Lorsque vous traversez une zone où alternent de manière intermittente la lumière et l'obscurité.
- Lorsque vous roulez fréquemment et de manière répétée sur des routes alternant montées et descentes, ou sur des routes dont la chaussée est inégale, cahoteuse ou en mauvais état (voie pavée, graviers, etc.).
- Lorsque vous roulez fréquemment et de manière répétée sur des routes sinueuses ou comportant beaucoup de virages rapprochés.
- Présence d'un obstacle hautement réfléchissant en avant du véhicule, comme un panneau de signalisation ou un miroir.
- Les feux avant du véhicule sont endommagés ou sales.
- Le véhicule penche d'un côté ou est cabré, par suite d'un pneu crevé ou de la traction d'une caravane/remorque, etc.
- Le conducteur pense que les feux de route sont susceptibles de causer des problèmes aux autres usagers de la route ou aux piétons, ou de les gêner.

■ Abaissement temporaire de la sensibilité du capteur

La sensibilité du capteur peut être temporairement abaissée.

1 Mettez le commutateur d'alimentation sur arrêt alors que les conditions suivantes sont remplies.

- La commande des feux avant est sur AUTO ou  .
- La commande des feux avant est sur la position feux de route.
- Le commutateur des feux de route automatiques est en marche.

2 Mettez le commutateur d'alimentation en mode ON.

3 Dans les 5 secondes qui suivent 2, répétez en tirant la commande des feux avant d'éclairage sur la position d'origine, puis en la poussant 9 fois rapidement sur la position feux de route, et laissez le levier sur la position feux de route.

Les feux de route automatiques (feux avant) risquent de s'allumer alors que le véhicule est à l'arrêt.

Si le témoin des feux de route automatiques devient jaune

Cela peut indiquer un dysfonctionnement du système. Contactez votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

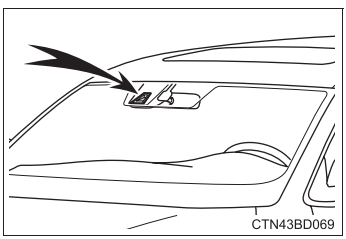
Limitations du système de feux de route automatiques

N'accordez pas une trop grande confiance aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et de commander manuellement les feux de route, au besoin.

NOTE

Remarques sur l'utilisation du système de feux de route automatiques

Respectez les recommandations suivantes pour garantir le bon fonctionnement du système des feux de route automatiques.



- Ne touchez pas le capteur de caméra.
- Ne soumettez pas le capteur de caméra à un choc violent.
- Ne démontez pas le capteur de caméra.
- Ne versez pas de liquide sur le capteur de la caméra.
- N'apposez aucun film teinté ni aucun autocollant sur le capteur de caméra ou sur le pare-brise à proximité du capteur de caméra.
- N'apposez pas de passe d'accès à un parking ou d'autre accessoire à proximité ou autour du capteur de caméra.
- Ne surchargez jamais le véhicule.
- Ne modifiez pas le véhicule.
- Ne remplacez pas le pare-brise par un pare-brise qui n'est pas d'origine. Contactez votre concessionnaire Toyota.

Commande de feux antibrouillards

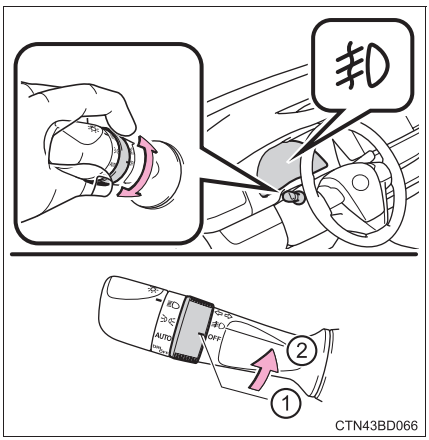
Les feux antibrouillards assurent une excellente visibilité dans les conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie et de brouillard.

① **OFF** *1 ou O *2
Éteint les feux antibrouillards avant

② Allume les feux antibrouillards avant

*1: Pour les États-Unis

*2: Pour le Canada



■ **Les feux antibrouillards peuvent être utilisés lorsque**

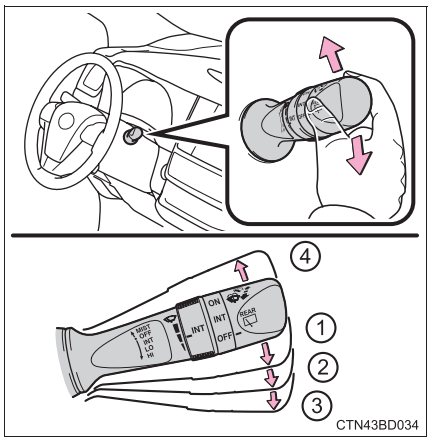
Les feux avant sont en feux de croisement.

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

Actionner le levier d'essuie-glace

Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l'essuie-glace, utilisez la commande comme suit.

▶ Essuie-glace de pare-brise à balayage intermittent réglable



① **INT** *1 ou *2
Balayage intermittent de l'essuie-glace de pare-brise

② **LO** *1 ou *2
Balayage à vitesse lente de l'essuie-glace de pare-brise

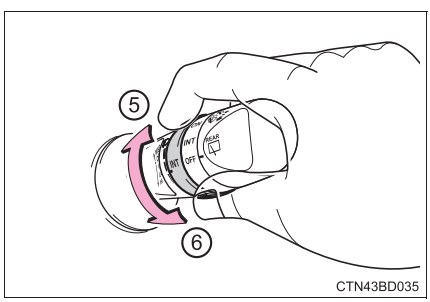
③ **HI** *1 ou *2
Balayage à vitesse rapide de l'essuie-glace de pare-brise

④ **MIST** *1 ou *2
Fonctionnement temporaire

*1: Pour les États-Unis

*2: Pour le Canada

L'intervalle de balayage des essuie-glaces peut être ajusté lorsque le fonctionnement intermittent est sélectionné.

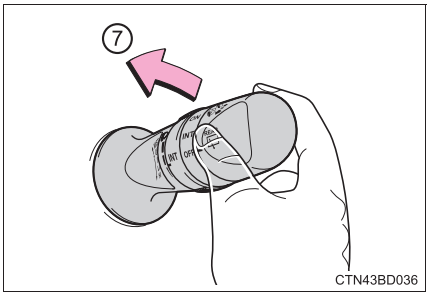


⑤ Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

⑥ Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

⑦ Double opération lave-glace/ essuie-glace

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient automatiquement le pare-brise à quelques reprises.



▶ Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie

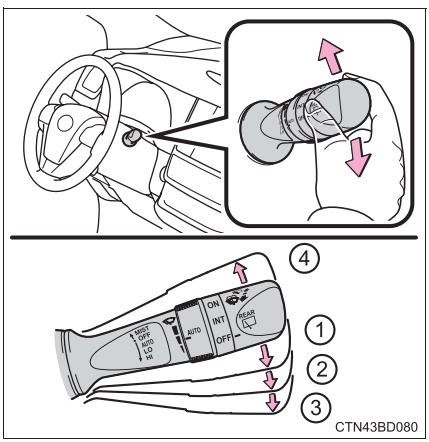
Lorsque "AUTO" est sélectionné, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement lorsque le capteur détecte des gouttes de pluie. Le système règle automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction du volume de pluie et de la vitesse du véhicule.

① **AUTO** Balayage de l'essuie-glace de pare-brise à détecteur de pluie

② **LO** *1 ou ▼ *2
Balayage à vitesse lente des essuie-glaces de pare-brise

③ **HI** *1 ou ▼▼ *2
Balayage à vitesse rapide des essuie-glaces de pare-brise

④ **MIST** *1 ou △ *2
Fonctionnement temporaire



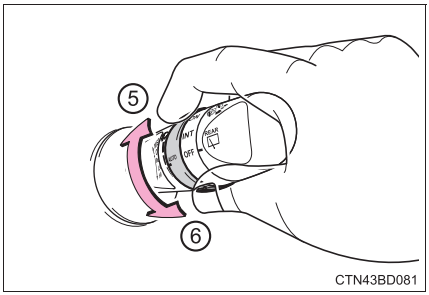
*1: Pour les États-Unis

*2: Pour le Canada

Lorsque le mode AUTO est sélectionné, la sensibilité du capteur peut être ajustée par simple rotation de la bague de la commande.

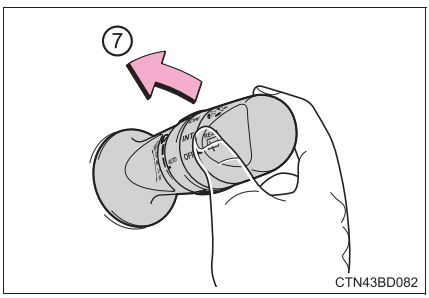
⑤ Augmente la sensibilité

⑥ Diminue la sensibilité



⑦ Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, les essuie-glaces balaient automatiquement le pare-brise à quelques reprises.



■ **Conditions de fonctionnement des essuie-glaces et lave-glace de pare-brise**

Le commutateur d'alimentation est en mode ON.

■ **Balayage des essuie-glaces anti-ruissellement (véhicules équipés d'essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)**

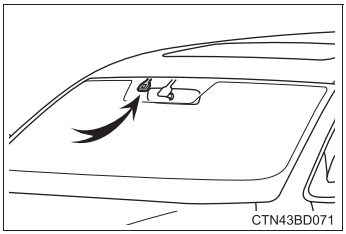
Après plusieurs nettoyages et balayages, les essuie-glaces effectuent un nouveau balayage après un court instant, afin d'éviter tout ruissellement.

Toutefois, ce balayage de l'essuie-glace final n'est pas effectué pendant la conduite.

■ **Effets de la vitesse du véhicule sur le fonctionnement de l'essuie-glace (véhicules équipés d'essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)**

Même lorsque les essuie-glaces sont en mode "AUTO", la fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse du véhicule dès lors que vous utilisez le lave-vitre (nouveau balayage après un bref temps mort pour éviter tout ruissellement).

■ **Détecteur de pluie (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)**



- Le détecteur de pluie évalue la quantité de pluie.

  Le véhicule dispose d'un capteur optique. Il risque de ne pas fonctionner correctement lorsque la lumière du lever ou du coucher du soleil frappe le pare-brise de manière intermittente ou bien si des insectes etc. se trouvent sur le pare-brise.

- Si la commande d'essuie-glaces est placée sur la position "AUTO" alors que le contact d'alimentation est sur le mode ON, les essuie-glaces fonctionnent une fois pour indiquer que le mode "AUTO" est activé.
- Lorsque vous tournez la bague de sensibilité du capteur pour augmenter la sensibilité alors que le mode "AUTO" est activé, les essuie-glaces effectuent un balayage pour indiquer l'accroissement de sensibilité du capteur.
- Si la température du détecteur de pluie est supérieure ou égale à 194°F (90°C), ou inférieure ou égale à 5°F (-15°C), il peut arriver que le mode automatique soit inopérant. Dans ce cas, utilisez les essuie-glaces dans un mode autre que le mode "AUTO".

■ **Si le lave-glace de pare-brise ne fonctionne pas**

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées, et qu'il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions concernant l'utilisation des essuie-glaces de pare-brise en mode "AUTO" (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)**

Les essuie-glaces de pare-brise risquent de se déclencher de manière inattendue si vous touchez le capteur ou si le pare-brise est soumis à des vibrations en mode "AUTO". Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts, etc. dans les essuie-glaces de pare-brise.

■ **Précautions relatives à l'utilisation du liquide de lave-glace**

Lorsqu'il fait froid, n'utilisez pas le liquide de lave-glace avant que le pare-brise ne se soit réchauffé. Le liquide pourrait geler sur le pare-brise et provoquer une perte de visibilité. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

Lorsque le pare-brise est sec

N'utilisez pas les essuie-glaces, qui risqueraient d'endommager le pare-brise.

Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide

Ne manœuvrez pas en permanence la commande, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.
N'essayez pas de la déboucher avec une broche ou un autre objet. La buse s'en trouverait détériorée.

Essuie-glace et lave-glace de la lunette arrière

Actionner le levier d'essuie-glace

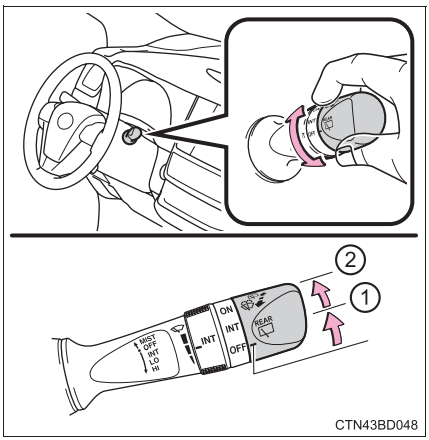
Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l'essuie-glace, utilisez la commande comme suit:

① **INT** *1 ou ▬▬ *2
Balayage intermittent de l'essuie-glace

② **ON** *1 ou ▬ *2
Balayage normal de l'essuie-glace

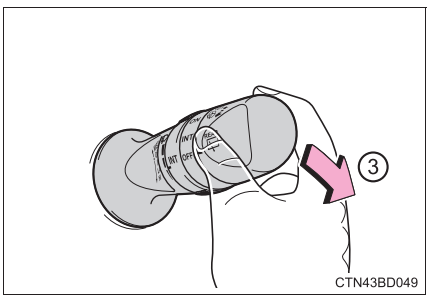
*1: Pour les États-Unis

*2: Pour le Canada



③ Double opération lave-glace/essuie-glace

L'essuie-glace se déclenchera automatiquement à quelques reprises après pulvérisation du liquide de lave-glace.



■ **Conditions de fonctionnement des essuie-glace et lave-glace de la lunette arrière**

- Le commutateur d'alimentation est en mode ON.
- La lunette arrière est fermée.

■ **En cas de panne du lave-glace**

Vérifiez que la buse de lave-glace n'est pas bouchée, s'il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir du lave-glace.

⚠ NOTE

■ **Lorsque la lunette arrière est sèche**

N'utilisez pas l'essuie-glace, qui risquerait alors de rayer la lunette arrière.

■ **Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide**

Ne manœuvrez pas en permanence la commande, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

■ **Lorsqu'une buse se bouche**

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.
N'essayez pas de la déboucher avec une broche ou un autre objet. La buse s'en trouverait détériorée.

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

Le réservoir de carburant qui équipe votre véhicule est doté d'une structure spéciale, qui oblige à faire baisser la pression interne avant de faire le plein. Après que vous ayez appuyé sur le bouton du mécanisme d'ouverture, quelques secondes s'écoulent avant que le véhicule ne soit prêt à être ravitaillé.

Avant de ravitailler le véhicule en carburant

- Placez le contact d'alimentation sur arrêt et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.
- Vérifiez le type de carburant.

■ Types de carburant

→P. 582

■ Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l'orifice de remplissage du réservoir de votre véhicule est d'un diamètre tel qu'il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous faites le plein du véhicule. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant le ravitaillement en carburant car l'électricité statique pourrait engendrer une étincelle qui pourrait à son tour enflammer les vapeurs de carburant au moment de faire le plein.
- Maintenez toujours les pinces sur le bouchon du réservoir de carburant et tournez-le lentement pour le retirer.
  Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous desserrez le bouchon du réservoir de carburant. Patientez jusqu'à n'entendre aucun son avant d'ôter complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de vous blesser.
- Interdisez à quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur de s'approcher du réservoir à carburant ouvert.
- Ne respirez pas les vapeurs de carburant.
  Le carburant contient des substances nocives en cas d'inhalation.
- Ne fumez pas pendant le ravitaillement en carburant du véhicule.
  Le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni quoi que ce soit qui pourrait être chargé en électricité statique.
  Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

■ Pendant le ravitaillement en carburant

Respectez les précautions suivantes pour empêcher le carburant de déborder du réservoir:

- Enfoncez bien le pistolet dans le goulot de remplissage en carburant.
- Arrêtez de remplir le réservoir une fois que le pistolet s'arrête automatiquement avec un déclic.
- Ne rajoutez pas de carburant dans le réservoir.

NOTE

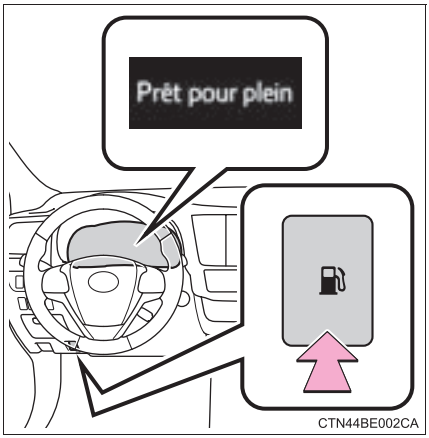
■ **Ravitaillement en carburant**

- Effectuez le ravitaillement en carburant en moins de 30 minutes. Si plus de 30 minutes s'écoulent, la valve interne se referme. Dans ce cas, du carburant risque de déborder si vous continuez à faire le plein. 5 minutes environ après la fermeture du clapet, le message “Fermez le volet du réservoir” s'affiche à l'écran multifonctionnel. Pour poursuivre le plein, remettez le bouchon du réservoir en place et fermez la trappe de remplissage, puis appuyez à nouveau sur le commutateur d'ouverture.
- Ne renversez pas de carburant lorsque vous faites le plein.
  Cela pourrait endommager le véhicule, par exemple provoquer un fonctionnement anormal du système de contrôle des émissions, l’endommagement des composants du système de carburant ou de la surface peinte du véhicule.

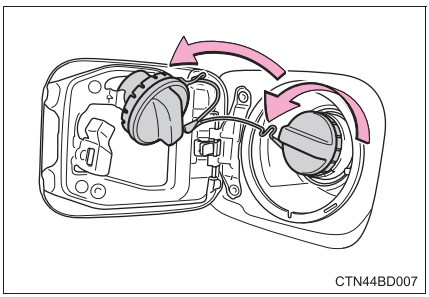
Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

1 Appuyez sur le bouton de mécanisme d'ouverture.

À l'affichage du message "Prêt pour plein", la trappe à carburant s'ouvre.



2 Tournez lentement le bouchon de réservoir de carburant pour l'ouvrir et accrochez-le à l'arrière de la trappe à carburant.



■ **Écrans de messages**

Les illustrations des messages dans cette section sont utilisées à titre d'exemple et peuvent différer de l'image réellement affichée à l'écran multifonctionnel.

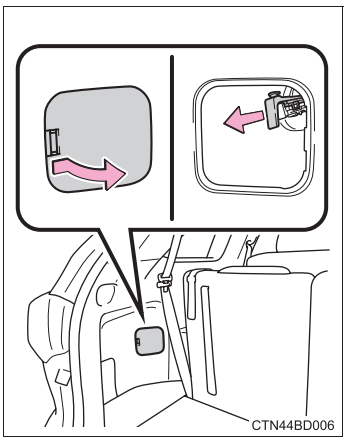
■ **Si la trappe à carburant ne s'ouvre pas et si le message "Attendez SVP. Ouverture." s'affiche à l'écran multifonctionnel**

Le réservoir à carburant est en cours de dépressurisation. La trappe à carburant s'ouvre 10 secondes environ après que vous ayez appuyé sur le bouton.

■ **Lorsqu'il est impossible d'ouvrir la trappe à carburant en appuyant sur le commutateur situé à l'intérieur**

Si la commande d'ouverture de la trappe à carburant est inopérante, contactez votre concessionnaire Toyota. Au cas où vous auriez besoin de ravitailler en urgence, suivez la procédure ci-dessous.

1 Ouvrez la trappe à carburant au moyen du levier situé dans le coffre.

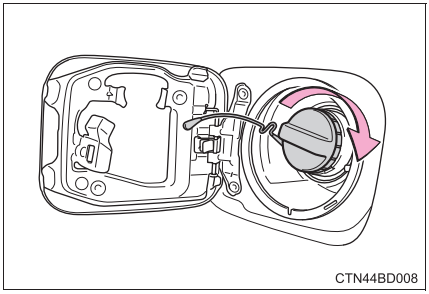


2 Retirez lentement le bouchon. Faites attention à ce que du carburant ne jaillisse pas dans la mesure où la pression du réservoir à carburant n'a peut-être pas été complètement réduite.

3 Faites le plein avec précaution et lentement. Agissez avec précaution pendant que vous faites le plein, du carburant risque de déborder par suite d'un dégazage de l'air contenu dans le réservoir.

Fermeture du bouchon de réservoir à carburant

Après le ravitaillement en carburant, vissez le bouchon du réservoir à carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Dès que vous le relâchez, le bouchon tourne légèrement dans le sens opposé.


CTN44BD008

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplacez le bouchon du réservoir de carburant

N'utilisez rien d'autre qu'un bouchon de réservoir à carburant Toyota d'origine conçu pour votre véhicule. Autrement, il pourrait se produire un incendie ou tout autre incident risquant de causer des blessures graves, voire mortelles.

Régulateur de vitesse*

Aperçu des fonctions

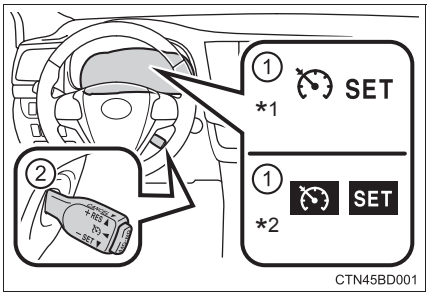
Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse programmée sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur.

① Indicateurs

② Commutateur de régulateur de vitesse

*1: Véhicules équipés d'un écran monochrome

*2: Véhicules équipés d'un écran couleurs



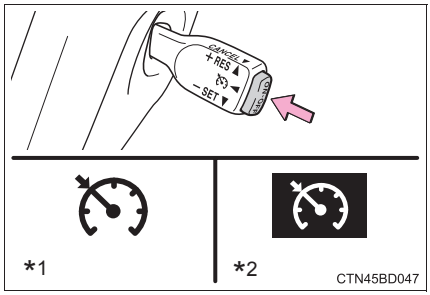
*: Sur modèles équipés

Réglage de la vitesse du véhicule

1 Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin de régulateur de vitesse s'allume*1 ou s'affiche sur l'écran multifonctionnel*2.

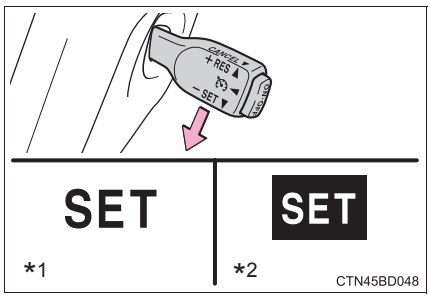
Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.



2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée, et poussez le levier vers le bas pour programmer la vitesse.

Le témoin "SET" s'allume*1 ou s'affiche sur l'écran multifonctionnel*2.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez le levier devient la vitesse programmée.

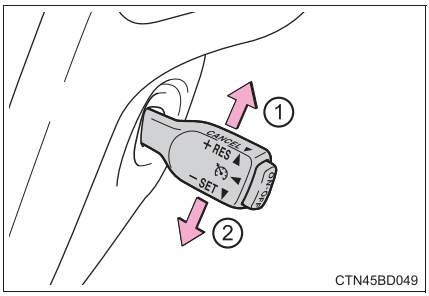


*1: Véhicules équipés d'un écran monochrome

*2: Véhicules équipés d'un écran couleurs

Réglage de la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, actionnez la commande jusqu'à obtenir la vitesse souhaitée.



① Augmente la vitesse

② Diminue la vitesse

Correction mineure: Donnez une impulsion sur le levier dans le sens souhaité.

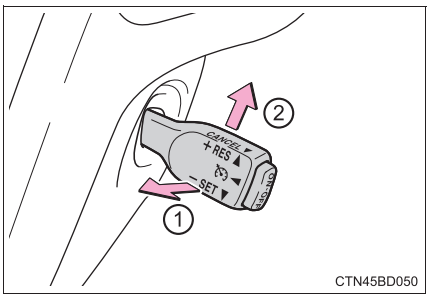
Correction majeure: Poussez longuement le levier dans le sens souhaité.

La vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

Correction mineure: D'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque impulsion sur le levier.

Correction majeure: La vitesse programmée augmente ou décroît continuellement jusqu'à ce que vous relâchiez le levier.

Annulation et reprise du mode de régulation à vitesse constante



① Tirer le levier vers vous annule le mode de régulation à vitesse constante.

La vitesse programmée est également annulée lorsque les freins sont activés.

② Poussez le levier vers le haut pour reprendre le mode de régulation à vitesse constante.

La reprise est possible lorsque le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

■ **Conditions de fonctionnement du régulateur de vitesse**

- Le levier de vitesse est sur D ou la gamme 4 ou supérieure du mode S a été sélectionnée.
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

■ **Accélération après programmation de la vitesse du véhicule**

- Il est possible de faire accélérer normalement le véhicule. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie.
- Sans désactiver le régulateur de vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en accélérant le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, puis en poussant la commande vers le bas pour programmer la nouvelle vitesse.

■ **Neutralisation automatique du régulateur de vitesse**

Le régulateur de vitesse cesse de maintenir la vitesse du véhicule dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
  Dès cet instant, la vitesse programmée n'est plus mémorisée.
- La vitesse réelle du véhicule est inférieure à environ 25 mph (40 km/h).
- Le VSC évolué entre en action.
- Le système VSC est activé.

■ **Si le message d'avertissement pour le régulateur de vitesse est affiché sur l'écran multifonctionnel**

Appuyez une fois sur le bouton "ON-OFF" pour désactiver le système, puis de nouveau sur le même bouton pour le réactiver.
S'il n'est pas possible de programmer la vitesse du régulateur de vitesse ou si le régulateur de vitesse se désactive immédiatement après avoir été activé, il est probable que le régulateur de vitesse soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter tout risque de mise en fonction par inadvertance du régulateur de vitesse**

Arrêtez le régulateur de vitesse avec le bouton "ON-OFF" lorsque vous ne vous en servez pas.

■ **Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse**

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les situations suivantes.
Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule et mener à un accident fatal ou entraînant de graves blessures.

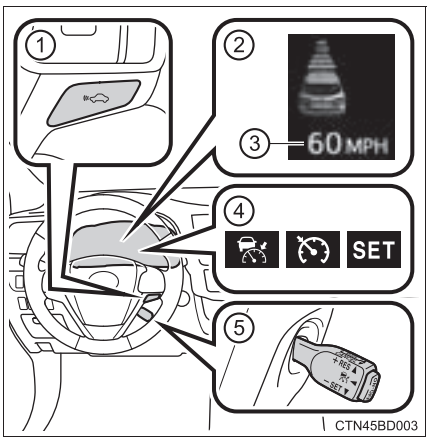
- En cas de circulation dense
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes comme des routes détrempées, verglacées ou enneigées
- En descente
  La vitesse du véhicule risque de dépasser la vitesse programmée dans les portions descendantes à fort pourcentage.
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou lors d'un remorquage d'urgence

Régulateur de vitesse actif*

Aperçu des fonctions

Le régulateur de vitesse actif complète le régulateur de vitesse conventionnel avec le contrôle de la distance entre véhicules. En mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule accélère ou décélère automatiquement afin de maintenir la distance programmée par rapport aux véhicules qui précèdent.

① Bouton de distance entre véhicules
② Affichage
③ Vitesse réglée
④ Indicateurs
⑤ Commutateur de régulateur de vitesse



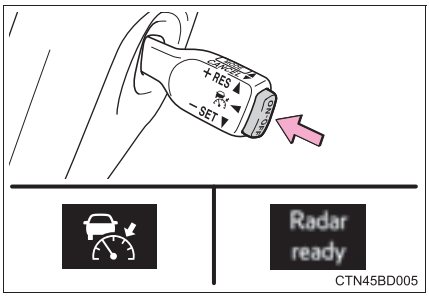
*: Sur modèles équipés

Réglage de la vitesse du véhicule (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

1 Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin du régulateur de vitesse à radar s'allume.

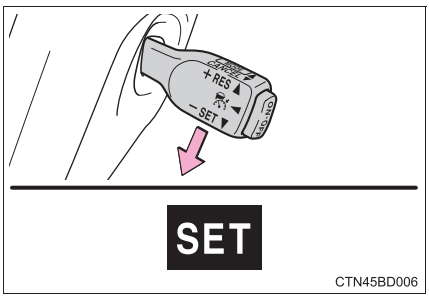
Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.



2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée, et poussez le levier vers le bas pour programmer la vitesse.

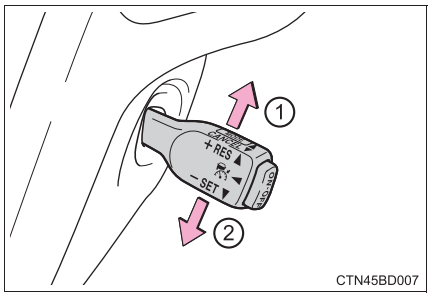
Le témoin "SET" s'affiche.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez le levier devient la vitesse programmée.



Réglage de la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, actionnez la commande jusqu'à ce que la vitesse souhaitée s'affiche.



① Augmente la vitesse

② Diminue la vitesse

Correction mineure: Donnez une impulsion sur le levier dans le sens souhaité.

Correction majeure: Poussez longuement le levier dans le sens souhaité.

En mode de contrôle de la distance entre véhicules, l'augmentation ou la réduction de la vitesse programmée est obtenue comme suit:

- Quand la vitesse programmée est affichée en "MPH"

  Correction mineure: D'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque impulsion sur le levier

  Correction majeure: D'environ 5 mph (8 km/h) à chaque maintien du levier pendant 0,75 seconde
- Quand la vitesse programmée est affichée en "km/h"

  Correction mineure: D'environ 0,6 mph (1 km/h) à chaque impulsion sur le levier

  Correction majeure: D'environ 3,1 mph (5 km/h) à chaque maintien du levier pendant 0,75 seconde

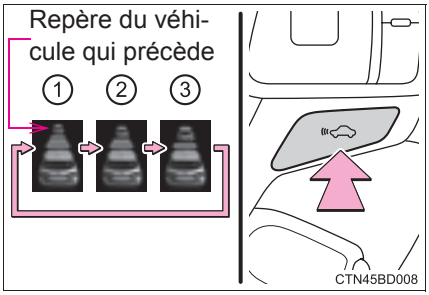
En mode de régulation à vitesse constante (→P. 298), l'augmentation ou la réduction de la vitesse programmée est obtenue comme suit:

Correction mineure: D'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque impulsion sur le levier

Correction majeure: La vitesse programmée augmente ou décroît continuellement jusqu'à ce que vous relâchiez le levier.

Modification de la distance entre véhicules

Appuyez sur le bouton pour modifier la distance entre véhicules comme suit:



① Longue

② Moyenne

③ Courte

Lorsque le contact d'alimentation est placé en mode ON, la distance entre véhicules est automatiquement réglée sur longue.

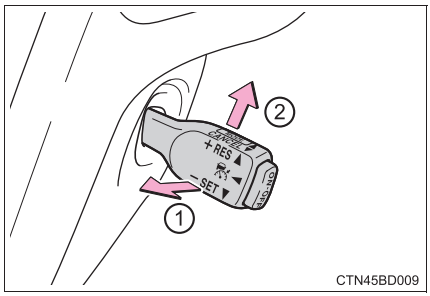
Si un véhicule vous précède sur la route, le repère du véhicule précédent s'affiche également.

Réglage de la distance entre véhicules

Sélectionnez une distance dans le tableau ci-dessous. Notez que les distances données correspondent à une vitesse du véhicule de 50 mph (80 km/h). La distance entre véhicules augmente/diminue en fonction de la vitesse du véhicule.

Options de distance	Distance entre véhicules
Longue	Environ 160 ft. (50 m)
Moyenne	Environ 130 ft. (40 m)
Courte	Environ 100 ft. (30 m)

Annulation et reprise de la régulation de vitesse



① Tirer le levier vers vous annule le régulateur de vitesse.

La vitesse programmée est également annulée lorsque les freins sont activés.

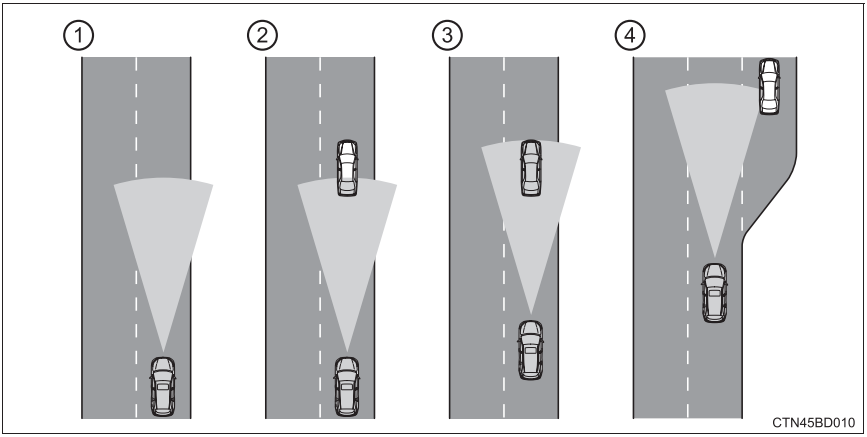
② Poussez vers le haut le levier pour réactiver le régulateur de vitesse et reprendre la vitesse programmée.

La reprise est possible lorsque le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

Conduite en mode de contrôle de la distance entre véhicules

Ce mode utilise un capteur radar pour détecter la présence de véhicules dans un rayon allant jusqu'à environ 400 ft. (120 m) en avant du vôtre, pour déterminer la distance entre les véhicules et pour maintenir une distance adaptée avec le véhicule qui précède.

Sachez que la distance entre véhicules a tendance à se réduire dans les longues descentes.



① Exemple de conduite à vitesse constante
Lorsqu'il n'y a aucun véhicule devant

Le véhicule roule à la vitesse programmée par le conducteur. Il est également possible de programmer la distance entre véhicules souhaitée en utilisant la commande de distance entre véhicules.

② Exemple de conduite en décélération
Lorsque le véhicule vous précédant roule plus lentement que la vitesse réglée

Lorsqu'un véhicule est détecté en avant du vôtre, le système réduit automatiquement la vitesse de votre véhicule. S'il est nécessaire de ralentir davantage le véhicule, le système déclenche le freinage. Un signal sonore vous avertit lorsque le système ne peut réduire suffisamment la vitesse afin d'empêcher que votre véhicule ne se rapproche trop du véhicule qui précède.

③ Exemple de conduite en suivi
Lorsque vous suivez un véhicule roulant plus lentement que la vitesse réglée

Le système reste en mode de conduite en suivi et s'adapte aux changements de vitesse du véhicule qui précède, afin de maintenir constante la distance entre véhicules programmée par le conducteur.

④ Exemple d'accélération
S'il n'y a plus aucun véhicule roulant devant le vôtre à une vitesse inférieure à celle programmée

Le système accélère jusqu'à atteindre la vitesse programmée. Le système revient alors en mode de régulation à vitesse constante.

Avertissement d'approche

Lorsque votre véhicule suit de trop près celui qui le précède et que le régulateur de vitesse est incapable d'assurer une décélération automatique suffisante, le conducteur en est averti par un clignotement à l'écran et par un signal sonore. Ce peut être le cas lorsqu'un autre véhicule se rabat entre vous et le véhicule que vous suivez. Appuyez sur la pédale de frein afin de garantir une distance appropriée entre les véhicules.

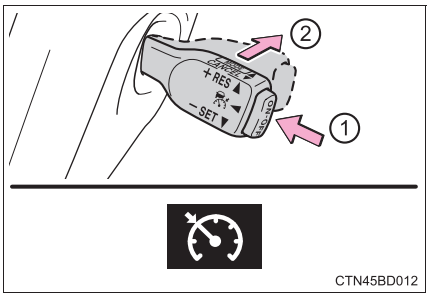
Les avertissements peuvent ne pas se déclencher lorsque

Il est possible que les avertissements ne se déclenchent pas dans les cas suivants:

- Lorsque le véhicule qui précède roule à une vitesse supérieure ou égale à la vôtre
- Lorsque le véhicule qui précède roule à très basse vitesse
- Tout de suite après la programmation de la vitesse du régulateur de vitesse
- À l'instant où vous appuyez sur l'accélérateur

Sélection du mode conventionnel de régulation à vitesse constante

Lorsque vous sélectionnez le mode de régulation à vitesse constante, votre véhicule maintient la vitesse programmée sans contrôler la distance entre véhicules. Sélectionnez ce mode uniquement lorsque le mode de contrôle de la distance entre véhicules ne fonctionne pas correctement à cause de saletés, etc.



① Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

② Passez en mode de régulation à vitesse constante.
(Poussez le levier vers l'avant et maintenez-le en position pendant une seconde environ.)

Le témoin du mode de régulation à vitesse constante s'allume.

Lorsque vous roulez en mode de régulation à vitesse constante, poussez à nouveau le levier vers l'avant et maintenez-le pendant environ 1 seconde pour revenir en mode de contrôle de la distance entre véhicules.

Après avoir programmé la vitesse de votre choix, il n'est pas possible de revenir en mode de contrôle de la distance entre véhicules.

Si le contact d'alimentation est placé sur arrêt puis à nouveau en mode ON, le véhicule revient automatiquement en mode de contrôle de la distance entre véhicules.

Modification de la vitesse programmée: →P. 293

Annulation et reprise de la vitesse programmée: →P. 295

■ **Conditions de programmation du régulateur de vitesse actif**

- Le levier de vitesse est sur D ou la gamme 4 ou supérieure du mode S a été sélectionnée.
- Le véhicule roule à plus de 30 mph (50 km/h) environ.

■ **Accélération après programmation de la vitesse du véhicule**

Le véhicule peut accélérer normalement. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie. Toutefois, en mode de contrôle de la distance entre véhicules, la vitesse du véhicule peut diminuer en deçà de la vitesse programmée afin de maintenir la distance avec le véhicule qui précède.

■ **Neutralisation automatique du mode de contrôle de la distance entre véhicules**

Le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement neutralisé dans les situations suivantes:

- Le véhicule ralentit à moins de 25 mph (40 km/h) environ.
- Le VSC évolué entre en action.
- Le système VSC est activé.
- Le capteur ne peut pas fonctionner correctement parce qu'il est masqué d'une manière ou d'une autre.
- Les essuie-glaces de pare-brise sont utilisés à haute vitesse (lorsque la commande d'essuie-glace est en mode "AUTO" ou sur la position de vitesse rapide de fonctionnement des essuie-glaces).

Si le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé pour toute autre raison, le système est peut-être défaillant. Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Neutralisation automatique de la régulation de vitesse constante**

Le régulateur de vitesse cesse de maintenir la vitesse du véhicule dans les situations suivantes:

- La vitesse du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
  Dès cet instant, la vitesse programmée n'est plus mémorisée.
- La vitesse réelle du véhicule devient inférieure à environ 25 mph (40 km/h).
- Le VSC évolué entre en action.
- Le système VSC est activé.

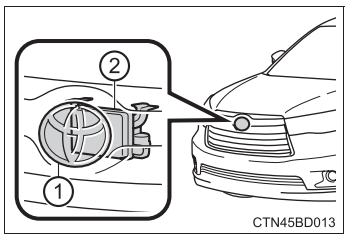
■ **Capteur radar et calandre**

Maintenez toujours le capteur et la calandre propres afin de vous assurer que le contrôle de la distance entre véhicules fonctionne correctement. (Certains obstacles, tels que la neige, la glace et les objets en plastique, ne sont pas détectables par le capteur d'obstruction.)

Le régulateur de vitesse actif est annulé si une obstruction est détectée.

① Emblème

② Capteur radar



■ **Affichage du guide de fonctionnement**

Lorsque le commutateur de régulateur de vitesse actif est utilisé, un guide s'affiche sur l'écran multifonctionnel pendant quelques secondes, à savoir comment utiliser le commutateur de régulateur de vitesse actif ou le bouton de distance. (→P. 124)

■ **Messages d'avertissement et signaux sonores du régulateur de vitesse actif**

Des messages d'avertissement et des signaux sonores sont utilisés pour indiquer un fonctionnement défectueux du système ou pour informer le conducteur de la nécessité de redoubler d'attention au volant. (→P. 511)

■ **Certification du régulateur de vitesse actif**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: HYQDNMWR007

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'exploitation est sujette aux deux conditions suivantes: (1) ce dispositif ne doit pas produire d'interférences gênantes, et (2) ce dispositif doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Informations relatives à l'exposition au rayonnement à fréquence radioélectrique:
Le présent équipement respecte les limites d'exposition aux rayonnements fixées par la FCC pour les équipements non contrôlés.
Cet équipement doit être monté et utilisé de telle sorte qu'au moins 20 cm séparent la source émettrice (antenne) de votre corps.
Le présent émetteur ne doit pas se trouver à proximité immédiate, ni être utilisé en association avec une autre antenne ou un autre émetteur.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le régulateur de vitesse actif

Ne vous fiez pas aveuglément au contrôle de la distance entre véhicules. Gardez toujours à l'esprit la vitesse programmée. Si la régulation automatique de décélération/accélération ne vous paraît pas appropriée, ajustez vous-même la vitesse du véhicule, ainsi que la distance entre votre véhicule et ceux qui précèdent, en freinant, etc.

■ Précautions concernant les systèmes d'aide à la conduite

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces consignes peut provoquer un accident entraînant la mort ou des blessures graves.

- Assistance au conducteur pour évaluer la distance entre véhicules
  Le régulateur de vitesse actif a pour seul but d'aider le conducteur à déterminer la distance qui sépare son propre véhicule du véhicule qui le précède. Ce n'est pas un mécanisme qui permet au conducteur de conduire négligemment, sans faire attention, ni un système capable de lui fournir une assistance lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises. Il est toujours indispensable pour le conducteur de rester très attentif à tout ce qui entoure le véhicule.
- Assistance au conducteur pour juger la distance correcte entre véhicules
  Le régulateur de vitesse actif détermine si la distance qui sépare le véhicule du conducteur de celui qui le précède est suffisante ou pas. Il n'est pas capable de juger quoi que ce soit d'autre. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et soit à même de déterminer s'il existe une possibilité de danger dans n'importe quelle situation donnée.
- Assistance au conducteur pour agir sur le véhicule
  Le régulateur de vitesse actif n'est pas capable de prévenir ou d'éviter une collision avec le véhicule qui précède. Par conséquent si un danger existe, quel qu'il soit, il appartient au conducteur d'exercer immédiatement et directement son contrôle sur le véhicule et d'agir comme il convient pour garantir la sécurité de tous.

■ Pour éviter tout risque de mise en fonction par inadvertance du régulateur de vitesse

Arrêtez le régulateur de vitesse avec le bouton "ON-OFF" lorsque vous ne vous en servez pas.

AVERTISSEMENT

Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse actif

N'utilisez pas le régulateur de vitesse actif si l'une des situations suivantes se produit.
Vous risqueriez de ne pas pouvoir maîtriser la vitesse du véhicule et de provoquer un accident, au risque d'être grièvement, voire mortellement blessé.

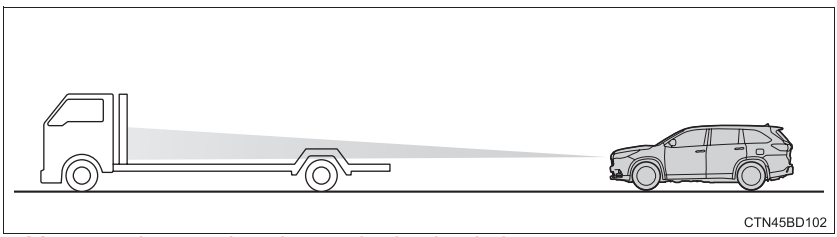
- Routes où il y a des piétons, des cyclistes etc.
- En cas de circulation dense
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes comme des routes détrempées, verglacées ou enneigées
- Dans les descentes à fort pourcentage ou sur une route alternant montées et descentes rapprochées
  La vitesse du véhicule risque de dépasser la vitesse programmée dans les portions descendantes à fort pourcentage.
- Bretelles d'accès d'autoroute
- Lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises au point d'empêcher les capteurs d'effectuer une détection correcte (brouillard, neige, tempête de sable, forte pluie, etc.)
- Lorsque la sonnerie d'avertissement d'approche se déclenche souvent
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou lors d'un remorquage d'urgence

⚠ AVERTISSEMENT

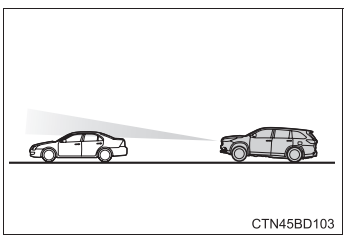
■ Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède

Dans les cas suivants et selon les conditions, actionnez la pédale de frein lorsque la décélération du système est insuffisante ou actionnez la pédale d'accélérateur lorsqu'une accélération est requise.
Étant donné que le capteur risque de ne pas détecter correctement ces types de véhicules, l'avertissement d'approche (→P. 297) n'est pas activé, ce qui peut causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Véhicules débouchant soudainement
- Véhicules roulant à faible allure
- Véhicules ne se déplaçant pas dans la même voie de circulation
- Véhicules étroits à l'arrière (remorques vides, etc.)


CTN45BD102

- Motos roulant sur la même voie de circulation
- Lorsque des projections d'eau ou de neige soulevées par les véhicules environnants gênent la détection effectuée par le capteur
- Lorsque votre véhicule pointe vers le haut (en raison d'une charge lourde dans le compartiment à bagages, etc.)

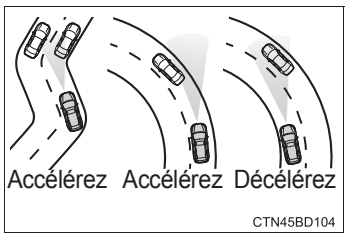

CTN45BD103

⚠ AVERTISSEMENT

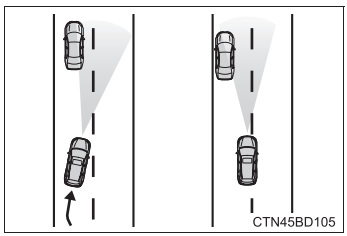
■ Conditions dans lesquelles le mode de contrôle de la distance entre véhicules risque de ne pas fonctionner correctement

Actionnez la pédale de frein (ou actionnement de la pédale d'accélérateur selon la situation) autant que nécessaire dans les conditions suivantes, sachant que le capteur radar risque de ne pas détecter correctement les véhicules qui précèdent, ce qui peut causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque la route est sinueuse ou lorsque les voies de circulation sont étroites



- Lorsque le maniement du volant ou votre position dans la voie de circulation sont instables



- Lorsque le véhicule qui vous précède ralentit brusquement

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Manipulation du capteur radar**

Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement efficace du régulateur de vitesse actif.

Sinon, le capteur radar risque de ne pas effectuer une détection correcte, ce qui peut provoquer un accident.

- Le capteur et la calandre doivent rester propres en toutes circonstances. Nettoyez le capteur et la calandre avec un chiffon doux, de sorte à éviter de les marquer ou de les abîmer.
- Ne soumettez pas le capteur ou la zone qui l'entoure à un choc violent. Le moindre décalage du capteur risque d'engendrer un fonctionnement défectueux du système. Si le capteur ou la zone qui l'entoure subissent un choc violent, faites inspecter la partie touchée et régler le capteur par un concessionnaire Toyota.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne fixez aucun accessoire ou autocollant au capteur, à la calandre ou à leur périphérie.
- Ne modifiez pas et ne peignez pas le capteur et la calandre.
- Ne les remplacez pas avec des pièces qui ne sont pas d'origine.

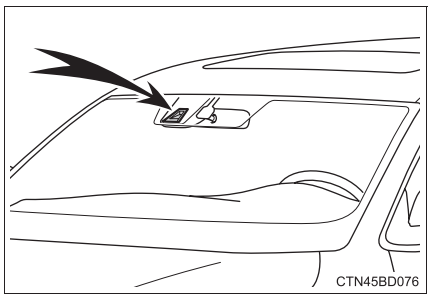
LDA (Avertissement de sortie de voie)*

Aperçu de la fonction

En cas de conduite sur une route comportant des bandes blanches, ce système reconnaît les bandes blanches en utilisant une caméra comme capteur pour avertir le conducteur lorsque le véhicule dévie de sa voie.

Si le système détermine que le véhicule dévie de sa voie, il avertit le conducteur par un signal sonore et des indications sur l'écran multi-fonctionnel.

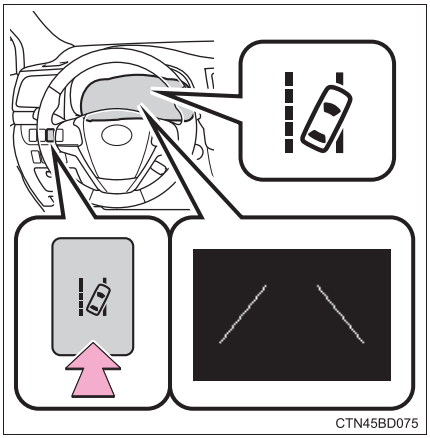
Capteur de caméra



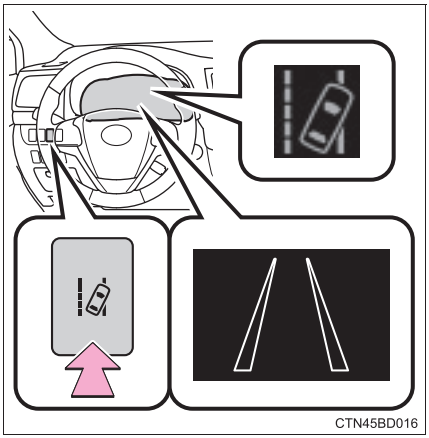
*: Sur modèles équipés

Mise en marche du système LDA

▶ Véhicules équipés d'un écran monochrome



▶ Véhicules équipés d'un écran couleurs



Appuyez sur le commutateur LDA pour activer le système.

Le témoin LDA et les lignes de voie s'allument.

Appuyez à nouveau sur la commande pour désactiver le système LDA.

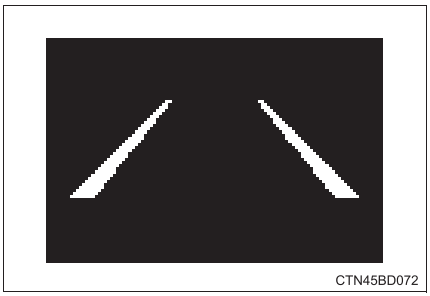
Le système LDA reste activé ou désactivé même si le contact d'alimentation est mis en mode ON.

Conditions d'utilisation

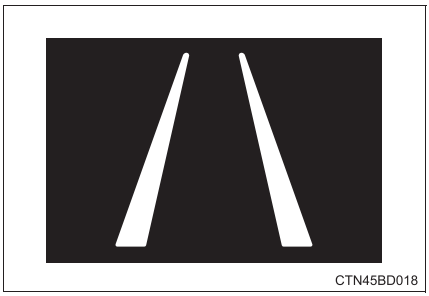
- La vitesse du véhicule est d'environ 32 mph (50 km/h) ou plus
- Lorsque la largeur de la voie est supérieure à environ 8,2 ft. (2,5 m)
- Lorsque vous roulez sur une route droite ou prenez un virage d'un angle de plus d'environ 328 ft. (100 m)

Indication sur l'écran multifonctionnel

▶ Véhicules équipés d'un écran monochrome


CTN45BD072

▶ Véhicules équipés d'un écran couleurs

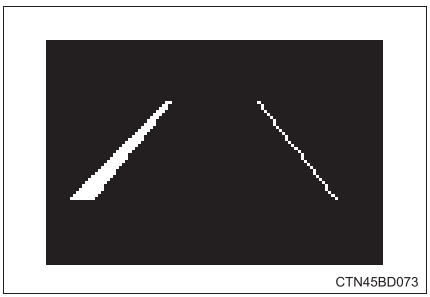

CTN45BD018

Quand l'intérieur des deux lignes de couloirs devient blanc:

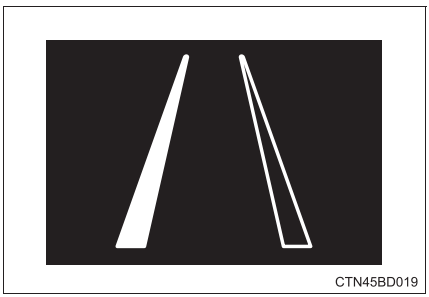
Indique que les deux marqueurs de couloirs droit et gauche sont reconnus.

Si le véhicule dévie de la voie, la bande blanche de laquelle le véhicule dévie se met à clignoter. (→P. 505)

▶ Véhicules équipés d'un écran monochrome


CTN45BD073

▶ Véhicules équipés d'un écran couleurs

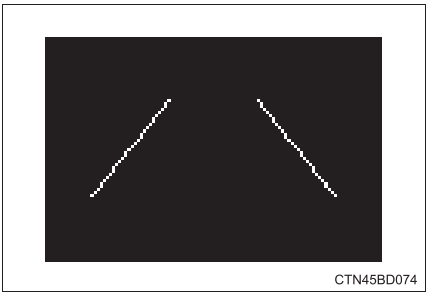

CTN45BD019

Quand l'intérieur de l'une ou l'autre des lignes de couloirs devient blanc:

Indique que les marqueurs de couloirs sur le côté blanc sont reconnus.

Si le véhicule dévie du côté de la voie avec des marqueurs de couloirs reconnus, les lignes de couloirs clignotent. (→P. 505)

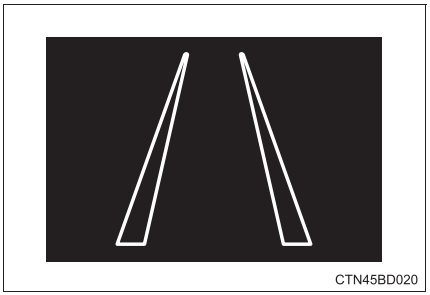
▶ Véhicules équipés d'un écran monochrome


CTN45BD074

Lorsque les deux lignes de couloirs sont fines:

Indique qu'aucun marqueur de ligne n'est reconnu ou que le système LDA est temporairement annulé.

▶ Véhicules équipés d'un écran couleurs


CTN45BD020

Quand l'intérieur des lignes de couloirs est noir:

Indique qu'aucun marqueur de ligne n'est reconnu ou que le système LDA est temporairement annulé.

■ Désactivation temporaire des fonctions du système LDA

Si l'une des situations suivantes survient, les fonctions du système LDA sont temporairement désactivées. Les fonctions redeviendront opérationnelles dès que les conditions d'utilisation nécessaires seront de nouveau réunies.

- Le levier de clignotant est utilisé.
- La vitesse du véhicule s'écarte de la plage de fonctionnement du système LDA.
- Lorsque les bandes blanches ne peuvent être reconnues pendant la conduite.
- Lorsque la fonction d'avertissement de sortie de voie est active.
  La fonction d'avertissement de sortie de voie ne fonctionnera pas de nouveau pendant plusieurs secondes après qu'elle a été activée, même si le véhicule quitte la voie de nouveau.

■ L'avertissement de sortie de voie

Selon le niveau sonore du système audio ou le bruit du ventilateur de la climatisation alors que le système audio ou le système de climatisation est en cours d'utilisation, il peut être difficile d'entendre le son d'avertissement.

■ **Après que le véhicule a été garé au soleil**

Le système LDA peut ne pas être disponible et un message d'alerte (→P. 511) s'affiche pendant un moment après avoir commencé à rouler. Après que la température a baissé dans l'habitacle, et que la température autour du capteur de caméra (→P. 307) est devenue compatible avec son fonctionnement, les fonctions deviennent opérationnelles.

■ **S'il y a des marqueurs de file sur un seul côté du véhicule**

L'avertisseur de sortie de voie ne fonctionnera pas pour le côté sur lequel les marqueurs de couloirs ne peuvent être reconnus.

■ **Conditions dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement**

Dans les situations suivantes, le capteur de caméra risque de ne pas pouvoir reconnaître des bandes blanches, ainsi la fonction d'avertissement de sortie de voie fonctionne incorrectement. Cependant, ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

- Lorsque vous conduisez dans une zone sans lignes blanches comme un péage, un carrefour ou un péage à ticket
- Lorsque vous prenez un virage serré
- Lorsque les marqueurs de file sont extrêmement étroits ou extrêmement larges
- Lorsque le véhicule s'incline vers un côté en raison d'une charge trop importante ou d'une mauvaise pression de gonflage des pneus
- Lorsque la distance entre votre véhicule et celui qui le précède est extrêmement courte
- Lorsque les bandes des voies de circulation sont jaunes (Elles peuvent être plus difficiles à reconnaître pour le système par rapport aux bandes blanches.)
- Lorsque les voies de circulation sont marquées par des lignes discontinues, des plots de marquage au sol ou des pierres
- Lorsque les marqueurs de voies sont au bord d'un trottoir etc.
- Lorsque les lignes blanches ont disparu, complètement ou partiellement, sous le sable, la poussière, etc.
- Lorsqu'il y a des ombres sur la route parallèlement aux lignes blanches ou si une ombre couvre les lignes blanches
- Lorsque vous roulez sur une chaussée particulièrement luisante, telle que le béton
- Lorsque vous roulez sur une chaussée rendue luisante par la lumière réfléchie
- Lorsque vous vous trouvez dans un endroit où l'intensité lumineuse change rapidement, comme à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel

- Lorsque la lumière du soleil ou des feux avant des véhicules circulant en sens inverse se reflète directement sur l'objectif de la caméra
- Lorsque vous roulez sur une route dont plusieurs voies bifurquent ou se rejoignent
- Lorsque vous roulez sur une chaussée rendue humide par la pluie, une averse terminée, des flaques d'eau, etc.
- Lorsque le véhicule subit des mouvements verticaux importants, comme par exemple lorsque vous roulez sur une route en très mauvais état ou franchissez un raccord de chaussée
- Lorsque la puissance des feux avant est réduite la nuit à cause de la saleté sur les objectifs ou lorsque les feux avant sont décalés
- Conduite sur route sinueuse ou dont la chaussée est inégale
- Lorsque vous roulez sur une route cahoteuse ou sans revêtement

■ Quand vous changez les pneus

En fonction de l'usure des pneus, les performances risquent de ne pas être assurées.

■ Messages d'avertissement pour le système LDA

Des messages d'avertissement sont utilisés pour indiquer un fonctionnement défectueux du système ou pour informer le conducteur de la nécessité de redoubler d'attention au volant. (→P. 510)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LDA

Ne vous fiez pas uniquement au système LDA. Le système LDA ne conduit pas le véhicule automatiquement et il ne réduira pas l'attention que vous devez porter lors de la conduite. Dans ce cas, le conducteur doit toujours assumer pleinement la responsabilité de la compréhension de son environnement, du maniement du volant pour corriger la ligne de conduite et de la conduite en toute sécurité.

Une conduite négligente ou inappropriée peut conduire à un accident.

■ Pour éviter tout risque de mise en marche par inadvertance du système LDA

Désactivez le système LDA en utilisant le commutateur LDA lorsque vous ne vous en servez pas.

■ Situations incompatibles avec l'utilisation du système LDA

N'utilisez le système LDA dans aucune des situations suivantes.

Sinon, le système risque de ne pas fonctionner correctement, et de provoquer un accident.

- Conduite avec des chaînes à neige, une roue de secours ou un équipement similaire
- Lorsqu'il y a des obstacles ou des structures sur la route pouvant être détectés à tort comme marquant une voie de circulation (tels que des garde-fous, de bordures, poteaux munis de réflecteurs, etc.)
- Lors de la conduite sur routes enneigées
- Lorsque les lignes blanches sont difficiles à distinguer à cause de la pluie, de la neige, du brouillard, du sable, de la poussière, etc.
- Lorsque des travaux sur la route ont laissé des lignes visibles sur la chaussée ou si d'anciennes bandes de signalisation sont toujours visibles sur la route
- Lorsque vous roulez sur une route dont la voie comporte des fermetures pour cause d'entretien, ou lorsque vous roulez sur une voie temporaire

NOTE

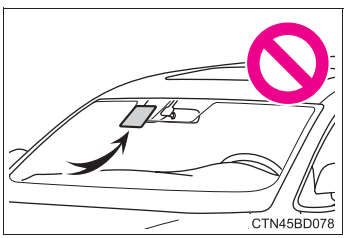
■ **Afin d'éviter d'endommager ou de mal utiliser le système LDA**

- Ne modifiez pas les feux avant et ne collez pas d'autocollants sur la surface des optiques.
- Ne modifiez pas la suspension et ne la remplacez pas par des pièces qui ne sont pas d'origine.
- N'installez ou ne placez rien sur le capot moteur ou la grille. De même, n'installez pas de protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Si votre pare-brise a besoin de réparations, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Capteur de caméra**

Respectez les recommandations suivantes pour garantir le bon fonctionnement du système LDA.

- Le pare-brise doit rester propre en toutes circonstances.
  Les performances risquent d'être affectées si le pare-brise est sale ou si des gouttes de pluie, du givre ou de la condensation adhèrent au pare-brise.
- N'apposez aucun autocollant ni aucun autre objet sur le pare-brise à proximité du capteur de caméra.



- Ne versez pas de liquide sur le capteur de la caméra
- Ne collez pas de papier teinté sur le pare-brise.
- N'installez pas d'antenne devant l'objectif de la caméra.
- Si le pare-brise est embué, utilisez le désembuage de pare-brise pour enlever la buée.
  Par temps froid, l'utilisation du chauffage avec la soufflerie orientée vers les pieds peut entraîner la formation de buée dans la partie haute du pare-brise. Ce phénomène affectera la qualité des images.
- Ne rayez pas l'objectif de la caméra, et évitez qu'il ne se salisse.
  Lors du nettoyage de l'intérieur du pare-brise, veillez à ne pas appliquer de produit de nettoyage pour vitres, etc. sur l'objectif. De plus, ne touchez pas l'objectif.
  Pour toute réparation de l'objectif, contactez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

- Ne modifiez pas la position d'installation ou la direction du capteur de caméra, et ne le retirez pas. La direction du capteur de caméra est ajustée avec précision.
- Ne soumettez le capteur de caméra à aucun choc important et ne démontez pas le capteur de caméra.
- Ne remplacez pas le pare-brise par un pare-brise qui n'est pas d'origine. Contactez votre concessionnaire Toyota.

Systèmes d'aide à la conduite

Afin d'améliorer la sécurité et les performances de conduite, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas leur faire une confiance aveugle lorsque vous utilisez votre véhicule.

◆ ABS (Système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez soudainement ou que vous freinez sur une chaussée glissante

◆ Aide au freinage

Décuple l'effort de freinage après enfoncement de la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

◆ VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou de virage sur chaussée glissante

◆ VSC évolué (Système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule)

Gère en coopération les systèmes ABS, TRAC, VSC et EPS.
Contribue à maintenir la stabilité directionnelle en cas d'embardée sur chaussée glissante, en régulant l'action sur la direction.

◆ TRAC (Système antipatinage)

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage ou à l'accélération sur chaussée glissante

◆ Aide au démarrage en côte

Empêche le véhicule de reculer au démarrage dans une montée ou sur pente glissante

◆ EPS (Direction assistée électrique)

Contribue à réduire l'effort de braquage du volant par le recours à un moteur électrique

◆ VDIM (Gestion intégrée du comportement du véhicule)

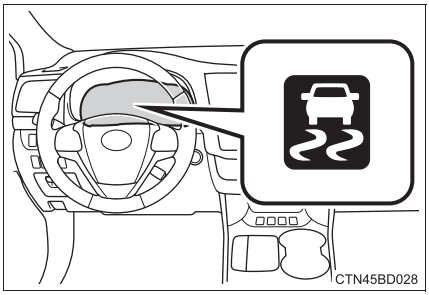
Assure un contrôle intégré des systèmes ABS, d'aide au freinage d'urgence, TRAC, VSC, d'aide au démarrage en côte et d'EPS
Contribue à maintenir la stabilité du véhicule en cas d'embardée sur chaussée glissante, en régulant l'action sur les freins et la puissance du système hybride

◆ PCS (Système de sécurité de pré-collision) (sur modèles équipés)

→P. 322

Lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS sont activés

Le témoin de perte d'adhérence clignote lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS sont activés.

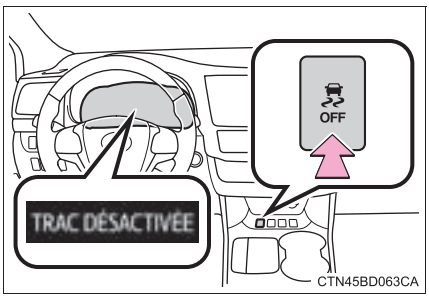


Neutralisation du système TRAC

Si le véhicule est embourbé dans la boue, la terre ou la neige, le système TRAC risque d'intervenir pour limiter la puissance du système hybride transmise aux roues. Appuyer sur [OFF] pour désactiver le système vous permet de faire avancer et reculer le véhicule plus facilement pour le libérer.

Appuyez brièvement sur [OFF] pour désactiver le système TRAC.

"TRAC DÉSACTIVÉE" s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Appuyez à nouveau sur [OFF] pour réactiver le système.



■ **Désactivation des systèmes TRAC et VSC**

Véhicule à l'arrêt, appuyez sur pendant plus de 3 secondes pour désactiver les systèmes TRAC et VSC.

Le témoin d'arrêt du VSC s'allume et "TRAC DÉSACTIVÉE" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.*

Appuyez à nouveau sur pour réactiver les systèmes.

*: Pour les véhicules équipés du système de sécurité de pré-collision, l'aide au freinage de pré-collision et le freinage de pré-collision sont également désactivés. Le témoin d'alerte de sécurité de système de pré-collision s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. (→P. 322)

■ **Bruits et vibrations engendrés par l'ABS, l'aide au freinage d'urgence, le TRAC, le VSC et l'aide au démarrage en côte**

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur lorsque la pédale de frein est enfoncée à plusieurs reprises, au démarrage du système hybride ou immédiatement après que le véhicule a commencé à rouler. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement de l'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un des systèmes ci-dessus est en action. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.
  - Vibrations éventuelles dans la carrosserie et le volant.
  - Un bruit de moteur est possible après arrêt du véhicule.

■ **Bruit de fonctionnement de l'EPS**

Lorsque le volant tourne, un bruit de moteur (ronronnement) peut être perceptible. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ **Réactivation automatique des systèmes TRAC et VSC**

Après désactivation des systèmes TRAC et VSC, ceux-ci sont réactivés automatiquement dans les situations suivantes:

- Lorsque le commutateur d'alimentation est mis sur arrêt
- Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactive dès lors que la vitesse du véhicule augmente
  Si les systèmes TRAC et VSC sont tous les deux désactivés, ils ne sont pas réactivés automatiquement lorsque la vitesse du véhicule augmente.

■ **Efficacité réduite du système EPS**

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe en cas de manœuvre fréquente du volant pendant une longue période. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Le cas échéant, évitez de braquer excessivement le volant ou bien stoppez le véhicule et arrêtez le système hybride. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

■ **Conditions de fonctionnement de l'aide au démarrage en côte**

Lorsque les quatre conditions suivantes sont remplies, l'aide au démarrage en côte est activée:

- Le levier de vitesses est sur une position autre que P ou N (lors d'un démarrage en avant/en arrière sur un plan incliné vers le haut).
- Le véhicule est à l'arrêt.
- La pédale d'accélérateur est relâchée.
- Le frein de stationnement n'est pas serré.

■ **Annulation automatique du système d'aide au démarrage en côte**

L'aide au démarrage en côte est désactivée dans les conditions suivantes:

- Le levier de vitesses est déplacé sur P ou N.
- La pédale d'accélérateur est enfoncée.
- Le frein de stationnement est serré.
- Délai de 2 secondes environ après que vous ayez relâché la pédale de frein.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Conditions dans lesquelles l'ABS ne fonctionne pas normalement**

- La limite du potentiel d'adhérence des pneus a été dépassée (comme des pneus très usés sur route enneigée).
- Le véhicule est en aquaplanage à grande vitesse sur routes mouillées ou glissantes.

■ **La distance d'arrêt est supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est en action**

L'ABS n'est pas conçu pour réduire la distance d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, en particulier dans les situations suivantes:

- Conduite sur chaussée recouverte de terre, gravillonnée ou enneigée
- Conduite avec des chaînes à neige
- Conduite sur routes bosselées
- Conduite sur surfaces semées de nids-de-poule ou irrégulières

⚠ AVERTISSEMENT

■ Le système TRAC risque de ne pas intervenir efficacement quand

Il peut être difficile de maîtriser la direction ainsi que la puissance sur chaussée glissante, même lorsque le système TRAC est actif.
Conduisez le véhicule avec précaution dans des conditions où la stabilité et l'énergie pourraient être perdues.

■ Aide au démarrage en côte

- Ne vous en remettez pas aveuglement au système d'aide au démarrage en côte. Il peut arriver que l'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas correctement dans les pentes abruptes et sur les routes verglacées.
- À la différence du frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas destinée à immobiliser le véhicule pour une période prolongée. N'essayez pas d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, sous peine de provoquer un accident.

■ Lorsque le système VSC est activé

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont neutralisés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation. Les systèmes TRAC/VSC étant conçus pour assurer la stabilité et le pouvoir directionnel du véhicule, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.

■ Remplacement des pneumatiques

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient conformes aux préconisations en dimensions, marque, profil et capacité de charge totale. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont toujours gonflés à la pression de gonflage des pneus préconisée.

Les systèmes ABS, TRAC et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneus différents sont installés sur le véhicule.
Lorsque vous remplacez les pneumatiques ou les jantes, contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations.

■ Comportement des pneumatiques et des suspensions

L'utilisation de pneumatiques affectés d'un problème quelconque et la modification des suspensions influent sur les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un mauvais fonctionnement.

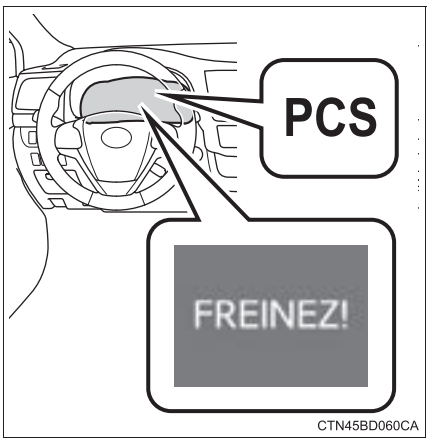
PCS (Système de sécurité de pré-collision)*

Lorsque le capteur radar détecte qu'une collision frontale est très probable, voire inévitable, les systèmes de sécurité tels que les freins et les ceintures de sécurité sont automatiquement engagés pour limiter la violence de l'impact ainsi que les dommages subis par le véhicule.

Le système de pré-collision peut être au besoin activé et désactivé en utilisant le commutateur. (→P. 323)

◆ Avertissement de pré-collision

Lorsque la probabilité élevée d'une collision frontale est détectée, le témoin d'avertissement du système de pré-collision clignote, un signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour pousser le conducteur à éviter le choc.



◆ Aide au freinage de pré-collision

Lorsque la probabilité d'une collision frontale est élevée, le système accroît la puissance de freinage d'autant plus que vous appuyez fortement sur la pédale de frein.

Lorsque le système détecte et détermine les opérations de freinage, le système peut ne pas avertir le conducteur à l'aide d'un voyant d'avertissement, de l'affichage d'un avertissement ou d'une sonnerie.

*: Sur modèles équipés

◆ Freinage de pré-collision

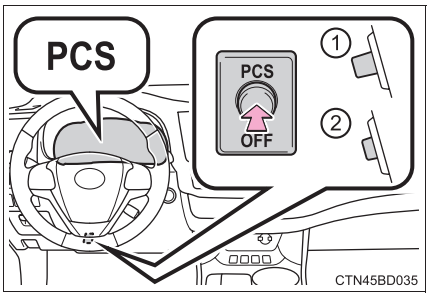
Lorsqu'une collision frontale est hautement probable, le système en avertit le conducteur par un témoin d'avertissement et un message d'avertissement, ainsi que par un signal sonore. Si le système détecte l'inévitabilité de la collision, les freins sont appliqués automatiquement afin de réduire la vitesse de collision.

Désactivation du système de pré-collision

① Activé

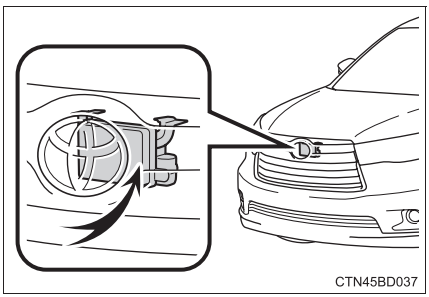
② Désactivé

Le témoin d'avertissement du système de pré-collision s'allume lorsque le système de pré-collision est désactivé.



Capteur radar

Le capteur radar détecte les véhicules ou les autres obstacles sur la route ou à ses abords et détermine l'imminence d'une collision en fonction de la position, de la vitesse et de la trajectoire des obstacles.



■ **Le système de sécurité de pré-collision fonctionne lorsque**

Le commutateur d'arrêt du PCS n'est pas enfoncé et les conditions suivantes sont réunies:

- Avertissement de pré-collision:
  - Le véhicule roule à plus de 10 mph (15 km/h) environ.
  - La vitesse à laquelle votre véhicule approche de l'obstacle ou du véhicule roulant devant le vôtre est supérieure à 10 mph (15 km/h) environ.
- Aide au freinage de pré-collision:
  - Le bouton de désactivation du VSC n'est pas enfoncé.
  - Le véhicule roule à plus de 19 mph (30 km/h) environ.
  - La vitesse à laquelle votre véhicule approche de l'obstacle ou du véhicule roulant devant le vôtre est supérieure à 19 mph (30 km/h) environ.
  - La pédale de frein est enfoncée.
- Freinage de pré-collision:
  - Le bouton de désactivation du VSC n'est pas enfoncé.
  - Le véhicule roule à plus de 10 mph (15 km/h) environ.
  - La vitesse à laquelle votre véhicule approche de l'obstacle ou du véhicule roulant devant le vôtre est supérieure à 10 mph (15 km/h) environ.

■ **Conditions dans lesquelles le système peut intervenir même s'il n'y a pas de danger de collision**

Dans chacune des situations suivantes où la zone frontale du capteur radar est interrompue, le capteur radar peut détecter la possibilité d'une collision frontale et le système peut être activé.

- Lorsque vous croisez un véhicule dans une courbe ou un virage à droite ou à gauche
- Lorsque vous approchez rapidement d'un obstacle devant vous (par ex. véhicule vous précédant, barrière de péage, etc.)
- Lorsqu'un objet structuré (panneau d'affichage, plafond bas, éclairage fluorescent, etc.) est situé au-dessus de la route qui monte devant vous
- Lorsque vous conduisez sur une route étroite ou que vous traversez une structure ayant un plafond bas (pont, tunnel, passage souterrain, etc.)
- Lorsque vous roulez sur une chaussée irrégulière
- Lorsqu'un objet en métal, une bosse, ou une protubérance se trouvent sur la chaussée
- Lorsque la partie avant du véhicule est relevée ou baissée selon les conditions de chargement
- Lorsque la direction du capteur radar est désalignée en raison d'un choc violent au niveau de la zone autour du capteur radar, etc.
- Lorsqu'un obstacle (rail de sécurité, etc.) est situé sur le bord de la route à l'abord d'un virage

- Lorsque l'avant de votre véhicule pointe vers le haut (en raison du remorquage d'une caravane/remorque ou du transport d'une lourde charge dans le compartiment à bagages, etc.)

Lorsque le système est activé dans les situations décrites ci-dessus, il est également possible que les freins soient actionnés avec une puissance supérieure à la normale.

■ Obstacles non détectés

Le capteur ne peut pas détecter les obstacles en plastique, tels que les cônes de signalisation. Il existe également des cas où le capteur ne peut détecter les piétons, les animaux, les vélos, les motos, les arbres ou les congères.

■ Situations dans lesquelles le système de pré-collision ne fonctionne pas correctement

Le système peut présenter des dysfonctionnements dans les situations suivantes:

- Sur routes très sinueuses ou à la surface inégale
- Si un véhicule débouche soudainement devant le vôtre, à une intersection par exemple
- Si un véhicule coupe soudainement la route devant votre véhicule, pendant un dépassement par exemple
- Par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- Si le véhicule dérape lorsque le système VSC ne fonctionne pas
- En cas de variation extrême de la hauteur du véhicule
- Lorsque seule une partie de l'avant de votre véhicule entre en collision ou en contact avec un véhicule ou un objet dans une collision frontale
- Lorsque le capteur radar se met sur la position d'arrêt car la zone qui l'entoure est soumise à un choc violent

■ Annulation automatique du système de sécurité de pré-collision

Lorsqu'un mauvais fonctionnement survient par suite de la contamination des capteurs, etc., avec pour résultat que les capteurs sont incapables de détecter les obstacles, le système de sécurité de pré-collision est automatiquement désactivé. Dans ce cas, le système ne s'active pas, même si une collision est possible.

■ Anomalie de fonctionnement du système

Le témoin d'avertissement du système de pré-collision va clignoter et des messages d'avertissement s'affichent. (→P. 495, 511)

■ **Certification du système de sécurité de pré-collision**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: HYQDNMWR007

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'exploitation est sujette aux deux conditions suivantes: (1) ce dispositif ne doit pas produire d'interférences gênantes, et (2) ce dispositif doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Informations relatives à l'exposition au rayonnement à fréquence radioélectrique:
Le présent équipement respecte les limites d'exposition aux rayonnements fixées par la FCC pour les équipements non contrôlés.
Cet équipement doit être monté et utilisé de telle sorte qu'au moins 20 cm séparent la source émettrice (antenne) de votre corps.
Le présent émetteur ne doit pas se trouver à proximité immédiate, ni être utilisé en association avec une autre antenne ou un autre émetteur.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Limitations du système de sécurité de pré-collision

Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

N'utilisez en aucun cas le système de sécurité de pré-collision au lieu du freinage normal. Ce système ne permet pas d'éviter les collisions ou de réduire les dommages ou les blessures dans tous les cas. Ne vous fiez pas excessivement à ce système.
Le non-respect de ces précautions peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Ce système a été conçu pour permettre d'éviter ou de réduire l'impact des collisions. Toutefois, le système fonctionne différemment selon les circonstances (→P. 324). Par conséquent, le même niveau de performance ne peut pas être espéré dans tous les cas. De même, le freinage de pré-collision peut ne pas fonctionner si le conducteur appuie sur la pédale de frein ou tourne le volant, car le système considère de telles conditions comme des manœuvres d'évitement des collisions.

■ Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède

En présence de l'une des situations suivantes, freinez de manière appropriée:

- Lorsque des projections d'eau ou de neige soulevées par les véhicules environnants gênent le fonctionnement du capteur
- Lorsque le nez de votre véhicule pointe vers le haut (en raison d'un lourd chargement dans le coffre, etc.)
- Véhicules débouchant soudainement
- Véhicules étroits à l'arrière (remorques vides, etc.)
- Motos roulant sur la même voie de circulation

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Manipulation du capteur radar**

Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement efficace du système de sécurité de pré-collision.
Sinon, le système risque de ne pas fonctionner correctement, et de provoquer un accident.

- Le capteur et la calandre doivent rester propres en toutes circonstances. Nettoyez le capteur et la calandre avec un chiffon doux, de sorte à éviter de les marquer ou de les abîmer.
- Ne soumettez pas le capteur ou la zone qui l'entoure à un choc violent. Le moindre décalage du capteur risque d'engendrer un fonctionnement défectueux du système. Si le capteur ou la zone qui l'entoure subissent un choc violent, faites inspecter la partie touchée et régler le capteur par un concessionnaire Toyota.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne fixez aucun accessoire ou autocollant au capteur, à la calandre ou à leur périphérie.
- Ne modifiez pas et ne peignez pas le capteur et la calandre.
- Ne les remplacez pas avec des pièces qui ne sont pas d'origine.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions concernant l'assistance fournie par le système

Par le biais d'alertes et d'actions sur le freinage, le système de sécurité de pré-collision a vocation à aider le conducteur à éviter les collisions selon la logique OBSERVER-ÉVALUER-AGIR. Il existe des limites au niveau d'assistance que le système est capable de fournir; par conséquent, gardez à l'esprit les points suivants, qui sont essentiels.

- Assistance au conducteur pour surveiller la route
  Le système de pré-collision est uniquement capable de détecter les obstacles apparaissant directement à l'avant du véhicule et à une distance limitée uniquement. Ce n'est pas un mécanisme qui permet au conducteur de conduire négligemment, sans faire attention, ni un système capable de lui fournir une assistance lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises. Il est toujours indispensable pour le conducteur de rester très attentif à tout ce qui entoure le véhicule.
- Assistance au conducteur pour évaluer correctement la situation
  Dans sa tentative à estimer la probabilité d'une collision, le système de sécurité de pré-collision ne dispose que des seules données issues des obstacles détectés directement en avant du véhicule. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et soit à même de déterminer s'il existe une possibilité de collision dans n'importe quelle situation donnée.
- Aide le conducteur à prendre des mesures
  Le système de sécurité de pré-collision est doté d'une fonction d'aide au freinage conçue pour contribuer à réduire la gravité d'une collision, qui intervient donc uniquement lorsque le système a estimé qu'une collision est inévitable. Ce système n'est pas en mesure d'éviter automatiquement une collision ou d'arrêter le véhicule en toute sécurité sans qu'aucune opération appropriée ne soit effectuée par le conducteur. Pour cette raison, en cas de danger, le conducteur doit immédiatement prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de toutes les personnes impliquées.

BSM (Surveillance de l'angle mort)*

Résumé de la fonction de surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort est un système doté de 2 fonctions;

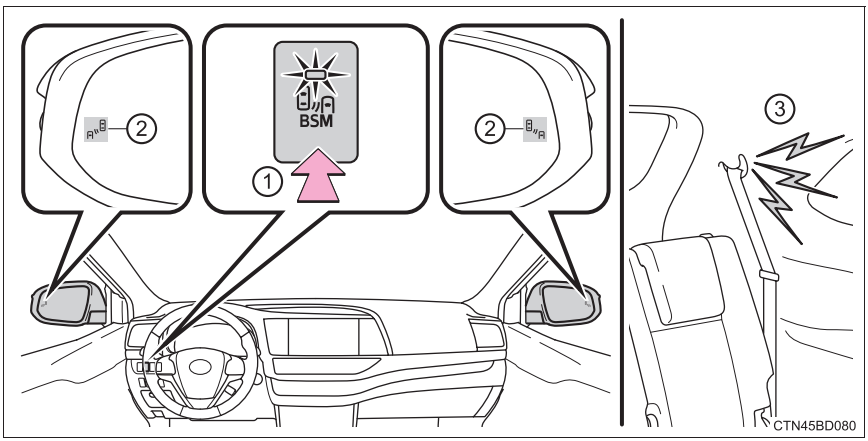
- La fonction de surveillance de l'angle mort

  Aide le conducteur à décider quand changer de voie

- Fonction d'avertissement de trafic transversal arrière

  Aide le conducteur à reculer

Ces fonctions utilisent les mêmes capteurs.



① Commutateur principal de BSM

Appuyez sur le commutateur pour activer ou désactiver le système. Lorsque le commutateur est activé, l'indicateur du commutateur s'allume et le signal sonore retentit. Commutateur commun pour la fonction de surveillance de l'angle mort et la fonction d'alerte de trafic transversal arrière.

*: Sur modèles équipés

② Témoins de rétroviseur extérieur

Fonction de surveillance de l'angle mort:
Lorsqu'un véhicule est détecté dans l'angle mort, le témoin du rétroviseur extérieur s'allume alors que le levier de clignotant n'est pas utilisé, et le témoin du rétroviseur extérieur clignote lorsque vous actionnez le levier de clignotant.

Fonction d'avertissement de trafic transversal arrière:
Quand un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, les témoins de rétroviseur extérieur clignotent.

③ Sonnerie d'avertissement de trafic transversal arrière (fonction d'avertissement de trafic transversal arrière uniquement)

Lorsqu'un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, une sonnerie retentit derrière le siège gauche de troisième rangée.

■ **Visibilité des témoins de rétroviseurs extérieurs**

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ **Émission d'une sonnerie d'avertissement de trafic transversal arrière**

La fonction d'avertissement de trafic transversal arrière risque d'être difficile à entendre dans un environnement bruyant, par exemple si le volume audio est élevé.

■ **Lorsqu'il y a une anomalie dans la surveillance de l'angle mort**

Si un mauvais fonctionnement du système est détecté pour l'une des raisons suivantes, un message d'alerte s'affiche: (→P. 511, 511)

- Il y a un mauvais fonctionnement dans les capteurs
- Les capteurs sont sales
- La température extérieure est extrêmement haute ou basse
- La tension électrique du capteur est devenue anormale

■ **Certification de la surveillance de l'angle mort**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: OAYSRR2A

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'exploitation est sujette aux deux conditions suivantes:

(1)Cet appareil ne doit pas provoquer des interférences dangereuses, et

(2)cet appareil doit pouvoir accepter toute interférence reçue, y compris celles pouvant provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil.

Avertissement de la FCC

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Droit applicable: Canada 310

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Bandes de fréquences : 24.05 - 24.25GHz

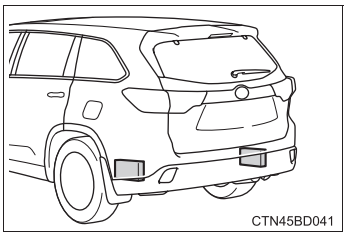
Puissance émise : Moins de 20 milliwatts

⚠ AVERTISSEMENT

■ Manipulation du capteur radar

Un capteur de surveillance de l'angle mort est installé à l'intérieur du pare-chocs arrière du véhicule, à gauche et à droite, respectivement. Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement correct de la surveillance de l'angle mort.

- Le capteur et la zone du pare-chocs qui l'entoure doivent rester propres en toutes circonstances.



- Ne faites pas subir de choc violent au capteur ou à la zone du pare-chocs qui l'entoure. Le moindre décalage de la position du capteur risque d'engendrer un fonctionnement défectueux du système, et l'absence de détection des véhicules entrant dans la zone de détection. Si le capteur ou la zone qui l'entoure subit un choc violent, faites toujours inspecter la partie touchée par votre concessionnaire Toyota.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne fixez pas d'accessoires et ne collez pas d'autocollants au capteur ou à la zone du pare-chocs qui l'entoure.
- Ne modifiez pas le capteur ou la zone du pare-chocs qui l'entoure.
- Ne peignez pas le capteur ou la zone du pare-chocs qui l'entoure.

La fonction de surveillance de l'angle mort

La fonction de surveillance de l'angle mort utilise des capteurs radar pour détecter les véhicules circulant sur une voie de circulation voisine, dans la zone qui n'est pas réfléchie par le rétroviseur extérieur (l'angle mort), et alerte le conducteur de la présence de ces véhicules au moyen du témoin de rétroviseur extérieur.

Zones de détection de la fonction de surveillance de l'angle mort

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.

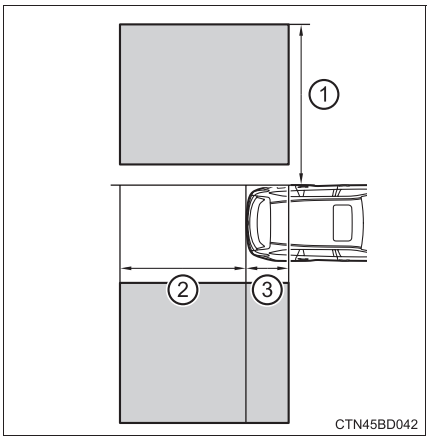
La zone de détection s'étend jusqu'à:

① Environ 11,5 ft. (3,5 m) du côté du véhicule

Le premier 1,6 ft. (0,5 m) du côté du véhicule n'est pas situé dans la zone de détection

② Environ 9,8 ft. (3 m) du pare-chocs arrière

③ Environ 3,3 ft. (1 m) en avant du pare-chocs arrière



AVERTISSEMENT

Mises en garde concernant l'utilisation du système

Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La fonction de surveillance de l'angle mort est une fonction supplémentaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans l'angle mort. Ne vous fiez pas aveuglément à la fonction de surveillance de l'angle mort. Le système n'étant pas capable d'évaluer si changer de voie présente toutes les garanties de sécurité, lui faire aveuglément confiance peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

Selon les conditions, il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement. Par conséquent, la sécurité doit être confirmée visuellement par le conducteur lui-même.

■ **Conditions de fonctionnement du système de surveillance de l'angle mort**

- Le commutateur principal de BSM est placé sur marche
- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 10 mph (16 km/h).

■ **Conditions de détection d'un véhicule par la surveillance de l'angle mort**

- Un véhicule dans une voie de circulation voisine, dépasse votre véhicule.
- Quand un autre véhicule pénètre dans la zone de détection à l'occasion d'un changement de voie.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction de surveillance de l'angle mort ne détecte pas les véhicules**

La fonction de surveillance de l'angle mort n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants:

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules circulant en sens inverse
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et obstacles fixes similaires*
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- Véhicules circulant à 2 voies du vôtre*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

■ **Conditions dans lesquelles le système de surveillance de l'angle mort peut ne pas fonctionner correctement**

● Il peut arriver que le système de surveillance de l'angle mort ne détecte pas correctement les véhicules dans les conditions suivantes:

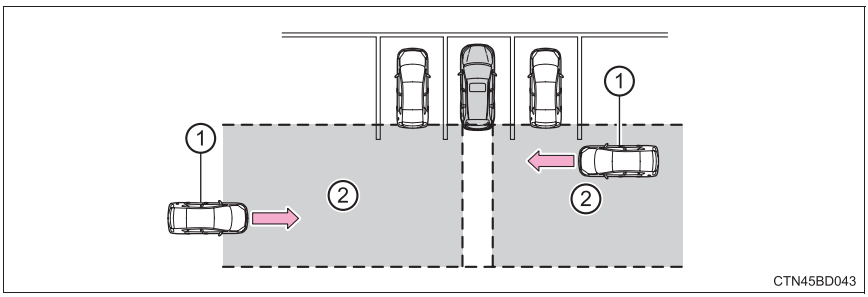
- Par mauvais temps tel que forte pluie, brouillard, neige, etc.
- Quand le pare-chocs arrière est couvert de givre, de boue, etc.
- Quand vous roulez sur une chaussée rendue humide par la pluie, des flaques d'eau, etc.
- Quand il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Quand un véhicule est présent dans la zone de détection depuis un arrêt et y reste alors que votre véhicule accélère
- Quand vous montez ou descendez des dénivelés abrupts consécutifs, comme par exemple une côte, une déclivité, etc.
- Quand plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près les uns des autres
- Quand les voies de circulation sont larges, et que le véhicule sur la voie d'à côté est trop éloigné du vôtre
- Quand le véhicule pénétrant dans la zone de détection roule à la même vitesse ou presque que le vôtre
- Quand il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Tout de suite après avoir mis le commutateur principal de BSM sur marche
- Lorsque vous tractez une caravane/remorque

● Les cas où la fonction de surveillance de l'angle mort détecte à tort un véhicule et/ou un obstacle peuvent augmenter dans les conditions suivantes:

- Quand la distance est réduite entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc.
- Quand la distance est réduite entre votre véhicule et celui qui le suit
- Quand les voies de circulation sont étroites et qu'un véhicule circulant à 2 voies du vôtre pénètre dans la zone de détection
- Lorsque des équipements tels qu'un porte-vélo sont installés à l'arrière du véhicule

Fonction d'avertissement de trafic transversal arrière

L'alerte de trafic transversal arrière fonctionne lorsque votre véhicule recule. Elle peut détecter d'autres véhicules à l'approche depuis le côté arrière droit ou gauche du véhicule. Elle utilise des capteurs radar pour avertir le conducteur de la présence d'autres véhicules, les témoins des rétroviseurs extérieurs clignotent et un signal sonore retentit.



① Véhicules en approche ② Zones de détection

⚠ AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

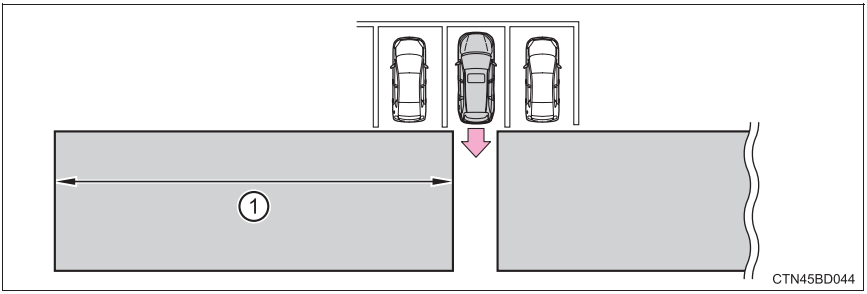
Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La fonction d'avertissement de trafic transversal arrière est uniquement un assistant et ne remplace pas une conduite prudente. Le conducteur doit être prudent lors d'une marche arrière, même lorsqu'il utilise la fonction d'avertissement de trafic transversal arrière. La confirmation visuelle du conducteur, derrière lui et le véhicule, est nécessaire, assurez-vous donc qu'il n'y a pas de piétons et d'autres véhicules, etc. avant de réaliser une marche arrière. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Selon les conditions, il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement. Par conséquent, la sécurité doit être confirmée visuellement par le conducteur lui-même.

Zones de détection de la fonction d'avertissement de trafic transversal arrière

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



Pour donner au conducteur un temps de réaction plus long, la sonnerie peut avertir de la présence de véhicules plus rapides éloignés.

Exemple:

Véhicule en approche	Vitesse	① Distance d'avertissement approximative
Rapide	18 mph (28 km/h)	65 ft. (20 m)
Lent	5 mph (8 km/h)	18 ft. (5,5 m)

■ Conditions dans lesquelles la fonction d'avertissement de trafic transversal arrière est opérationnelle

- Le commutateur principal de BSM est placé sur marche.
- Le levier de vitesses est sur R.
- Le véhicule roule à moins de 5 mph (8 km/h) environ.
- La vitesse du véhicule approchant est entre 5 mph (8 km/h) et 18 mph (28 km/h) environ.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction d'avertissement de trafic transversal arrière ne détecte pas les véhicules**

La fonction d'avertissement de trafic transversal arrière n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants.

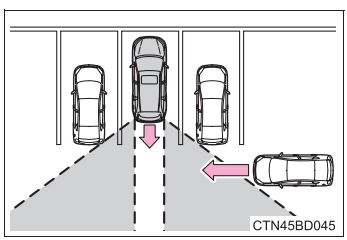
- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules approchant directement à l'arrière
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et obstacles fixes similaires*
- Véhicules s'éloignant de votre véhicule
- Véhicules s'approchant des places de parking juste à côté de votre véhicule*
- Véhicules reculant dans la place de parking à côté de votre véhicule*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction d'avertissement de trafic transversal arrière risque de ne pas fonctionner correctement**

Il peut arriver que la fonction d'avertissement de trafic transversal arrière ne détecte pas correctement les véhicules dans les conditions suivantes:

- Quand le pare-chocs arrière est couvert de givre, de boue, etc.
- Par mauvais temps tel que forte pluie, brouillard, neige, etc.
- Lorsque plusieurs véhicules s'approchent en continu
- Stationnement légèrement en épi
- Lorsqu'un véhicule approche à grande vitesse
- En cas de stationnement en forte pente, par exemple dans des collines, en descente, etc.
- Tout de suite après avoir mis le commutateur principal de BSM sur marche
- Directement après le démarrage du moteur avec le commutateur principal de BSM sur marche
- Lorsque vous tractez une caravane/remorque
- Véhicules ne pouvant être détectés par les capteurs à cause d'obstacles



Conseils de conduite d'un véhicule hybride

Pour adopter une conduite économique et écologique, veuillez prêter attention aux points suivants:

Utilisation du mode d'écoconduite

Lors de l'utilisation du mode d'écoconduite, le couple correspondant à l'enfoncement de la pédale d'accélérateur peut être généré de façon plus fluide que dans les conditions normales. De plus, l'utilisation du système de climatisation (chauffage/refroidissement) sera minimisée, améliorant l'économie de carburant. (→P. 352)

Utilisation de l'indicateur du système hybride

Il est possible de rendre sa conduite plus écologiquement responsable en maintenant l'indicateur du système hybride dans la zone Éco. (→P. 112)

Lorsque vous freinez

Assurez-vous de freiner progressivement et au bon moment. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Ralentissements

Des accélérations et des décélérations répétées, ainsi que de longs temps d'attente aux feux de signalisation entraînent une consommation de carburant accrue. Informez-vous sur l'état du trafic avant de prendre la route et évitez autant que possible les ralentissements. Lorsque vous êtes pris dans un ralentissement, relâchez doucement la pédale de frein pour permettre au véhicule d'avancer lentement et éviter ainsi d'appuyer de manière répétée sur la pédale d'accélérateur. De cette manière, vous évitez de consommer trop de carburant.

Conduite sur autoroute

Maîtrisez votre vitesse et roulez à vitesse constante. Avant de vous arrêter à un péage ou autre, anticipez pour relâcher progressivement la pédale d'accélérateur et freiner doucement. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Climatisation

N'utilisez le système de climatisation que lorsque cela est nécessaire. De cette manière, vous évitez de consommer trop de carburant.

En été: En cas de fortes chaleurs, utilisez le mode recyclage. De cette manière, vous réduisez la sollicitation du climatiseur et donc la consommation de carburant.

En hiver: Comme le moteur thermique ne s'arrête pas automatiquement tant que lui-même et l'habitacle ne sont pas chauds, il y a consommation de carburant. Pour réduire la consommation de carburant, évitez d'utiliser excessivement le chauffage.

Vérification de la pression de gonflage des pneus

Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus. Une mauvaise pression de gonflage des pneus peut entraîner une consommation de carburant élevée.

Les pneus neige ayant des caractéristiques de friction particulières, ils peuvent entraîner une consommation de carburant élevée lorsqu'ils sont utilisés sur route sèche. Utilisez des pneus appropriés à la saison.

Bagages

Le transport de bagages lourds peut entraîner une consommation élevée de carburant. Évitez de transporter des bagages inutilement. L'installation d'une grande galerie de toit peut également entraîner une consommation élevée de carburant.

Phase de chauffe avant la conduite

Puisque le moteur thermique démarre et s'arrête automatiquement à froid, il n'est pas nécessaire de le faire chauffer. De plus, le fait de conduire fréquemment sur de courtes distances entraîne des phases de chauffe répétées, ce qui peut entraîner une consommation élevée de carburant.

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de conduire le véhicule en hiver. Adaptez toujours la conduite du véhicule aux conditions climatiques du moment.

Préparation pour l'hiver

- Utilisez des fluides adaptés aux températures extérieures.
  - Huile moteur
  - Liquide de refroidissement pour moteur thermique/module de commande de puissance
  - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier par un technicien de maintenance l'état de la batterie 12 V.
- Faites équiper le véhicule de quatre pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

  Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque identiques et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne forcez pas l'ouverture d'une vitre ou la manœuvre d'un essuie-glace gelé. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et dégagez toute accumulation de glace ou de neige sur les éclairages extérieurs, le toit du véhicule, le châssis, les passages de roues et les freins.
- Débarrassez les semelles de vos chaussures de toute neige ou boue avant de monter dans le véhicule.

Lors de la conduite du véhicule

Faites accélérer le véhicule progressivement, laissez une distance de sécurité entre vous et le véhicule vous précédant, et conduisez à une vitesse réduite adaptée à la route.

Lorsque vous stationnez le véhicule

Garez le véhicule et mettez le levier de vitesses sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si nécessaire, calez les roues pour éviter au véhicule tout mouvement, en roulant ou en glissant.

Choix des chaînes à neige

Utilisez la taille de chaînes à neige qui convient lors du montage.
La taille des chaînes est réglementée en fonction de chaque dimension de pneumatiques.

Chaînes latérales:

① 0,12 in. (3 mm) de diamètre

② 0,39 in. (10 mm) de largeur

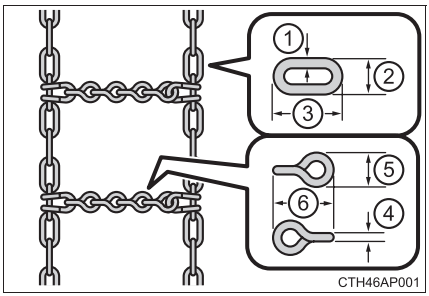
③ 1,18 in. (30 mm) de longueur

Chaînes transversales:

④ 0,16 in. (4 mm) de diamètre

⑤ 0,55 in. (14 mm) de largeur

⑥ 0,98 in. (25 mm) de longueur



Réglementations sur l'usage des chaînes à neige

Les réglementations applicables à l'utilisation des chaînes à neige varient selon les pays et le type de voirie. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

Montage des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige dans un endroit sûr.
- Montez les chaînes à neige sur les roues avant. Ne montez pas de chaînes sur les roues arrière.
- Montez les chaînes à neige aussi serrées que possible sur les roues avant. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4 — 1/2 mile (0,5 — 1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec celles-ci.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.
Le non-respect de cette consigne pourrait amener une perte de contrôle du véhicule et provoquer la mort ou des blessures graves.

- Utilisez des pneumatiques des dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisé.
- Équipez toutes les roues de pneus neige.

■ Conduite avec des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.
À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées, ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes en mauvais état ou sur des nids-de-poule.
- Évitez les accélérations soudaines, les changements de direction brusques, les freinages et les opérations de changements de vitesse soudains pouvant causer un freinage soudain du moteur.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.
- Véhicules équipés du système LDA (L'Avertissement de Sortie de Voie): N'utilisez pas le système LDA (L'Avertissement de Sortie de Voie).

⚠ NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneus neige

Faites réparer ou remplacer les pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un détaillant de pneumatiques reconnu.
En effet, le démontage/remontage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves et émetteurs d'avertissement de la pression des pneus.

■ Montage des chaînes à neige

Il peut arriver que les valves et émetteurs de surveillance de la pression de gonflage ne fonctionnent pas normalement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

Précautions relatives aux véhicules utilitaires

Ce véhicule appartient à la catégorie des véhicules utilitaires, et dispose par conséquent d'une garde au sol plus élevée et d'une voie plus étroite par rapport à la hauteur de son centre de gravité.

Particularités des véhicules utilitaires

- Des particularités de conception lui confèrent un centre de gravité plus haut que les voitures de tourisme classiques. En raison de sa conception, ce type de véhicule a davantage de risques de se retourner. Les véhicules utilitaires ont un taux de retournement significativement supérieur à celui des autres types de véhicules.
- La garde au sol plus haute a pour avantage d'offrir une meilleure visibilité de la route, ce qui permet d'anticiper les difficultés.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir prendre les virages à la même vitesse que les véhicules de tourisme ordinaires, de la même façon qu'une voiture de sport surbaissée n'est pas conçue pour offrir des performances satisfaisantes en tout-terrain. C'est pourquoi tout virage serré pris à une vitesse excessive risque d'être la cause du retournement du véhicule.

AVERTISSEMENT

Précautions relatives aux véhicules utilitaires

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident corporel ou mortel et de dommages au véhicule:

- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne n'ayant pas attachée sa ceinture de sécurité encourt un risque considérablement plus élevé de mourir qu'une personne ayant attaché sa ceinture de sécurité. Par conséquent, le conducteur et tous les passagers doivent toujours attacher leur ceinture de sécurité.
- Évitez les virages brusques et les manœuvres abruptes, dans la mesure du possible.
  Si vous n'utilisez pas ce véhicule correctement, vous risquez d'en perdre le contrôle ou de faire des tonneaux dans un accident où vous-même ou toute autre personne pourriez être blessé ou tué.
- Charger la galerie de pavillon (sur véhicules équipés) entraîne un rehaussement du centre de gravité du véhicule. Évitez de rouler à haute vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou manœuvrer brusquement, car vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule ou de provoquer son retournement par suite d'une conduite trop imprudente.
- Ralentissez systématiquement par fort vent de travers en rafales. En raison de son centre de gravité plus haut et de son profil, votre véhicule est plus sensible au vent latéral qu'une voiture de tourisme ordinaire. Ralentir vous permet d'avoir une meilleure maîtrise du véhicule.
- Ne roulez pas perpendiculairement à une pente abrupte. Il est préférable de conduire dans le sens de la pente. Votre véhicule (ou tout autre véhicule tout-terrain) peut basculer sur le côté bien plus facilement que vers l'avant ou l'arrière.

Conduite tout-terrain

Votre véhicule n'est pas conçu pour une conduite tout-terrain. Toutefois, si vous devez impérativement effectuer une conduite en tout-terrain, veuillez respecter les précautions suivantes afin d'éviter les zones interdites à la circulation des véhicules.

- N'empruntez pas les chemins interdits d'accès aux véhicules tout-terrain.
- Respectez les propriétés privées. Avant d'entrer dans une propriété privée, demandez-en la permission au propriétaire.
- Ne pénétrez pas dans les terrains fermés. Des entrées privées, des barrières et des panneaux restreignent le passage.
- Ne sortez pas des chemins tracés. Par temps humide, les techniques de conduite doivent être modifiées ou le déplacement reporté pour éviter d'endommager les chemins.
- Évitez de conduire sur des pentes à fort pourcentage, des routes glissantes ou sur tout autre revêtement tel que du sable, situations dans lesquelles les pneumatiques sont susceptibles de perdre leur adhérence. Votre véhicule risque de ne pas se comporter aussi bien qu'un véhicule tout-terrain à 4 roues motrices classique dans ces conditions.

Informations supplémentaires pour la conduite tout-terrain

▶ Pour les utilisateurs résidant aux États-Unis, à Hawaï et à Porto Rico:

Pour obtenir de plus amples informations concernant la conduite tout-terrain, consultez les organismes suivants.

- Services des parcs locaux et nationaux et de loisirs
- Bureau fédéral des véhicules à moteur
- Clubs de véhicules de loisirs
- Le service américain des forêts et le Bureau of Land Management

AVERTISSEMENT

Précautions à observer en tout-terrain

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident corporel ou mortel et de dommages au véhicule:

- Conduisez prudemment hors des routes. Ne prenez pas de risques inutiles en roulant dans des endroits dangereux.
- Ne tenez pas le volant par ses branches quand vous conduisez en tout-terrain. Une bosse peut faire tourner le volant brusquement et vous blesser aux mains. Gardez les mains, et plus particulièrement les pouces, à l'extérieur du bord du volant.
- Vérifiez systématiquement l'efficacité des freins immédiatement après avoir roulé dans le sable, la boue, l'eau ou la neige.
- Après avoir roulé dans les hautes herbes, la boue, la rocaille, le sable, des cours d'eau, etc., vérifiez l'absence d'herbes, buissons, papiers, chiffons, pierres, sable, etc. coincés ou collés sous le soubassement. Nettoyez le soubassement de tout corps étranger. Si le véhicule est utilisé alors que de tels matériaux sont coincés ou collés sous le soubassement, une panne ou un incendie risquent de se produire.
- En tout-terrain ou sur terrain cahoteux, ne roulez pas à vitesse excessive, évitez les sauts, ne prenez pas de virages brusques et ne heurtez aucun objet, etc. Il pourrait s'ensuivre une perte de contrôle du véhicule ou son retournement, avec un risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.

NOTE

Pour éviter tout dommage par pénétration d'eau

Prenez toutes les précautions d'usage pour éviter toute détérioration par l'eau de la batterie du système hybride, du système hybride ou d'autres organes.

- De l'eau pénétrant dans le compartiment moteur risque d'entraîner de graves détériorations du système hybride. De l'eau pénétrant à l'intérieur risque de provoquer un court-circuit de la batterie du système hybride rangée sous les sièges arrière.
- Toute entrée d'eau dans la boîte-pont hybride entraîne une dégradation de la qualité de passage des rapports. Il est possible que le témoin d'anomalie de fonctionnement s'allume et que le véhicule ne soit plus utilisable.
- L'eau peut diluer la graisse des roulements de roues et provoquer leur corrosion et leur usure prématurée; l'eau peut également pénétrer dans le carter de boîte-pont, et réduire ainsi les qualités lubrifiantes de l'huile qu'il contient.

Si vous devez rouler dans l'eau

Si vous conduisez dans l'eau pour traverser un cours d'eau peu profond, vérifiez tout d'abord la profondeur de l'eau et la fermeté du lit du cours d'eau. Roulez à vitesse réduite et évitez les cours d'eau trop profonds.

Inspection après conduite tout-terrain

- Le sable et la boue accumulés dans les tambours de freins et autour des disques de freins peuvent affecter l'efficacité du système de freinage et lui causer des dommages.
- Effectuez systématiquement un contrôle d'entretien après une journée d'utilisation du véhicule en tout-terrain et lorsque celui-ci a roulé dans le sable, l'eau ou la boue. Pour de plus amples informations sur l'entretien périodique, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Équipements intérieurs 5

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique avant 352

Système de climatisation automatique arrière..... 360

Volant chauffant/sièges chauffants/sièges ventilés..... 363

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 366

- Éclairages intérieurs 367
- Éclairages individuels 367

5-3. Utilisation des rangements

Détail des rangements 369

- Boîte à gants..... 370
- Rangement de console 370
- Porte-bouteilles..... 371
- Porte-gobelets 372
- Casiers auxiliaires..... 374
- Ouvrez le plateau..... 375

Équipements de coffre à bagages 376

5-4. Utilisation des autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs 378

- Pare-soleil..... 378
- Miroirs de courtoisie..... 378
- Miroir de conversation 379
- Montre..... 380
- Affichage de la température extérieure..... 380
- Prises d'alimentation..... 381
- Pare-soleil arrière 384
- Accoudoir..... 385
- Crochets à vêtements 386
- Poignées d'assistance 386
- Tablette centrale arrière 387

Commande d'ouverture de porte de garage 388

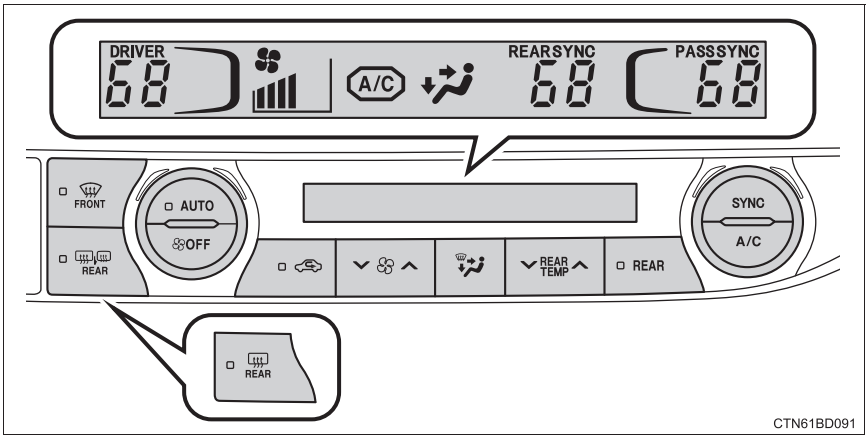
Safety Connect 396

Boussole 403

Système de climatisation automatique avant

La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

Commandes de climatisation



■ Réglage de la température

Pour régler la température, tournez vers la droite pour monter la température et vers la gauche pour la baisser.

La température des sièges conducteur, passager avant et arrière peut être réglée séparément lorsque:

- Vous appuyez sur . ("SYNC" disparaît sur l'écran.)
- La commande est tournée sur le côté du passager avant. ("PASS SYNC" est remplacé par "PASS" sur l'écran.)
- Vous appuyez sur le côté "∧" ou "∨" sur . ("REAR SYNC" est remplacé par "REAR" sur l'écran.)

Le système de climatisation passe du mode individuel au mode synchronisé et inversement à chaque appui sur .

■ Réglage de la vitesse du ventilateur

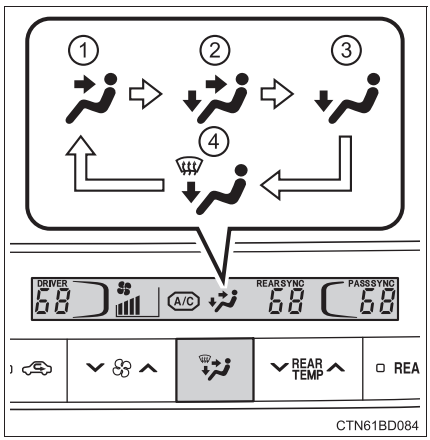
Pour régler la vitesse du ventilateur, appuyez sur "∧" sur [˅❄˄] pour augmenter la vitesse du ventilateur et "∨" pour diminuer la vitesse de ventilation.

Enfoncez [OFF] pour arrêter la soufflerie.

■ Sélection des modes de flux d'air

Pour changer le mode de flux d'air, appuyez sur [ ] .

À chaque pression du bouton, le système sélectionne successivement les aérateurs utilisés.



① L'air souffle sur le haut du corps.

② L'air souffle sur le haut du corps et les pieds.

③ L'air souffle sur les pieds.

④ L'air souffle sur les pieds et le désembuage du pare-brise fonctionne.

Utilisation du mode automatique

1 Appuyez sur [AUTO] .

2 Réglez la température.

3 Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur [OFF] .

■ Indicateur de mode automatique

Si le réglage de la vitesse de ventilation ou des modes de flux de l'air sont utilisés, le témoin de mode automatique s'éteint. Cependant, le mode automatique pour les fonctions autres que celles utilisées est maintenu.

Autres fonctions

■ Commuter entre les modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur  .

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (témoin éteint) et recyclage (témoin allumé) à chaque fois que  est enfoncé.

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs servent à désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur  .

Réglez la touche des modes air extérieur/recyclage sur le mode air extérieur si le mode recyclage est utilisé. (Cela peut basculer automatiquement.)

Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, réglez la soufflerie sur une allure rapide et augmentez la température.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur  quand le pare-brise est désembué.

■ Désembuer la lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs

▶ Véhicules sans désembuage des rétroviseurs extérieurs

Le désembueur sert à désembuer la lunette arrière.

Appuyez sur  .

Le désembueur se met automatiquement sur arrêt après un certain temps.

▶ Véhicules avec désembuage des rétroviseurs extérieurs

Les désembueurs servent à désembuer la lunette arrière et à nettoyer les rétroviseurs extérieurs de traces de pluie, rosée et givre.

Appuyez sur 

.

Les désembueurs se mettent automatiquement sur arrêt après un certain temps.

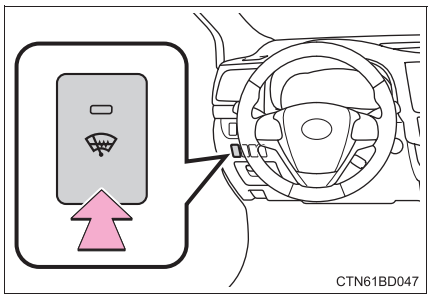
■ Commutateur du dégivrage des essuie-glaces de pare-brise (sur modèles équipés)

Cette fonction sert à prévenir la formation de glace sur le pare-brise et les balais d'essuie-glaces.

Appuyez sur le commutateur pour activer/désactiver le système.

Le témoin s'allume lorsque le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise est activé.

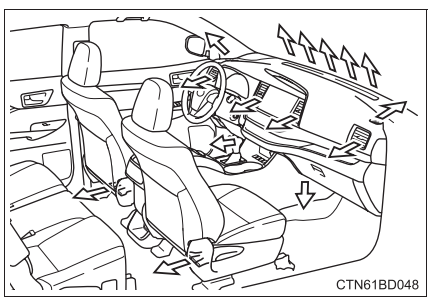
La fonction de dégivrage du pare-brise se désactive automatiquement après un certain temps.



Aérateurs

■ Emplacement des aérateurs

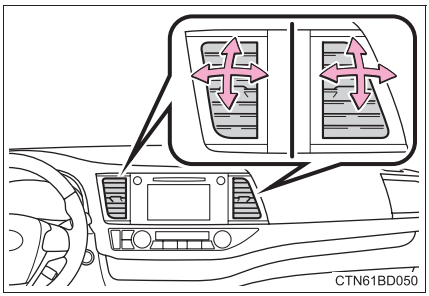
Les aérateurs et le volume d'air changent selon le mode de flux d'air sélectionné.



■ Réglage de l'orientation, de l'ouverture et de la fermeture des aérateurs

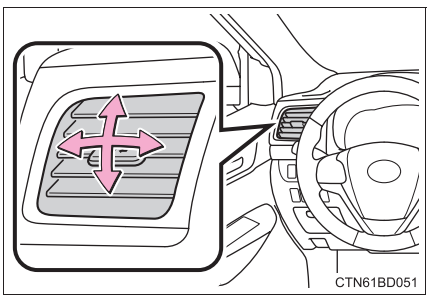
▶ Aérateurs frontaux centraux

Orientez le flux d'air à gauche ou à droite, en haut ou en bas.



▶ Aérateurs frontaux latéraux

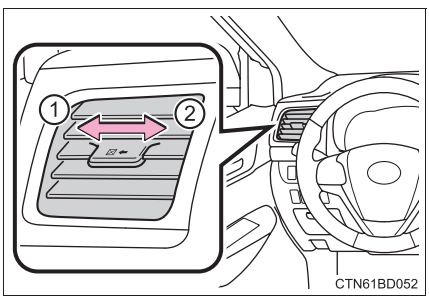
Orientez le flux d'air à gauche ou à droite, en haut ou en bas.



① Ferme l'aérateur

Faites glisser le bouton sur la position la plus à l'extérieur.

② Ouvre l'aérateur



■ **Utilisation du système de climatisation en mode économique**

En mode d'éco-conduite, le système de climatisation est contrôlé comme suit pour donner la priorité à l'économie de carburant:

- Le régime moteur et le fonctionnement du compresseur sont contrôlés de façon à restreindre leur capacité de chauffage/refroidissement
- La vitesse du ventilateur est limitée lorsque le mode automatique est sélectionné

Pour améliorer les performances de l'air conditionné, effectuez les opérations suivantes:

- Ajustez la vitesse du ventilateur
- Désactivez le mode d'éco-conduite (→P. 256)

■ **Utilisation du mode automatique**

L'allure de soufflerie est automatiquement ajustée en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, le ventilateur pourrait s'arrêter pendant un instant jusqu'à ce que de l'air chaud ou froid soit prêt à circuler immédiatement après une pression sur AUTO .

■ **Présence de buée sur les vitres**

- Les vitres se couvrent rapidement de buée lorsqu'il y a beaucoup d'humidité dans le véhicule. Allumer A/C permet de déshumidifier l'air des aérateurs et de désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous désactivez A/C , les vitres peuvent se couvrir plus facilement de buée.
- Les vitres ont tendance à se couvrir de buée lorsque le mode recyclage est utilisé.

■ **Fonction de détection de buée sur le pare-brise**

Lorsque le mode automatique est activé, le capteur d'humidité (→P. 359) détecte la buée sur le pare-brise et commande le système de climatisation afin d'éviter la buée.

■ **Mode air extérieur/recyclage**

- Lorsque la route sur laquelle vous roulez est poussiéreuse, comme par exemple dans un tunnel ou lorsque la circulation est dense, réglez la touche des modes air extérieur/recyclage sur le mode recyclage. C'est une mesure efficace pour empêcher l'air extérieur de pénétrer à l'intérieur du véhicule. Lorsque la climatisation est réglée sur le froid, choisir le mode recyclage permet également de rafraîchir efficacement l'intérieur du véhicule.
- La sélection entre le mode air extérieur/recyclage peut se faire automatiquement, selon le réglage de température ou la température intérieure.

■ **Lorsque la température extérieure est supérieure à 75°F (24°C) et que le système de climatisation est activé**

- Afin de réduire la consommation d'énergie du système de climatisation, celui-ci peut passer automatiquement en mode recyclage. Ceci peut également contribuer à réduire la consommation de carburant.
- Le mode de recyclage d'air est sélectionné comme mode par défaut lorsque le commutateur d'alimentation est positionné en mode ON.
- Il est possible de passer en mode air extérieur à tout moment en appuyant sur  .

■ **Odeurs provenant de la ventilation et de la climatisation**

- Pour faire entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode d'air extérieur.
- Il est possible que diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule entrent dans le système de climatisation et s'y accumulent au cours de l'utilisation. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
  - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
  - Il peut arriver que la soufflerie ne démarre que quelques instants après que le système de climatisation se soit mis en route en mode automatique.

■ **Filtre de climatisation**

→P. 463

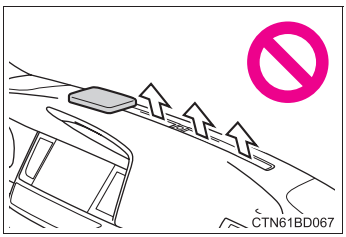
■ **Personnalisation**

Les paramètres (par ex. la mise en fonction du commutateur A/C automatique) peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables →P. 599)

AVERTISSEMENT

Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

- Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, n'utilisez pas . La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.
- Ne placez aucun objet sur le tableau de bord, car ceci risquerait de couvrir les aérateurs. Dans le cas contraire, le débit d'air peut être bloqué, empêchant ainsi les désembueurs du pare-brise de désembuer.



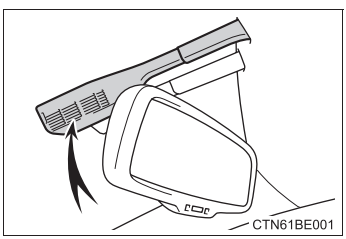
Pour éviter des brûlures

- Ne touchez pas la surface des rétroviseurs lorsque le désembuage des rétroviseurs extérieurs est en marche.
- Ne touchez pas le verre à la base du pare-brise ou à côté des montants avant lorsque le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise est activé.

NOTE

Capteur d'humidité

Afin de détecter la buée sur le pare-brise, un capteur contrôlant la température du pare-brise, l'humidité ambiante etc. est installé. (→P. 357)
Suivez ces points pour éviter d'endommager le capteur:



- Ne démontez pas le capteur
- Ne vaporisez pas de produit de nettoyage pour vitres sur le capteur ou ne lui faites pas subir de choc violent
- Ne collez rien sur le capteur

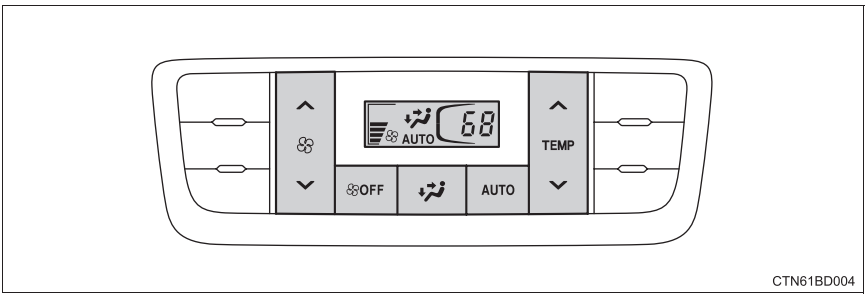
Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Lorsque le système hybride est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

Système de climatisation automatique arrière

La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

Commandes de climatisation



CTN61BD004

■ Réglage de la température

Pour régler la température, appuyez sur "∧" sur  pour la monter et sur "∨" pour la baisser.

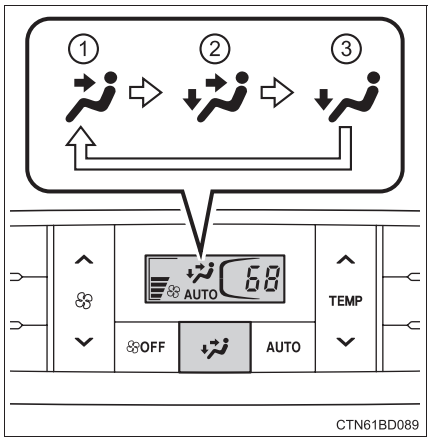
■ Réglage de la vitesse du ventilateur

Pour régler la vitesse du ventilateur, appuyez sur "∧" sur  pour augmenter la vitesse du ventilateur et "∨" pour diminuer la vitesse de ventilation.

Enfoncez  pour arrêter la soufflerie.

■ Sélection des modes de flux d'air

Pour changer le mode de flux d'air, appuyez sur [ ] .



À chaque pression du bouton, le système sélectionne successivement les aérateurs utilisés.

① L'air souffle sur le haut du corps.

② L'air souffle sur le haut du corps et les pieds.

③ L'air souffle sur les pieds.

Utilisation du mode automatique

1 Appuyez sur [AUTO] .

2 Réglez la température.

3 Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur [OFF] .

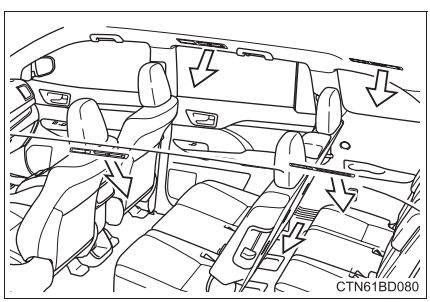
■ Indicateur de mode automatique

Si le réglage de la vitesse de ventilation ou des modes de flux de l'air sont utilisés, le témoin de mode automatique s'éteint. Cependant, le mode automatique pour les fonctions autres que celles utilisées est maintenu.

Aérateurs

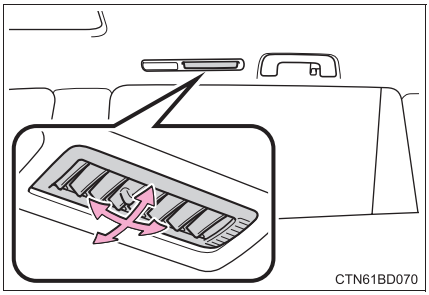
■ Emplacement des aérateurs

Les aérateurs et le volume d'air changent selon le mode de flux d'air sélectionné.



Réglage de l'orientation, de l'ouverture et de la fermeture des aérateurs

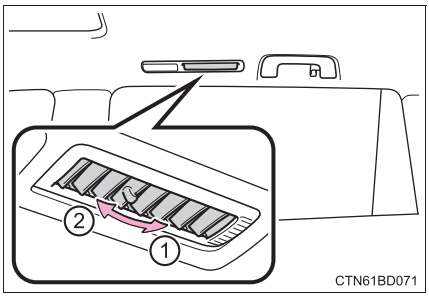
Orientez le flux d'air à gauche ou à droite, vers l'avant ou l'arrière.



① Ferme l'aérateur

Faites glisser le bouton sur la position la plus en arrière.

② Ouvre l'aérateur



NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Lorsque le système hybride est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

Volant chauffant*/sièges chauffants*/sièges ventilés*

Le volant chauffant et les sièges chauffants chauffent les poignées latérales du volant et les sièges, respectivement. Les sièges ventilés garantissent une bonne circulation de l'air.

⚠ AVERTISSEMENT

- Si une personne appartenant à l'une des catégories citées ci-dessous entre en contact avec le volant et les sièges alors que leur chauffage est en marche, soyez particulièrement vigilant afin d'éviter toute blessure:
  - Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapés
  - Personnes à la peau sensible
  - Personnes très fatiguées
  - Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments provoquant la somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)
- Respectez les précautions suivantes pour éviter la surchauffe ou des brûlures mineures
  - Ne couvrez pas le siège avec une couverture ou des coussins lorsque vous utilisez les sièges chauffants.
  - N'utilisez pas les sièges chauffants plus longtemps que nécessaire.

⚠ NOTE

- Ne posez pas d'objets lourds de forme irrégulière sur le siège et ne piquez pas d'objets pointus (aiguilles, clous, etc.) dans le siège.
- Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, n'utilisez pas ces fonctions lorsque le système hybride est arrêté.

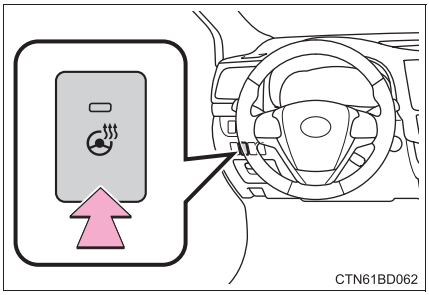
*: Sur modèles équipés

Volant chauffant

Mettez le volant chauffant sur marche/arrêt

Le témoin indicateur s'allume pour indiquer que le volant chauffant est en marche.

Le volant chauffant est automatiquement arrêté après un délai de 30 minutes environ.



■ **Le volant chauffant peut être utilisé lorsque**

Le commutateur d'alimentation est en mode ON.

Sièges avant chauffants et ventilés

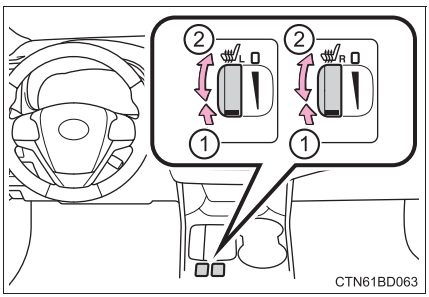
■ Sièges chauffants

① Mise en marche du dispositif de chauffage des sièges

Le témoin indicateur s'allume.

② Réglage de la température du siège

Plus vous tournez le rhéostat vers l'avant, plus le siège est chaud.



■ Sièges chauffants/ventilés

① Mise en marche du dispositif de chauffage des sièges

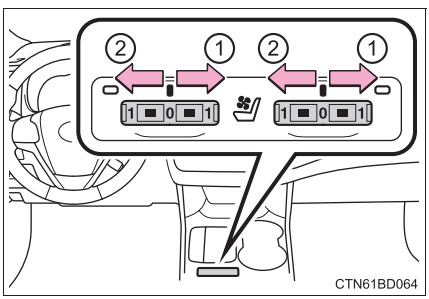
Le témoin indicateur s'allume.

Plus vous réglez sur une valeur élevée, plus le chauffage du siège est puissant.

② Ventilation du siège par l'intérieur

Le témoin indicateur s'allume.

Plus vous réglez sur une valeur élevée, plus le débit d'air est important.



■ **Les sièges chauffants et les sièges chauffants/ventilés sont fonctionnels lorsque**

Le commutateur d'alimentation est en mode ON.

■ **Quand vous ne vous en servez pas**

▶ Sièges chauffants

Tournez le rhéostat vers l'arrière jusqu'en butée. Le témoin indicateur s'éteint.

▶ Sièges chauffants/ventilés

Réglez la molette sur "0". Le témoin indicateur s'éteint.

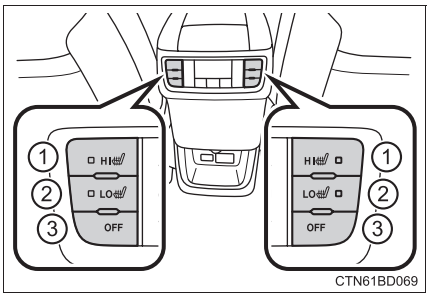
Sièges chauffants de la seconde rangée

① Haut

② Bas

③ Arrêt

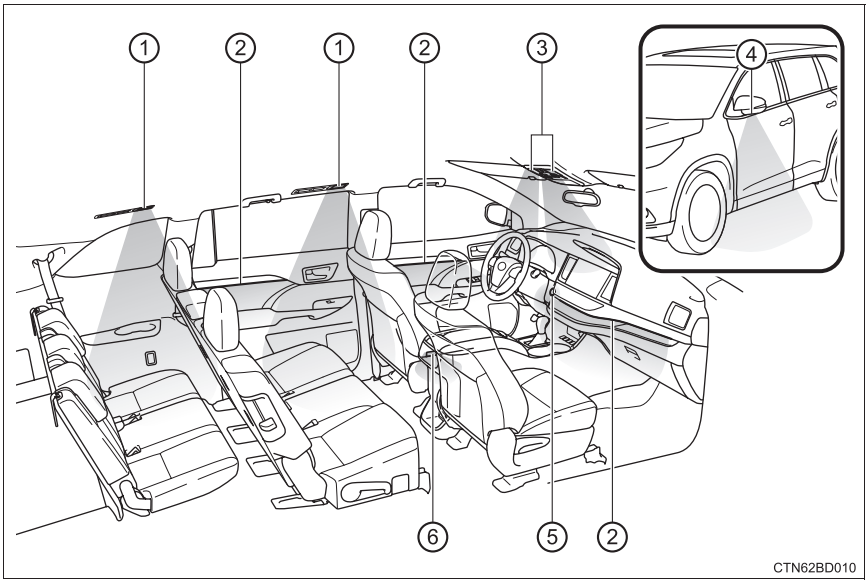
Ce témoin s'allume lorsque le siège chauffant de seconde rangée est activé.



■ **Conditions d'utilisation des sièges chauffants de seconde rangée**

Le commutateur d'alimentation est en mode ON.

Détail des éclairages intérieurs

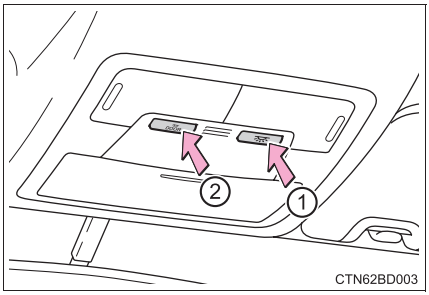


① Éclairages intérieur arrière/individuels arrière (→P. 367)
② Éclairages d'ambiance (sur modèles équipés)
③ Éclairages intérieur avant/individuels avant (→P. 367)
④ Éclairages extérieurs de sol (sur modèles équipés)
⑤ Éclairage du commutateur d’alimentation
⑥ Éclairages de courtoisie sur les portes avant

Éclairages intérieurs

① Extinction/allumage des éclairages

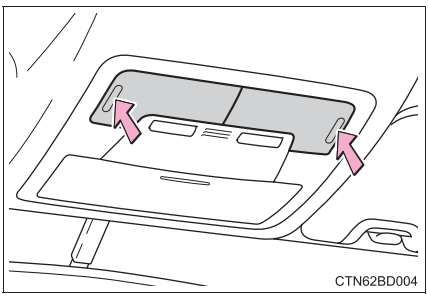
② Extinction/allumage des éclairages asservis à la position des portes



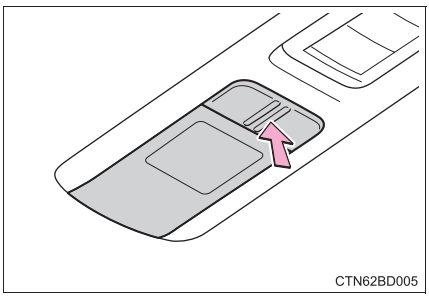
Éclairages individuels

Allumer/Éteindre la lumière

▶ Avant



▶ Arrière



■ **Système d'éclairage de courtoisie**

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction du mode du commutateur d'alimentation, de la présence de la clé électronique, que les portes soient verrouillées/déverrouillées ou ouvertes/fermées.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

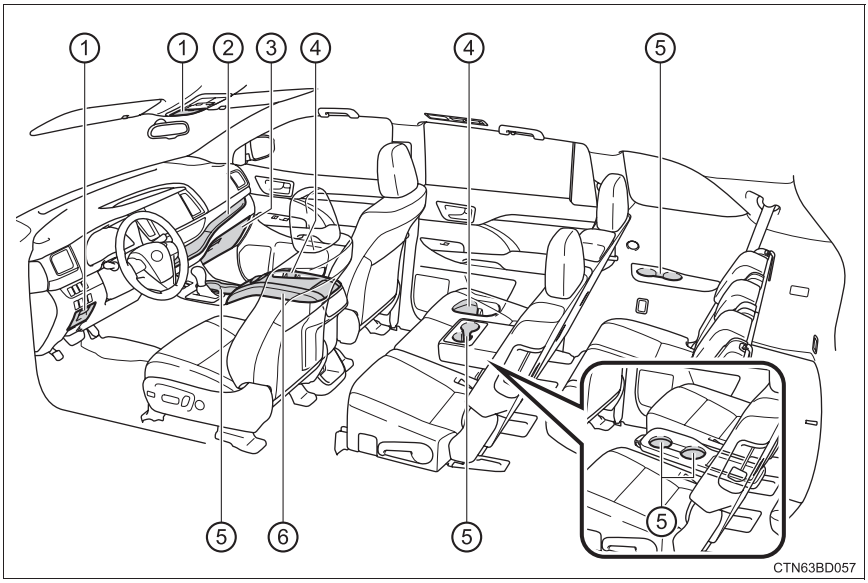
Si les éclairages suivants restent allumés lorsque le contacteur de démarrage est mis sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes:

- Éclairages intérieurs
- Éclairages individuels
- Éclairages de courtoisie sur les portes avant
- Éclairages d'ambiance (sur modèles équipés)
- Éclairage du commutateur d'alimentation

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (comme la temporisation d'extinction des éclairages).
(Fonctions personnalisables: →P. 599)

Détail des rangements



① Casiers auxiliaires (→P. 374)
② Ouvrez le plateau (→P. 375)
③ Boîte à gants (→P. 370)
④ Porte-bouteilles (→P. 371)
⑤ Porte-gobelets (→P. 372)
⑥ Rangement de console (→P. 370)

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne laissez pas de lunettes, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, car en cas de fortes températures dans l'habitacle:
  - Les lunettes risquent d'être déformées par la chaleur ou fissurées si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
  - Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'ils entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement, un briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.
- Lorsque vous conduisez ou lorsque les compartiments de rangement ne sont pas en service, laissez les couvercles fermés.

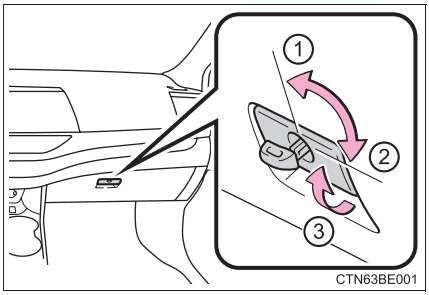
  En cas de freinage brutal ou d'embardée brusque, un accident risque de se produire si la boîte à gants laissée ouverte ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

Boîte à gants

① Déverrouillage avec la clé conventionnelle

② Verrouillage avec la clé conventionnelle

③ Ouverture (tirer sur le levier)

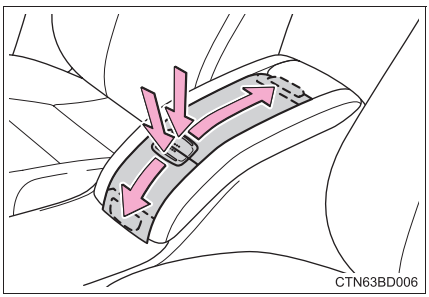


Commutateur principal de hayon électrique

Le commutateur principal de la commande électrique du hayon se trouve à l'intérieur de la boîte à gants. (→P. 149)

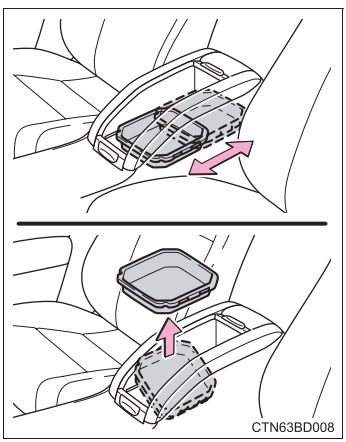
Rangement de console

Pour ouvrir les couvercles de rangement de console, appuyez sur le bouton et faites glisser les couvercles.



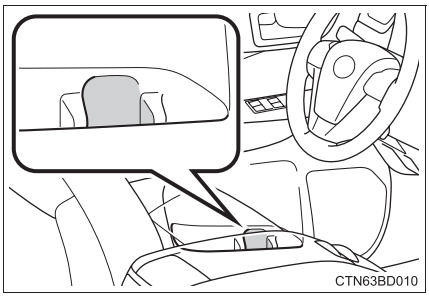
Plateau du rangement de console

Le plateau peut coulisser vers l'avant et vers l'arrière et est amovible.

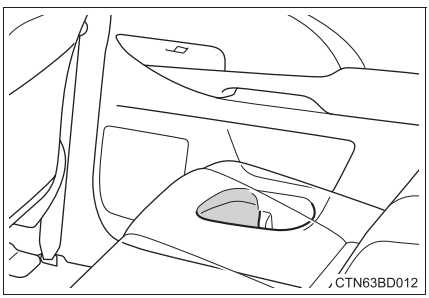


Porte-bouteilles

■ Avant



■ Arrière



■ Utilisation du porte-bouteilles

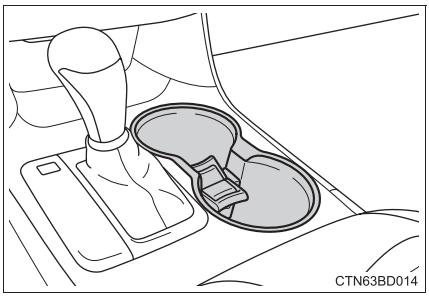
- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la placer dans le porte-bouteilles.
- Il est possible que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles en fonction de sa taille ou de sa forme.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne disposez que des bouteilles dans le porte-bouteilles.
D'autres objets pourraient être éjectés des supports en cas de freinage brusque ou d'accident et provoquer des blessures.

Porte-gobelets

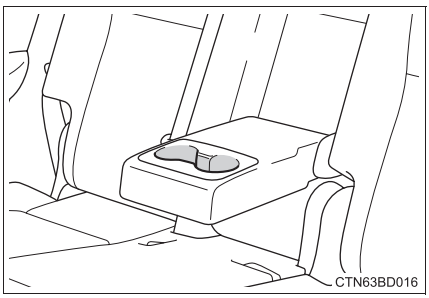
■ Avant



■ Arrière (sièges de la deuxième rangée)

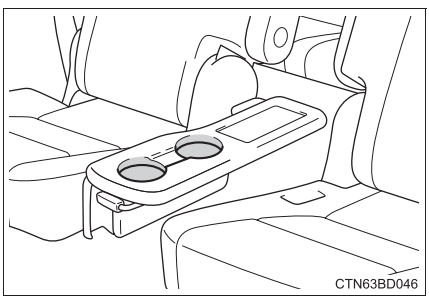
▶ Type A

Abaissez l'accoudoir. (→P. 385)

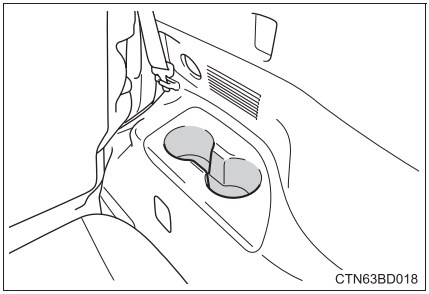


▶ Type B

Pour utiliser la tablette centrale arrière, relevez-la. (→P. 387)

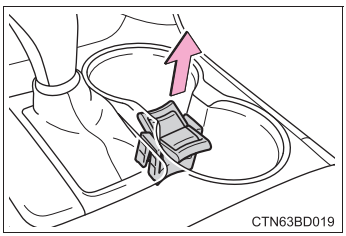


■ Arrière (sièges de la troisième rangée)



■ Retrait de l'insert du porte-gobelets (porte-gobelet avant)

L'insert de porte-gobelet est démontable pour le nettoyage.



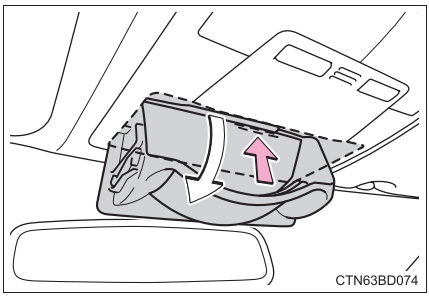
⚠ AVERTISSEMENT

Ne disposez rien d'autre que des gobelets ou des canettes en aluminium dans le porte-gobelets.
D'autres éléments pourraient être éjectés hors du support dans le cas d'un accident ou d'un freinage brusque et provoquer des blessures. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

Casiers auxiliaires

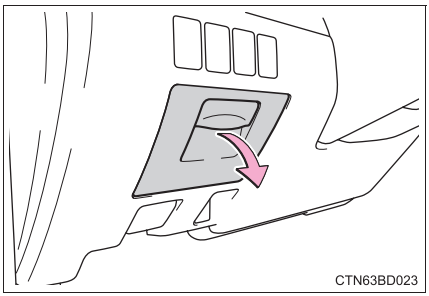
▶ Au plafond

Appuyez sur le couvercle.



▶ Tableau de bord côté conducteur

Tirez l'onglet pour ouvrir.

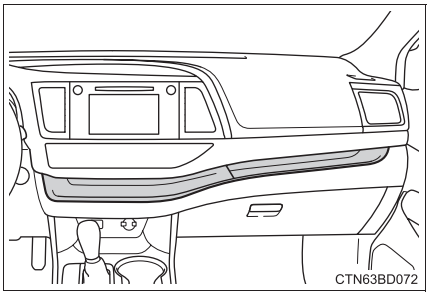


⚠ AVERTISSEMENT

■ Objets inadaptés à ce rangement (au plafond)

Ne rangez aucun objet pesant plus de 0,4 lb. (0,2 kg).
Dans le cas contraire, le casier auxiliaire risque de s'ouvrir sous le poids et les objets peuvent en tomber, ce qui provoquerait un accident.

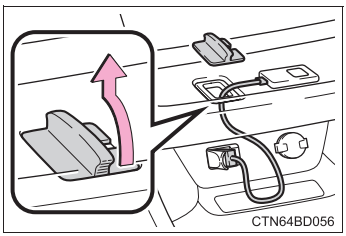
Ouvrez le plateau



Guide de câble

Le plateau ouvert est doté d'un orifice qui permet de faire passer les câbles provenant du port USB/AUX ou de la prise d'alimentation dans le plateau.

Retirez le couvercle.



⚠ AVERTISSEMENT

Objets inadaptés à l'ouverture du plateau

Respectez les précautions suivantes lorsque vous placez des objets dans le plateau ouvert. À défaut, les objets pourraient être éjectés du rangement inférieur en cas de freinage ou de changement de direction brutal. Dans un tel cas, les objets risqueraient de gêner la manœuvre des pédales ou de distraire le conducteur, avec pour résultat un accident.

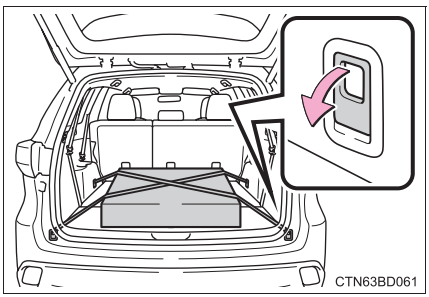
- Ne disposez dans le rangement inférieur aucun objet susceptible d'en sortir facilement.
- N'empilez pas les objets dans le rangement inférieur à une hauteur supérieure à son bord.
- Ne disposez dans le rangement inférieur aucun objet susceptible d'en déborder.

Équipements de coffre à bagages

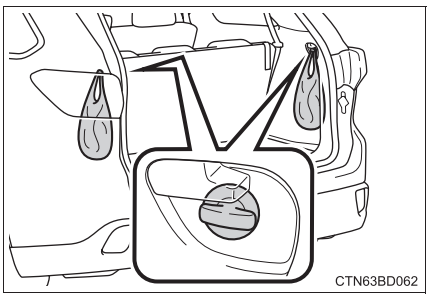
Crochets d’arrimage

Levez les crochets pour les utiliser.

Des crochets d’arrimage sont prévus pour permettre l’arrimage des objets difficiles à caler.



Crochets pour sac à provisions

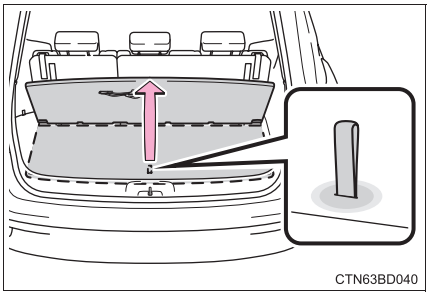


⚠ NOTE

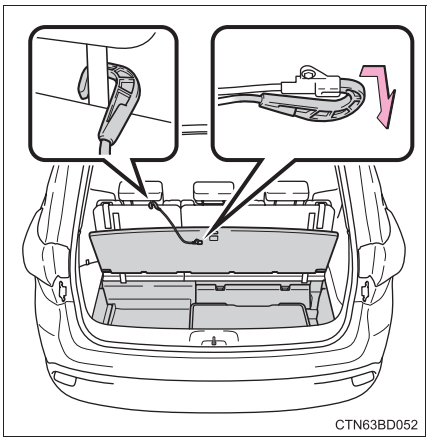
N'accrochez pas d'objet pesant plus de 6,6 lb. (3 kg) aux crochets pour sacs à provisions.

Rangement inférieur de plancher central

1 Tirez la sangle vers le haut pour ouvrir le couvre-plancher central.


CTN63BD040

2 Pour fixer le couvre-plancher central, retirez le crochet à l'arrière du couvre-plancher central et fixez le crochet à l'appuie-tête des sièges de troisième rangée comme indiqué.

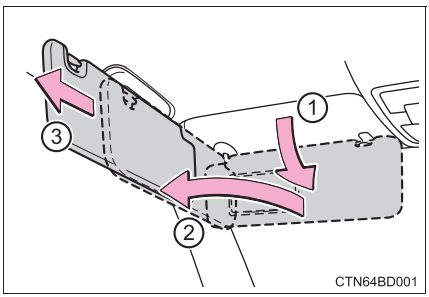

CTN63BD052

⚠ AVERTISSEMENT

Ne roulez pas avec le couvre-plancher ouvert. Des objets pourraient tomber et blesser quelqu'un.

Autres équipements intérieurs

Pare-soleil

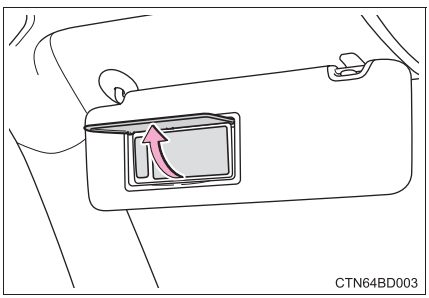


① Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.

② Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez-le et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.

③ Pour utiliser l'extension, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites-le coulisser vers l'arrière.

Miroirs de courtoisie



Ouvrez le cache de protection.

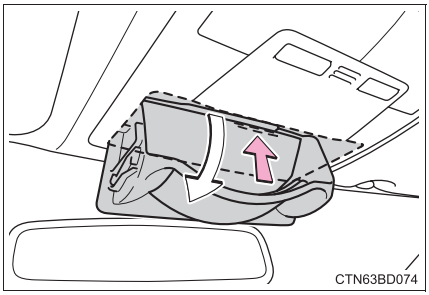
L'éclairage de courtoisie s'allume.

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

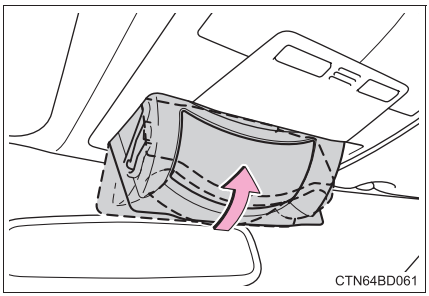
Si les éclairages de miroir de courtoisie restent allumés pendant 20 minutes alors que le système hybride est arrêté, ils s'éteignent automatiquement.

Miroir de conversation

1 Appuyez sur le couvercle.



2 Remontez le couvercle à mi-chemin vers le haut.



■ **Pour utiliser la console de pavillon lorsqu'elle est en position miroir de conversation**

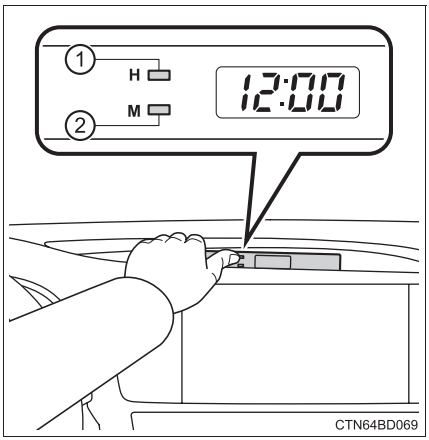
Fermez complètement le volet, puis rouvrez-le. (→P. 374)

Montre

La montre peut être réglée en appuyant sur les boutons.

① Réglage de l'heure

② Réglage des minutes



■ **La montre s'affiche lorsque**

Le commutateur d'alimentation est en mode ACCESSORY ou ON.

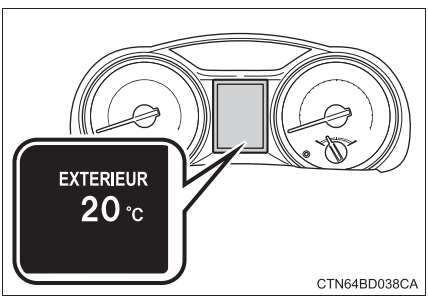
■ **En cas de débranchement de la batterie 12 V**

L'heure affichée revient automatiquement à 1:00.

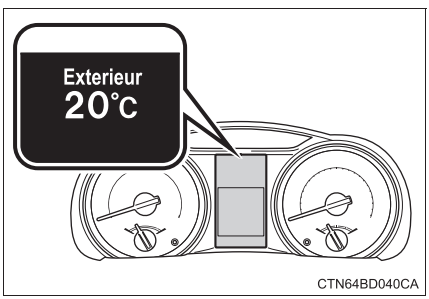
Affichage de la température extérieure

L'affichage de température indique les températures comprises entre -40°F (-40°C) et 122°F (50°C).

▶ Véhicules équipés d'un écran monochrome



▶ Véhicules équipés d'un écran couleurs



■ **La température extérieure est affichée quand**

Le commutateur d'alimentation est en mode ON.

■ **Affichage**

Dans les situations suivantes, la valeur correcte de la température extérieure risque de ne pas s'afficher ou bien le temps de réponse de l'affichage risque d'être plus long qu'à l'accoutumée.

- Lorsque le véhicule est arrêté ou roule à basse vitesse (moins de 15 mph [25 km/h]).
- Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée/la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)

■ **L'affichage de la température extérieure clignote**

▶ Véhicules équipés d'un écran monochrome

Si la température extérieure est de 37°F (3°C) ou moins, l'affichage de la température clignote 10 fois, puis s'allume.

▶ Véhicules équipés d'un écran couleurs

Si la température extérieure est de 37°F (3°C) ou moins, l'indicateur d'avertissement de givre  clignote 10 fois, puis s'allume.

■ **Lorsque "--" ou "E" est affiché**

Le système peut être défectueux. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota.

Prises d'alimentation

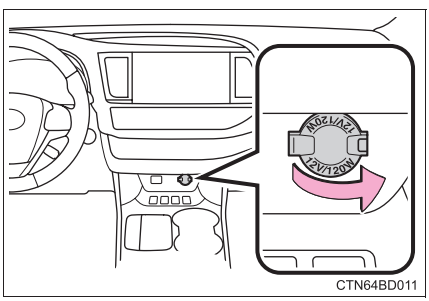
La prise d'alimentation peut servir aux appareils suivants:

12 V: Accessoires qui ont besoin de moins de 10 A pour fonctionner
120 VAC: Accessoires de puissance inférieure à 100 W

■ **12 V**

▶ Avant

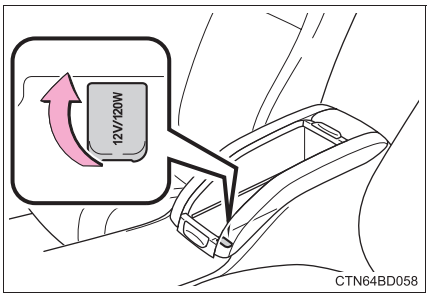
Ouvrez le couvercle.



CTN64BD011

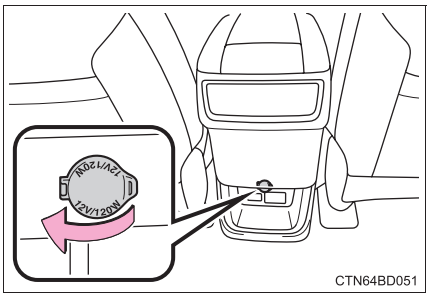
▶ Rangement de console

Ouvrez le couvercle du rangement de console (→P. 370) et ouvrez le couvercle.



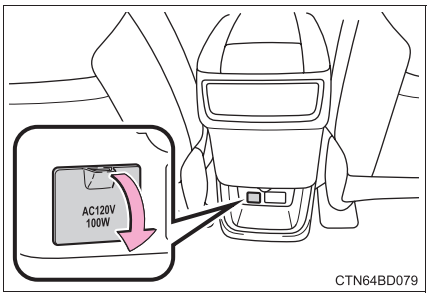
▶ Arrière

Ouvrez le couvercle.



■ 120 VAC (sur modèles équipés)

Ouvrez le couvercle.



■ Conditions d'utilisation des prises d'alimentation

12 V: Le commutateur d'alimentation est en mode ACCESSORY ou ON.

120 VAC: Le commutateur d'alimentation est en mode ON.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage aux prises d'alimentation**

Fermez le couvercle de prise d'alimentation lorsque la prise d'alimentation n'est pas utilisée.
Des corps étrangers ou des liquides pourraient pénétrer dans la prise d'alimentation et provoquer un court-circuit.

■ **Pour éviter de griller un fusible**

▶ 12 V

N'utilisez aucun accessoire ayant besoin de plus de 10 A sous 12 V.

▶ 120 VAC

N'utilisez aucun appareil 120 VAC ayant besoin de plus de 100 W.

Si vous branchez un appareil fonctionnant à 120 VAC et consommant plus de 100 W en cours d'utilisation, le circuit de protection coupe l'alimentation électrique.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Évitez d'utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

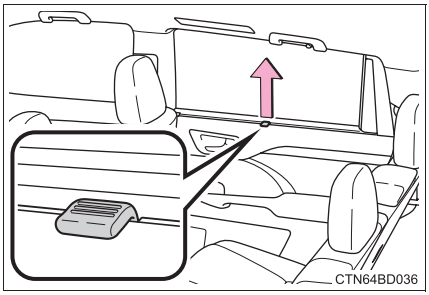
■ **Appareils susceptibles de ne pas fonctionner normalement (120 VAC)**

Il est possible que les appareils 120 VAC suivants ne fonctionnent pas normalement, alors même que leur consommation électrique est inférieure à 100 W:

- Appareils dont l'appel de courant est très élevé
- Instruments de mesure traitant des données précises
- Autres appareils nécessitant une alimentation électrique extrêmement stable

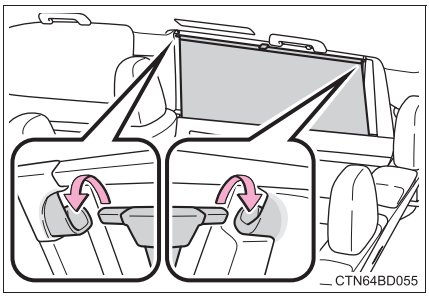
Pare-soleil arrière (sur modèles équipés)

1 Tirez la languette vers le haut.



2 Accrochez le pare-soleil aux points d'ancrage.

Pour baisser le pare-soleil, tirez la languette vers le haut légèrement pour décrocher le pare-soleil des points d'ancrage, et baissez-le lentement.



⚠ NOTE

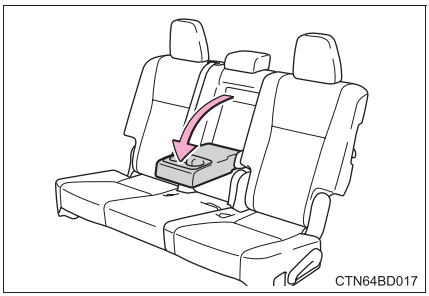
Pour garantir le fonctionnement normal des pare-soleil arrière, respectez les précautions suivantes.

- Ne laissez aucun objet susceptible d'entraver l'ouverture/la fermeture du pare-soleil.
- Ne disposez rien sur les pare-soleil arrière.

Accoudoir

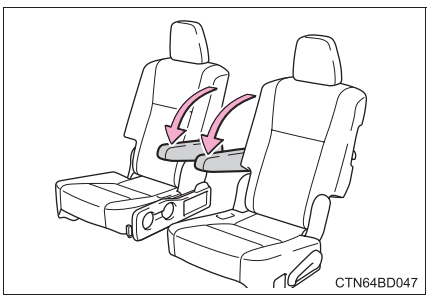
▶ Type A

Pour utiliser l'accoudoir, rabattez-le vers le bas.



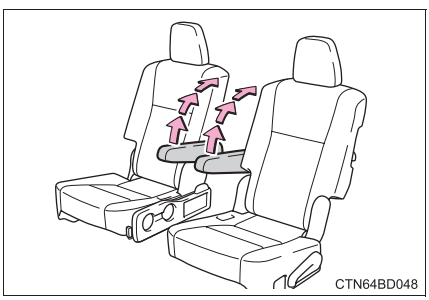
▶ Type B

1 Abaissez l'accoudoir de la position la plus haute à la position la plus basse.



2 Relevez l'accoudoir selon l'angle souhaité.

Pour déverrouiller l'accoudoir, relevez l'accoudoir jusqu'à la position la plus haute.

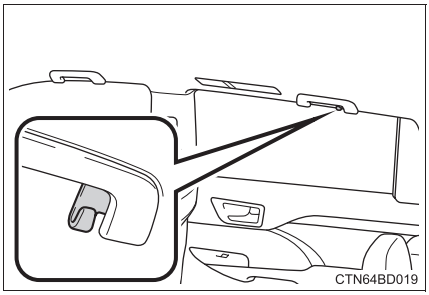


⚠ NOTE

Pour éviter d'endommager l'accoudoir, n'appliquez pas une charge trop importante sur l'accoudoir.

Crochets à vêtements

Les crochets à vêtements sont placés sur les poignées d'assistance arrière.

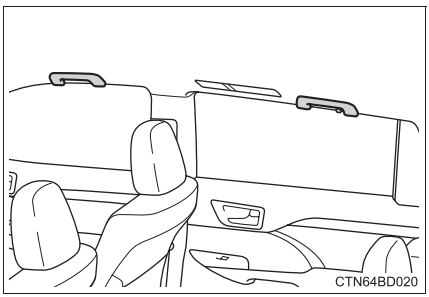


⚠ AVERTISSEMENT

Ne suspendez au crochet à vêtements aucun cintre ni objet dur ou tranchant. En cas de déploiement des coussins gonflables rideau SRS, ces objets peuvent se transformer en projectiles capables de tuer ou de blesser grièvement.

Poignées d'assistance

La poignée d'assistance installée au plafond peut servir à vous aider à vous asseoir sur le siège.



⚠ AVERTISSEMENT

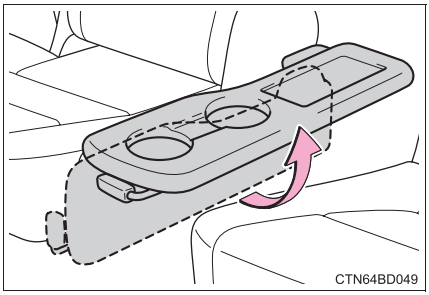
N'utilisez pas la poignée d'assistance pour entrer ou sortir du véhicule, ou pour vous soulever de votre siège.

⚠ NOTE

Pour éviter tout dommage à la poignée d'assistance, ne suspendez pas d'objet lourd et n'installez pas de lourde charge à la poignée d'assistance.

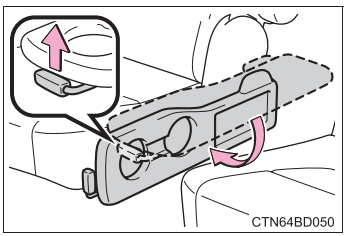
Tablette centrale arrière (sur modèles équipés)

Pour utiliser la tablette centrale arrière, relevez-la.



Rangement de la tablette centrale arrière

Pour rabattre la tablette centrale arrière, tirez sur la poignée pour débloquer la serrure. Tenez la tablette pour lui permettre de s'abaisser lentement jusqu'au déclic.



⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous ne vous en servez pas, rangez la tablette centrale en l'abaissant complètement.

NOTE

Pour éviter tout dommage à la tablette centrale arrière, n'installez pas d'objet très lourd sur celle-ci.

Commande d'ouverture de porte de garage*

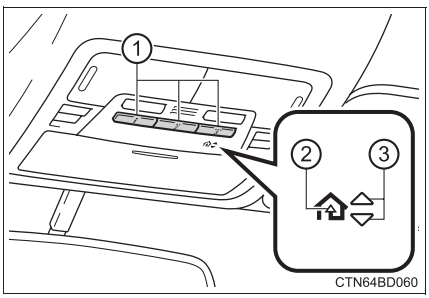
La commande d'ouverture de porte de garage peut être programmée pour actionner des portes de garage, barrières, portails d'entrée, serrures de porte, systèmes d'éclairage domestique, systèmes de sécurité, et autres dispositifs.

La commande d'ouverture de la porte de garage (émetteur universel HomeLink®) est fabriquée sous licence HomeLink®.

Programmation de HomeLink®

L'émetteur compatible HomeLink® dont est équipé votre véhicule dispose de 3 touches que vous pouvez programmer pour commander 3 systèmes différents. Reportez-vous à la méthode de programmation expliquée ci-dessous appropriée à l'appareil.

① Boutons
② Témoin indicateur HomeLink®
③ Témoins d'actionnement de porte de garage



■ Avant la programmation de l'émetteur HomeLink®

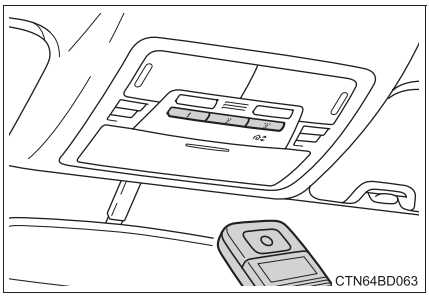
- Lors de la programmation, il est possible que les portes de garage, portails ou autres dispositifs se mettent à fonctionner. Pour cette raison, veillez à ce que les personnes et les objets soient à l'écart de la porte de garage ou d'autres dispositifs afin d'éviter toute blessure ou autres dommages éventuels.
- Il est recommandé de placer une nouvelle pile dans la télécommande pour que la programmation soit plus précise.
- Les systèmes d'ouvre-portes de garage fabriqués après 1995 peuvent être équipés avec une protection à code variable. Si c'est le cas, vous aurez besoin d'un escabeau ou d'un autre dispositif sûr et robuste, afin d'atteindre le bouton "learn" ou "smart" sur le moteur de l'ouvre-porte de garage.

*: Sur modèles équipés

■ Programmation de HomeLink®

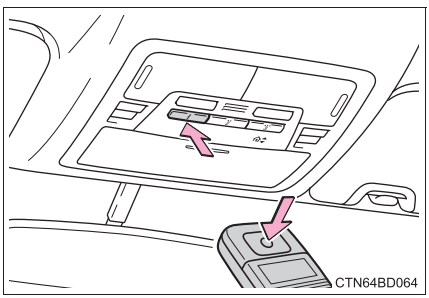
1 Pointez la télécommande du dispositif à une distance de 1 à 3 in. (25 à 75 mm) des boutons de HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant la programmation.



▶ Pour les propriétaires américains

2 Appuyez longuement et simultanément sur le bouton HomeLink® que vous souhaitez programmer et le bouton de l'émetteur manuel. Lorsque le témoin indicateur de HomeLink® passe d'un clignotement orange lent à un clignotement vert rapide (code aléatoire) ou qu'il s'allume en vert en continu (code fixe), vous pouvez relâcher les deux boutons.



▶ Programmation d'un portail d'entrée (pour les propriétaires américains)/Programmation d'un système commercialisé au Canada

2 D'une main, appuyez longuement sur le bouton HomeLink® que vous souhaitez programmer. De l'autre main, enfoncez et relâchez la télécommande toutes les 2 secondes et répétez ce cycle jusqu'à ce que le témoin indicateur de HomeLink® commence à clignoter rapidement. Ensuite, relâchez les touches.

3 Vérifiez le fonctionnement de HomeLink® en appuyant sur le bouton nouvellement programmé et en observant le témoin indicateur:

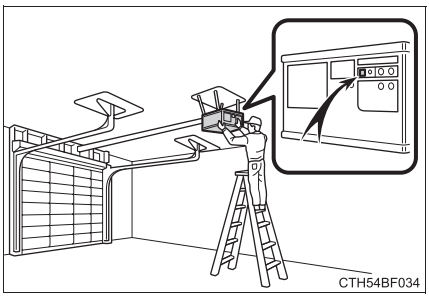
- Si le témoin indicateur s'allume en continu/ne clignote pas, la programmation est terminée et votre système devrait s'activer lorsque le bouton HomeLink® est pressé et relâché.
- Si le témoin indicateur clignote rapidement pendant 2 secondes puis s'allume en continu/ne clignote pas, reportez-vous au paragraphe "Programmation d'un système à code aléatoire".

4 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les autres systèmes pour les autres boutons HomeLink®.

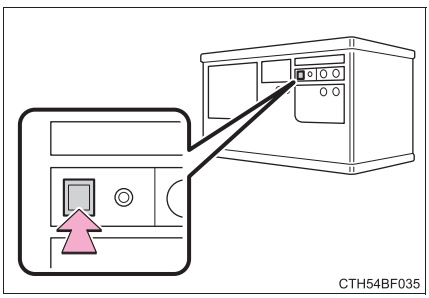
■ Programmation d'un système à code aléatoire

1 Localisez le bouton "learn" ou "smart" sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage dans le garage.

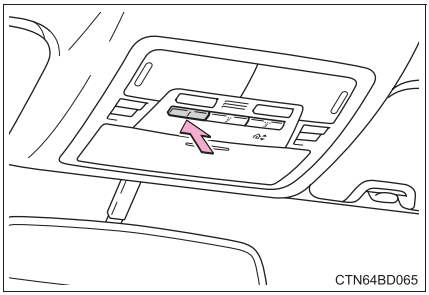
Ce bouton peut normalement être trouvé là où le câble de l'antenne suspendue est connecté à l'appareil. Le nom et la couleur de ce bouton peuvent varier selon le fabricant. Veuillez consulter le manuel du propriétaire qui vous a été fourni avec votre motorisation de porte de garage pour plus de détails à ce sujet.


CTH54BF034

2 Appuyez et relâchez le bouton "learn" ou "smart".
Effectuez 3 dans un délai de 30 secondes après avoir effectué 2.


CTH54BF035

3 Appuyez et maintenez enfoncé le bouton programmé de HomeLink®, (situé à l'intérieur du véhicule) pendant 2 secondes, puis relâchez-le. Répétez cette séquence (appuyez/maintenez/relâchez) jusqu'à 3 fois pour terminer la programmation.



Si le moteur de la commande d'ouverture de porte de garage s'active lorsque le bouton de HomeLink® est enfoncé, la motorisation de votre porte de garage reconnaît le signal HomeLink®.

■ **Activation d'une communication à 2 voies avec une porte de garage (uniquement disponible pour les appareils compatibles)**

Lorsqu'elle est activée, la communication à 2 voies vous permet de vérifier le statut d'ouverture et de fermeture de la porte de garage grâce aux indicateurs de votre véhicule.

Une communication à 2 voies est uniquement disponible si la motorisation de porte de garage utilisée est un appareil compatible. (Pour vérifier la compatibilité de l'appareil, veuillez consulter le manuel du propriétaire qui vous a été fourni avec votre motorisation de porte de garage.)

1 Appuyez sur un bouton HomeLink® programmé pour activer la porte de garage.

2 Dans un délai de 1 minute après la pression sur le bouton HomeLink®, après l'arrêt du fonctionnement de la porte de garage, appuyez sur le bouton "learn" ou "smart" de la motorisation de porte de garage. Dans les 5 secondes suivant l'établissement de la communication à 2 voies avec la commande d'ouverture de porte de garage, les deux témoins d'actionnement de porte de garage du véhicule clignotent rapidement (vert).

■ **Reprogrammation d'un seul bouton HomeLink®**

Lorsque la procédure suivante est exécutée, les boutons qui ont déjà un système leur ayant été attribué peuvent être écrasés:

1 D'une main, appuyez et maintenez le bouton de HomeLink® de votre choix.

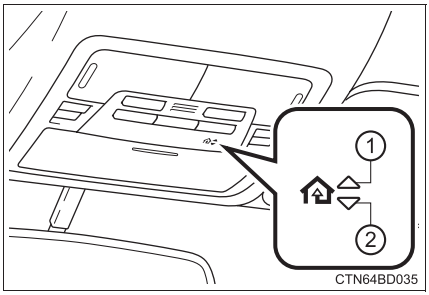
2 Lorsque l'indicateur HomeLink® commence à clignoter, continuez de maintenir le bouton de HomeLink® enfoncé et exécutez "Programmation de HomeLink®" depuis 1 (cela prend 20 secondes jusqu'à ce que l'indicateur de HomeLink® commence à clignoter).

Utilisation de HomeLink®

Appuyez sur la touche HomeLink® appropriée. Le témoin indicateur de la commande HomeLink® doit s'allumer.

Témoins d'actionnement de porte de garage

Le statut d'ouverture et de fermeture d'une porte de garage est indiqué par les indicateurs.



① Ouverture

② Fermeture

Cette fonction est uniquement disponible si la motorisation de porte de garage utilisée est un appareil compatible. (Pour vérifier la compatibilité de l'appareil, veuillez consulter le manuel du propriétaire qui vous a été fourni avec votre motorisation de porte de garage.)

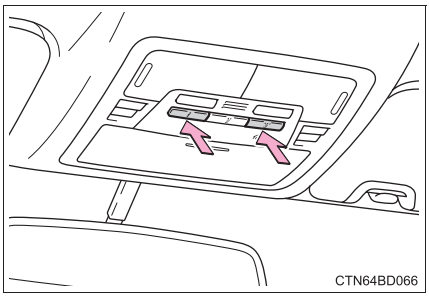
Couleur	Statut
Orange (clignotant)	En cours d'ouverture/de fermeture
Vert	Ouverture/fermeture terminée
Rouge (clignotant)	Les signaux de rétroaction ne peuvent pas être reçus

Les indicateurs peuvent fonctionner dans un rayon d'environ 820 ft. (250 m) de la porte de garage. Toutefois, en cas d'obstacles, tels que des maisons ou des arbres, entre la porte de garage et le véhicule, les signaux de rétroaction provenant de la porte de garage risquent de ne pas être reçus.

Pour rappeler le statut d'actionnement précédent de la porte, appuyez et relâchez les boutons de HomeLink® “1” et“2” ou “2” et“3” simultanément pendant 2 secondes. Le dernier statut enregistré s'affiche pendant 5 secondes.

Effacement de la mémoire complète du HomeLink® (les trois programmations)

Enfoncez et maintenez les 2 touches extérieures pendant 10 secondes de suite, jusqu'à ce que le témoin indicateur de HomeLink® passe de allumé en continu (orange) à clignotement rapide (vert).



Si vous vendez votre véhicule, assurez-vous d'effacer les programmes enregistrés dans la mémoire de HomeLink®.

■ Programmes enregistrés dans la mémoire de HomeLink®

- Les codes enregistrés ne sont pas effacés même si le câble de la batterie 12 V est débranché.
- Si l'apprentissage a échoué lors de l'enregistrement d'un code différent dans un bouton HomeLink® qui possède déjà un code enregistré, alors le code déjà enregistré n'est pas effacé.

■ Avant de programmer

- Remplacez la pile de la télécommande par une neuve.
- Orientez le côté de la télécommande contenant la pile à l'opposé de l'émetteur HomeLink®.

■ Certification de la commande d'ouverture de porte de garage

This device complies with FCC rules part 15 and Industry Canada RSS-210.

Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation.

WARNING:
The transmitter has been tested and complies with FCC and IC rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

The term "IC:" before the certification/registration number only signifies that Industry Canada technical specifications were met.

Cet appareil est conforme aux normes FCC partie 15 et Industry Canada RSS-210.

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) Cet appareil doit accepter toute interférence qui peuvent être reçues y compris les interférences pouvant provoquer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT:
L'émetteur a été testé et est conforme aux régles de la FCC et IC. Les changements ou modifications non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité pourrait annuler l'autorité de l'utilisateur de faire fonctionner le dispositif.

Le terme "IC:" devant le numéro de certification / enregistrement signifie seulement que les spécifications techniques d'Industry Canada ont été respectées.

Pour une assistance supplémentaire concernant l'émetteur universel HomeLink®

Consultez le site www.homelink.com ou appelez le 1-800-355-3515.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors de la programmation d'une porte de garage ou tout autre système télécommandé

Sachant que la porte de garage est susceptible de s'ouvrir/fermer, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

Conformité aux normes de sécurité fédérales

N'utilisez l'émetteur/récepteur compatible HomeLink® avec aucune commande d'ouverture de porte de garage ni système dépourvus de fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre comme exigé par les normes de sécurité fédérales.
Sont concernées par cette exclusion toutes les portes de garage incapables de détecter une obstruction. Toute porte ou automatisme dépourvu de ces fonctions de sécurité multiplie les risques d'accident grave, voire mortel.

Lors de l'utilisation ou de la programmation de l'émetteur HomeLink®

N'autorisez jamais un enfant à faire fonctionner ou à jouer avec les boutons HomeLink®.

Safety Connect*

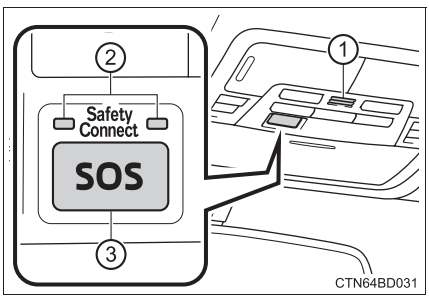
Safety Connect est un service télématique sur abonnement qui utilise les données de guidage par satellite (GPS) et une technologie cellulaire intégrée pour assurer sécurité et protection aux abonnés. Safety Connect s'appuie sur un centre de traitement mis en place par Toyota, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le service Safety Connect est disponible par abonnement sur une sélection de véhicules équipés de l'équipement télématique.

En utilisant le service Safety Connect, vous acceptez d'être lié par l'Accord de service d'abonnement télématique et ses conditions générales d'utilisation, telles qu'actuellement en vigueur et mises à jour régulièrement, et dont la version actuelle est disponible sur Toyota.com. Toute utilisation du service Safety Connect est subordonnée à l'application desdites conditions générales en vigueur.

■ Composants du système

① Microphone
② Témoins indicateurs LED
③ Bouton “SOS”



*: Sur modèles équipés

■ **Services**

Les services Safety Connect à disposition des abonnés sont les suivants:

- Notification Automatique de Collision*
  Contribue à ce que les utilisateurs bénéficient de la réaction nécessaire de la part des services de secours. (→P. 399)

*: Brevet américain N° 7,508,298 B2

- Localisation du véhicule volé
  Aide les utilisateurs en cas de vol du véhicule. (→P. 400)
- Bouton d'assistance d'urgence (SOS)
  Permet de mettre les utilisateurs en relation avec le centre de traitement. (→P. 400)
- Assistance dépannage améliorée
  Offre aux utilisateurs divers services d'assistance sur la route. (→P. 400)

■ **Abonnement**

Dès lors que vous avez signé l'accord de service d'abonnement télématique et que vous êtes inscrits, vous pouvez commencer à recevoir les services.

Diverses conditions de souscription sont disponibles. Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez contacter votre concessionnaire Toyota en appelant le 1-800-331-4331, ou appuyez sur le bouton "SOS" de votre véhicule.

■ **Informations sur les services Safety Connect**

- Il est impossible de téléphoner à l'aide de la technologie Bluetooth® du véhicule pendant que Safety Connect est activé.
- Safety Connect sera disponible au début de l'automne 2009 sur des modèles Toyota sélectionnés. La mise en relation avec le centre de traitement Safety Connect dépend du bon état fonctionnel de l'équipement télématique, de la disponibilité de la connexion mobile et de la qualité de réception du signal des satellites GPS, autant de facteurs qui peuvent limiter la capacité à obtenir le centre de traitement ou à bénéficier du soutien des services d'urgence. L'adhésion et la signature de l'Accord de service d'abonnement télématique sont indispensables. Diverses conditions de souscription sont disponibles, à des tarifs variables en fonction de l'option choisie.
- Les services Notification automatique de collision, Assistance d'urgence, Localisation du véhicule volé et Assistance dépannage améliorée sont fonctionnels aux États-Unis, y compris à Hawaï et en Alaska, ainsi qu'au Canada. Aucun service Safety Connect n'est fonctionnel hors des États-Unis dans les pays autres que le Canada.
- Les services Safety Connect n'entrent pas dans le champ d'application de la section 255 de la loi Telecommunications Act, et l'équipement n'est pas compatible TTY.

■ **Langues**

Le centre de traitement Safety Connect proposera son assistance en plusieurs langues. Les messages du serveur vocal Safety Connect seront disponibles en anglais et en espagnol. Merci d'indiquer la langue de votre choix au moment de votre adhésion.

■ **Lorsque vous prenez contact avec le centre de traitement**

Il peut arriver qu'il ne vous soit pas possible d'entrer en relation avec le centre de traitement si le réseau est surchargé.

Témoins indicateurs à LED Safety Connect

Lorsque vous mettez le commutateur d'alimentation en mode ON, le témoin indicateur rouge s'allume pendant 2 secondes, puis s'éteint. Ensuite, le témoin indicateur vert s'allume pour indiquer que le service est actif.

Les motifs suivants des témoins indicateurs indiquent des conditions particulières d'utilisation du système:

- Témoin indicateur vert allumé = service actif
- Témoin indicateur vert clignotant = appel Safety Connect en cours
- Témoin indicateur rouge (hormis au démarrage du véhicule) = anomalie du système (contactez votre concessionnaire Toyota)
- Aucun témoin indicateur (éteint) = le service Safety Connect n'est pas actif

Services Safety Connect

Notification automatique de collision

En cas de déploiement du coussin gonflable ou de grave collision par l'arrière, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre d'intervention. Le téléopérateur qui reçoit l'appel est informé de la localisation du véhicule et tente d'entrer en communication avec les occupants du véhicule, afin d'évaluer le degré d'urgence. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence prioritaire, prend contact avec les services d'urgence les plus proches afin de décrire la situation, et demande qu'une assistance soit portée sur les lieux.

Localisation de véhicule volé

Si votre véhicule est volé, Safety Connect peut aider les autorités locales à localiser et retrouver le véhicule. Après avoir complété un rapport de police, appelez le centre de réponse Safety Connect au 1-800-331-4331 et suivez les instructions vocales pour que Safety Connect active ce service.

En plus d'aider les forces de l'ordre à retrouver le véhicule volé, il se peut que les données de localisation des véhicules équipés Safety Connect, sous certaines conditions, puissent être partagées avec des tiers afin de localiser votre véhicule. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez vous connecter au site Toyota.com.

Bouton d'assistance d'urgence ("SOS")

En cas d'urgence sur la route, poussez le bouton "SOS" pour être mis en relation avec le centre de traitement Safety Connect. Le téléopérateur pourra déterminer l'emplacement de votre véhicule, évaluer l'état d'urgence, et envoyer sur place l'assistance nécessaire.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton "SOS", dites au téléopérateur du centre de traitement que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.

Assistance dépannage améliorée

L'assistance dépannage améliorée ajoute les données GPS au service de dépannage déjà compris dans la garantie Toyota.

Les abonnés ont la possibilité d'appuyer sur le bouton "SOS" pour être mis en relation avec un téléopérateur du centre de traitement Safety Connect, qui peut organiser le dépannage dans bien des cas: remorquage, crevaison, panne sèche, etc. Pour une description complète des services d'assistance dépannage améliorée et des limitations auxquelles ils sont soumis, merci de vous reporter aux conditions générales d'utilisation Safety Connect, disponibles sur Toyota.com.

Informations relatives à la sécurité sur le service Safety Connect

Important! Lisez les informations qui suivent avant d'utiliser le service Safety Connect.

Exposition aux signaux radioélectriques

Le système Safety Connect qu'embarque votre véhicule est un émetteur-récepteur radio de faible puissance. Il reçoit et transmet des signaux en radiofréquence (RF).

En août 1996, la Federal Communications Commission (FCC) a édicté une directive relative à l'exposition des usagers aux fréquences radioélectriques, réglementant les niveaux de rayonnement à ne pas dépasser par les téléphones mobiles pour garantir la santé publique. Cette directive est cohérente avec les normes de sécurité précédemment édictées par les organismes de normalisation américains et internationaux suivants.

- ANSI (American National Standards Institute) C95.1 [1992]
- NCRP (National Council on Radiation Protection and Measurement) Rapport 86 [1986]
- ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection) [1996]

Ces normes sont fondées sur des évaluations approfondies et périodiques des études publiées dans la presse scientifique. Pour mettre au point la norme ANSI (C95.1), plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins issus des milieux universitaires, gouvernementaux de santé publique et industriels ont passé au crible l'ensemble des recherches disponibles sur la question.

Le système Safety Connect est techniquement conforme en tout point à la directive de la FCC, en plus des autres normes énumérées.

■ **Certification pour Safety Connect**

FCC ID: O6Y-CDMRF101

FCC ID: XOECDMRF101B

FCC ID: N7NGTM2

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'exploitation est sujette aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT FCC:

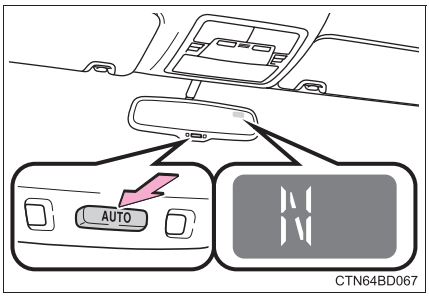
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Boussole*

La boussole intégrée au rétroviseur intérieur indique le cap suivi par le véhicule.

Fonctionnement

Pour mettre la boussole sur marche ou sur arrêt, maintenez “AUTO” appuyé pendant 3 secondes.

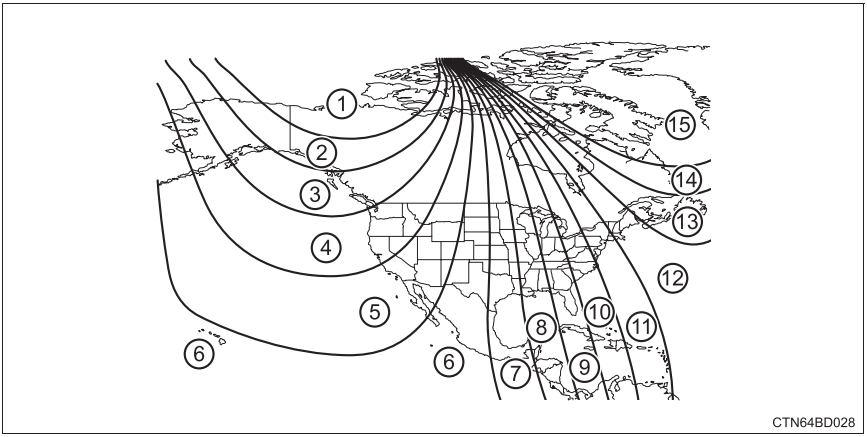


Caps et valeurs affichées

Affichage	Cap
N	Nord
NE	Nord-est
E	Est
SE	Sud-est
S	Sud
SW	Sud-ouest
W	Ouest
NW	Nord-ouest

*: Sur modèles équipés

Étalonnage de la boussole



Le cap affiché diffère du véritable cap déterminé grâce au champ magnétique terrestre. L'importance de la déviation varie selon la position géographique du véhicule.

Dès lors que vous franchissez une des limites sur la carte en illustration, la boussole dévie.

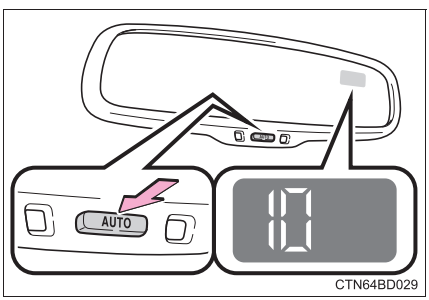
Pour obtenir une meilleure précision ou affiner l'étalonnage, reportez-vous à ce qui suit.

■ Étalonnage de la déviation

1 Arrêtez le véhicule.

2 Maintenez "AUTO" appuyé pendant 6 secondes.

Un numéro (de 1 à 15) apparaît sur l'affichage de la boussole.



3 Appuyez sur le commutateur et en vous reportant à la carte ci-dessus, choisissez le numéro de la zone où vous vous trouvez.

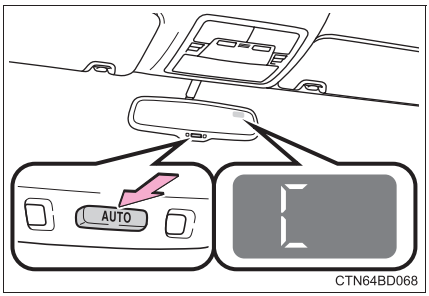
Si la boussole affiche le cap dans les quelques secondes qui suivent, l'étalonnage est terminé.

Étalonnage par cercle complet

1 Arrêtez le véhicule dans une zone où vous pourrez décrire un cercle en toute sécurité.

2 Maintenez “AUTO” appuyé pendant 9 secondes.

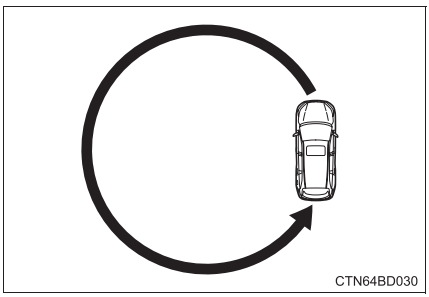
“C” apparaît sur l'afficheur de la boussole.



CTN64BD068

3 Roulez en cercle à 5 mph (8 km/h) ou à une vitesse inférieure jusqu'à ce que le cap s'affiche.

Si vous ne disposez pas de suffisamment d’espace pour décrire un cercle complet, faites le tour du pâté de maisons jusqu’à ce que le cap s’affiche.


CTN64BD030

Conditions défavorables à un fonctionnement correct

Il est possible que la boussole n'indique pas le bon cap dans les cas suivants:

- Le véhicule s'arrête immédiatement après avoir tourné.
- Le véhicule se trouve sur un plan incliné.
- Le véhicule se trouve dans une zone où le champ magnétique terrestre est perturbé par des champs magnétiques artificiels (parking souterrain/aérien, à proximité d'une tour en acier, entre deux immeubles, à proximité d'une intersection ou d'un véhicule de grand gabarit, etc.).
- Le véhicule s'est magnétisé.
  (Présence d'un aimant ou d'un objet métallique à proximité du rétroviseur intérieur.)
- La batterie 12 V a été débranchée.
- Une porte est ouverte.

⚠ AVERTISSEMENT

Pendant la conduite du véhicule

Ne réglez pas l'affichage. Réglez l'affichage uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Pendant l'étalonnage par cercle complet

Veillez à utiliser un espace suffisamment vaste, et à prendre garde aux piétons et autres véhicules du voisinage. Ne commettez aucune infraction au code de la route pour pouvoir procéder à l'étalonnage par cercle complet.

⚠ NOTE

Pour éviter les anomalies de la boussole

N'approchez aucun aimant ni objet métallique du rétroviseur intérieur.
Le capteur de la boussole risquerait de ne pas fonctionner normalement.

Pour garantir le fonctionnement normal de la boussole

- Ne procédez pas à l'étalonnage par cercle complet de la boussole dans un lieu où le champ magnétique terrestre est susceptible d'être perturbé par des champs magnétiques artificiels.
- Pendant toute l'opération d'étalonnage, n'utilisez aucun système électrique (toit ouvrant, lève-vitres électriques, etc.) car ils peuvent perturber l'étalonnage.

Entretien et soin 6

6-1. Entretien et soin
Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 408
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 412

6-2. Entretien
Prescriptions d'entretien 416
Entretien général 419
Programmes d'inspection des émissions et d'entretien (I/M) 423

6-3. Entretien à faire soi-même
Précautions concernant l'entretien à faire soi-même 424
Capot 427
Positionnement du cric 429
Compartiment moteur 430
Batterie 12 V 440
Pneus 446
Pression de gonflage des pneus 458
Jantes 461
Filtre de climatisation 463
Pile de la clé électronique 465
Vérification et remplacement des fusibles 467
Ampoules 471

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roues et le soubassement pour éliminer les accumulations de saleté et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection étanche commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

  Si les gouttes d'eau ne perlent pas sur une surface propre, appliquez un produit lustrant lorsque la carrosserie est froide.

■ Stations de lavage automatique

- Avant de passer le véhicule au lavage:
  - Escamotez les rétroviseurs.
  - Neutralisez le hayon électrique.

  Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à déployer les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.

■ Stations de lavage haute pression

- N'approchez pas la buse de la lance haute pression trop près des vitres.
- Avant d'utiliser la station de lavage, vérifiez que la trappe à carburant de votre véhicule est bien fermée.

■ **À la station de lavage**

Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et se déverrouille de manière répétée. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:

- Tenez la clé à une distance de 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule pendant le lavage de celui-ci. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Activez le mode d'économie de la pile sur la clé électronique pour désactiver le système d'accès et de démarrage “mains libres”. (→P. 164)

■ **Jantes en aluminium**

- Décrassez immédiatement avec un détergent neutre. N’utilisez pas de brosses dures ni de nettoyants abrasifs. N’utilisez pas de produits de nettoyage chimiques agressifs.
  Utilisez du détergent doux et du produit lustrant pour surface peinte.
- Ne nettoyez pas les roues avec un produit détergent lorsqu’elles sont chaudes, après avoir roulé par exemple sur une longue distance par temps chaud.
- Rincez le produit détergent utilisé sur les roues immédiatement après leur nettoyage.

■ **Pare-chocs**

Ne les frottez pas avec des produits de nettoyage abrasifs.

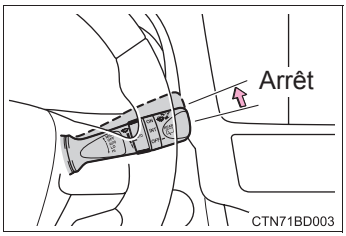
⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous lavez votre véhicule

Ne projetez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. Les équipements électriques, etc. risqueraient de prendre feu.

■ Lorsque vous nettoyez le pare-brise (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Mettez la commande d'essuie-glaces sur arrêt.
Si la commande d'essuie-glaces est sur "AUTO", les essuie-glaces peuvent être actionnés de manière inattendue dans les situations suivantes, et vous risquez de vous coincer les mains ou de subir d'autres blessures graves, et de causer des dommages aux balais d'essuie-glaces.



- Lorsque vous touchez de la main la partie supérieure du pare-brise où se trouve le détecteur de pluie
- Lorsque vous tenez un chiffon humide ou autre à proximité du détecteur de pluie
- Si quelque chose heurte le pare-brise
- Si vous touchez directement le boîtier du détecteur de pluie ou si quelque chose vient le heurter

■ Précautions avec le tuyau d'échappement

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.

Lors du nettoyage du véhicule, veillez à ne pas toucher le pot d'échappement tant qu'il n'est pas suffisamment froid, sous peine de brûlures.

■ Précautions concernant le pare-chocs arrière avec le système de supervision de l'angle mort (sur modèles équipés)

Si la peinture du pare-chocs arrière se trouve écaillée ou rayée, le système risque de ne plus fonctionner normalement. Si cela se produit, consultez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

■ **Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres composants (roues en aluminium, etc.)**

● Lavez votre véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:

- Après avoir roulé en bord de mer
- Après avoir roulé sur une route salée
- En présence de goudron ou de résine sur la peinture
- En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
- Après avoir roulé dans une région polluée par la présence de suies, de fumées grasses, de poussières de charbon et de minerais, ou de substances chimiques
- Lorsque le véhicule est très poussiéreux ou boueux
- Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence

● Si la peinture est écaillée ou rayée, faites-la réparer immédiatement.

● Pour éviter que les jantes ne se corrodent, nettoyez-les soigneusement et rangez-les à l'abri de l'humidité lorsque vous les stockez.

■ **Nettoyage des éclairages extérieurs**

● Lavez-les soigneusement. N'utilisez pas de substances organiques et ne frottez pas avec une brosse dure.
Cela pourrait endommager les surfaces des éclairages.

● Ne lustrez pas la surface des feux.
Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

■ **Avant d'utiliser une station de lavage automatique (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)**

Mettez la commande d'essuie-glaces sur la position d'arrêt.
Si la commande d'essuie-glaces est sur "AUTO", les essuie-glaces risquent de se mettre en marche, ce qui pourrait endommager les balais d'essuie-glaces.

■ **Lors de l'utilisation d'une station de lavage haute pression**

N'approchez pas l'embout de la buse des soufflets (cache fabriqué en caoutchouc ou en résine), des connecteurs ou des pièces suivantes. Les pièces peuvent être endommagées si elles entrent en contact avec de l'eau sous haute pression.

- Pièces liées à la traction
- Pièces de direction
- Pièces de suspension
- Pièces de freinage

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Les recommandations suivantes vous aideront à préserver l'intérieur de votre véhicule et à le conserver en parfait état:

Protection de l'intérieur du véhicule

Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon imbibé d'eau tiède.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Nettoyez la crasse et la poussière incrustée à l'aide d'un chiffon imbibé de détergent dilué.

  Utilisez une solution aqueuse neutre de détergent spécial lainages diluée à 5% environ.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes traces restantes de détergent.
- Passez un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit à l'ombre et bien aéré.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la saleté.
- Passez une éponge ou un chiffon doux humectés d'eau savonneuse sur les garnissages en cuir synthétique.
- Laissez la solution agir quelques minutes. Ôtez les saletés, puis essuyez avec un chiffon propre légèrement humide.

Entretien des habillages en cuir

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule au moins deux fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

Shampouinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyants à mousse. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'utilisez pas d'eau. Nettoyez/essuyez les surfaces sales et laissez sécher. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

Ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées ou exagérément usées.

⚠ AVERTISSEMENT

Présence d'eau à l'intérieur du véhicule

- Ne renversez ou ne projetez aucun liquide dans le véhicule, que ce soit sur le plancher, sur les ouïes de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction) et dans le coffre.
  En effet, vous risqueriez de causer un dysfonctionnement ou un incendie de la batterie du système hybride, des équipements électriques, etc.
- Évitez impérativement de mouiller un composant du système SRS ou un faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 45)
  Une anomalie électrique peut être responsable du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des coussins gonflables, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves.

Nettoyage de l'habitacle (en particulier du tableau de bord)

N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

⚠ NOTE

■ Produits de nettoyage

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer, n'utilisez aucun des types de détergents suivants:
  - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
  - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

■ Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment:

- Nettoyez immédiatement toute poussière et saleté sur les cuirs.
- Ne laissez pas le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet en matière plastique, en vinyle ou contenant de la cire, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ Eau sur le plancher

Ne lavez pas le plancher du véhicule à l'eau.
Les systèmes du véhicule, comme par exemple le système audio, risquent de souffrir en cas de contact des équipements électriques avec de l'eau comme le système audio au-dessus ou sous le plancher du véhicule. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ Lors du nettoyage de la face intérieure du pare-brise (véhicules avec système LDA [Avertissement de sortie de voie] et feux de route automatiques)

Prenez garde à ne pas toucher le capteur caméra (→P. 271, 307).
Si la caméra est accidentellement rayée ou cognée, le système LDA et les feux de route automatiques risquent de ne pas fonctionner correctement ou de causer un dysfonctionnement.

NOTE

■ **Nettoyage de la face interne de la lunette arrière ou des vitres de custode**

- N'utilisez aucun produit de nettoyage pour la lunette arrière et les vitres de custode, sous peine d'abîmer l'antenne ou les résistances chauffantes du désembueur de la lunette arrière. Utilisez un chiffon humecté d'eau tiède pour essuyer doucement la vitre. Nettoyez la vitre en passant le chiffon parallèlement aux résistances ou à l'antenne.
- Prenez soin de ne pas rayer ni abîmer les résistances chauffantes ou l'antenne.

Prescriptions d’entretien

Pour garantir une conduite économique en toute sécurité, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule de contrôler régulièrement son état. Toyota vous recommande de suivre ces quelques conseils d'entretien:

Entretien général

L’entretien général est à effectuer au jour le jour. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d’entretien

L’entretien périodique doit être effectué à des intervalles réguliers, prévus par le programme d’entretien.

Pour plus de détails sur le programme d’entretien, reportez-vous au “Guide du programme d’entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines opérations d’entretien. Soyez conscient qu’effectuer vous-même l’entretien peut affecter la garantie.

Il vous est vivement recommandé de faire usage des manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur l’étendue de la garantie, reportez-vous au “Carnet de garantie du propriétaire” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

■ **Réparations et remplacement**

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous faites remplacer une pièce par une autre qui n'est pas d'origine Toyota, ou réaliser des réparations dans un autre atelier que celui d'un concessionnaire Toyota, renseignez-vous sur les conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

■ **Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire (États-Unis uniquement)**

Après avoir effectué l'entretien nécessaire conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser le message.
Pour réinitialiser le message, suivez la procédure décrite ci-dessous:

▶ En utilisant le totalisateur partiel

1 Éteignez le commutateur d'alimentation alors que l'affichage du totalisateur partiel A est en marche.

2 Tout en appuyant sur le bouton de réinitialisation du totalisateur partiel (→P. 110), mettez le commutateur d'alimentation en mode ON (ne démarrez pas le moteur, sous peine de désactiver le mode de remise à zéro).

3 Continuez à maintenir enfoncé le bouton jusqu'à ce que le totalisateur partiel affiche "000000".

▶ En utilisant l'écran multifonctionnel (véhicules équipés d'un écran couleurs)

1 Alors que le système hybride est en marche, passez de l'écran multifonctionnel à l'écran "Paramètres". (→P. 109)

2 Sélectionnez "Syst. d'entret." sur l'écran "Paramètres".

3 Sélectionnez "Oui" sur l'écran "Syst. d'entret.".

"Initialisation terminée." s'affiche à l'écran multifonctionnel lorsque la procédure de remise à zéro est terminée.

■ **Confiez vos révisions et réparations à un concessionnaire Toyota**

- Les techniciens Toyota sont hautement qualifiés et leurs connaissances constamment actualisées avec les plus récentes informations concernant les méthodes d'entretien et de réparation. Ils sont parfaitement informés des opérations devant être effectuées sur les dispositifs qui équipent votre véhicule.
- Conservez un exemplaire de l'ordre de réparation. Lui seul peut apporter la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Si votre véhicule n'est pas suffisamment entretenu**

Un entretien insuffisant peut causer au véhicule des dommages sérieux pouvant être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

■ **Manipulation de la batterie 12 V**

- Les gaz d'échappement, certains de leurs constituants et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, carburants et tous les liquides utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Évitez toute exposition et en cas de contact avec la peau, lavez immédiatement.
- Les bornes et cosses de la batterie 12 V, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 440)

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles préconisés dans le “Carnet de garantie du propriétaire” ou le “Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien”. Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Liquide de frein	Le niveau de liquide de frein est-il correct? (→P. 437)
Liquide de refroidissement	Le niveau de liquide de refroidissement est-il correct? (→P. 434)
Huile moteur	Le niveau d’huile moteur est-il correct? (→P. 431)
Ligne d’échappement	Il ne doit pas y avoir de fumées ni de bruits anormaux.
Radiateur/condensateur	Le radiateur et le condensateur doivent être exempts de tout corps étranger. (→P. 436)
Liquide de lave-glace	Le liquide de lave-glace est-il en quantité suffisante? (→P. 439)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Batterie 12 V	Vérifiez les branchements de la batterie. (→P. 440)
Pédale d'accélérateur	• Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Mécanisme "Park" de la transmission hybride	• En stationnement en côte avec le levier de vitesse sur P, le véhicule est-il bien immobilisé?
Pédale de frein	• Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? • La pédale de frein est-elle à hauteur suffisante par rapport au plancher? (→P. 577) • La pédale de frein a-t-elle une garde correcte? (→P. 577)
Freins	• Le véhicule ne doit pas tirer d'un côté quand vous freinez. • Les freins doivent être efficaces. • La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. • La pédale de frein ne doit pas descendre trop près du plancher quand vous freinez.

Éléments	Points de contrôle
Appuie-têtes	• Le mouvement des appuis-tête est-il régulier et leur verrouillage est-il correct?
Témoins/sonneries	• Les témoins et sonneries fonctionnent-ils normalement?
Éclairages	• Tous les éclairages s'allument-ils?
Frein de stationnement	• Le mouvement du frein de stationnement est-il régulier? • En stationnement en côte avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?
Ceintures de sécurité	• La manœuvre des ceintures de sécurité est-elle régulière? • Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	• Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?
Volant	• La rotation du volant est-elle régulière? • Le jeu dans le volant est-il correct? • Le volant ne doit pas faire de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes/coffre	• La manœuvre des portes/du coffre est-elle fluide?
Capot moteur	• Le système de verrouillage du capot moteur fonctionne-t-il normalement?
Fuites de liquide	• Il ne doit y avoir aucune trace de fuite de liquide après que le véhicule a été en stationnement.
Pneus	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne doivent pas être en mauvais état ni excessivement usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.
Essuie-glaces de pare-brise/essuie-glace de lunette arrière	• Les balais d'essuie-glaces ne devraient pas montrer de signes de fissuration, de dédoublement, d'usure, de contamination ou de déformation. • Les balais d'essuie-glaces devraient laver le pare-brise/la lunette arrière sans l'apparition de stries ou de sautillements.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si le système hybride est en marche

Arrêtez le système hybride et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Programmes d'inspection des émissions et d'entretien (I/M)

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications liées au système OBD (système de diagnostic embarqué). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution et de devoir être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il répare votre véhicule.

Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution dans les situations suivantes:

- En cas de décharge ou débranchement de la batterie 12 V

  Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.
  Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, ces codes de disponibilité fonctionnelle risquent de ne pas être mémorisés complètement.
- Lorsque le bouchon du réservoir à carburant est mal serré

  Le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pour indiquer une anomalie passagère et votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution.

Quand le témoin indicateur de dysfonctionnement reste allumé après plusieurs trajets

Le code de défaut mémorisé par le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule à 40 reprises au moins.

Si votre véhicule ne passe pas le contrôle I/M

Prenez rendez-vous avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare votre véhicule pour la contre-visite.

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre la procédure décrite dans les sections suivantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie 12 V (→P. 440)	• Graisse • Clé plate (pour les vis des cosses de batterie)
Niveau de liquide de frein (→P. 437)	• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux apports en liquide de frein)
Niveau liquide de refroidissement moteur/module de commande de puissance (→P. 434)	• "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et incorporant la technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps Pour les États-Unis: "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est prémélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. Pour le Canada: "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est prémélangé avec 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de refroidissement)
Niveau d'huile moteur (→P. 431)	• "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)
Fusibles (→P. 467)	• Fusible de même ampérage que celui d'origine

Éléments	Pièces et outils
Ampoules (→P. 471)	• Ampoule avec même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis cruciforme • Tournevis plat • Clé à molette
Radiateur et condenseur (→P. 436)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 458)	• Manomètre de pression des pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P. 439)	• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux ajouts d'eau ou de liquide de lave-glace)

⚠ AVERTISSEMENT

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

- Assurez-vous que “Accessoire” ou “Contact mis” sur l’écran multifonctionnel et que le témoin “READY” sont tous les deux éteints.
- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près des ventilateurs et des courroies moteur en rotation.
- Ne touchez pas le moteur, le module de commande de puissance, le radiateur, le collecteur d’échappement, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d’être brûlants. L’huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne laissez rien d’aisément inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n’exposez pas le carburant à des étincelles ou à une flamme nue. Les vapeurs de carburant sont inflammables.

■ Lorsque vous intervenez à proximité directe des motoventilateurs de refroidissement ou de la calandre

Assurez-vous que le contact d'alimentation est sur arrêt.
Lorsque le contact d'alimentation est en mode ON, les ventilateurs de refroidissement électriques sont susceptibles de se mettre automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou dès que le liquide de refroidissement est chaud. (→P. 436)

■ Lunettes de sécurité

Portez des lunettes de sécurité pour vous protéger les yeux contre les projectiles et chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

⚠ NOTE

■ Si vous démontez le filtre à air

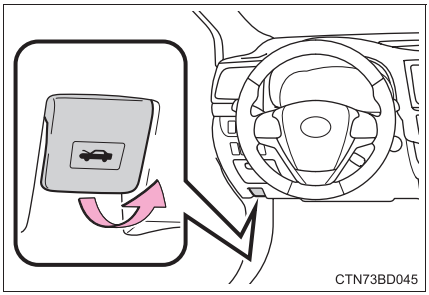
Le fait de rouler avec le filtre à air démonté risque d’être à l’origine d’une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l’air.

Capot

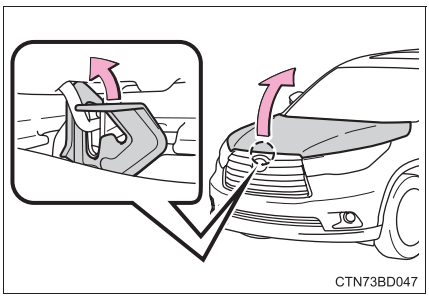
Pour ouvrir le capot, débloquez le verrou depuis l'intérieur du véhicule.

1 Tirez sur le levier de déverrouillage du capot.

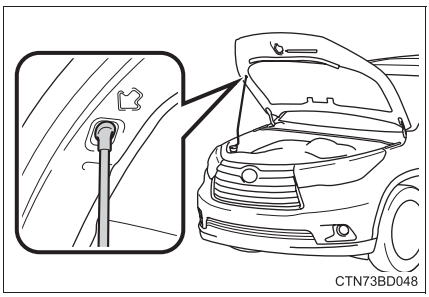
Le capot se soulève légèrement.



2 Tirez le levier du loquet auxiliaire vers le haut et ouvrez le capot.



3 Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille de support dans la fente.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Vérifications avant le départ

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Après avoir installé la béquille de support dans la fente

Assurez-vous que la béquille supporte fermement le capot et l'empêche de tomber sur votre tête ou votre corps.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous fermez le capot

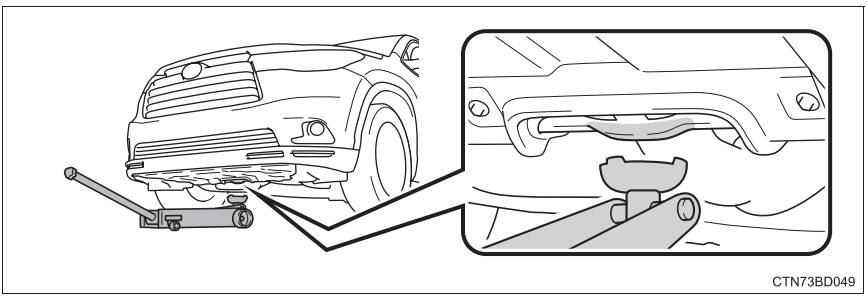
Assurez-vous de bien remettre la béquille de support dans son clip avant de fermer le capot. Le fait de fermer le capot sans attacher la béquille de support pourrait plier le capot.

Positionnement du cric

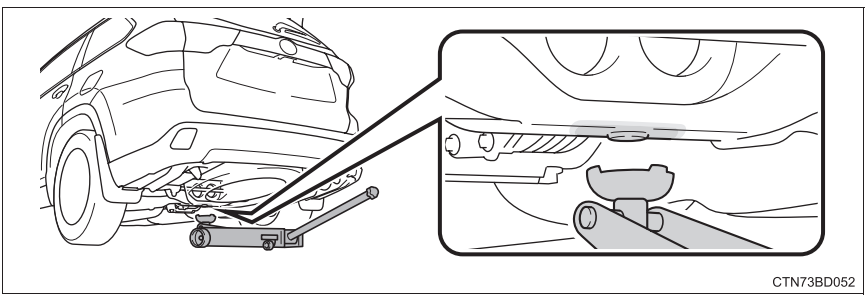
Lorsque vous utilisez un cric, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric et effectuez l'opération en toute sécurité.

Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant de manière inadéquate, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous blesser.

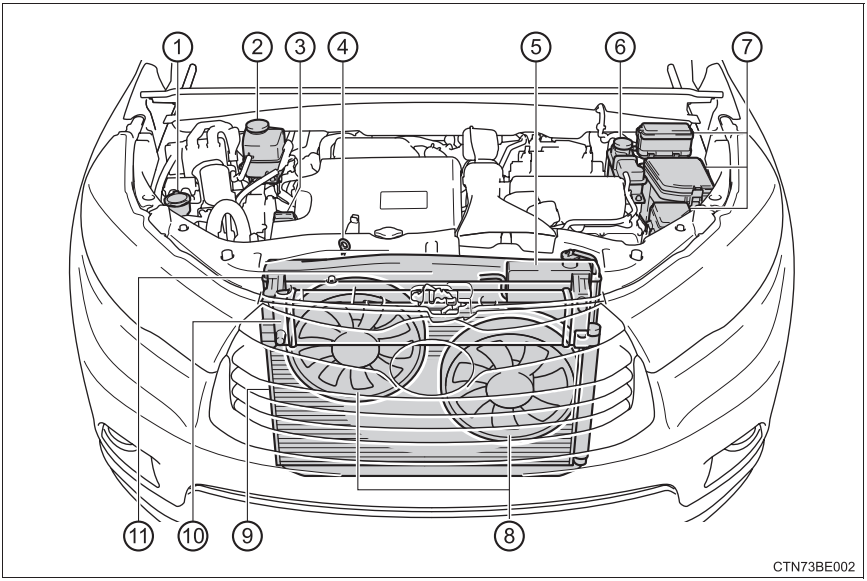
◆ Avant



◆ Arrière



Compartiment moteur



① Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 439)

② Réservoir de liquide de frein (→P. 437)

③ Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 432)

④ Jauge de niveau d'huile moteur (→P. 431)

⑤ Réservoir de liquide de refroidissement (→P. 434)

⑥ Réservoir de liquide de refroidissement pour module de commande de puissance (→P. 434)

⑦ Boîtes à fusibles (→P. 467)

⑧ Motoventilateurs de refroidissement

⑨ Condenseur (→P. 436)

⑩ Radiateur de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P. 436)

⑪ Radiateur (→P. 436)

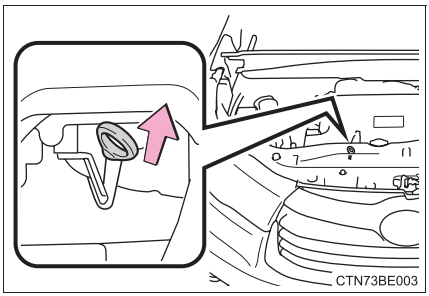
Huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification du niveau d'huile moteur

1 Garez le véhicule sur un sol plat. Montez le moteur en température et arrêtez le système hybride, puis attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre dans le carter.

2 Tout en tenant un chiffon dessous, sortez la jauge.



3 Essuyez la jauge.

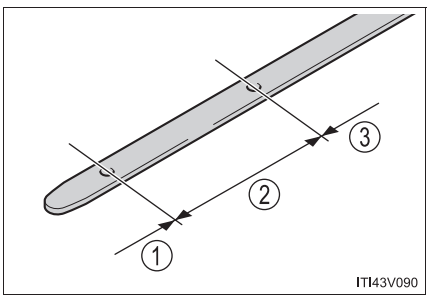
4 Réinsérez complètement la jauge.

5 Tout en tenant un chiffon dessous, tirez la jauge et vérifiez le niveau d'huile.

① Bas

② Normal

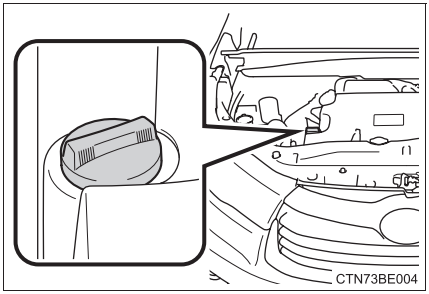
③ Excessif



6 Essuyez la jauge et remettez-la en place complètement.

■ Ajout d'huile moteur

Si le niveau d'huile est en-dessous ou proche du repère de niveau bas, ajoutez une huile moteur de même type que celle utilisée dans le moteur.



Avant d'ajouter de l'huile, veillez à bien vérifier le type d'huile à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Choix de l'huile moteur	→P. 574
Quantité d'huile (Bas → Plein)	1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp. qt.)
Éléments	Entonnoir propre

1 Retirez le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

2 Versez l'huile moteur en petit filet et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.

3 Revissez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

■ Consommation d'huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur est consommée lors de la conduite du véhicule. Dans les situations suivantes, la consommation d'huile peut augmenter et il peut être nécessaire d'effectuer un réapprovisionnement en huile moteur entre les intervalles d'entretien.

- Lorsque le moteur est neuf, immédiatement après l'achat du véhicule ou après le remplacement du moteur, par exemple
- Si une huile de qualité insuffisante ou d'une viscosité inappropriée est utilisée
- Lors de la conduite à régime moteur élevé ou avec un chargement lourd, lors d'un remorquage ou lorsque vous conduisez en accélérant ou en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur au ralenti pendant une longue période ou si vous conduisez fréquemment dans un trafic dense

⚠ AVERTISSEMENT

■ Huile moteur usagée

- L'huile de moteur usagée contient des contaminants potentiellement nocifs susceptibles de provoquer des maladies de peau comme des inflammations et cancer de la peau. Par conséquent, veillez à éviter tout contact prolongé et répété. Pour retirer de l'huile moteur usagée de votre peau, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Mettez votre huile de vidange et vos filtres à huile au rebut de manière sûre et responsable. Ne jetez pas l'huile usagée et les filtres avec les déchets ménagers, dans les égouts ou au sol.
  Pour toute information relative à la collecte et au recyclage, consultez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne laissez pas les huiles moteur à la portée des enfants.

⚠ NOTE

■ Pour prévenir toute panne moteur grave

Vérifiez régulièrement le niveau d'huile.

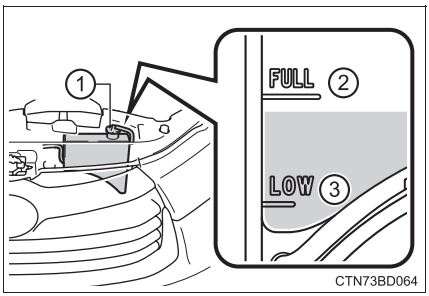
■ Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les éléments du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile à la jauge chaque fois que vous en ajoutez.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Liquide de refroidissement

Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les repères “FULL” et “LOW” du vase d'expansion, système hybride froid.

▶ Vase d’expansion de liquide de refroidissement



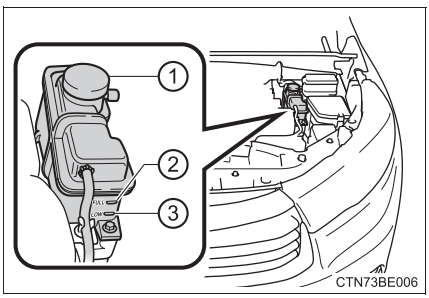
① Bouchon du réservoir

② Repère “FULL”

③ Repère “LOW”

Si le niveau du liquide est en-dessous du ou sur le repère “LOW”, faites l’appoint en liquide de refroidissement jusqu’au niveau “FULL”.

▶ Réservoir de liquide de refroidissement du module de commande de puissance



① Bouchon du réservoir

② Repère “FULL”

③ Repère “LOW”

Si le niveau du liquide est en-dessous du ou sur le repère “LOW”, faites l’appoint en liquide de refroidissement jusqu’au niveau “FULL”.

Choix du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie d’acide organique hybride de longue durée.

États-Unis:
Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d’eau déminéralisée. (Température minimum: -31°F [-35°C])

Canada:
Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d’eau déminéralisée. (Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, consultez votre concessionnaire Toyota.

Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après le remplissage

Contrôlez visuellement le radiateur, les durites, les bouchons des réservoirs de liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance, le robinet de vidange et la pompe à eau.
Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon de radiateur et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le système hybride est chaud

Ne retirez pas les bouchons de vases d’expansion de liquide de refroidissement du moteur/ du module de commande de puissance.
Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler dans toutes les directions si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de vous blesser gravement, en vous brûlant.

NOTE

■ **Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement**

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou du liquide de refroidissement.

■ **Si vous renversez du liquide de refroidissement**

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'un des éléments ci-dessus est très encrassé ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

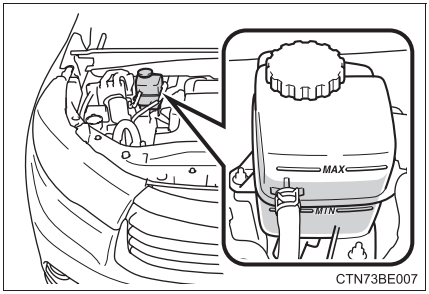
■ **Lorsque le système hybride est chaud**

Ne touchez pas le radiateur ou le condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant par exemple.

Liquide de frein

Contrôle du niveau de liquide

Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir.



Appoint en liquide

Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l’outillage dont vous avez besoin.

Type de liquide	Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703
Élément	Entonnoir propre

Le liquide de frein peut absorber l’humidité présente dans l’air

Un liquide de frein contenant de l’humidité en excès risque de provoquer une perte dangereuse d’efficacité des freins. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d’un bidon neuf.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains et il détériore les surfaces peintes.
En cas de contact accidentel de liquide avec les mains ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l’eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

NOTE

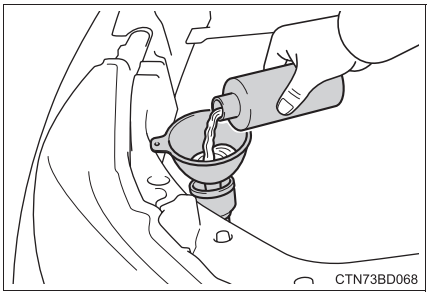
Si le niveau de liquide est insuffisant ou excessif

Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau de liquide dans l'accumulateur est haut.

Si le réservoir doit être fréquemment rempli, il y a peut-être un problème grave.

Liquide de lave-glace

Quand un lave-glace ne fonctionne pas ou si le message d'alerte s'affiche à l'écran multi-fonctionnel, c'est que le réservoir de lave-glace est vraisemblablement vide. Ajoutez du liquide de lave-glace.



AVERTISSEMENT

Lorsque vous faites l'appoint en liquide de lave-glace

N'ajoutez pas de liquide de lave-glace lorsque le système hybride est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.

NOTE

N'utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-glace

N'utilisez pas de l'eau savonneuse ou de l'antigel pour moteur à la place du lave-glaces.
Cela risquerait de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule.

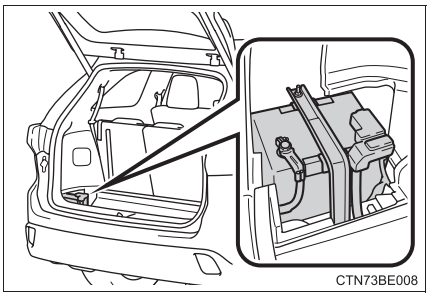
Dilution du liquide de lave-glace

Diluez le liquide de lave-glace avec de l'eau si nécessaire.
Reportez-vous aux températures de gel listées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

Batterie 12 V

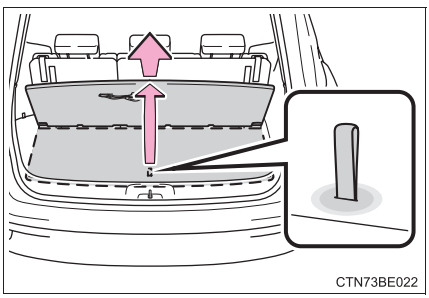
■ Emplacement

La batterie 12 V est située dans le coffre à bagages, du côté gauche.



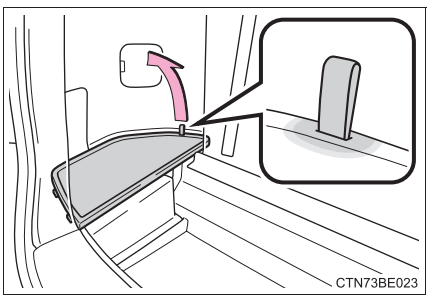
■ Avant de démonter l'habillage de la batterie 12 V

Enlevez le couvre-plancher central.

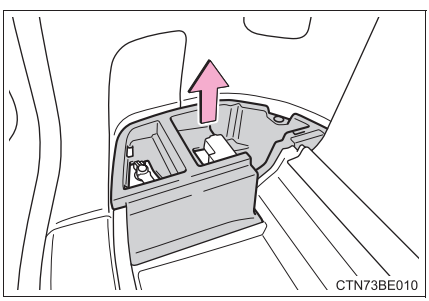


■ Démontage de l'habillage de la batterie 12 V

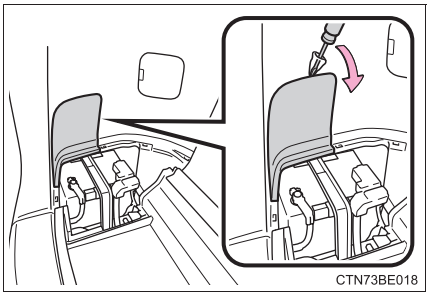
1 Enlevez la partie latérale du couvre-plancher.



2 Démontez l'habillage de la batterie 12 V.



3 Retirez le cache de la bride.

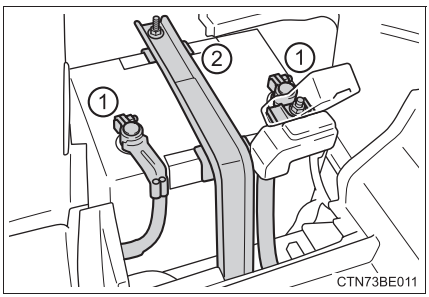


■ Extérieur

Vérifiez que les bornes de la batterie 12 V ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.

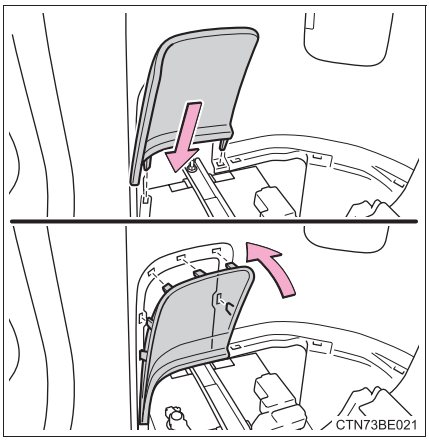
① Bornes

② Maintenir vers le bas la bride de maintien

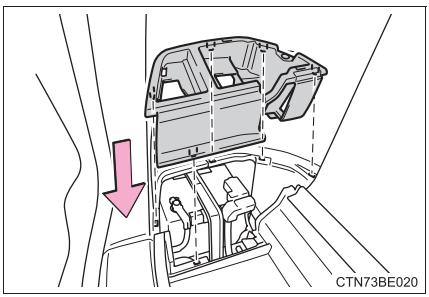


■ Installation de l’habillage de la batterie 12 V

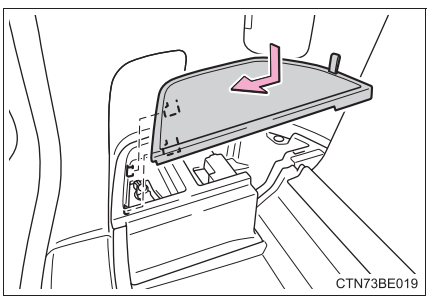
1 Installez le cache de la bride.



2 Installez l’habillage de la batterie 12 V.



3 Installez la partie latérale du couvre-plancher.



■ Avant la mise en charge

La recharge de la batterie 12 V produit des vapeurs d’hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. C’est pourquoi, avant la recharge:

- Si la mise en charge s’effectue alors que la batterie 12 V est en place dans le véhicule, n’oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l’interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie 12 V.

■ **Après la mise en charge ou le rebranchement de la batterie 12 V**

- Le système hybride risque de ne pas démarrer. Pour réinitialiser le système, procédez comme suit.

  1 Placez le levier de vitesses sur P.

  2 Ouvrez et fermez l'une des portes.

  3 Redémarrez le système hybride.

- Il peut arriver qu'il soit impossible de déverrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage "mains libres" après le rebranchement de la batterie 12 V. Si cela se produit, utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le système hybride avec le contact d'alimentation en mode ACCESSORY. Le système hybride peut ne pas démarrer si le contact d'alimentation est sur arrêt. Cependant, le système hybride fonctionne normalement à la deuxième tentative.
- Le mode du commutateur d'alimentation est mémorisé par le véhicule. Si la batterie 12 V est débranchée puis rebranchée, le véhicule rétablit le commutateur d'alimentation dans le mode qui était sélectionné avant que la batterie 12 V ne soit débranchée. Assurez-vous de mettre le commutateur d'alimentation sur arrêt avant de débrancher la batterie 12 V. Soyez particulièrement prudent au moment de brancher la batterie 12 V si vous ignorez dans quel mode était le commutateur d'alimentation avant que la batterie ne soit déconnectée.

Si le système s'obstine à ne pas démarrer après de multiples tentatives, contactez votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

■ **Composants chimiques de la batterie 12 V**

La batterie 12 V contient de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V ou à sa proximité directe:

- Ne provoquez pas d'étincelles en touchant les bornes de la batterie 12 V avec un outil.
- Ne fumez pas et ne craquez pas d'allumette à proximité de la batterie 12 V.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 V.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ **Où charger la batterie 12 V en toute sécurité**

Mettez toujours en charge la batterie 12 V à l'air libre. Ne rechargez pas la batterie 12 V dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ **Comment mettre en charge la batterie 12 V**

Effectuez toujours une charge lente (5 A maximum). La batterie 12 V risque d'exploser si vous essayez de la recharger plus vite.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
  Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez immédiatement un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au service médical le plus proche.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
  Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
  Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
  Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez un médecin de toute urgence.

■ Lors du remplacement de la batterie 12 V

Utilisez une batterie 12 V conçue pour le véhicule. À défaut, de l'hydrogène risque de s'accumuler dans l'habitacle et de provoquer un incendie ou une explosion.

Pour le remplacement de la batterie 12 V, consultez votre concessionnaire Toyota.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous rechargez la batterie 12 V

Ne rechargez jamais la batterie 12 V avec le système hybride en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient hors tension.

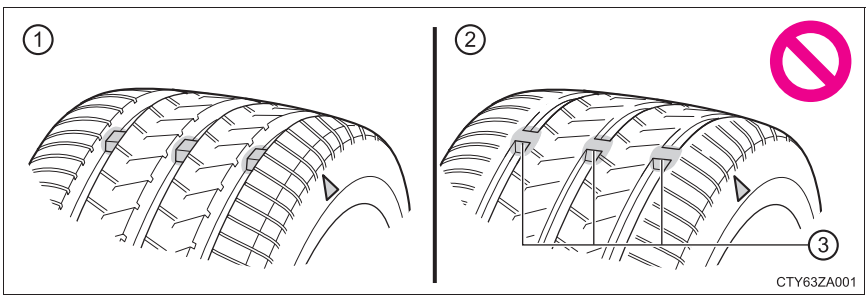
Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus

Vérifiez que les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Vérifiez également que les pneus ne soient pas usés de manière inégale, par exemple usure excessive d'un côté de la bande de roulement.

Si vous ne permutez pas les roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression.



① Nouvelle bande de roulement

② Bande de roulement usée

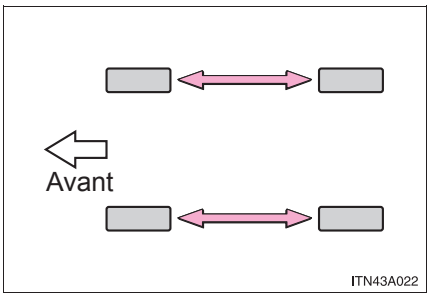
③ Témoin d'usure de la bande de roulement

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère “TWI” ou “Δ”, etc., moulés sur le flanc de chaque pneu. Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus.

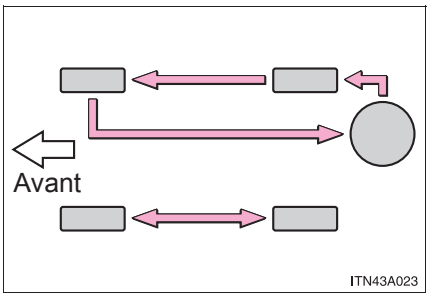
Permutation des roues

Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

- Véhicules équipés d'une roue de secours compacte



- Véhicules équipés d'une roue de secours standard



N'oubliez pas d'initialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus après la permutation des roues.
Afin d'uniformiser l'usure des pneus et de prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes intervalles que leur contrôle.

Système d'alerte de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de la pression de gonflage des pneus, qui utilise des valves à émetteur pour détecter si la pression de gonflage des pneus est insuffisante avant que de graves problèmes ne surviennent.

Si la pression de gonflage des pneus devient inférieure à un niveau prédéfini, le conducteur est alerté par un témoin d'avertissement. (→P. 496)

◆ Montage des valves et émetteurs pour la surveillance de la pression de gonflage

Que vous remplaciez un pneu seulement ou une jante, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur.

Lors du montage de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il est impératif de déclarer les codes d'identification des valves neuves au calculateur du système de surveillance, puis de réinitialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus. Faites enregistrer par votre concessionnaire Toyota tous les codes d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P. 450)

◆ Initialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus

■ Il faut initialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus dans les cas suivants:

- En cas de modification de la pression de gonflage des pneus, par exemple pour un long trajet sur autoroute ou si le véhicule est chargé.

Lors de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, la pression à laquelle sont gonflés les pneus à ce moment-là devient la pression de référence.

■ Comment initialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus

1 Stationnez le véhicule dans un endroit sûr et mettez le commutateur d'alimentation sur arrêt.

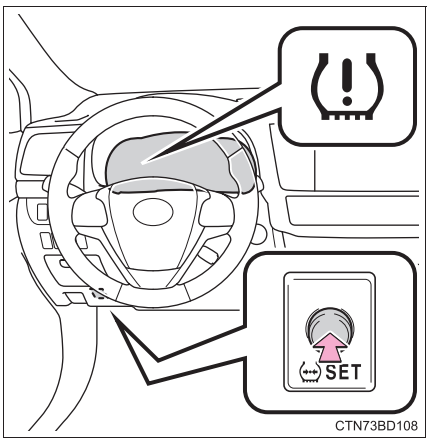
La réinitialisation est impossible lorsque le véhicule est en mouvement.

2 Ajustez le pression de gonflage des pneus à la pression de gonflage préconisée à froid. (→P. 578)

Assurez-vous bien que vous gonflez les pneus à la pression de gonflage des pneus préconisée à froid. Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus utilise cette pression comme référence pour vous signaler tout problème.

3 Mettez le contact d'alimentation en mode ON.

4 Appuyez longuement sur le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus jusqu'à ce que le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote lentement à 3 reprises.



5 Patientez quelques minutes avec le contact d'alimentation en mode ON, puis mettez-le sur arrêt.

◆ Déclaration des codes d'identification

La valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage est équipée d'un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage, il faut enregistrer le code d'identification. Faites enregistrer le code d'identification par votre concessionnaire Toyota.

■ Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame ou qu'une cloque indique un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

En cas de doute, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

■ Remplacement des pneus et des roues

Si le code d'identification de la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage n'est pas enregistré, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.

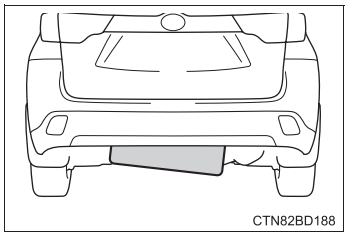
■ Longévité des pneus

Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

Rangement correct de la roue de secours

Un rangement incorrect de la roue de secours peut entraîner un endommagement du câble la maintenant, vérifiez que la roue de secours est toujours correctement rangée.

- Si la roue de secours rangée est inclinée ou qu'elle produit un bruit métallique pendant la conduite, rangez la roue de secours correctement en suivant la procédure de changement correcte de la roue (→P. 525).


CTN82BD188

- Si la roue de secours est inclinée, le dispositif de retenue peut être bloqué dans l'ouverture de la roue. Si la roue de secours produit un bruit métallique pendant la conduite, elle n'est peut-être pas complètement levée. Abaissez la roue de secours jusqu'au sol et assurez-vous que le dispositif de retenue est perpendiculaire à l'ouverture de la roue.
- Levez la roue lentement et de façon constante jusqu'à entendre un déclic et percevoir un à-coup au niveau de la manivelle du cric.
- Si la roue de secours ne peut pas être abaissée, le câble peut être rompu. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

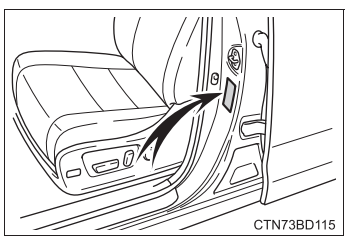
Contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne remplace pas les contrôles de pression périodiques. Veillez à vérifier la pression de gonflage des pneus dans le cadre des contrôles quotidiens.

Charge maximum des pneumatiques

Vérifiez que le chiffre indiqué en divisant la capacité de charge maximale du pneu de remplacement par 1,10 est supérieure à 1/2 du GAWR (poids nominal brut sur essieu) de l'essieu avant ou arrière (prendre la valeur la plus élevée des deux).

Pour connaître le GAWR, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximum du pneu, consultez la limite de pression de gonflage des pneus à froid sur le flanc du pneu. (→P. 585)


CTN73BD115

Types de pneus

Pneus d'été

Les pneus d'été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas les mêmes qualités de motricité que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous choisissez de monter des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure motricité dans la neige et permettre la conduite en conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de motricité que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la tenue de route moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus d'été.

Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de monter des pneus neige, choisissez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux montés à l'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé à l'origine de pneus radiaux, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Montez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 342)

■ **Pneus neige usés jusqu'à moins de 0,16 in. (4 mm) de hauteur de gomme sur la bande de roulement**

Ces pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ **Situations dans lesquelles le système de surveillance de la pression de gonflage peut ne pas fonctionner normalement**

● Dans les situations suivantes, le système d'alerte de pression des pneus pourrait ne pas fonctionner correctement.

- Si d'autres jantes que celles d'origine Toyota sont utilisées.
- Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas d'origine.
- Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas de la taille spécifiée.
- Les chaînes à neige, etc. sont équipées.
- Un pneu zéro pression auxiliaire est équipé.
- Si un film teinté faisant obstacle aux ondes radio est installé sur les vitres.
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues.
- Si la pression de gonflage des pneus est beaucoup plus élevée que la valeur spécifiée.
- Si la roue de secours est localisée dans une zone où la réception des signaux radio est mauvaise.*
- Si vous placez dans le coffre un objet métallique susceptible de perturber la réception du signal*

*: Véhicules équipés d'une roue de secours standard uniquement

● Les performances peuvent être modifiées dans les situations suivantes.

- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique
- Lorsque vous avez sur vous un poste de radio, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou tout autre appareil de télécommunication sans fil

● Lorsque le véhicule est stationné, le temps nécessaire pour que l'avertisseur s'allume ou s'éteigne peut être prolongé.

● Si la pression de gonflage des pneus décline rapidement, par exemple lorsqu'un pneu a éclaté, l'avertisseur risque de ne pas fonctionner.

■ **L’initialisation**

- Veillez à effectuer l’initialisation après le réglage de la pression des pneus.
  Assurez-vous également que les pneus sont froids avant d’effectuer l’initialisation ou le réglage de la pression de gonflage des pneus.
- Si vous avez accidentellement mis le contact d'alimentation en mode arrêt au cours de l'initialisation, il n'est pas nécessaire d'appuyer à nouveau sur la commande de réinitialisation car l'initialisation redémarrera automatiquement lorsque le contact d'alimentation sera mis en mode ON par la suite.
- Si vous appuyez accidentellement sur le bouton de réinitialisation alors que l’initialisation n’est pas nécessaire, réglez la pression de gonflage des pneus au niveau spécifié lorsque les pneus sont froids, et effectuez de nouveau l’initialisation.

■ **En cas d’échec de l’initialisation du système de surveillance de la pression de gonflage**

L’initialisation n’a besoin que de quelques minutes pour s’achever. Toutefois, il peut arriver dans les cas suivants que les valeurs ne soient pas mémorisées et que le système fonctionne anormalement. Si le problème persiste après plusieurs tentatives de mémorisation des valeurs de pression de gonflage des pneus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque vous appuyez sur le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, le témoin d’avertissement de pression des pneus ne clignote pas 3 fois.
- Une fois la procédure d’initialisation terminée, le témoin d’avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé après que vous avez roulé pendant 20 minutes.

Certification du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques

FCC ID: PAXPMVC010

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'exploitation est sujette aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:
Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE:
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.

Ne pas les respecter risque de causer des dommages aux éléments de groupe motopropulseur ainsi que d'entrainer des caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- N'utilisez pas ensemble des pneus de marque, modèle ou profil différents.
  De même, n'utilisez pas ensemble des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne montez pas des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- N'utilisez pas des pneus de types différents (carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés).
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus été, hiver et toutes saisons.
- Véhicules équipés d'une roue de secours compacte: Ne tractez pas le véhicule lorsqu'une roue de secours compacte est installée.

■ Lorsque vous initialisez le système de surveillance de la pression de gonflage

N'appuyez pas sur le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus sans avoir corrigé au préalable la pression des pneus à la valeur préconisée. Sinon, le témoin d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer bien que la pression de gonflage des pneus soit insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus est en réalité normale.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneumatiques, des jantes, des valves de surveillance de la pression de gonflage et de leur émetteur, et des capuchons de valve de pneu**

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.
- Veillez à installer les capuchons sur les valves des pneus. Si les capuchons de valve de pneu ne sont pas posés, de l'eau pourrait pénétrer les valves à émetteur de surveillance et les valves de surveillance de pression pourraient ne pas être liées.
- En cas de remplacement des capuchons de valve de pneu, n'utilisez pas d'autres capuchons que ceux préconisés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un liquide d'étanchéité, il peut arriver que la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, consultez dans les plus brefs délais votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage. (→P. 448)

■ **Conduite sur chaussées dégradées**

Faites très attention lorsque vous roulez sur une route dont le revêtement est inégal ou comporte des nids-de-poule.
Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, suffisante pour réduire leur capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée fortement dégradée.

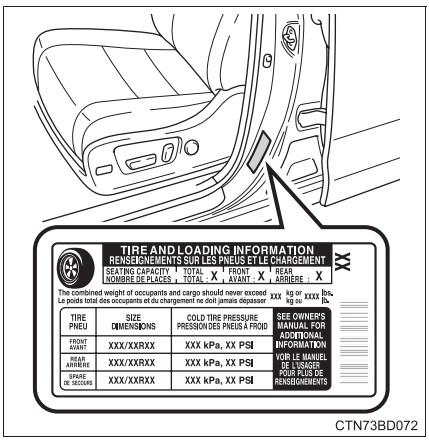
■ **Si tous les pneus se dégonflent pendant la marche du véhicule**

Arrêtez-vous, sous peine de détériorer complètement vos pneus et/ou vos jantes.

Pression de gonflage des pneus

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus préconisée à froid, ainsi que les dimensions des pneus, sont indiquées sur le pneu et sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 578)

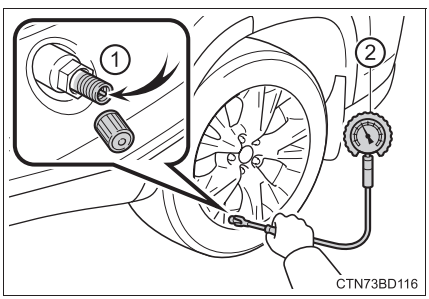


CTN73BD072

Procédure de contrôle et de réglage

① Valve du pneu

② Manomètre de pression des pneus



CTN73BD116

1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.

2 Enfoncez l'embout du manomètre pour pneu dans la valve du pneu.

3 Lisez la pression à l'aide des graduations du manomètre.

4 Si la pression de gonflage du pneu n'est pas à la valeur préconisée, corrigez-la.
Si vous avez surgonflé le pneumatique, enfoncez l'obus de valve pour dégonfler.

5 Une fois la pression de gonflage des pneus contrôlée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.

6 Remettez le capuchon de valve.

■ **Périodicité de contrôle de la pression de gonflage des pneus**

Vérifiez la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois.
N'oubliez pas de contrôler la roue de secours.

■ **Conséquences d'une pression de gonflage des pneus incorrecte**

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Économie de carburant réduite
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise maniabilité
- Durée de vie des pneus réduite en raison de l'usure
- Augmentation des risques d'accident
- Endommagement du groupe motopropulseur

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ **Recommandations pour vérifier la pression de gonflage des pneus**

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Ne vérifiez la pression que lorsque les pneus sont froids.
  Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte avec les pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km.
- Utilisez toujours un manomètre de pression des pneus.
  Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement sur son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage des pneus soit plus élevée après la conduite car de la chaleur est générée dans le pneu. Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé.
- Ne dépassez jamais la capacité de charge du véhicule.
  Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

■ D’une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.
Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d’éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Fuite d'air entre le pneu et la roue
- Déformation de la roue et/ou dommage au pneu
- Risque accru de dommages au pneu pendant la conduite (en raison des risques sur la route, des joints de dilatation, d'arêtes coupantes sur la chaussée, etc.)

⚠ NOTE

■ Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus

N'oubliez pas de revisser les capuchons de valve des pneus.
Si un capuchon de valve n'est pas installé, de la saleté ou de l'humidité peuvent entrer dans la valve et causer une fuite d'air, pouvant entraîner une diminution de la pression de gonflage du pneu.

Jantes

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. Autrement, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

Sélection des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

Des jantes de remplacement sont disponibles chez votre concessionnaire Toyota.

*: La dénomination conventionnelle est “déport”.

Toyota vous déconseille d’utiliser:

- Des jantes de différents types ou dimensions
- Des jantes d’occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

Précautions concernant les jantes en aluminium

- N’utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation des roues, réparation ou remplacement des pneumatiques, vérifiez que les écrous de jante sont toujours bien serrés après 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l’équilibrage des roues, utilisez uniquement des masselottes d’origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

Lorsque vous remplacez les jantes

Les jantes de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur, grâce auxquelles le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut vous avertir par avance de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage doivent être montées chaque fois que vous remplacez les jantes.
(→P. 448)

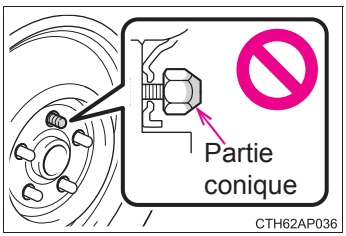
⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplacez les jantes

- Ne montez pas des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, car vous pourriez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous remontez les écrous de roue

- Veillez à remonter les écrous de roue en tournant leurs extrémités coniques vers l'intérieur. Si vous remontez les écrous avec leurs extrémités coniques tournées vers l'extérieur, la roue risque de casser puis de se détacher du véhicule, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves.



- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue.
  L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue et causer des dommages au boulon ou à la roue à disque. De plus, l'huile ou la graisse peut être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et de la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.

⚠ NOTE

■ Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage

- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien agréé. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement des jantes d'origine Toyota avec votre véhicule. Il est en effet possible que les valves à émetteur de surveillance des pneus ne fonctionnent pas correctement avec des jantes qui ne sont pas d'origine.

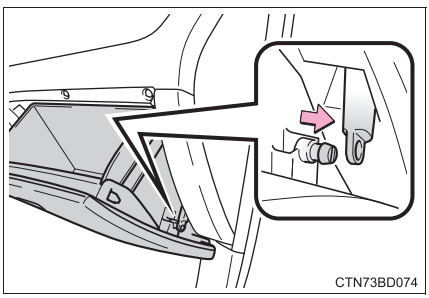
Filtre de climatisation

Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

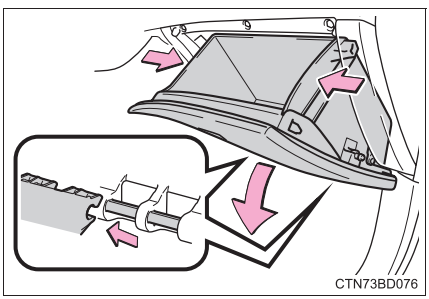
Méthode de dépose

1 Mettez le commutateur d'alimentation en position d'arrêt.

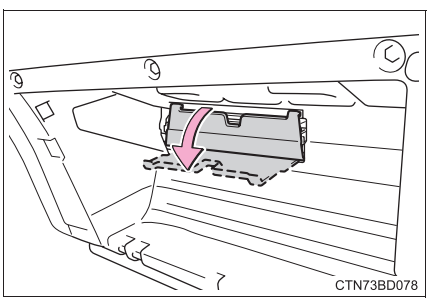
2 Ouvrez la boîte à gants. Faites glisser le support.



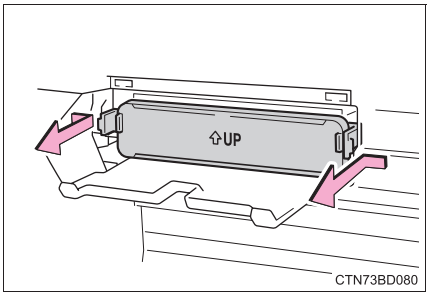
3 Poussez de chaque côté de la boîte à gants pour détacher les crochets supérieurs. Sortez la boîte à gants et détachez les crochets inférieurs.



4 Abaissez l'habillage.

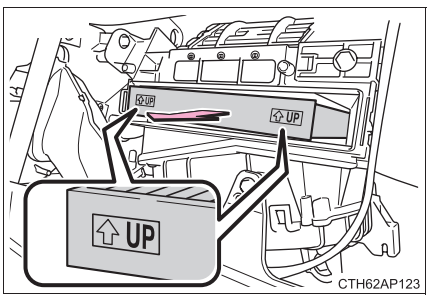


5 Retirez le couvercle du filtre.



6 Déposez le filtre de climatisation et remplacez-le par un filtre neuf.

Les repères “↑UP” gravés sur le filtre doivent être orientés vers le haut.



Intervalle d’entretien

Vérifiez et remplacez le filtre de climatisation aux échéances préconisées par le programme d’entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou à trafic très dense. (Pour de plus amples informations concernant le programme d’entretien, veuillez vous reporter au “Guide du programme d’entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.)

En cas de baisse importante du débit d’air aux aérateurs

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

NOTE

Lorsque vous utilisez le système de climatisation

Assurez-vous qu’un filtre est toujours installé.
Le fait d’utiliser le système de climatisation sans filtre pourrait détériorer le système.

Pile de la clé électronique

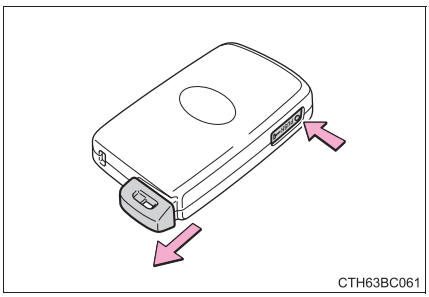
Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

Munissez-vous des éléments suivants:

- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2032

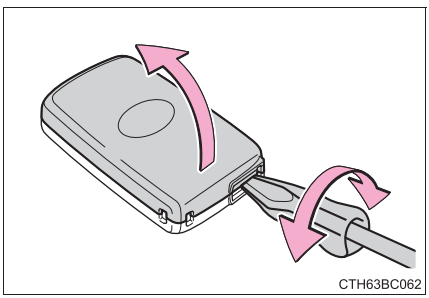
Remplacement de la pile

1 Retirez la clé conventionnelle.



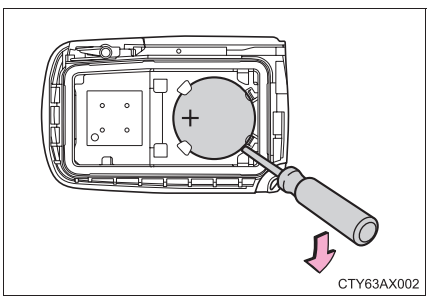
2 Retirez le cache.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis plat avec un chiffon.



3 Retirez la pile usée.

Mettez en place la pile neuve, face "+" vers le haut.



■ **Utilisez une pile au lithium modèle CR2032**

- Vous trouverez ce modèle de pile chez votre concessionnaire Toyota, les magasins d'équipements électroménagers ou les boutiques photo.
- Remplacez la pile uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ **Si la pile de la clé est usée**

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
- La portée utile est réduite.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pile et autres pièces démontées**

Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer un étouffement. Tenez-les hors de portée des enfants. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

⚠ NOTE

■ **Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Travaillez toujours avec les mains sèches.
  L'humidité peut faire rouiller la batterie.
- Ne touchez et ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- Ne tordez pas les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

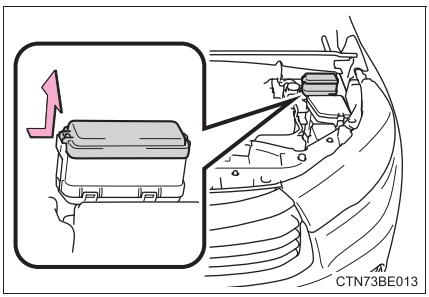
Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Dans ce cas, vérifiez le fusible et remplacez-le si nécessaire.

1 Mettez le commutateur d'alimentation en position d'arrêt.

2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

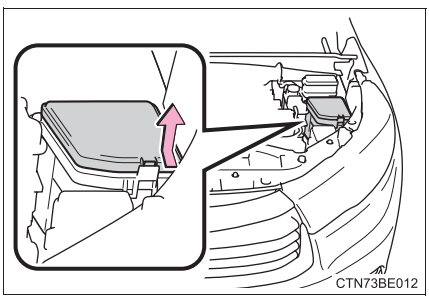
▶ Compartiment moteur (boîte à fusibles type A)

Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.



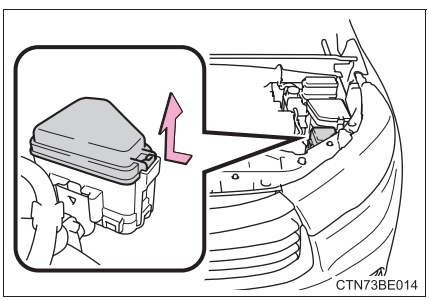
▶ Compartiment moteur (boîte à fusibles type B)

Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.



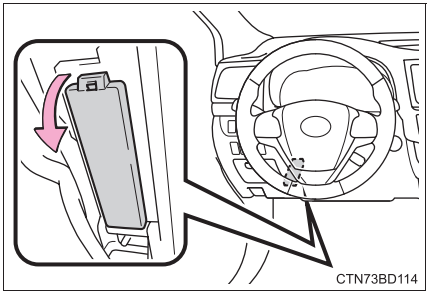
▶ Compartiment moteur (boîte à fusibles type C)

Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.



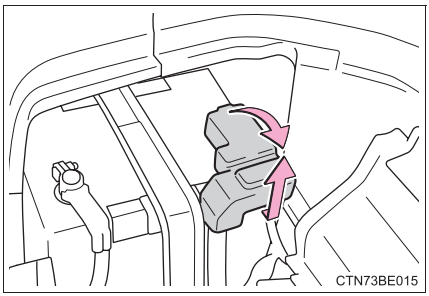
▶ Sous le tableau de bord côté conducteur

Retirez le couvercle.



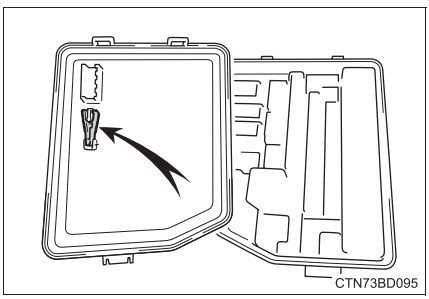
▶ Coffre à bagages

Retirez l'habillage de la batterie 12 V (→P. 440), puis retirez le couvercle de borne.



3 Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur.

Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de l'extracteur.



4 Vérifiez si le fusible est grillé.

① Fusible normal

② Fusible grillé

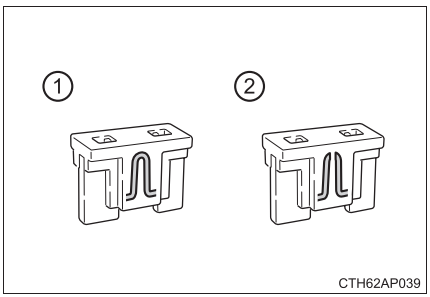
Types A et B:

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte a fusibles.

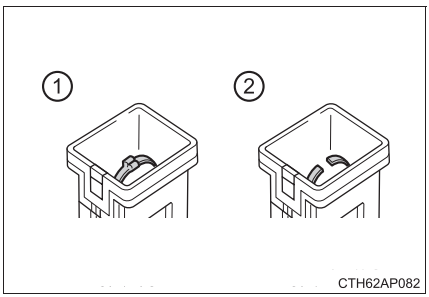
Type C:

Contactez votre concessionnaire Toyota.

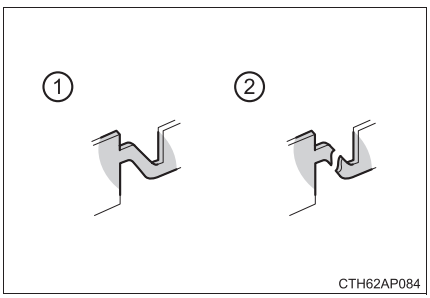
▶ Type A



▶ Type B



▶ Type C



■ **Après le remplacement d'un fusible**

- Si l'éclairage ne s'allume pas après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 471)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de surcharge électrique d'un circuit**

Les fusibles ont pour fonction de fondre, pour protéger le faisceau électrique de tout dommage.

■ **Lorsque vous remplacez des ampoules**

Toyota vous recommande d'utiliser les produits Toyota d'origine conçus pour ce véhicule. Comme certaines ampoules sont connectées à des circuits conçus pour éviter la surcharge, les pièces non originales ou les pièces non conçues pour ce véhicule pourraient être inutilisables.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie**

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces consignes pourrait provoquer un endommagement du véhicule et éventuellement un incendie ou des blessures.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet.
- Utilisez toujours un fusible Toyota d'origine ou équivalent.
  Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
- Ne modifiez ni les fusibles, ni la boîte à fusibles.

■ **Boîte à fusible près du module de commande de puissance**

Ne vérifiez ni ne remplacez jamais les fusibles car il y a des parties à haute tension et le câblage du fusible à proximité boîte à fusibles.
Ne pas respecter ces consignes risque de causer une décharge électrique pouvant provoquer de graves blessures, voire la mort.

⚠ NOTE

■ **Avant de remplacer les fusibles**

Faites rechercher l'origine de la surcharge électrique et réparer le dysfonctionnement par votre concessionnaire Toyota dans les meilleurs délais.

Ampoules

Vous pouvez changer par vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile a effectuer, faites appel votre concessionnaire Toyota.

Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules du véhicule, consultez votre concessionnaire Toyota.

Préparatifs au remplacement d'une ampoule

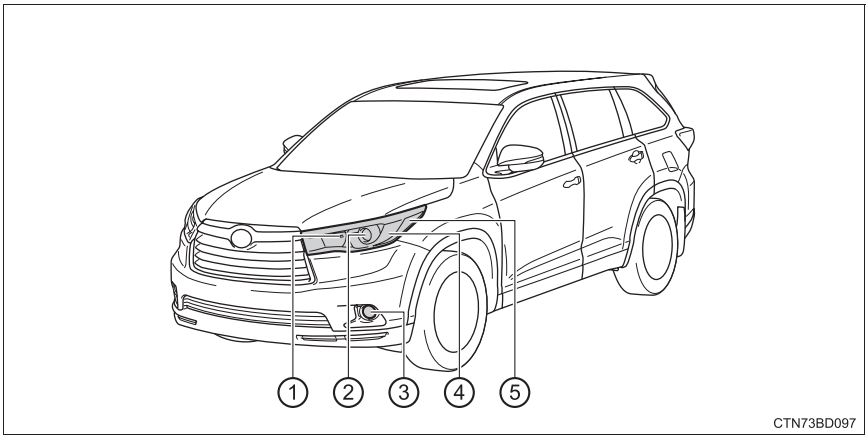
Vérifiez la puissance de l'ampoule à remplacer. (→P. 581)

Mettez sur arrêt le bouton de condamnation d'ouverture du hayon à commande électrique

→P. 149

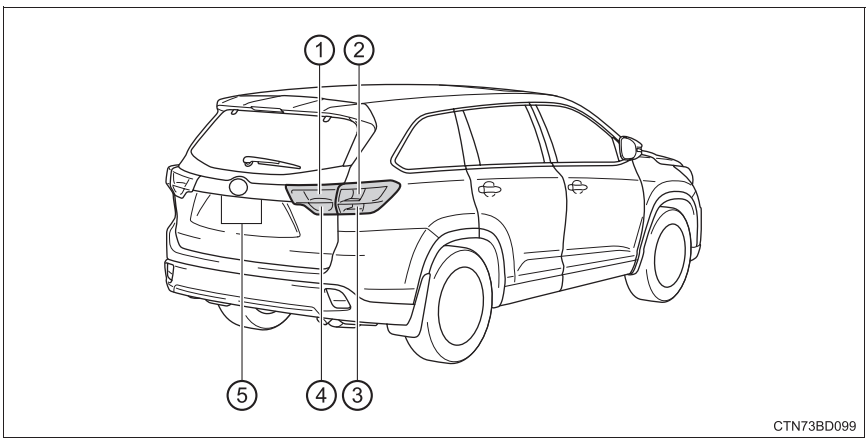
Emplacement des ampoules

■ Avant



① Feu de route/ éclairage de jour
② Feu de croisement
③ Feu antibrouillard avant
④ Clignotants avant/feux de stationnement
⑤ Feu de position latéral avant

■ Arrière

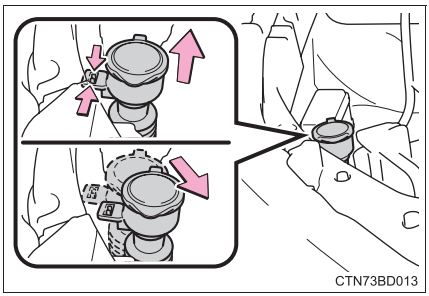


① Feu arrière
② Feu de stop/de position et feu de position latéral arrière
③ Clignotant arrière
④ Feu de recul
⑤ Éclairages de plaque d'immatriculation

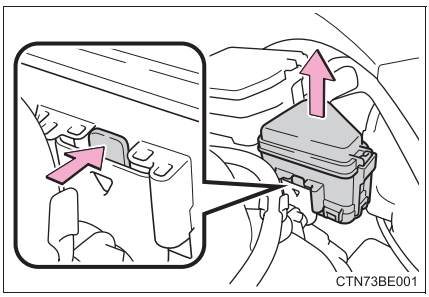
Remplacement des ampoules

Feux de croisement

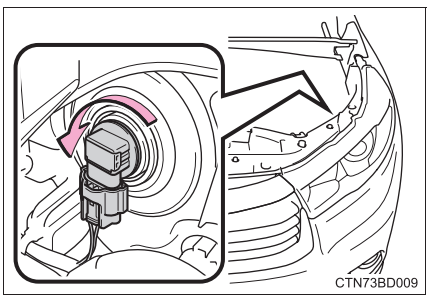
1 Pour le côté droit uniquement:
Retirez le goulot de remplissage de liquide de lave-glace.



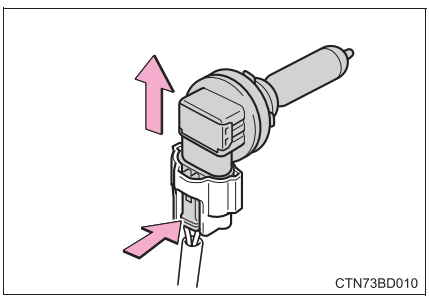
Pour le côté gauche uniquement:
Retirez la boîte à fusibles.



2 Tournez la base de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

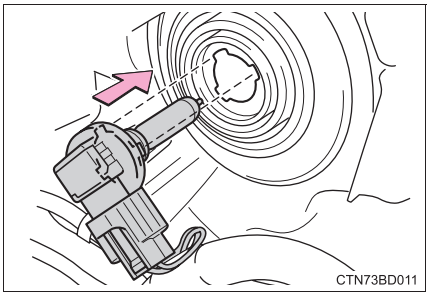


3 Appuyez sur le levier de déverrouillage et débranchez le connecteur.



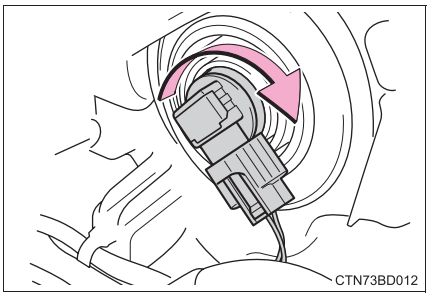
4 Remplacez l'ampoule, et installez la base de l'ampoule.

Alignez les 3 languettes de l'ampoule avec le montage et insérez.



5 Tournez et serrez le culot de l'ampoule.

Secouez doucement la base de l'ampoule pour vérifier qu'elle n'est pas desserrée, allumez une fois les feux de croisement afin de vérifier visuellement qu'aucune lumière ne passe à travers le montage.

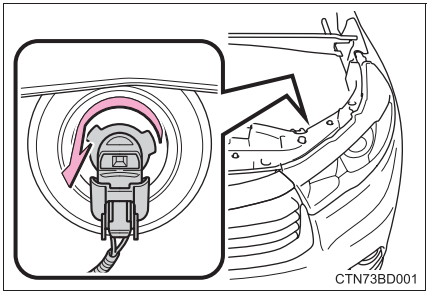


6 Pour le côté droit uniquement: Installez le réservoir de liquide de lave-glace.

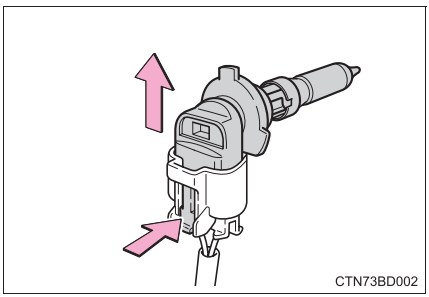
Pour le côté gauche uniquement: Installez la boîte à fusibles.

Feux de route et éclairages de jour

1 Tournez la base de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

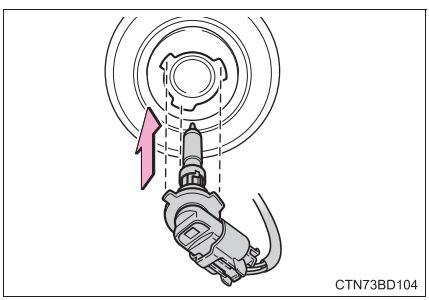


2 Appuyez sur le levier de déverrouillage et débranchez le connecteur.



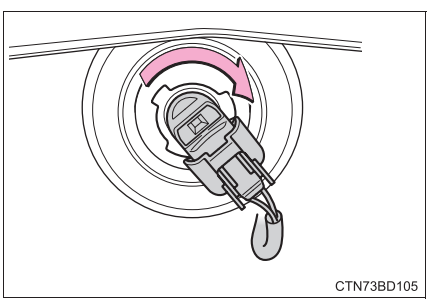
3 Remplacez l'ampoule, et installez la base de l'ampoule.

Alignez les 3 languettes de l'ampoule avec le montage et insérez.



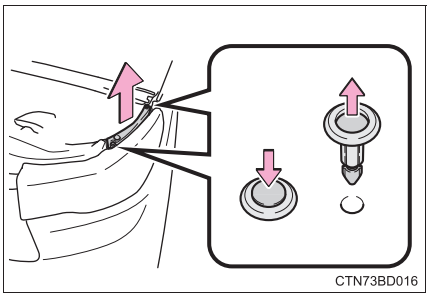
4 Tournez et serrez le culot de l'ampoule.

Secouez doucement la base de l'ampoule pour vérifier qu'elle n'est pas lâche, allumez les feux avant afin de vérifier visuellement qu'aucune lumière ne passe à travers le montage.

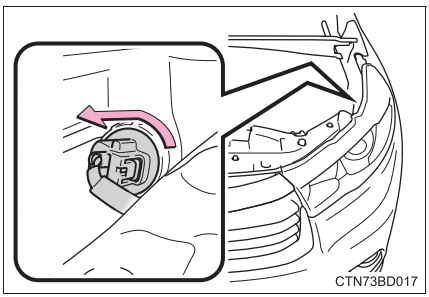


■ Clignotants avant/feux de stationnement

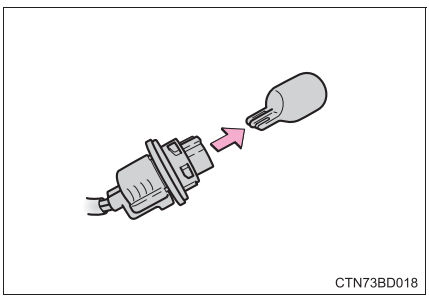
1 Retirez les 2 clips et retirez le cache latéral.



2 Tournez la base de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

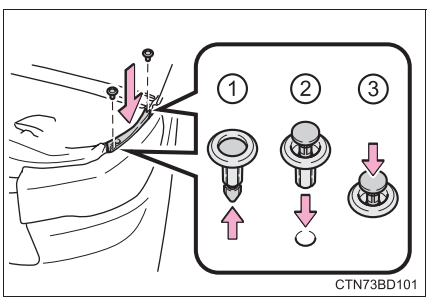


3 Retirez l'ampoule.



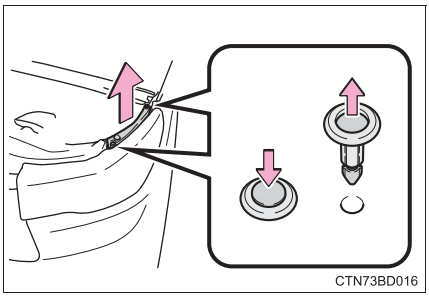
4 Pour l'installation, exécutez 3 et 2 dans le sens inverse.

5 Installez le cache latéral, puis installez les 2 clips.

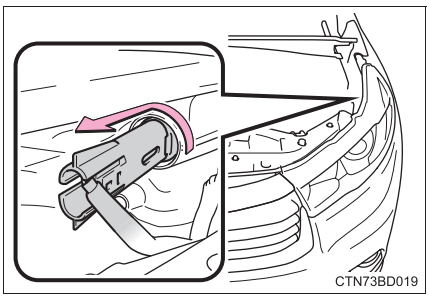


■ Feux de position latéraux avant

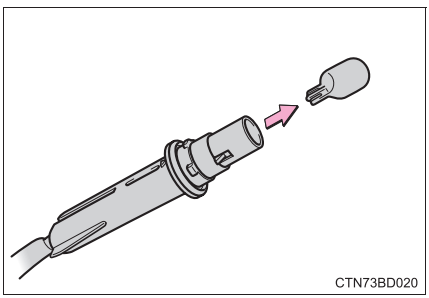
1 Retirez les 2 clips et retirez le cache latéral.



2 Tournez la base de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

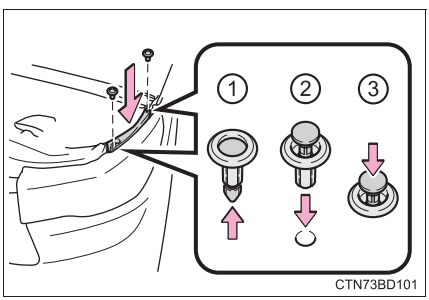


3 Retirez l'ampoule.



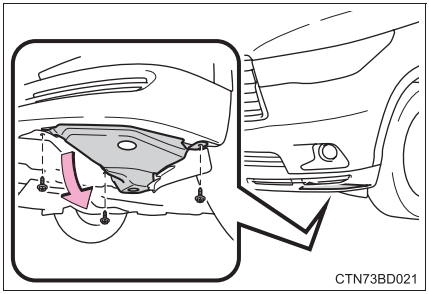
4 Pour l'installation, exécutez 2 et 3 dans le sens inverse.

5 Installez le cache latéral, puis installez les 2 clips.

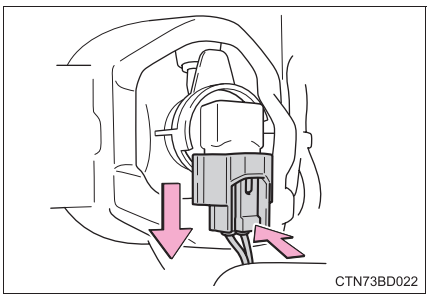


■ Feux antibrouillard avant

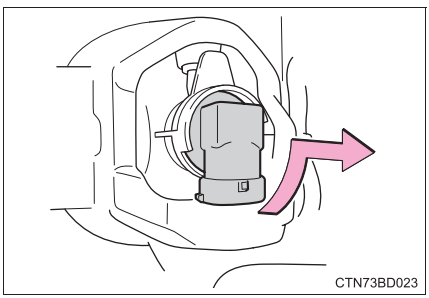
1 Retirez les 3 vis et déposez partiellement la doublure d'aile.



2 Appuyez sur le levier de déverrouillage et débranchez le connecteur.

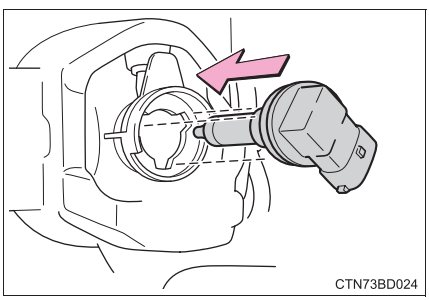


3 Tournez la base de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

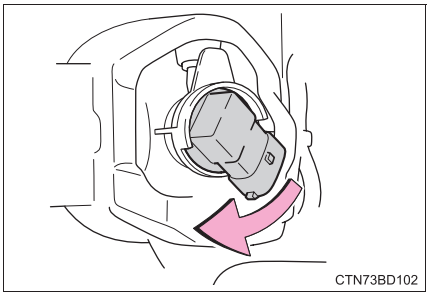


4 Installez une nouvelle ampoule.

Alignez les 3 languettes de l'ampoule avec le montage et insérez.

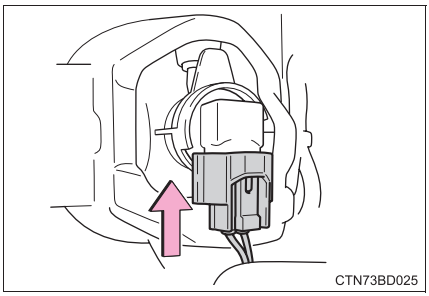


5 Tournez dans le sens horaire et serrez le culot de l'ampoule.



6 Installez le connecteur.

Secouez doucement le connecteur pour vérifier qu'il n'est pas lâche et allumez les feux avant de brouillard afin de vérifier visuellement qu'aucune lumière ne passe à travers la monture.

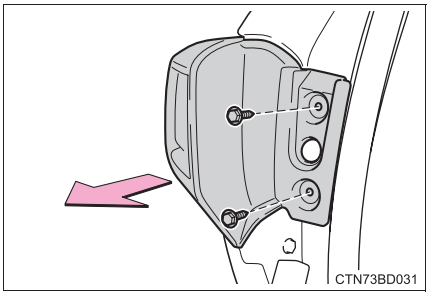


7 Pour installer la doublure d'aile, installez-la en exécutant 1 dans le sens inverse.

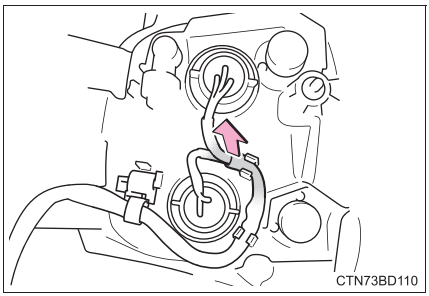
Assurez-vous que la doublure d'aile est fixée à l'intérieur du bouclier qui l'entoure.

■ Feux de stop/arrière, feux de position latéraux arrière et clignotants arrière

1 Ouvrez le hayon, retirez les 2 vis et retirez l'ensemble de la lampe en tirant vers l'arrière depuis l'arrière du véhicule.

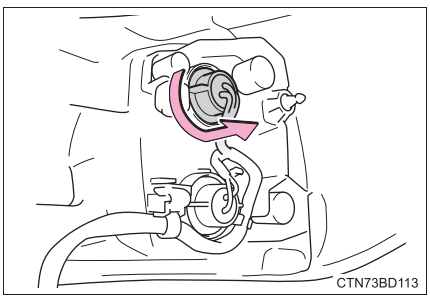


2 Retirez le faisceau électrique.

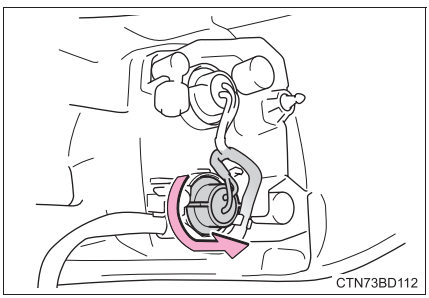


3 Tournez la base de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

▶ Feux de stop/arrière et feux de position latéraux arrière

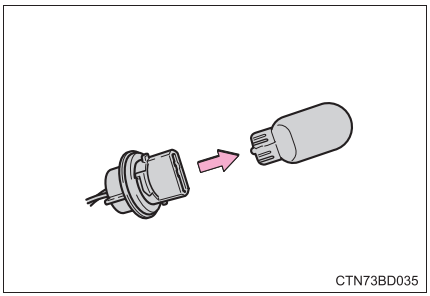


▶ Clignotants arrière

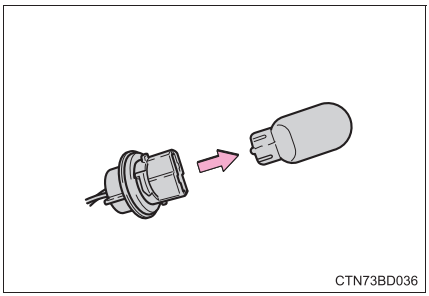


4 Retirez l'ampoule.

▶ Feux de stop/arrière et feux de position latéraux arrière



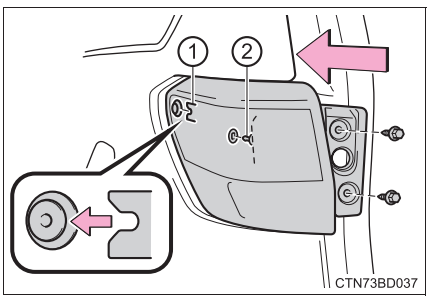
▶ Clignotants arrière



5 Pour installer l'ampoule, installez-la en exécutant 4, 3 et 2 dans le sens inverse.

6 Installez l'ensemble de la lampe, puis installez les 2 vis.

Alignez le guide (①) et la pointe (②) sur l'optique complète avec le montage lors de son installation.

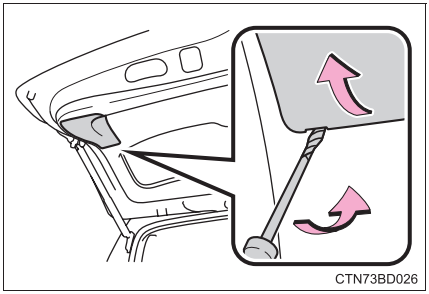


■ Feux arrière et feux de recul

1 Ouvrez le hayon et retirez le cache.

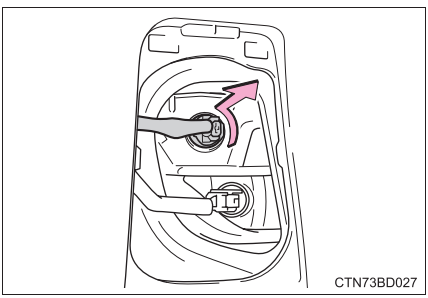
Insérez un tournevis plat ou similaire dans le trou situé en haut du couvercle et le retirer comme indiqué sur le schéma.

Pour éviter d'abîmer le véhicule, protégez la lame du tournevis plat avec du ruban adhésif.

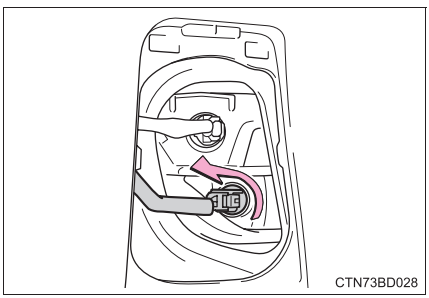

CTN73BD026

2 Tournez la base de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

▶ Feux arrière

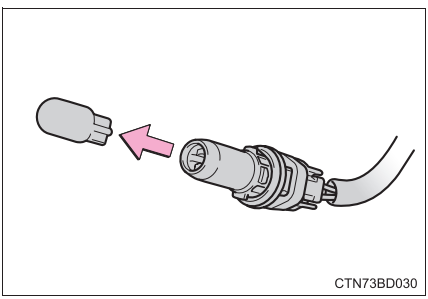

CTN73BD027

▶ Feux de recul

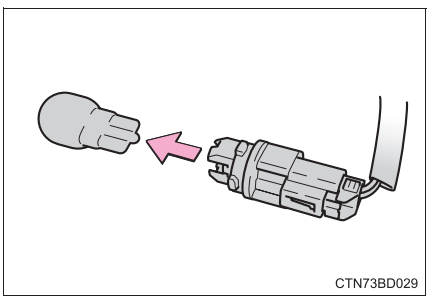

CTN73BD028

3 Retirez l'ampoule.

▶ Feux arrière


CTN73BD030

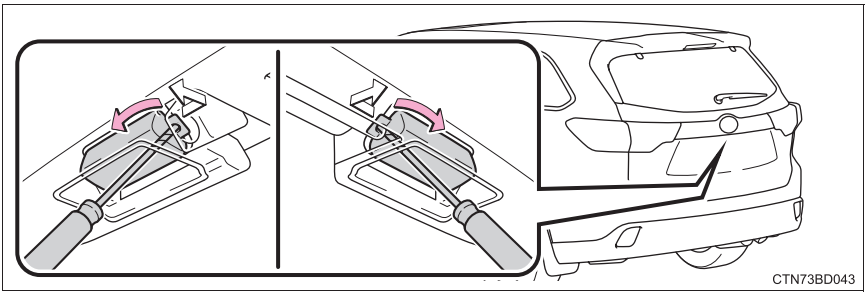
▶ Feux de recul


CTN73BD029

4 Lors du replacement, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

■ Éclairages de plaque d'immatriculation

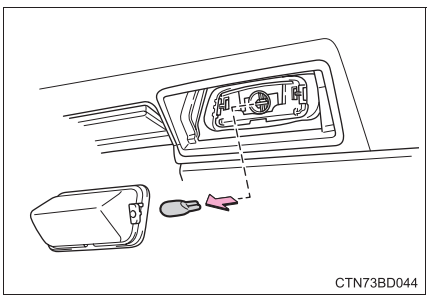
1 Retirez l'optique.



Introduisez un tournevis de la bonne taille dans le trou de l'optique du côté intérieur, déclipsez les griffes, puis faites levier sur l'optique en poussant vers l'extérieur comme indiqué sur la figure.

Pour éviter d'abîmer le véhicule, entourez le bout du tournevis de ruban adhésif.

2 Retirez l'ampoule.



3 Lors du replacement, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

■ Remplacement des ampoules suivantes

Si l'une des ampoules énumérées ci-dessous est grillée, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.

- Clignotants latéraux
- Éclairages de jour (de type LED)
- Troisième feu stop
- Éclairages extérieurs de sol (sur modèles équipés)

■ **Ampoules à LED**

Les clignotants latéraux, les éclairages de jour (de type LED), le troisième feu stop et les éclairages extérieurs de sol (sur modèles équipés) sont constitués d'un ensemble de diodes électroluminescentes (LED). Si l'une des LED est défaillante, faites changer le feu par votre concessionnaire Toyota.

■ **Formation de condensation à l'intérieur de l'optique**

Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques des feux avant n'indique pas nécessairement une anomalie.
Consultez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face interne de l'optique.
- De l'eau s'est accumulée à l'intérieur du feu avant.

■ **Lorsque vous remplacez des ampoules**

→P. 470

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Remplacement des ampoules**

- Éteignez les lumières. N'essayez pas de remplacer l'ampoule immédiatement après avoir éteint les feux.
  Les ampoules deviennent très chaudes et pourraient provoquer des brûlures.
- Ne touchez pas le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsqu'il est nécessaire de maintenir la partie en verre, prenez et maintenez à l'aide d'un chiffon sec pour éviter de mettre de l'humidité et de l'huile sur l'ampoule.
  De plus, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque d'éclater ou de se briser.
- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'optique. Cela pourrait endommager les feux avant ou causer la formation de condensation sur la face intérieure de l'optique.

■ **Pour prévenir tout risque de panne ou d'incendie**

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

En cas de problème 7

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse 486

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 487

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué 488

Si vous suspectez un problème 492

Si un témoin d'avertissement s'allume ou une sonnerie d'avertissement se déclenche 493

Si un message d'avertissement s'affiche 503

Si vous avez un pneu crevé 525

Si le système hybride ne démarre pas 549

Si le levier de vitesse est bloqué sur P 551

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 552

Si la batterie 12 V est déchargée 555

Lorsque le véhicule surchauffe 561

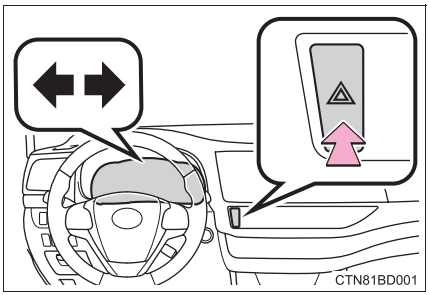
Si votre véhicule est bloqué 566

Feux de détresse

Les feux de détresse servent à prévenir les autres conducteurs lorsque le véhicule doit être arrêté sur une route à cause d'une panne, etc.

Appuyez sur le bouton.

Tous les clignotants clignotent.
Pour les arrêter, enfoncez à nouveau le commutateur.



Feux de détresse

Si les feux de détresse sont utilisés pendant un long moment alors que le système hybride est arrêté (quand le témoin "READY" est éteint), la batterie 12 V risque de se décharger.

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

1 Appuyez de façon constante sur la pédale de frein avec les deux pieds, puis enfoncez-la fermement.

Ne pompez pas sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

2 Placez le levier de vitesse sur N.

▶ Le levier de vitesse a été mis sur N

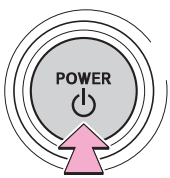
3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.

4 Arrêtez le système hybride.

▶ Si le levier de vitesse ne peut pas être mis sur N

3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

4 Pour arrêter le système hybride, enfoncez et maintenez le commutateur d'alimentation pendant au moins 2 secondes ou appuyez dessus brièvement au minimum 3 fois de suite.



Appuyez longuement, pendant plus de 2 secondes, ou brièvement 3 fois ou plus

CTN81BE001

5 Arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si vous devez arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule

La direction n'est plus assistée, ce qui rend plus difficile la manœuvre du volant. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le système hybride.

Si votre véhicule doit être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle, utilisant une dépanneuse à paniers ou à plateau.
Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces.

Si vous devez remorquer votre véhicule avec une dépanneuse à paniers, utilisez un chariot de remorquage. (→P. 489, 490)

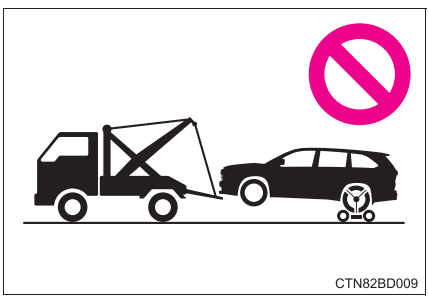
Situations dans lesquelles il est nécessaire de contacter les concessionnaires avant de procéder au remorquage

Les situations suivantes pourraient être le signe d'un problème de transmission. Contactez votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle avant le remorquage.

- Un message d'alerte relatif au système hybride est affiché à l'écran multifonctionnel et le véhicule ne bouge pas.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

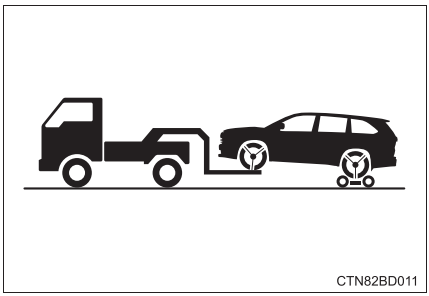
Remorquage avec une dépanneuse à palan

Ne remorquez pas avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.



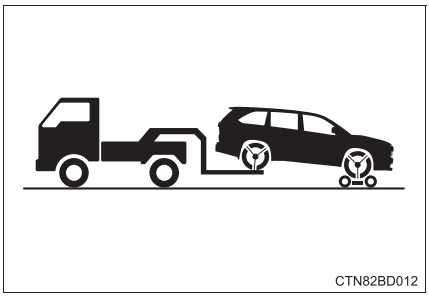
Remorquage avec une dépanneuse à paniers

▶ Par l'avant



Placez un chariot de remorquage sous les roues arrière.

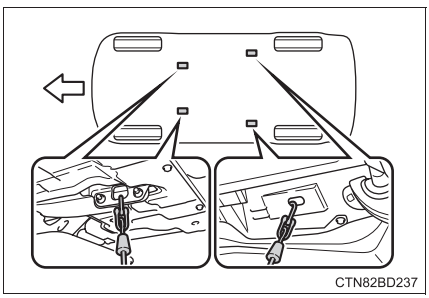
▶ Par l'arrière



Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

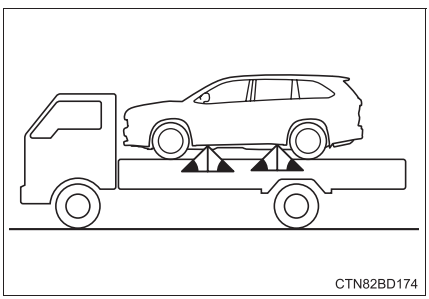
Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Si votre véhicule est transporté sur une dépanneuse à plateau, il doit être arrimé par les points indiqués sur l'illustration.



Si vous arrimez votre véhicule au moyen de chaînes ou de câbles, les angles ombrés en noir doivent être de 45°.

Ne tendez pas excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.



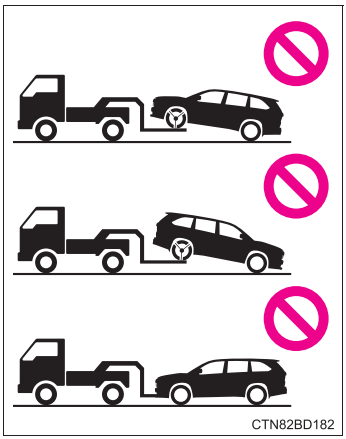
⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous remorquez le véhicule

Assurez-vous de transporter le véhicule avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues en contact avec le sol, la transmission ou ses pièces pourraient être endommagées, le véhicule risquerait de tomber du camion ou l'électricité générée par l'actionnement du moteur pourrait entraîner un incendie en fonction de la nature du dommage ou du dysfonctionnement.


CTN82BD182

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers**

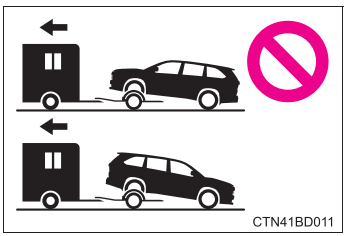
- Ne remorquez pas le véhicule par l'arrière lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt.
  Le mécanisme d'antivol de direction n'est pas suffisamment résistant pour maintenir les roues avant en ligne droite.
- Lorsque vous levez le véhicule, vérifiez que la garde au sol est suffisante pour le remorquage du côté opposé à celui levé. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à palan**

Ne remorquez pas le véhicule au moyen d'une dépanneuse à palan, que ce soit par l'avant ou par l'arrière.

■ **Remorquage de loisirs (derrière un camping-car, etc.)**

Ne prenez jamais votre véhicule en remorquage pour éviter de causer des dommages graves à la transmission et au système 4 roues motrices hybrides.
(→P. 245)



Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule.
  (La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après utilisation.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- Aiguille de la jauge de température de liquide de refroidissement moteur indiquant en permanence une température supérieure à la normale.

Symptômes audibles

- Changement du bruit émis par le pot d'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux liés aux mouvements de la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du système hybride

Symptômes fonctionnels

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou émet des claquements
- Perte de puissance notable
- Le véhicule dévie fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule dévie d'un côté lorsque vous roulez droit sur une route plane
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

Si un témoin d'avertissement s'allume ou une sonnerie d'avertissement se déclenche

Gardez votre calme et prenez les mesures suivantes si un témoin d'avertissement s'allume ou clignote. Si un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, cela ne signifie pas nécessairement que le système correspondant est forcément en panne. Toutefois, si le problème persiste, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Liste des témoins d'avertissement et des sonneries d'avertissement

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
BRAKE (États-Unis) / (Canada)	**Témoin d'alerte rouge de système de freinage (signal sonore)*1** Signale les problèmes suivants: • Le niveau de liquide de frein est bas; ou • Le système de freinage est défaillant → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota. Continuer de conduire le véhicule peut être dangereux.**
	Témoin d'alerte jaune de système de freinage Signale la présence d'un dysfonctionnement dans: • Le système de freinage récupératif; ou • Le système de freinage à pilotage électronique → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
	Témoin d'alerte du circuit de charge*2 Signale la présence d'un dysfonctionnement dans le circuit de charge du véhicule → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.**
	Témoin d'alerte de pression d'huile moteur insuffisante (signal sonore)*2 Signale que la pression d'huile moteur est trop basse. → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.**

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
 (États-Unis)  (Canada)	**Témoin indicateur de dysfonctionnement** Signale la présence d'un dysfonctionnement dans: • Le système hybride; • Le système de gestion électronique du moteur; ou • Le système de commande électronique de l'accélérateur → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
	**Témoin d'avertissement SRS** Signale la présence d'un dysfonctionnement dans: • Le système de coussins gonflables SRS; • Le système de classification des occupants du siège passager avant; ou • Le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
 (États-Unis)  (Canada)	**Témoin d'avertissement ABS** Signale la présence d'un dysfonctionnement dans: • Le système ABS; ou • Le système d'aide au freinage d'urgence → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
	**Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (sonnerie d'avertissement)** Signale la présence d'un dysfonctionnement dans le système EPS (Direction assistée électrique) → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
PCS (Clignote)	**Témoin d'alerte de système de pré-collision*3, 4** Signale la présence d'un dysfonctionnement dans le système PCS (système de sécurité de pré-collision) Le témoin d'avertissement fonctionnera de la manière suivante, même si le système fonctionne correctement: • Le témoin clignote rapidement quand le système est en action. (→P. 322) • Le témoin s'allume lorsque le système de pré-collision est désactivé. (→P. 323) • Le témoin s'allume quand le système VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule) est désactivé. (→P. 319) • Le témoin clignote quand le système est inutilisable temporairement. (→P. 515) → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
	**Témoin de perte d'adhérence** Signale la présence d'un dysfonctionnement dans: • Le système VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule); • Le système TRAC (Système antipatinage); ou • Le système d'aide au démarrage en côte Le témoin clignote quand le système VSC ou TRAC fonctionne. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
	**Témoin d'avertissement de porte ouverte (sonnerie d'avertissement)*2, 5** Signale qu'une ou plusieurs portes, le hayon ou la lunette arrière ne sont pas complètement fermés. → **Vérifiez que toutes les portes, le hayon et la lunette arrière sont fermés.**
	**Témoin d'avertissement du niveau de carburant insuffisant** Signale qu'il reste dans le réservoir de carburant environ 2,6 gal. (9,7 L, 2,1 Imp. gal.) ou moins → **Refaites le plein du véhicule.**

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
	**Témoin de rappel de ceinture de sécurité (sonnerie d'avertissement)*6** Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils doivent attacher leur ceinture de sécurité → **Attachez la ceinture de sécurité.** **Si le siège passager avant est occupé, la ceinture de sécurité du passager avant doit être verrouillée pour que le témoin de rappel (sonnerie d'avertissement) s'éteigne.**
	**Témoin d'avertissement principal** Un signal sonore se déclenche et le témoin d'avertissement s'allume ou clignote pour signaler que le système principal d'avertissement a détecté un dysfonctionnement. → **P. 503**
	**Témoin d'avertissement de pression des pneus** Lorsque le témoin s'allume: Pression de gonflage des pneus insuffisante comme • Causes naturelles (→P. 499) • Pneu crevé (→P. 525) → **Corrigez la pression de gonflage des pneus (y compris la roue de secours normale) à la valeur prescrite.** **Le témoin s'éteint après quelques minutes. Au cas où le témoin ne s'éteindrait pas même après que vous ayez corrigé la pression de gonflage des pneus, faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.** Lorsque le témoin s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute: Dysfonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus (→P. 499) → **Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.**
	**Témoin d'alerte du système d'avertissement d'approche du véhicule** Ce témoin d'alerte clignote puis reste allumé pour indiquer un dysfonctionnement du système d'alerte d'approche du véhicule. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**

*1: Sonnerie d'avertissement indiquant que le frein de stationnement est serré:
→P. 509

*2: Véhicules équipés d'un écran monochrome

*3: Véhicules équipés d'un écran couleurs

*4: Sur modèles équipés

*5: Sonnerie d'avertissement de porte ouverte:
→P. 505

*6: Signal sonore de ceinture de sécurité conducteur:

Le signal sonore de ceinture de sécurité du conducteur se déclenche pour avertir le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Une fois que le contact d'alimentation est placé en mode ON, le signal sonore retentit pendant 6 secondes. Si le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h), le signal sonore se déclenche une fois. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 25 secondes, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant 10 secondes. Passé ce délai, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

Signal sonore de ceinture de sécurité passager avant:

Le signal sonore de ceinture de sécurité passager avant se déclenche pour avertir le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Le signal sonore se déclenche une fois si le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h). Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 25 secondes, la sonnerie se déclenche par intermittence pendant 10 secondes. Passé ce délai, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

■ **Témoin d'avertissement SRS**

Ce système de témoin d'avertissement surveille l'ensemble de capteurs de coussins gonflables, les capteurs d'impact avant, les capteurs d'impact latéral (porte avant), les capteurs d'impact latéral (arrière), le capteur de position du siège conducteur, le contact de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification de l'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs), les témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF", le contact de boucle de ceinture de sécurité du passager avant, le prétensionneur de ceinture de sécurité du conducteur, le prétensionneur de ceinture de sécurité et le limiteur de force du passager avant, les coussins gonflables, le câblage d'interconnexion et les sources d'alimentation. (→P. 45)

■ **Capteur d'occupation du siège passager avant, témoin et sonnerie d'avertissement de rappel de ceinture de sécurité**

Si vous posez un bagage sur le siège passager avant, le capteur d'occupation du siège peut déclencher le clignotement du témoin d'avertissement et la sonnerie d'avertissement, alors que personne n'est assis sur le siège.

■ **Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule**

Vérifiez avant tous les points suivants:

- Est-ce que le réservoir de carburant est vide?
  Si c'est le cas, faites le plein dans les plus brefs délais.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
  Si c'est le cas, resserrez-le.

Le témoin s'éteindra après quelques trajets.
Si le témoin ne s'éteint pas après plusieurs trajets, contactez votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ **Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (sonnerie d'avertissement)**

Lorsque le niveau de charge de la batterie 12 V devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'alerte de direction assistée électrique peut s'allumer et le signal sonore peut se déclencher.

■ **Lorsque le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume**

Vérifiez la pression de gonflage des pneus et corrigez à la valeur préconisée. Il ne suffit pas d'appuyer sur le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus pour éteindre le témoin d'avertissement de pression des pneus.

■ **Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer par suite d'une cause naturelle**

Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'avertissement s'éteigne (après quelques minutes).

■ **Lorsqu'une crevaison nécessite l'utilisation de la roue de secours**

▶ Véhicules équipés d'une roue de secours compacte

La roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'avertissement de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteindra après quelques minutes.

▶ Véhicules équipés d'une roue de secours standard

La roue de secours est également équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage. Le témoin d'avertissement de pression de gonflage des pneus s'allume si la pression de gonflage de la roue de secours est insuffisante. Si un pneu vient à crever et même s'il est remplacé par la roue de secours, le témoin d'alerte de pression des pneus ne s'éteint pas. Remplacez la roue de secours par la roue remise en état et ajustez correctement la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteindra après quelques minutes.

■ **Conditions dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement**

→P. 453

■ **Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute**

Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute lorsque le contact d'alimentation est en mode ON, faites-le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Le signal sonore de rappel de ceinture de sécurité lié à la vitesse du véhicule peut être désactivé.
(Fonctions personnalisables →P. 609) Toutefois, Toyota recommande que le signal sonore de rappel de bouclage des ceintures de sécurité soit fonctionnel pour avertir le conducteur et le passager lorsqu'ils ont oublié d'attacher leur ceinture.

Sonnerie d'avertissement

Dans certains cas, il est possible que la sonnerie d'avertissement ne soit pas entendue à cause d'un environnement bruyant ou d'un autre son audio interférant avec la sonnerie.

⚠ AVERTISSEMENT

Si les témoins d'avertissement du système ABS et du système de freinage restent allumés

Arrêtez au plus vite le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota. Le véhicule risque de devenir extrêmement instable lors d'un freinage, et le système ABS peut ne pas fonctionner, ce qui peut provoquer un accident grave, voire mortel.

Lorsque le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique s'allume

Le volant peut devenir extrêmement dur.
Maintenez fermement le volant et exercez plus de force qu'habituellement pour le tourner s'il est plus dur que d'ordinaire.

Lorsque le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

Prenez soin de respecter les précautions suivantes. Le non-respect de cette consigne pourrait amener une perte de contrôle du véhicule et provoquer la mort ou des blessures graves.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque. En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

Si un éclatement du pneu ou une fuite d'air soudaine se produit

Il peut arriver que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne s'active pas tout de suite.

AVERTISSEMENT

Entretien des pneus

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si le véhicule en est équipé), doit être vérifié à froid une fois par mois et gonflé à la pression de gonflage préconisée par le constructeur sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus (étiquette informative de pression en fonction de la charge). (Si les pneus de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus (TPMS - système d'avertissement de la pression de pneu) qui allume un témoin de basse pression des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneus sont nettement sous-gonflés. Par conséquent, lorsque le voyant de pression insuffisante des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneumatiques dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneu nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter la manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

Veuillez noter que le TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus et qu'il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'a pas atteint le niveau déclenchant l'allumage du témoin de basse pression des pneus TPMS (témoin d'avertissement de pression des pneus).

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin de dysfonctionnement TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) est associé au témoin de basse pression de gonflage des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus). Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le témoin clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule tant que le dysfonctionnement existe. Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, cela indique que le système risque de ne pas être capable de détecter ou de signaler comme il le devrait une pression de gonflage des pneus insuffisante.

⚠ AVERTISSEMENT

Le TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) peut connaître un mauvais fonctionnement pour diverses raisons, y compris le montage sur le véhicule de jantes ou de pneus de remplacement incompatibles avec le fonctionnement normal du système TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus). Si vous remplacez un ou plusieurs pneus et roues de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin de dysfonctionnement TPMS (système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) pour vous assurer qu'un pneu ou une jante de remplacement n'empêche pas le système TPMS (système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) de continuer à fonctionner normalement.

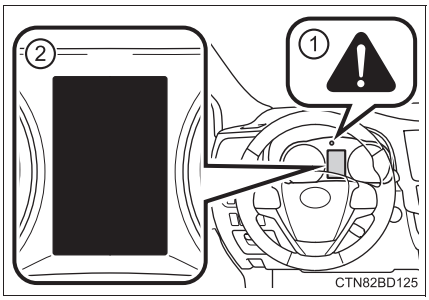
⚠ NOTE

■ **Pour vous assurer que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus fonctionne correctement**

N'installez pas des pneus de caractéristiques ou de fabricants différents, car le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut ne pas fonctionner correctement.

Si un message d'avertissement s'affiche

Si un message d'avertissement s'affiche à l'écran multifonctionnel, gardez votre calme et agissez comme suit:



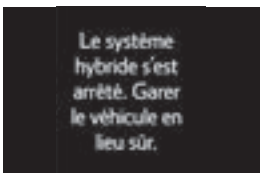
① Témoin d'avertissement principal

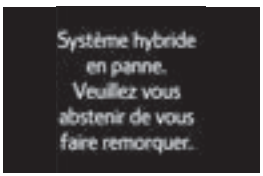
Le témoin d'avertissement principal s'allume ou clignote également pour attirer votre attention sur le fait qu'un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

② Écran multifonctionnel

Si un message d'avertissement ou un indicateur quels qu'ils soient s'allument après que vous ayez effectué les actions décrites, consultez votre concessionnaire Toyota.

Liste des messages d'avertissement et de sonnerie d'avertissement

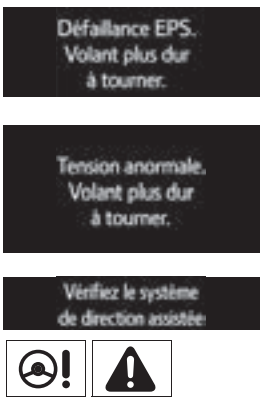
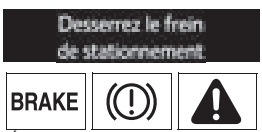
Messages d'avertissement	Détails/Actions
▶ Écran couleurs uniquement  **PCS** (Clignote) (Sur modèles équipés)	Signale les problèmes suivants: • Il y a une forte probabilité de collision frontale; ou • La fonction de freinage de pré-collision est activée Un signal sonore se déclenche également. → **Freinez pour ralentir le véhicule.**
 (Clignote)	Signale que le système hybride a été arrêté alors que le levier de vitesse n'était pas sur P Un signal sonore se déclenche également. → **Placez le levier de vitesse sur P.**
 (Clignote)	Indique que le système hybride a été arrêté alors que vous conduisez Un signal sonore se déclenche également. → **Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, comme par exemple le bas-côté d'une route.**
▶ Écran couleurs uniquement  (Sur modèles équipés)	Signale que votre véhicule se rapproche de celui qui le précède (en mode de distance entre véhicules) Un signal sonore se déclenche également. → **Freinez pour ralentir le véhicule.**

Messages d'avertissement	Détails/Actions
▶ Écran monochrome  ▶ Écran couleurs  (Sur modèles équipés)	Avertit le conducteur que le véhicule dévie de la voie (pendant que le système LDA [Avertissement de sortie de voie] est actif) Le marquage au sol du côté vers lequel le véhicule dévie clignote. La sonnerie d'avertissement émet un son continu. → **Vérifiez les alentours du véhicule et ramenez-le à l'intérieur des lignes blanches.**
 	Signale la présence d'une anomalie dans le système hybride Un signal sonore se déclenche également. → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.**
▶ Écran monochrome   ▶ Écran couleurs 	Signale qu'une ou plusieurs portes sont mal fermées Le système indique également quelle porte est mal fermée. Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h),  clignote et le signal sonore se déclenche pour indiquer que la ou les portes sont mal fermées. → **Assurez-vous que toutes les portes sont bien fermées.**

Messages d'avertissement	Détails/Actions
▶ Écran monochrome   ▶ Écran couleurs  	Signale que le capot est mal fermé Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h),  clignote et un signal sonore se déclenche pour indiquer que le capot est mal fermé. → **Fermez le capot.**
▶ Écran monochrome   ▶ Écran couleurs  	Signale que le hayon est mal fermé Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h),  clignote et le signal sonore se déclenche pour indiquer que le hayon est mal fermé. → **Fermez le hayon.**

Messages d'avertissement	Détails/Actions
▶ Écran monochrome   ▶ Écran couleurs  	Signale que la lunette de hayon est mal fermée Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h),  clignote et un signal sonore se déclenche pour indiquer que la lunette arrière est mal fermée. → **Fermez la lunette arrière.**
▶ Écran monochrome  ▶ Écran couleurs   (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans le système intuitif d'aide au stationnement Les capteurs d'aide clignotent. Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

Messages d'avertissement	Détails/Actions
▶ Écran monochrome  ▶ Écran couleurs  (Sur modèles équipés)	Signale que le système intuitif d'aide au stationnement est sale ou couvert de givre Un signal sonore se déclenche également. → **Nettoyez le capteur.**
 	Préparation du véhicule au ravitaillement en carburant. → **Patientez un instant.**
 	Vous pouvez commencer à ravitailler. → **Effectuez le ravitaillement en carburant en moins de 30 minutes.**
 	Fermez la trappe à carburant.
 (Clignote)	Indique que la pédale d'accélérateur est enfoncée alors que le sélecteur de vitesse est sur N Un signal sonore se déclenche également. → **Relâchez la pédale d'accélérateur et mettez le levier de vitesses sur D, S ou R.**
 (Clignote)	Indique que la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction) a baissé après une période prolongée après avoir mis le levier de vitesses sur N Un signal sonore se déclenche également. → **Redémarrez le système hybride lors du démarrage du véhicule.**

Messages d'avertissement	Détails/Actions
	Signale la présence d'une anomalie dans le système hybride Un signal sonore se déclenche également. → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.**
 (Clignote)	Signale que le niveau de charge de la batterie hybride (batterie de traction) est bas Un signal sonore se déclenche également. → **Lorsque le véhicule est arrêté pendant une période prolongée, mettez le levier de vitesses sur P. La batterie ne peut pas être rechargée avec le levier de vitesses sur N.**
	Signale la présence d'un dysfonctionnement dans le système EPS (Direction assistée électrique) Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
 (États-Unis) (Canada) (Clignote)	Indique que le frein de stationnement est toujours serré alors que le véhicule roule à 3 mph (5 km/h) ou plus Un signal sonore se déclenche également. → **Relâchez le frein de stationnement.**

Messages d'avertissement	Détails/Actions
▶ Écran couleurs uniquement 	Signale que la température du liquide de refroidissement est trop élevée Un signal sonore se déclenche également. → **P. 561**
▶ Écran couleurs uniquement 	Signale la présence d'un dysfonctionnement dans le circuit de charge du véhicule → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota. Continuer de conduire le véhicule peut être dangereux.**
▶ Écran couleurs uniquement  (Sur modèles équipés)	Indique que le capteur radar est sale ou couvert de givre Un signal sonore se déclenche également. → **Nettoyez le capteur.**
▶ Écran couleurs uniquement  (Sur modèles équipés)	Signale que le régulateur de vitesse actif est incapable de mesurer la distance entre véhicules Un signal sonore se déclenche également. → **Désactivez le mode neige.** **Si les essuie-glaces de pare-brise sont en marche, arrêtez-les ou placez-les dans un mode autre que "AUTO" (sur modèles équipés) ou que le balayage rapide.**
 (Sur modèles équipés)	Signale que le système LDA (Avertissement de sortie de voie) est suspendu (La température du capteur est supérieure à la plage de température de fonctionnement) Un signal sonore se déclenche également. → **Redémarrez le système LDA après avoir roulé pendant un moment.**

Messages d'avertissement	Détails/Actions
BSM indisponible  (Sur modèles équipés)	Indique qu'un capteur de surveillance de l'angle mort ou la zone avoisinante sur le pare-choc sont sales ou recouverts de givre Un signal sonore se déclenche également. → **Nettoyez le capteur et la zone avoisinante sur le pare-choc.**
Vérifiez le système de régulateur de vitesse  (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans: • Le régulateur de vitesse; ou • Le régulateur de vitesse actif Enfoncez une fois le bouton "ON-OFF" pour désactiver le système, puis de nouveau sur le même bouton pour le réactiver. Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Vérifiez le système LDA  (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'un dysfonctionnement dans le système LDA (Avertissement de sortie de voie) Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
▶ Écran couleurs uniquement Vérifiez le système PCS PCS  (Clignote) (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'un dysfonctionnement dans le système PCS (système de sécurité de pré-collision) Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Vérifiez le système BSM  (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'un dysfonctionnement dans le système BSM (surveillance de l'angle mort) Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

Messages d'avertissement	Détails/Actions
▶ Écran couleurs uniquement 	Indique une pression d'huile moteur anormale Un signal sonore se déclenche également. → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.**
	Signale la présence d'un dysfonctionnement dans le système 4 roues motrices Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
 (Sur modèles équipés)	Signale que le système LDA (Avertissement de sortie de voie) ne peut pas être utilisé parce que la vitesse du véhicule est inférieure à environ 32 mph (50 km/h) → **Roulez à une vitesse égale ou supérieure à 32 mph (50 km/h).**
	Indique que le système hybride a été arrêté alors que vous conduisez Un signal sonore se déclenche également. → **Tournez le volant avec plus de force que d'habitude.**
 (Clignote)	Indique que le contact d'alimentation est mis sur arrêt ou en mode ACCESSORY et que la porte conducteur est ouverte alors que les phares sont allumés Un signal sonore se déclenche également. → **Éteignez les feux.**
 (Clignote) (Sur modèles équipés)	Signale que le toit ouvrant ou le toit ouvrant panoramique n'est pas complètement fermé (avec le commutateur d'alimentation sur arrêt et la porte conducteur ouverte) Un signal sonore se déclenche également. → **Fermez le toit ouvrant ou le toit ouvrant panoramique.**

Messages d'avertissement	Détails/Actions
▶ Écran monochrome SYSTÈME DE PRIORITÉ DES FREINS EN PANNE. ▶ Écran couleurs  	Signale la présence d'un dysfonctionnement dans le système de maintien du freinage Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
 	Signale que le système hybride a surchauffé Ce message peut s'afficher lors d'une conduite dans des conditions difficiles. (Par exemple lorsque vous montez une longue pente ardue.) Un signal sonore se déclenche également. → **Arrêtez le véhicule et vérifiez. (→P. 561)**
  (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans le système des feux de route automatiques Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

Messages d'avertissement	Détails/Actions
▶ Écran monochrome  ▶ Écran couleurs   (Clignote)	Signale que la pédale d'accélérateur et la pédale de frein sont enfoncées simultanément → **Relâchez la pédale d'accélérateur ou de frein.**
	Signale une insuffisance de liquide de lave-glace → **Ajoutez du liquide de lave-glace.**
 	Signale qu'il reste dans le réservoir de carburant environ 2,6 gal. (9,7 L, 2,1 Imp. gal.) ou moins → **Refaites le plein du véhicule.**
	Signale que le système TRAC (Système antipatinage) a été désactivé → **Allumez le TRAC. (→P. 319)**
  (États-Unis uniquement)	Indique la nécessité de procéder sous peu à tout l'entretien imposé par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue. S'allume environ 4500 miles (7200 km) après la réinitialisation du message. → **Si nécessaire, effectuez l'entretien.**

Messages d'avertissement	Détails/Actions
  (États-Unis uniquement)	Indique la nécessité de procéder à tout l'entretien pour correspondre à la distance parcourue du programme d'entretien*. S'allume environ 5000 miles (8000 km) après la réinitialisation du message. (Le témoin ne fonctionne correctement que si le message a été réinitialisé.) → **Effectuez l'entretien nécessaire. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien (→P. 417)**
 (Sur modèles équipés)	Signale que le commutateur de feux de route automatiques est enfoncé alors que les feux avant sont positionnés en feux de croisement. → **Allumez les feux de route et enfoncez le commutateur de feux de route automatiques.**
▶ Écran couleurs uniquement   (Sur modèles équipés)	Indique que, étant donné que le système VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule) a été mis sur arrêt, le système de freinage de pré-collision est arrêté → **Allumez le VSC. (→P. 319)**
▶ Écran couleurs uniquement   (Clignote) (Sur modèles équipés)	Signale que le PCS (Système de sécurité de pré-collision) n'est pas fonctionnel à cet instant car la calandre ou le capteur sont sales → **Vérifiez la calandre et le capteur et nettoyez-les s'ils sont sales.**

Messages d'avertissement	Détails/Actions
    	Signale que le mode électrique EV n'est pas disponible*2 La raison pour laquelle le mode électrique EV est indisponible (le véhicule est au ralenti, la batterie du système hybride [batterie de traction] est fortement déchargée, la vitesse est supérieure à la plage de vitesses du mode EV, l'appui sur la pédale d'accélérateur est trop important) peut être affichée. Un signal sonore se déclenche également. → **Utilisez le mode électrique EV dès que sa disponibilité est rétablie.**
   	Signale que le mode électrique EV a été automatiquement annulé*2 La raison pour laquelle le mode électrique EV est indisponible (la batterie du système hybride [batterie de traction] est fortement déchargée, la vitesse est supérieure à la plage de vitesses du mode EV, l'appui sur la pédale d'accélérateur est trop important) peut être affichée. Un signal sonore se déclenche également. → **Roulez avec le véhicule pendant un moment.**

*1: Consultez le "Guide du programme d'entretien" ou le "Supplément du manuel du propriétaire" pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

*2: Pour les conditions d'utilisation du mode de conduite EV: →P. 253

■ **Affichage des messages**

Les illustrations des messages dans ce texte sont utilisées à titre d'exemple et peuvent différer de l'image réellement affichée à l'écran multifonctionnel.

■ **Message d'avertissement en mode de régulateur de vitesse actif (sur modèles équipés)**

Dans les cas suivants, le message d'avertissement peut ne pas s'afficher, même si la distance entre véhicules se réduit:

- Lorsque votre véhicule et le véhicule qui le précède roulent à la même vitesse ou que le véhicule qui précède roule plus vite que le vôtre
- Lorsque le véhicule qui précède roule à très basse vitesse
- Tout de suite après la programmation de la vitesse du régulateur de vitesse
- À l'instant où vous enfoncez la pédale d'accélérateur

■ **La fonction d'avertissement de sortie de voie du LDA (Avertissement de sortie de voie)**

Dans les cas suivants, le message d'avertissement ne s'affiche pas, même si une ligne de voie est franchie.

- Lorsque la vitesse du véhicule s'écarte de la plage de fonctionnement du système LDA
- Lorsque les lignes de voie ne peuvent être reconnues

■ **Conditions dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement**

→P. 417

■ **Sonnerie d'avertissement**

→P. 500

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Messages d'avertissement	Détails/Actions
Une fois	—	  (Clignote)	Vous avez essayé de démarrer le système hybride avec le sélecteur de vitesses sur une position incorrecte. → **Mettez le levier de vitesses sur P et démarrez le système hybride.**
Continu	—	  (Clignote)	Vous avez ouvert la porte du conducteur alors que le levier de vitesse n'était pas sur P et que le commutateur d'alimentation n'était pas sur arrêt. → **Placez le levier de vitesse sur P.**
Continu	Continu	  (Affichage alterné)  (Clignote)	La porte conducteur a été ouverte et fermée alors que la clé électronique n'était pas dans le véhicule, que le levier de vitesse n'était pas sur P et que le commutateur d'alimentation n'était pas sur arrêt. → **Placez le levier de vitesse sur P.** → **Remettez la clé électronique à l'intérieur du véhicule.**
Une fois	Continu	  (Affichage alterné)  (Clignote)	Vous avez essayé de sortir du véhicule avec la clé électronique et de verrouiller les portes sans avoir au préalable mis le commutateur d'alimentation sur arrêt alors que le levier de vitesse était sur P. → **Mettez le bouton d'alimentation sur arrêt et verrouillez de nouveau les portes.**

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Messages d'avertissement	Détails/Actions
Une fois	3 fois	Clé non détectée  (Clignote)	La porte conducteur a été ouverte et fermée alors que la clé électronique n'était pas dans le véhicule, le levier de vitesse était sur P et le commutateur d'alimentation n'était pas sur arrêt. → **Mettez le commutateur d'alimentation en position d'arrêt.** → **Remettez la clé électronique à l'intérieur du véhicule.**
			La clé électronique a été sortie du véhicule et une porte autre que celle du conducteur a été ouverte et fermée alors que le commutateur d'alimentation n'était pas sur arrêt. → **Remettez la clé électronique à l'intérieur du véhicule.**
Une fois	—	Clé non détectée  (Clignote)	La clé électronique n'est pas détectée alors que vous essayez de démarrer le système hybride. → **Démarrez le système hybride en ayant la clé électronique avec vous.**
9 fois	—	Clé non détectée  (Clignote)	Vous avez essayé de conduire alors que la clé électronique n'était pas dans le véhicule. → **Assurez-vous que la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.**

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Messages d'avertissement	Détails/Actions
—	Continu	Clé détectée dans le véhicule  (Clignote)	Vous avez essayé de verrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage "mains libres" alors que la clé électronique se trouvait encore à l'intérieur du véhicule. → **Récupérez la clé électronique laissée dans le véhicule et verrouillez à nouveau les portes.**
Une fois	Continu	Clé détectée dans le véhicule  (Clignote)	Vous avez essayé de verrouiller l'une ou l'autre des portes avant en ouvrant la porte et en mettant le bouton de verrouillage intérieur en position verrouillage, puis en fermant la porte alors que la clé électronique était encore à l'intérieur du véhicule. → **Récupérez la clé électronique laissée dans le véhicule et verrouillez à nouveau les portes.**
Une fois	—	Pile de la clé faible 	La pile de la clé électronique est presque usée. → **Remplacez la pile de la clé électronique. (→P. 465)**
Une fois	—	Verrouillage de direction activé  (Clignote)	L'antivol de direction ne s'est pas débloqué dans les 3 secondes suivant la pression du bouton de démarrage. → **Appuyez sur le bouton de démarrage tout en appuyant sur la pédale de frein et en tournant le volant à gauche et à droite.**

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Messages d'avertissement	Détails/Actions
Une fois	—	  (Clignote)	Signale la présence d'une anomalie dans le système d'accès et de démarrage "mains libres" → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Une fois	—	  (Clignote)	• Lorsque vous avez déverrouillé les portes avec la clé mécanique, puis appuyé sur le bouton d'alimentation, le système n'a pas pu détecter la clé électronique dans le véhicule. • Le système n'a pas pu détecter la clé électronique dans le véhicule même après que vous ayez appuyé deux fois de suite sur le bouton d'alimentation. → **Mettez en contact la clé électronique avec le bouton d'alimentation tout en appuyant sur la pédale de frein.**
Une fois	—	▶ Écran monochrome  ▶ Écran couleurs 	Pour démarrer le système hybride alors que la clé électronique ne fonctionnait pas normalement (→P. 552), vous avez mis la clé électronique en contact avec le commutateur d'alimentation. → **Appuyez sur le bouton d'alimentation dans les 10 secondes suivant le déclenchement de la sonnerie.**

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Messages d'avertissement	Détails/Actions
—	—	▶ Écran monochrome  ▶ Écran couleurs 	Indique que: • Avec le contact d'alimentation sur arrêt, les portes ont été déverrouillées puis la porte du conducteur a été ouverte et fermée; • Le contact d'alimentation a été mis en mode ACCESSORY sans démarrer le système hybride; ou • Le levier de vitesses a été mis sur P depuis une autre position avec le contact d'alimentation en mode ON. → **Appuyez sur le bouton d'alimentation tout en appuyant sur la pédale de frein.**
Une fois	—	  (Clignote)	Le commutateur d'alimentation a été mis en mode arrêt avec le levier de vitesses sur une autre position que P. → **Placez le levier de vitesse sur P.**
Une fois	—	  (Clignote)	Une fois le commutateur d'alimentation mis en mode arrêt avec le levier de vitesses sur une autre position que P, le levier de vitesses a été déplacé sur P. → **Mettez le commutateur d'alimentation en position d'arrêt.**

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Messages d'avertissement	Détails/Actions
—	—		L'alimentation a été coupée à cause de la fonction de coupure automatique. → **Au prochain démarrage du système hybride, augmentez légèrement le régime moteur et maintenez-le pendant environ 5 minutes pour recharger la batterie 12 V.**
Continu	—	  (Clignote)	Indique que le système hybride a été arrêté en urgence alors que vous conduisez → **Pour redémarrer le système hybride, mettez le levier de vitesse sur N et mettez le commutateur d'alimentation en mode ON.***
Une fois	—	  (Clignote)	Signale que le commutateur d'alimentation a été enfoncé pendant que vous conduisez → **Sauf en cas d'arrêt d'urgence nécessaire du véhicule, relâchez immédiatement le commutateur d'alimentation.**

*: Le système hybride peut ne pas être redémarré en fonction de l'état du véhicule.

■ **Affichage des messages**

Les illustrations des messages dans ce texte sont utilisées à titre d'exemple et peuvent différer de l'image réellement affichée à l'écran multifonctionnel.

■ **Sonnerie d'avertissement**

→P. 500

Si vous avez un pneu crevé

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours. Le pneu crevé peut être remplacé par la roue de secours.

Pour plus de détails à propos des pneus: →P. 446

⚠ AVERTISSEMENT

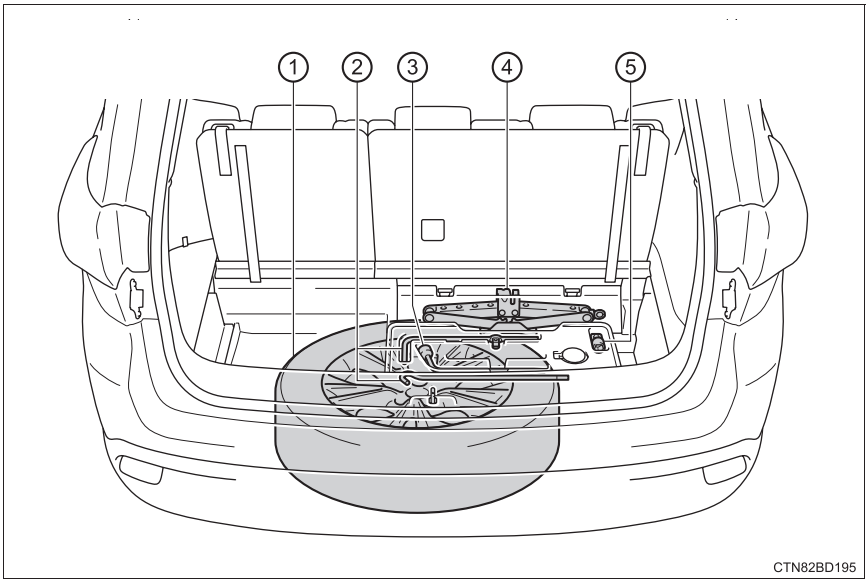
■ Si vous avez un pneu crevé

Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé.
En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager irrémédiablement le pneumatique et la jante, ce qui pourrait provoquer un accident.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Garez le véhicule sur un sol dur, bien à plat.
- Enclenchez le frein de stationnement.
- Placez le levier de vitesse sur P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse. (→P. 486)

Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage



① Roue de secours
② Manivelles de cric
③ Clé d'écrou de roue
④ Cric
⑤ Douille-adaptateur

AVERTISSEMENT

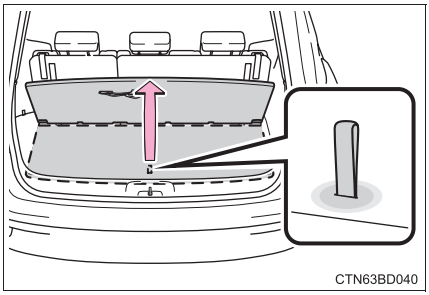
Utilisation du cric

Respectez les précautions suivantes.
Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

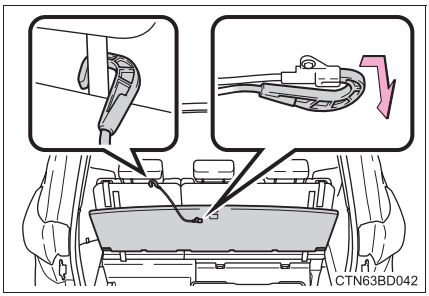
- Utilisez le cric aux seules fins de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- N'utilisez que le cric fourni avec ce véhicule pour remplacer un pneu crevé.
  Ne pas l'utiliser sur d'autres véhicules, et ne pas utiliser d'autres crics pour remplacer les pneus sur ce véhicule.
- Placez le cric correctement à son point de levage.
- N'engagez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne laissez pas le moteur en marche et ne conduisez pas le véhicule non plus lorsque le véhicule est sur cric.
- Ne soulevez pas le véhicule lorsqu'une personne est à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Utilisez une chandelle si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule.
- Lorsque vous reposez le véhicule, assurez-vous qu'il n'y ait personne à proximité du véhicule. Si des personnes se trouvent à proximité, avertissez-les de vive voix avant d'abaisser le véhicule.

Accès au cric

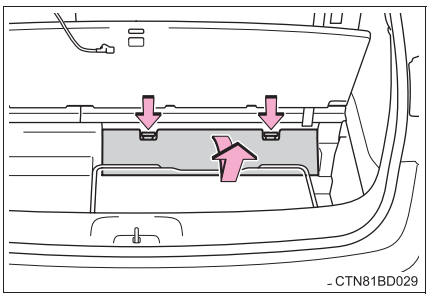
1 Tirez la sangle vers le haut pour ouvrir le couvre-plancher central.


CTN63BD040

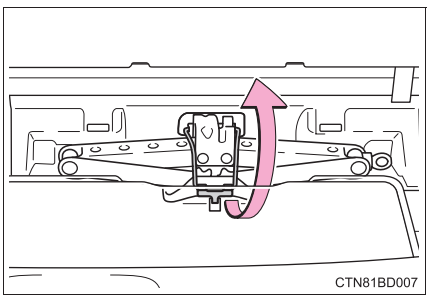
2 Pour fixer le couvre-plancher central, retirez le crochet à l'arrière du couvre-plancher central et fixez le crochet à l'appuie-tête des sièges de troisième rangée comme indiqué.


CTN63BD042

3 Retirez le cache du cric.

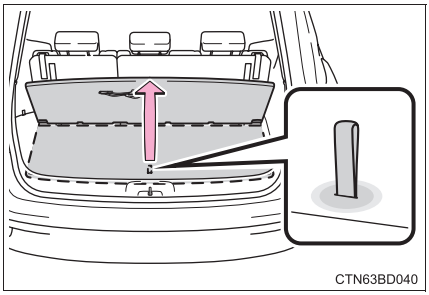

CTN81BD029

4 Retirez le cric après avoir retiré le crochet.

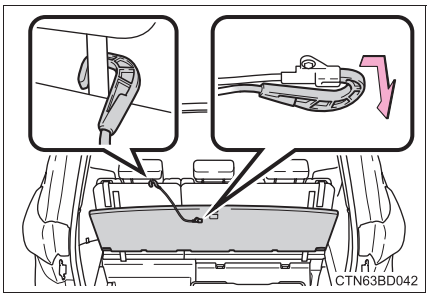

CTN81BD007

Accès à la roue de secours

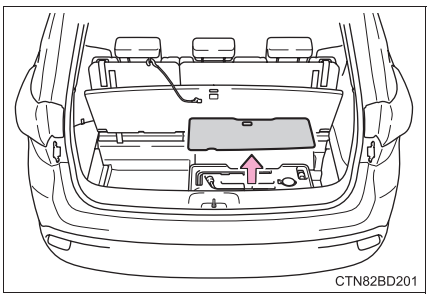
1 Tirez la sangle vers le haut pour ouvrir le couvre-plancher central.


CTN63BD040

2 Pour fixer le couvre-plancher central, retirez le crochet à l'arrière du couvre-plancher central et fixez le crochet à l'appuie-tête des sièges de troisième rangée comme indiqué.

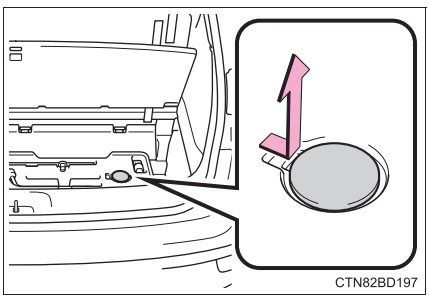

CTN63BD042

3 Retirez le tapis.

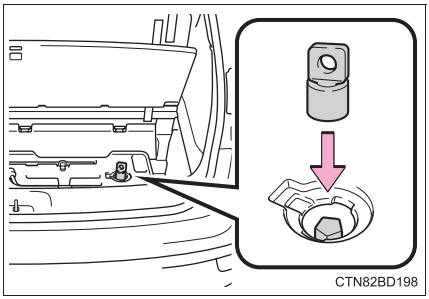

CTN82BD201

4 Retirez le cache.

Si vous ne parvenez pas à ôter le cache, vous pouvez utiliser votre clé.


CTN82BD197

5 Positionnez l'adaptateur sur la vis de bridage de la roue de secours.



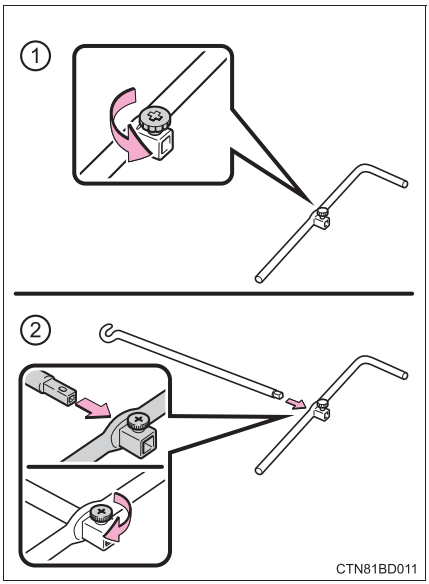
6 Assemblage de la manivelle de cric.

Sortez la manivelle de cric et procédez comme suit pour l'assembler.

① Desserrez la vis.

② Assemblez la manivelle du cric et serrez la vis.

Vérifiez que la vis est bien serrée.

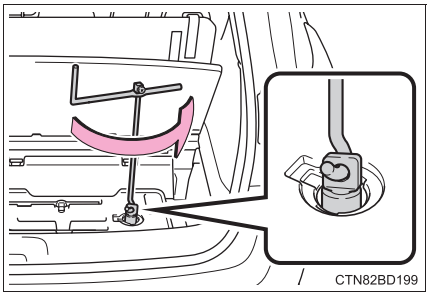


7 Engagez la manivelle du cric dans la douille-adaptateur. Tournez la manivelle du cric vers la gauche.

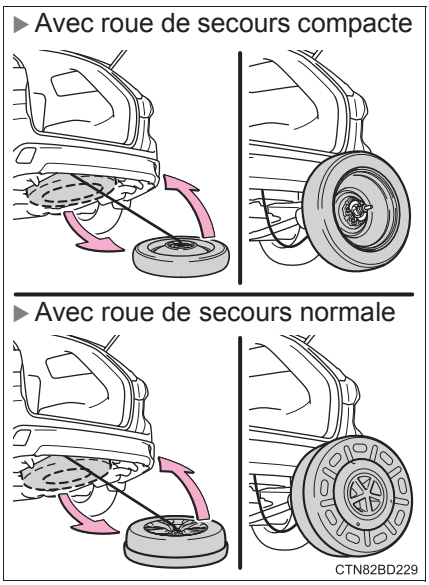
Continuez ainsi jusqu'à ce que la roue soit descendue jusqu'au sol.

Tournez la manivelle du cric lentement pour abaisser la roue de secours. Si la manivelle est tournée rapidement, puisque cela pourrait entraîner le dégagement de l'arbre, la roue risque de ne pas s'abaisser.

Si la roue de secours ne peut pas être abaissée: →P. 537

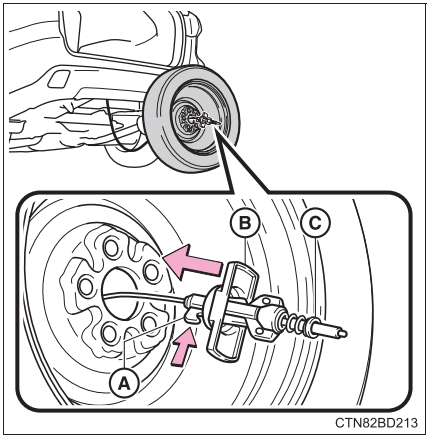

CTN82BD199

8 Tirez la roue de secours à vous et posez-la debout contre le pare-chocs.

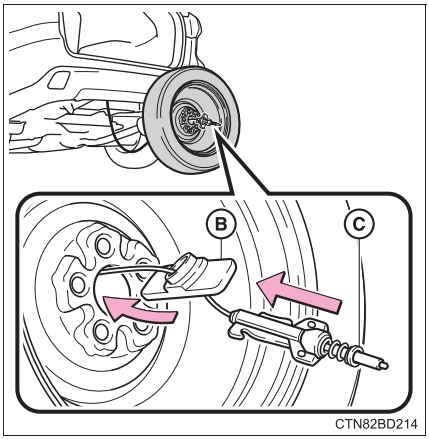


▶ Véhicules équipés d'une roue de secours compacte

9 Appuyez à fond sur le verrou secondaire (A) et retirez le support de fixation (B) du dispositif de retenue (C).

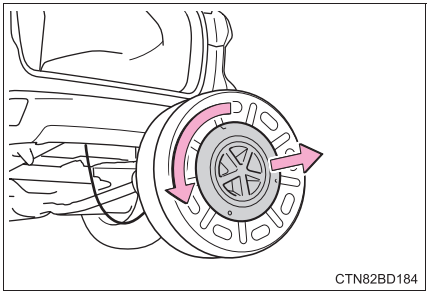


10 Inclinez le support (B) puis passez-le dans l'ouverture de la roue. Puis retirez le dispositif de retenue (C).

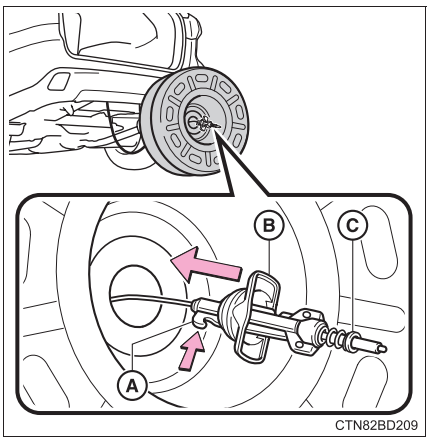


▶ Véhicules équipés d'une roue de secours standard

9 Enlevez le cache intérieur de la roue de secours.

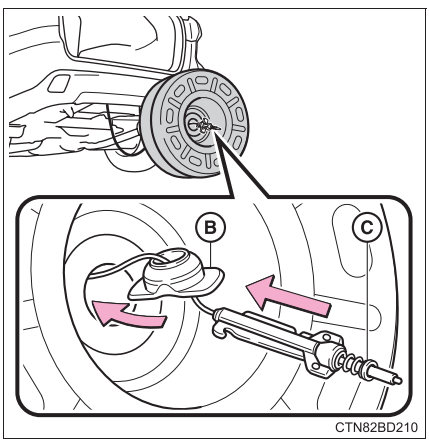

CTN82BD184

10 Appuyez à fond sur le verrou secondaire (A) et retirez le support de fixation (B) du dispositif de retenue (C).



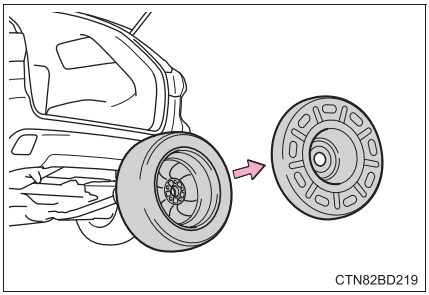
CTN82BD209

11 Inclinez le support de fixation (B) afin qu'il puisse passer facilement dans l'ouverture de la roue. Après avoir passé le support de fixation dans l'ouverture de la roue, retirez le dispositif de retenue (C).



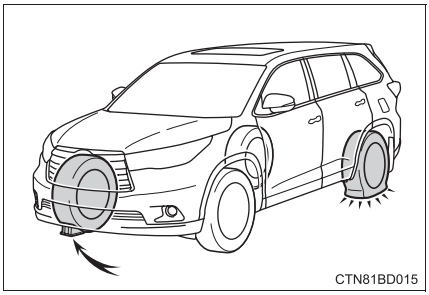
CTN82BD210

12 Enlevez le cache extérieur de la roue de secours.



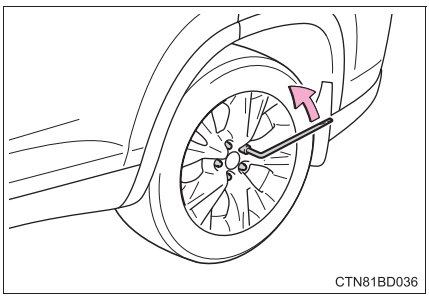
Remplacement d'une roue crevée

1 Calez les roues.



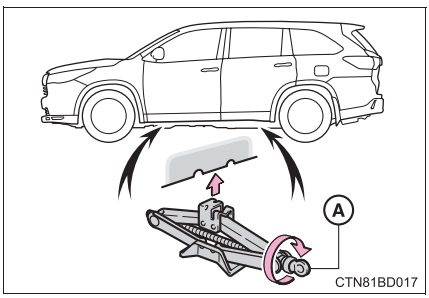
Pneu crevé		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	Derrière la roue arrière droite
	Côté droit	Derrière la roue arrière gauche
Arrière	Côté gauche	Devant la roue avant droite
	Côté droit	Devant la roue avant gauche

2 Desserrez légèrement les écrous de roue (d'un tour).

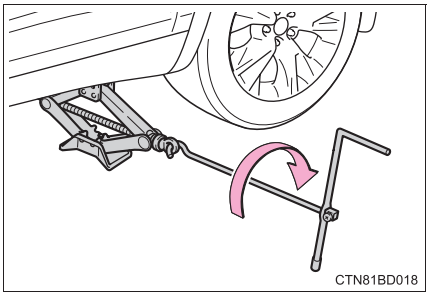


3 Tournez la partie "A" du cric à la main jusqu'à amener l'encoche du cric au contact du point de levage.

Les repères de point de levage se trouvent sous le longeron. Ils marquent la position du point de levage.

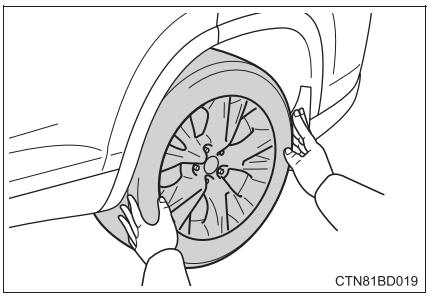


4 Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.



5 Enlevez tous les écrous de roue et le pneu.

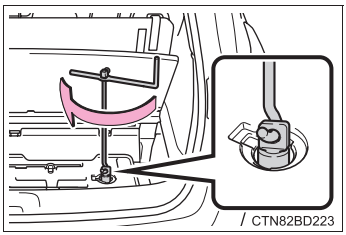
Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.



Si la roue de secours ne peut pas être abaissée

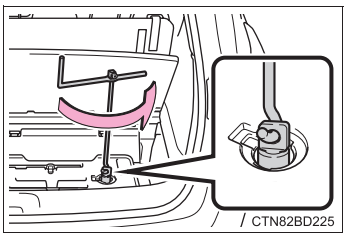
Si la roue de secours ne peut pas être abaissée, elle a peut-être été mal rangée. Procédez comme suit:

1 Serrez complètement la vis de bridage de la roue de secours en tournant vers la droite avec la manivelle du cric jusqu'à ce que vous perceviez deux déclics et un à-coup au niveau de la manivelle du cric.



2 Tournez la manivelle du cric vers la gauche pour abaisser la roue de secours.

Si la roue de secours ne peut toujours pas être abaissée, essayez de serrer complètement la vis de bridage de la roue de secours à nouveau en tournant la manivelle du cric vers la droite. Ensuite, tournez-la vers la gauche au moins 2 tours pour abaisser la roue de secours.



Si la roue de secours ne peut toujours pas être abaissée, le câble peut être rompu. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

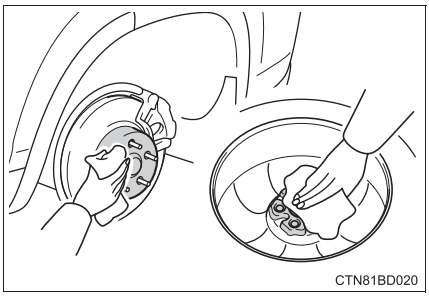
■ Remplacement d'une roue crevée

- Ne touchez pas les roues à disque ou la zone autour des freins immédiatement après l'utilisation du véhicule.
  Après l'utilisation du véhicule, les roues à disque et la zone autour des freins sont extrêmement chaudes. Si vous effleurez ces zones avec une quelconque partie de votre corps alors que vous changez un pneu, etc., vous risquez de vous brûler.
- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant un accident grave, voire mortel.
  - Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m).
  - Ne remontez pas l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
  - Lors de la pose d'un pneu, utilisez uniquement des écrous de roue spécialement conçus pour le type de roue concerné.
  - Si vous constatez la moindre entaille ou déformation au niveau des boulons, du filetage des écrous ou du logement des boulons de la roue, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
  - Lorsque vous remontez les écrous de roue, veillez à les visser avec leur partie conique tournée vers l'intérieur. (→P. 462)
- Respectez les précautions suivantes.
  Autrement, des blessures graves pourraient s'ensuivre:
  - N'essayez pas de retirer l'enjoliveur de roue à la main. Prenez les précautions nécessaires lorsque vous manipulez l'enjoliveur, afin d'éviter tout risque de blessure.
  - Descendez la roue de secours complètement jusqu'au sol avant de l'ôter du dessous du véhicule.

Montage de la roue de secours

1 Enlevez la saleté ou tout corps étranger de la surface de contact de la roue.

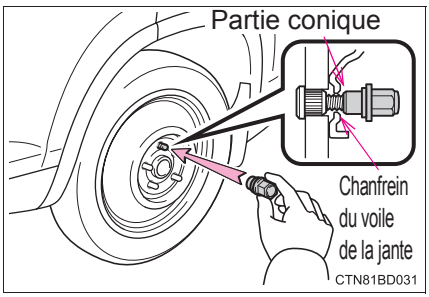
La présence d'un corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.


CTN81BD020

2 Montez la roue de secours et vissez légèrement chaque écrou de roue à la main à peu près jusqu'au même point.

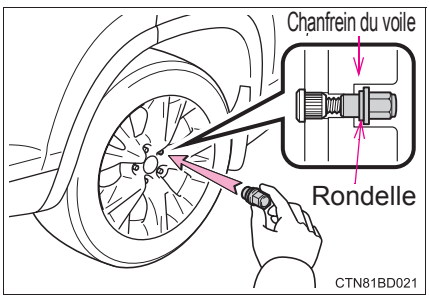
▶ Véhicules équipés d'une roue de secours compacte

Serrez les écrous jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.

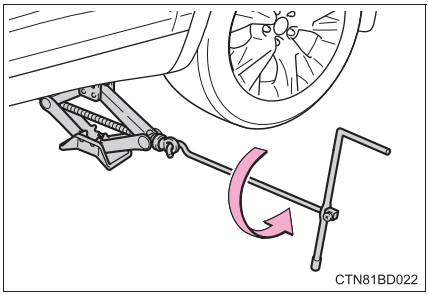


▶ Véhicules équipés d'une roue de secours standard

Serrez les écrous jusqu'au contact des rondelles avec la jante.

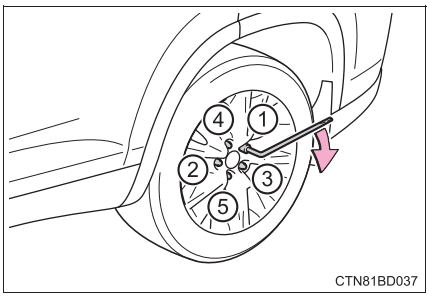


3 Reposez le véhicule au sol.



4 Serrez vigoureusement chaque écrou de roue, à deux ou trois reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

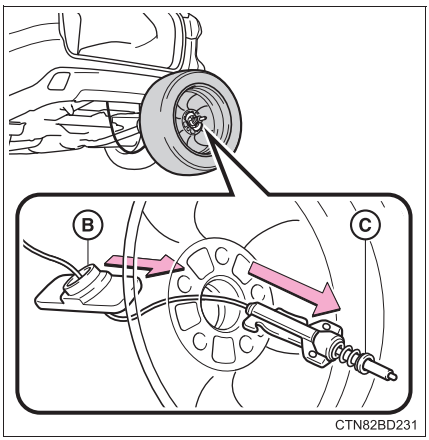


Rangement de la roue crevée, du cric et de tous les outils (avec une roue de secours compacte)

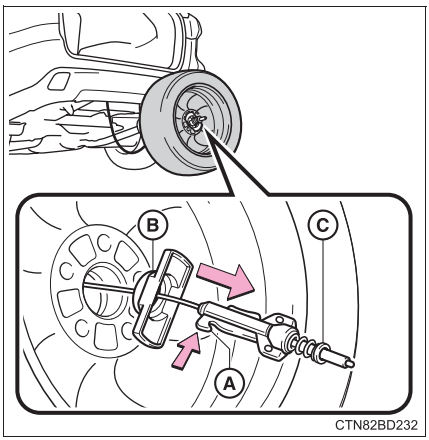
1 Retirez l'enjoliveur central de roue en le poussant par l'intérieur de la jante.

Prenez garde à ne pas perdre l'enjoliveur de roue.

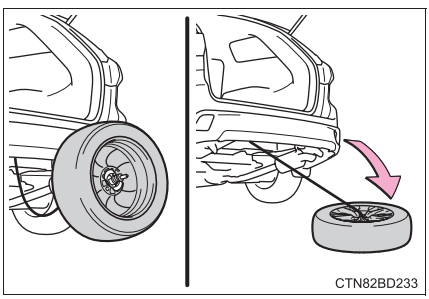
2 Posez la roue de secours debout contre le pare-chocs avec la face intérieure orientée vers vous. Passez le dispositif de retenue (C) et le support de fixation (B) dans l'ouverture de la roue.



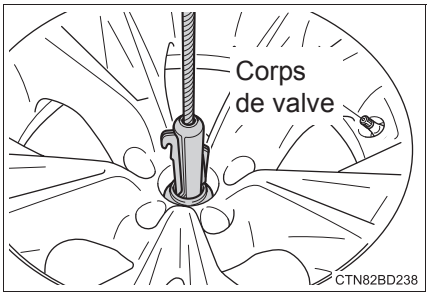
3 Appuyez à fond sur le verrou secondaire (A) et installez le support (B) sur le dispositif de retenue (C).



4 Posez la roue sur le sol avec la face extérieure (corps de valve) orientée vers le haut.



5 Avant de soulever la roue, assurez-vous que le dispositif de retenue est perpendiculaire à l'ouverture de la roue. (Essayez de placer la roue directement en dessous du véhicule, à proximité de l'endroit où se trouve le câble.)



6 À l'aide de la manivelle du cric et de la douille-adaptateur, serrez la vis de bridage de la roue en la tournant vers la droite jusqu'à ce que la roue soit dans la position correcte et que vous perceviez deux déclics lors de l'à-coup au niveau de la manivelle du cric.

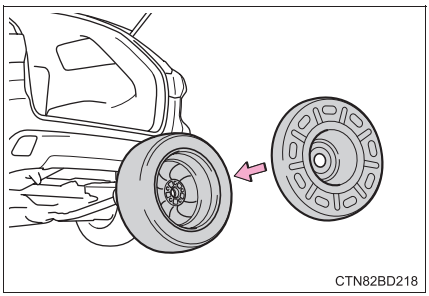
7 Rangez le cric et tous les outils.

Rangement de la roue crevée, du cric et de tous les outils (avec une roue de secours standard)

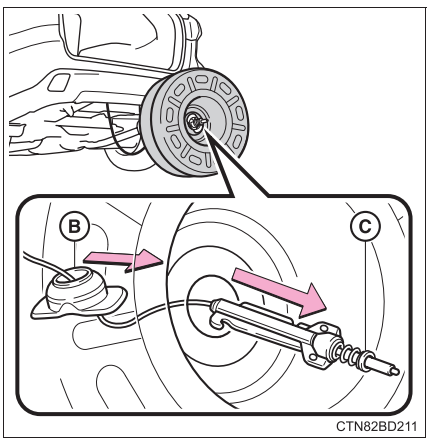
1 Retirez l'enjoliveur central de roue en le poussant par l'intérieur de la jante.

Prenez garde à ne pas perdre l'enjoliveur de roue.

2 Posez la roue de secours debout contre le pare-chocs avec la face intérieure orientée vers vous et installez le cache extérieur de la roue de secours.

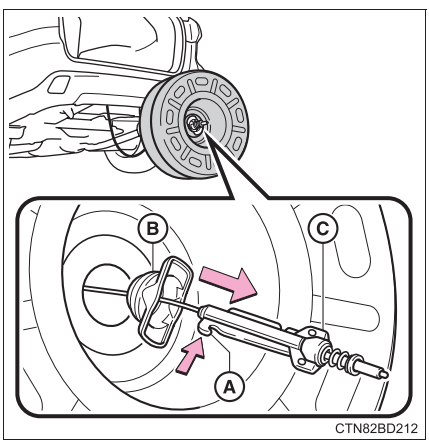

CTN82BD218

3 Passez le dispositif de retenue (C) et le support de fixation (B) dans l'ouverture de la roue.



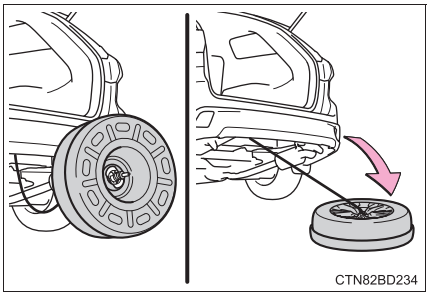
CTN82BD211

4 Appuyez à fond sur le verrou secondaire (A) et installez le support (B) sur le dispositif de retenue (C).

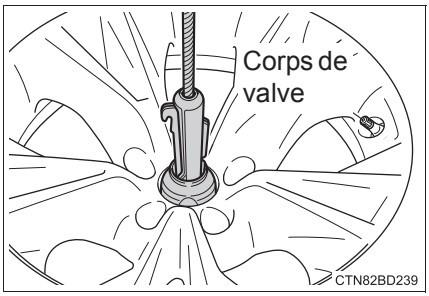


CTN82BD212

5 Posez la roue sur le sol avec la face extérieure (corps de valve) orientée vers le haut.

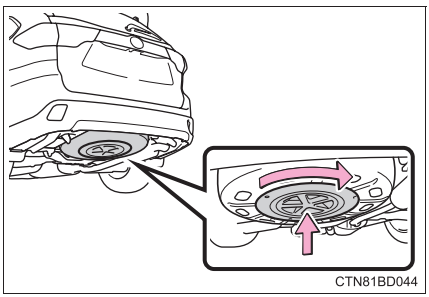


6 Lors du rangement de la roue, assurez-vous que le dispositif de retenue est perpendiculaire à l'ouverture de la roue.



7 À l'aide de la manivelle du cric et de la douille-adaptateur, serrez la vis de bridage de la roue de secours en la tournant vers la droite jusqu'à ce que la roue soit dans la position correcte et que vous perceviez deux déclics lors de l'à-coup au niveau de la manivelle du cric.

8 Installez le cache intérieur de la roue de secours sur le cache extérieur de la roue de secours.



9 Rangez le cric et tous les outils.

■ **La roue de secours compacte (véhicules équipés d'une roue de secours compacte)**

- Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de la mention "TEMPORARY USE ONLY" moulée sur son flanc.
  Utilisez la roue de secours compacte provisoirement, et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P. 578)

■ **Lorsque la roue de secours compacte est montée (véhicules équipés d'une roue de secours compacte)**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à lorsque des roues normales sont montées.

■ **Lorsque vous utilisez la roue de secours compacte (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)**

La roue de secours compacte étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système de surveillance de la pression ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le témoin d'avertissement de pression des pneus s'est allumé, le témoin reste allumé.

■ **Si vous crevez de l'avant sur une route enneigée ou verglacée (véhicules équipés d'une roue de secours compacte)**

Montez la roue de secours compacte à la place d'une des roues arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant:

1. Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.
2. Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de démonter du véhicule.
3. Montez les chaînes à neige sur les roues avant.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **En cas d'utilisation de la roue de secours compacte (véhicules équipés d'une roue de secours compacte)**

- Sachez que la roue de secours compacte fournie a été spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. N'utilisez pas cette roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- N'utilisez pas plus d'une roue de secours compacte à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue normale.
- Évitez les accélérations soudaines, les changements de direction brusques, les freinages et les opérations de changements de vitesse soudains pouvant causer un freinage soudain du moteur.

■ **Lorsque la roue de secours compacte est montée (véhicules équipés d'une roue de secours compacte)**

Il est possible que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS et aide au freinage d'urgence
- VDIM
- TRAC
- Régulateur de vitesse (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse actif (sur modèles équipés)
- Système de sécurité de pré-collision (sur modèles équipés)
- EPS
- Feux de route automatiques (sur modèles équipés)
- LDA (Avertissement de sortie de voie) (sur modèles équipés)
- Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés)
- Système de navigation (sur modèles équipés)

■ **Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte**

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour supporter les grandes vitesses. Le non-respect de cette précaution peut entraîner un accident pouvant causer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Remplacement d'une roue crevée

Dans les cas tels qu'un changement de roue, assurez-vous de mettre sur arrêt le bouton principal du hayon à commande électrique (→P. 149). À défaut, vous risquez de mettre involontairement le hayon en mouvement, en touchant accidentellement le bouton de commande électrique du hayon, et de vous faire pincer les doigts et les mains.

■ Après avoir utilisé le cric et les outils

Avant de prendre le volant, assurez-vous que le cric et tous les outils sont bien en place dans leur emplacement de stockage pour réduire les risques de blessures en cas de freinage brusque ou de collision.

⚠ NOTE

■ Soyez prudent lorsque vous conduisez sur une route bosselée avec la roue de secours compacte montée sur le véhicule.

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la conduite avec des roues normales. Soyez prudent si vous devez circuler sur une route déformée.

■ Utilisation du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte

Ne montez pas les chaînes à neige sur la roue de secours compacte. Les chaînes à neige pourraient abîmer la carrosserie et avoir un effet négatif sur le comportement du véhicule.

■ Lorsque vous remplacez les pneus (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)

Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage des pneus (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)

Quand vous réparez un pneu avec un liquide d'étanchéité, il peut arriver que la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, consultez dans les plus brefs délais votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage. (→P. 448)

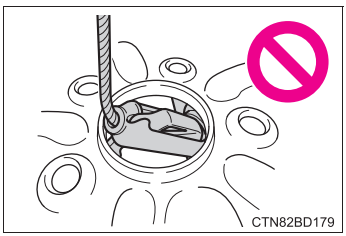
NOTE

■ **Rangement d'un pneumatique à plat**

- Assurez-vous qu'aucun objet n'est pris entre le pneu et le soubassement du véhicule.
- Serrez bien la vis de bridage de la roue de secours afin de maintenir le berceau de roue de secours par la traction du crochet.
- Rangez la roue crevée à la place de la roue de secours. Le non-respect de cette consigne risque de se traduire par un endommagement du support de roue de secours. Un rangement correct réduit le risque de blessure en cas de collision ou de freinage brusque.
- Faites réparer la roue crevée et remplacer la roue de secours simultanément, dès que possible.

■ **Rangement correct de la roue de secours**

- Si le dispositif de retenue est incliné lors du rangement d'une roue, le dispositif de retenue risque de se bloquer dans l'ouverture de la roue et la roue risque de ne pas être levée correctement, entraînant des dommages à la roue ou au câble.



- N'essayez pas de tourner la vis de bridage de la roue de secours si la roue ne se trouve pas sur le dispositif de retenue, puisque le câble pourrait glisser de l'arbre à l'intérieur de l'unité et le câble pourrait ne pas pouvoir être levé ou abaissé. Si la vis de bridage de la roue de secours a été tournée alors que la roue ne se trouve pas sur le dispositif de retenue et que le câble ne peut pas être levé ou abaissé, contactez votre concessionnaire Toyota.

Si le système hybride ne démarre pas

Les raisons pour lesquelles le système hybride ne démarre pas varient en fonction de la situation. Vérifiez les points suivants et mettez en application la procédure préconisée:

Le système hybride ne démarre pas, alors même que vous appliquez la procédure correcte de mise en route. (→P. 246)

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La clé électronique peut ne pas fonctionner normalement. (→P. 553)
- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.
  Refaites le plein du véhicule.
- Il y a peut-être une anomalie dans le système antivol. (→P. 97)
- Il y a peut-être un dysfonctionnement dans le système de l'antivol de direction.
- Le système hybride connaît peut-être un dysfonctionnement provoqué par une panne électrique, par exemple la pile de la clé électronique est déchargée, ou un fusible est grillé. Toutefois, et si le type d'anomalie le permet, il est possible d'appliquer une mesure de secours pour démarrer le système hybride. (→P. 550)

Les éclairages intérieurs et les feux avant éclairent faiblement, et l'avertisseur sonore est à peine audible ou ne fonctionne pas du tout.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 555)
- Les bornes de la batterie 12 V sont corrodées ou ses câbles sont desserrés.

Les éclairages intérieurs et les feux avant ne s'allument pas et l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- Une des bornes ou les deux bornes de la batterie 12 V peuvent être débranchées.
- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 555)

Consultez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage de secours

Lorsque le système hybride refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours pour démarrer le système hybride, à condition que le bouton d'alimentation fonctionne normalement:

1. Enclenchez le frein de stationnement.
2. Placez le levier de vitesses sur P.
3. Mettez le contact d'alimentation en mode ACCESSORY.
4. Maintenez le commutateur d'alimentation enfoncé pendant environ 15 secondes, tout en enfonçant fermement la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le système hybride avec la procédure ci-dessus, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si le levier de vitesse est bloqué sur P

Si le levier de vitesse est bloqué alors que vous enfoncez la pédale de frein, il est possible qu'il y ait une anomalie dans le dispositif de commande de verrouillage du levier (système de sécurité destiné à empêcher toute manœuvre accidentelle du levier de vitesse). Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.
En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le levier de vitesse:

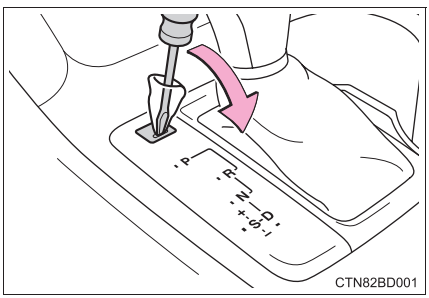
1 Enclenchez le frein de stationnement.

2 Mettez le contact d'alimentation en mode ACCESSORY.

3 Enfoncez la pédale de frein.

4 Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou un outil similaire.

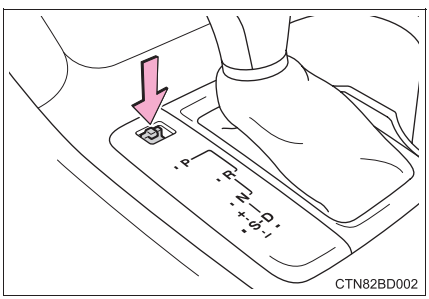
Pour éviter d'abîmer le cache, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.



CTN82BD001

5 Enfoncez le bouton de déverrouillage du levier de vitesse.

Vous pouvez manœuvrer le levier de vitesse tant que vous enfoncez le bouton.



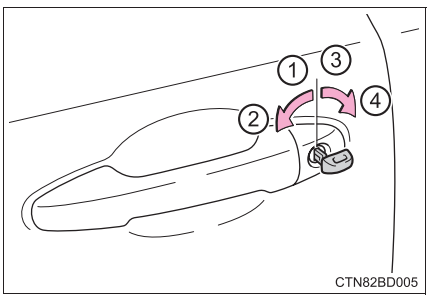
CTN82BD002

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement

Si la communication est interrompue entre la clé électronique et le véhicule (→P. 165) ou si la clé électronique est inutilisable parce que la pile est usée, le système d'accès et de démarrage "mains libres", le bouton poussoir de démarrage et la télécommande du verrouillage centralisé sont également inutilisables. Dans ce cas, vous devez appliquer la procédure suivante pour pouvoir ouvrir les portes et démarrer le système hybride.

Verrouillage et déverrouillage des portes et fonctions asservies à la clé

Utilisez la clé conventionnelle (→P. 135) afin d'effectuer les opérations suivantes:



① Verrouille toutes les portes

② Ferme les vitres et le toit ouvrant*1 (tournez et maintenez la position)*2 (→P. 195, 198)

③ Déverrouille la porte

Tournez la clé vers l'arrière pour déverrouiller la porte conducteur. Tournez de nouveau la clé dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

④ Ouvre les vitres et le toit ouvrant*1 (tournez et maintenez la position)*2 (→P. 195, 198)

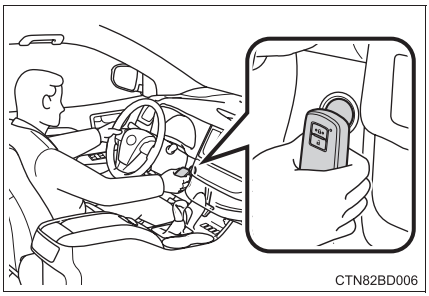
*1: Sur modèles équipés

*2: Ce réglage doit être personnalisé par votre concessionnaire Toyota.

Démarrage du système hybride

1 Assurez-vous que le levier de vitesse est sur P et que vous enfoncez la pédale de frein.

2 Mettez en contact le côté de la clé électronique portant le logo Toyota avec le commutateur d'alimentation.



Lorsque la clé électronique est détectée, un signal sonore retentit et le contact d'alimentation passe en mode ON.

Quand le système d'accès et de démarrage mains libres est désactivé suite à un réglage de personnalisation, le contact d'alimentation passe en mode ACCESSORY.

3 Enfoncez vigoureusement la pédale de frein.

Véhicules équipés d'un écran monochrome:

Vérifiez que  s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Véhicules équipés d'un écran couleurs:

Vérifiez que  et un message s'affichent sur l'écran multifonctionnel.

4 Enfoncez le commutateur d'alimentation.

Au cas où le moteur refuserait quand même de démarrer, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ **Arrêt du système hybride**

Mettez le levier de vitesse sur P et enfoncez le commutateur d'alimentation comme vous le faites habituellement pour arrêter le système hybride.

■ **Remplacement de la pile de la clé**

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P. 465)

■ **Sélection des modes du commutateur d'alimentation**

Relâchez la pédale de frein et enfoncez le commutateur d'alimentation selon l'étape 3 ci-dessus.
Le système hybride ne démarre pas et les modes changent à chaque pression sur le commutateur. (→P. 247)

■ **Lorsque la clé électronique ne fonctionne pas normalement**

- Assurez-vous que le système d'accès et de démarrage "mains libres" n'a pas été désactivé suite à une personnalisation. Si la fonction est sur arrêt, mettez-la sur marche.
  (Fonctions personnalisables →P. 599)
- Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est actif. Si c'est le cas, annulez la fonction. (→P. 164)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lors de l'utilisation de la clé mécanique et de l'actionnement des lève-vitres électriques ou du toit ouvrant**

Actionnez le lève-vitre électrique ou le toit ouvrant après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans la vitre ou le toit ouvrant. De plus, ne laissez pas les enfants utiliser la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le lève-vitre électrique ou le toit ouvrant.

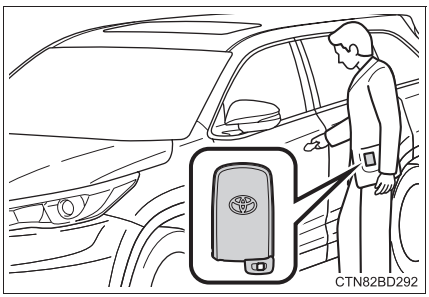
Si la batterie 12 V est déchargée

Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le système hybride si la batterie 12 V est déchargée.
Vous pouvez aussi appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

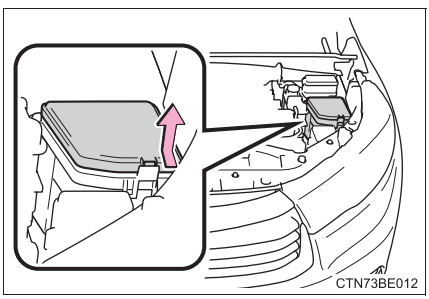
Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage (ou un survolteur) et un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

1 Pour les véhicules équipés d'une alarme, vérifiez que vous êtes en possession de la clé électronique.

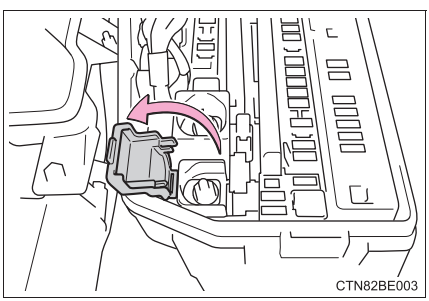
Lorsque vous branchez les câbles de démarrage (ou une survolteur), selon la situation, l'alarme peut être activée et les portes verrouillées. (→P. 101)



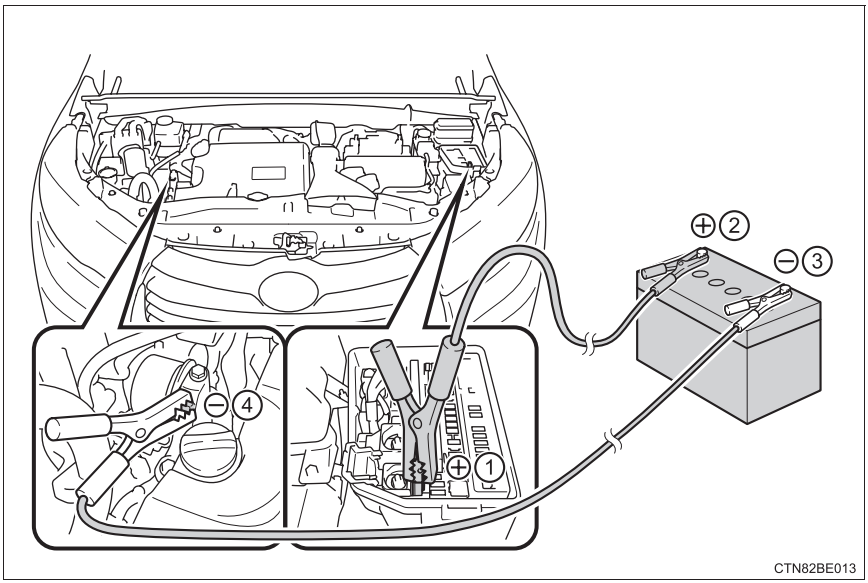
2 Ouvrez le capot et le couvercle de la boîte à fusibles.



3 Ouvrez le cache de la borne spéciale pour démarrage par câbles de démarrage.



4 Branchez les câbles de démarrage en respectant la procédure suivante:



① Branchez une pince du câble de démarrage positif à la borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire de votre véhicule.

② Branchez la pince à l'autre extrémité du câble positif à la borne positive (+) de la batterie du second véhicule.

③ Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie du second véhicule.

④ Branchez la pince à l'autre extrémité du câble négatif sur un point métallique fixe non peint éloigné de la borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire et de toute autre pièce mobile, comme indiqué sur l'illustration.

5 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie de servitude (12 V) de votre véhicule.

6 Ouvrez et fermez l'une des portes de votre véhicule avec le commutateur d'alimentation en mode arrêt.

7 Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le système hybride de votre véhicule en mettant le contact d'alimentation en mode ON.

8 Assurez-vous que le témoin "READY" s'allume. Si le témoin ne s'allume pas, consultez votre concessionnaire Toyota.

9 Une fois le système hybride démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

10 Fermez le cache de la borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire et remettez le couvercle de la boîte à fusibles dans sa position initiale.

Lors de l'installation, accrochez tout d'abord le couvercle de la boîte à fusibles sur les deux languettes arrière.

Une fois le système hybride démarré, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dans les plus brefs délais.

■ **Démarrage du système hybride lorsque la batterie 12 V est déchargée**

Le système hybride ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

- Éteignez les feux avant et le système audio lorsque le système hybride est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez à trop basse vitesse pendant une longue période, comme par exemple dans un trafic dense.

■ **Lors du remplacement de la batterie 12 V**

- Dans certains cas, il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes à l'aide du système d'accès et de démarrage “mains libres” lorsque la batterie 12 V est déchargée. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le système hybride risque de ne pas démarrer à la première tentative après le rechargement de la batterie 12 V, mais il démarre normalement à la deuxième tentative. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.
- Le mode du bouton d'alimentation est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie 12 V est rebranchée, le système revient au mode précédant le déchargement de la batterie. Avant de débrancher la batterie 12 V, mettez le bouton d'alimentation sur arrêt.
  Si vous êtes incertain quant au mode dans lequel était le bouton d'alimentation avant que la batterie 12 V ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de la rebrancher.
- Le hayon à commande électrique doit être initialisé. (→P. 611)

■ **Recharge de la batterie 12 V**

L'électricité stockée dans la batterie 12 V se décharge progressivement, même lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Cela tient à l'effet de décharge naturel et à la présence de consommateurs électriques constamment sous tension. En cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie 12 V peut se décharger et il peut devenir impossible de démarrer le système hybride. (La batterie 12 V se recharge automatiquement lorsque le système hybride est en marche.)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie 12 V

Respectez les précautions suivantes pour éviter d'enflammer accidentellement les gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie 12 V:

- Assurez-vous que chaque câble de démarrage est branché à la bonne borne et qu'il n'entre pas accidentellement en contact avec une autre borne que celle prévue.
- Ne laissez pas l'autre extrémité du câble de démarrage connectée à la borne "+" entrer en contact avec tout autre élément ou surface métallique de la zone, tels que des supports ou du métal non peint.
- Ne laissez pas les pinces + et - des câbles de démarrage entrer en contact l'une avec l'autre.
- N'exposez pas la batterie 12 V à une flamme nue et ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ou de briquet a proximité de celle-ci.

■ Précautions concernant la batterie 12 V

La batterie 12 V renferme un électrolyte acide, toxique et corrosif, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie 12 V:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie 12 V, portez toujours des lunettes de sécurité et prenez soin d'éviter tout contact avec l'électrolyte (acide) que contient la batterie 12 V et votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie 12 V.
- Au cas où du liquide de la batterie 12 V entre en contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie touchée et consultez un médecin.
  Maintenez une éponge ou un tissu humide sur la zone touchée, jusqu'à ce que vous ayez reçu des soins médicaux.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie de servitude (12 V).
- Ne laissez pas des enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Après la recharge de la batterie 12 V

Faites contrôler la batterie 12 V dès que possible par le concessionnaire Toyota le plus proche.
Si la batterie 12 V se détériore et que vous continuez d'utiliser le véhicule, la batterie 12 V peut émettre un gaz malodorant et dangereux pour la santé des occupants.

■ Lors du remplacement de la batterie 12 V

→P. 445

NOTE

■ **Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage**

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans les motoventilateurs de refroidissement ou dans une courroie d'entraînement.

■ **Borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire**

La borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire est destinée à recharger la batterie 12 V de votre véhicule depuis un autre véhicule en cas d'urgence. N'utilisez pas la borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire pour démarrer un autre véhicule.

Lorsque le véhicule surchauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.

- L'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement (→P. 109) est dans la zone rouge ou une perte de puissance du système hybride est détectée. (Par exemple, la vitesse du véhicule n'augmente pas.)
- Si le message "Surchauffe du système hybride" est affiché sur l'écran multifonctionnel.
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

Procédures de rectification

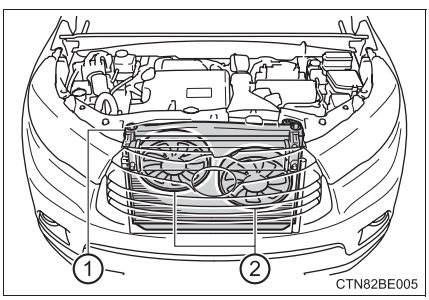
Si l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement moteur pénètre dans la zone rouge

1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et mettez sur arrêt le système de climatisation, puis arrêtez le système hybride.

2 Si vous voyez de la vapeur:
Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.

Si vous ne voyez pas de vapeur:
Soulevez le capot avec précaution.

3 Une fois la température du système hybride suffisamment abaissée, contrôlez les tuyaux et les flexibles du radiateur pour vérifier la présence de fuites.

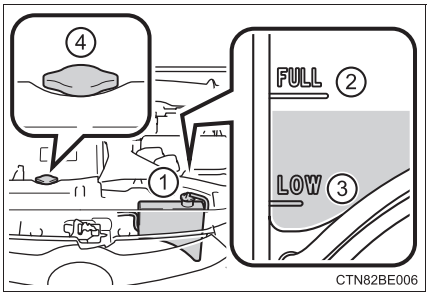


① Radiateur

② Ventilateurs de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

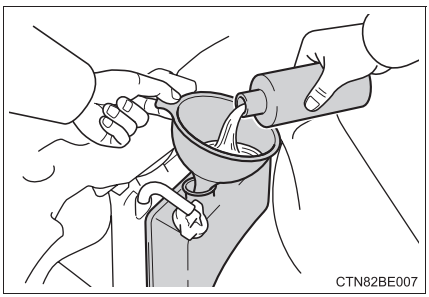
4 Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du vase d'expansion.



① Vase d'expansion
② "FULL"
③ "LOW"
④ Bouchon du radiateur

5 Ajoutez du liquide de refroidissement si nécessaire.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau en cas d'urgence.



6 Démarrez le système hybride et allumez le système de climatisation pour vérifier que les ventilateurs de refroidissement fonctionnent et pour rechercher des fuites de liquide de refroidissement dans le radiateur ou les tuyaux.

Les ventilateurs fonctionnent lorsque le système de climatisation est activé immédiatement après le démarrage à froid. Confirmez que les ventilateurs sont en marche en vérifiant le son des ventilateurs et le débit d'air. S'il vous est difficile de vérifier ceci, mettez le système de climatisation sur marche et arrêt de manière répétée.
(Le ventilateur peut ne pas fonctionner à des températures en dessous de zéro.)

7 Si les ventilateurs ne sont pas en marche:

Arrêtez immédiatement le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.

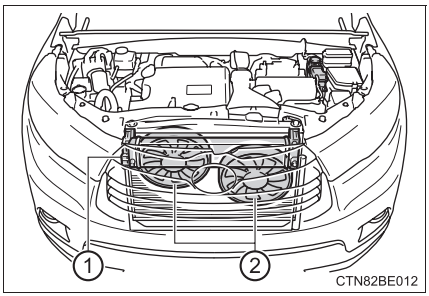
Si les ventilateurs sont en marche:
Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

■ Si l'indication "Surchauffe du système hybride" apparaît sur l'écran multifonctionnel

1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr.

2 Arrêtez le système hybride et ouvrez le capot avec précaution.

3 Une fois la température du système hybride abaissée, contrôlez les tuyaux et les flexibles du radiateur pour vérifier la présence de fuites.

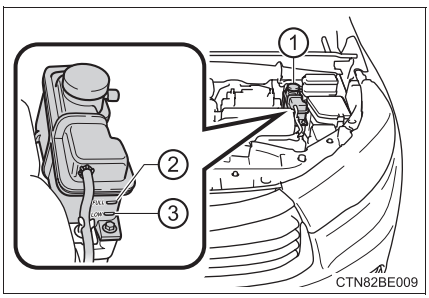


① Radiateur

② Ventilateurs de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

4 Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du vase d'expansion.



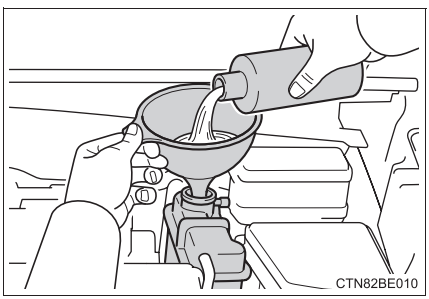
① Vase d'expansion

② "FULL"

③ "LOW"

5 Ajoutez du liquide de refroidissement si nécessaire.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau en cas d'urgence.



6 Démarrez le système hybride et regardez l'écran multifonctionnel.

Si le message ne disparaît pas:
Arrêtez le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.

Si le message ne s'affiche pas:
Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

Affichage des messages

Les illustrations des messages dans ce texte sont utilisées à titre d'exemple et peuvent différer de l'image réellement affichée à l'écran multifonctionnel.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous inspectez sous le capot de votre véhicule

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer des blessures graves telles que des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être brûlant.
- Après avoir arrêté le système hybride, vérifiez que le témoin "READY" est éteint.
  Lorsque le système hybride est en marche, le moteur à essence est susceptible de se mettre automatiquement en marche ou le ventilateur de refroidissement peut soudainement fonctionner même si le moteur à essence s'arrête. Ne touchez pas et ne vous approchez pas des pièces rotatives telles que le ventilateur, car vos doigts ou des vêtements (en particulier les cravates, ou les écharpes) peuvent s'y coincer, entraînant de graves blessures.
- Ne desserrez pas le bouchon du radiateur ou du vase d'expansion de liquide de refroidissement alors que le radiateur et le moteur sont chauds. De la vapeur ou du liquide de refroidissement à haute température pourraient jaillir.

NOTE

■ **Liquide de refroidissement pour moteur thermique/module de commande de puissance**

Ajoutez lentement du liquide de refroidissement après que le système hybride ait suffisamment refroidi. Si vous versez trop vite le liquide froid dans le système hybride chaud, vous risquez d'occasionner des dommages au système hybride.

■ **Pour éviter d'endommager le système de refroidissement**

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (tels que du sable ou de la poussière etc.).
- N'utilisez pas d'additif pour liquide de refroidissement.

Si votre véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

1 Arrêtez le système hybride. Serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesse sur P.

2 Dégagez les roues avant de la boue, de la neige ou du sable accumulé.

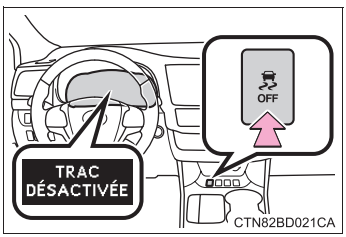
3 Placez des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence sous les roues avant.

4 Redémarrez le système hybride.

5 Mettez le levier de vitesse sur D ou R et relâchez le frein de stationnement. Ensuite, enfoncez avec prudence la pédale d'accélérateur.

Si vous éprouvez des difficultés à dégager le véhicule

Enfoncez pour désactiver le système TRAC.



AVERTISSEMENT

Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires afin d'éviter tout risque de heurter d'autres véhicules, des obstacles ou des personnes. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou vers l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

Lorsque vous manœuvrez le levier de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le levier de vitesses lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur.

Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous ne vous y attendiez et provoquer un accident pouvant causer des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages à la transmission et à d'autres composants**

- Évitez de faire patiner les roues avant et d'enfoncer la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué après avoir respecté ces procédures, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

Caractéristiques techniques du véhicule

8

8-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 570

Informations sur le carburant..... 582

Informations sur les pneus 585

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables..... 599

8-3. Initialisation

Systèmes à initialiser 611

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

Longueur totale	191,1 in. (4855 mm)
Largeur totale	75,8 in. (1925 mm)
Hauteur totale*1	▶ Sans antenne de toit 68,1 in. (1730 mm) ▶ Avec antenne de toit 70,1 in. (1780 mm)
Empattement	109,8 in. (2790 mm)
Voie avant	64,4 in. (1635 mm)
Voie arrière	64,2 in. (1630 mm)
Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)	1305 lb. (595 kg) *2 1385 lb. (625 kg) *3
Poids nominal de remorque (Poids de la caravane/ remorque + poids du chargement)	3500 lb. (1590 kg)

*1: Véhicule à vide

*2: Avec une capacité de 7 places

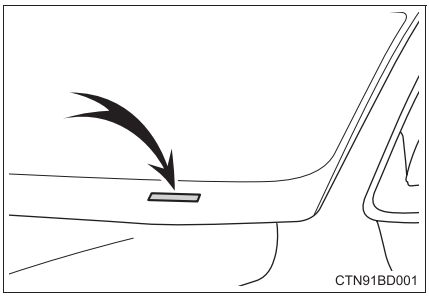
*3: Avec une capacité de 8 places

Identification du véhicule

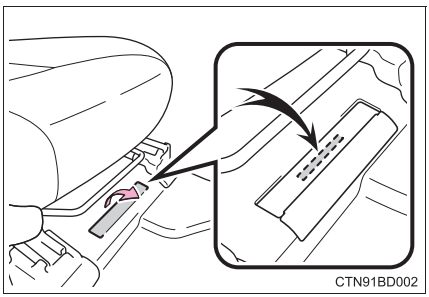
Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est l'identification légale de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il figure sur les documents d'immatriculation du véhicule.

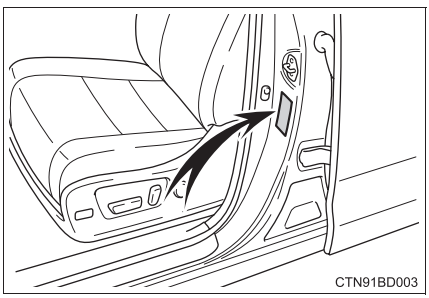
Ce numéro est frappé à l'angle supérieur gauche du tableau de bord.



Sur certains modèles, ce numéro est frappé sous le siège avant droit.

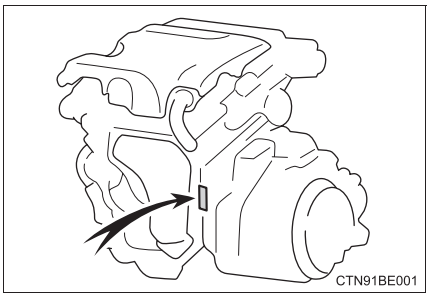


Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation.



Numéro du moteur

Le numéro de moteur est frappé sur le bloc-moteur comme indiqué sur la figure.



Moteur

Modèle	2GR-FXE
Type	Type 6 cylindres en V, 4 temps, essence
Alésage et course	3,70 × 3,27 in. (94,0 × 83,0 mm)
Cylindrée	210,9 cu. in. (3456 cm^3)
Jeu des soupapes	Réglage automatique
Tension de la courroie de distribution	

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87 (indice d'octane recherche 91) ou plus
Contenance du réservoir de carburant (Référence)	17,1 gal. (65,0 L, 14,2 Imp. gal.)

Moteur électrique avant (moteur de traction)

Type	Moteur électrique synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	123 kW
Couple maximal	247 ft•lbf (335 N•m, 34,2 kgf•m)

Moteur électrique arrière (moteur de traction)

Type	Moteur électrique synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	50 kW
Couple maximal	103 ft•lbf (139 N•m, 14,2 kgf•m)

Batterie du système hybride (batterie de traction)

Type	Batterie au nickel-métal-hydrure
Tension	9,6 V/module
Capacité	6,5 Ah (3HR)
Quantité	30 modules
Tension totale	288 V

Circuit de graissage

Capacité d'huile (Vidange et remplissage — référence*)	
Avec filtre	6,4 qt. (6,1 L, 5,4 Imp. qt.)
Sans filtre	6,0 qt. (5,7 L, 5,0 Imp. qt.)

*: La capacité d'huile moteur est une quantité de référence à utiliser lors du changement de l'huile moteur. Chauffez le moteur puis éteignez le système hybride, attendez plus de 5 minutes et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

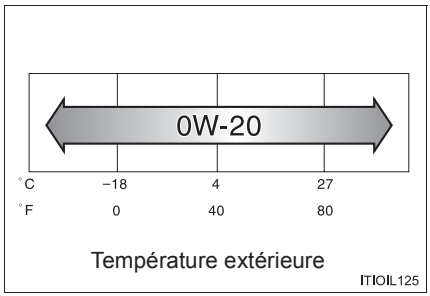
Choix de l'huile moteur

Votre véhicule Toyota utilise l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine». Utilisez l'huile préconisée par Toyota "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou une huile équivalente répondant aux critères suivants de qualité et de viscosité.

Qualité d'huile: Huile moteur multigrade ILSAC GF-5

Viscosité recommandée: SAE 0W-20

L'huile SAE 0W-20 constitue le meilleur choix pour votre véhicule car elle garantit une meilleure économie de carburant et assure un bon démarrage du moteur par temps froid. Si vous ne disposez pas d'huile SAE 0W-20, vous pouvez utiliser une huile SAE 5W-20. Cependant, celle-ci devra être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la prochaine vidange.

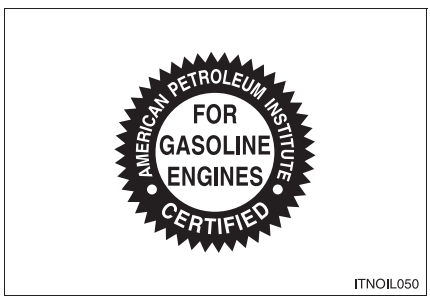


Viscosité de l'huile (indice 0W-20 pris en exemple pour l'explication qui suit):

- La valeur 0W de l'indice 0W-20 indique l'aptitude de l'huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice précédant le W est bas facilitent davantage les démarrages par temps froid.
- La valeur 20 de l'indice 0W-20 indique la viscosité de l'huile à chaud. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (valeur plus grande) peut être mieux adaptée si le véhicule est utilisé à des vitesses soutenues ou soumis à de fortes charges.

Comment lire l'étiquette des bidons d'huile:

Le symbole d'identification de l'International Lubricant Specification Advisory Committee (ILSAC) est apposé sur certains bidons d'huile pour faciliter votre choix.



Circuit de refroidissement

Capacité (référence) Moteur à essence Module de commande de puissance	14,3 qt. (13,5 L, 11,9 Imp. qt.) 2,0 qt. (1,9 L, 1,7 Imp. qt.)
Type de liquide de refroidissement	Utilisez l'un des produits suivants. • "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Un liquide de refroidissement équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates incorporant la technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps N'utilisez pas d'eau pure seule.

Système d'allumage

Bougie Marque	 DENSO FK20HR11
Espace	0,043 in. (1,1 mm)

⚠ NOTE

Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne réglez pas le jeu aux électrodes.

Circuit électrique

Batterie 12 V Tension à vide à 68°F (20°C):	 12,6 — 12,8 V Pleine charge 12,2 — 12,4 V Charge moyenne 11,8 — 12,0 V Déchargée (La tension est vérifiée 20 minutes après l'arrêt du système hybride et de tous les éclairages.)
Intensités de charge	5 A max.

Boîte de vitesses hybride

Capacité de liquide*	▶ Avant 4,9 qt. (4,6 L, 4,0 Imp. qt.) ▶ Arrière 1,9 qt. (1,8 L, 1,6 Imp. qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

*: La contenance en huile indiquée est la quantité de référence. Si un remplacement s’avère nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

Type d’huile pour transmission hybride

L'utilisation d'un liquide de transmission autre que “Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS» risque de finir par détériorer la transmission de votre véhicule.

Freins

Course de la pédale*1	3,7 in. (93 mm) Min.
Jeu de la pédale	0,04 — 0,08 in. (1 — 2 mm)
Limite d’usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Limite d’usure des garnitures de frein de stationnement	0,04 in. (1,0 mm)
Course de la pédale du frein de stationnement*2	8 — 11 crans
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3

*1: Hauteur minimum sous la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de haut en bas de 110 lbf (490 N, 50 kgf), système hybride en fonction.

*2: Course de la pédale du frein de stationnement lorsqu’elle est soumise à une force verticale de 67 lbf (300 N, 31 kgf)

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)

Pneus et roues

▶ Type A

Dimension des pneus	245/60R18 105T, T165/90D18 107M (secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Avant 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Arrière 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Roue de secours 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm^2 ou bar)
Dimension des jantes	18 × 7 1/2 J, 18 × 4T (roue de secours)
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

▶ Type B

Dimension des pneus	P245/60R18 104T, T165/90D18 107M (secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Avant 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Arrière 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Roue de secours 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm^2 ou bar)
Dimension des jantes	18 × 7 1/2 J, 18 × 4T (roue de secours)
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

▶ Type C

Dimension des pneus	245/55R19 103T, T165/90D18 107M (secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Avant 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Arrière 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Roue de secours 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm^2 ou bar)
Dimension des jantes	19 × 7 1/2 J, 18 × 4T (roue de secours)
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

▶ Type D

Dimension des pneus	245/60R18 105T
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Avant 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Arrière 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Roue de secours 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar)
Dimension des jantes	18 × 7 1/2 J
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

▶ Type E

Dimension des pneus	P245/60R18 104T
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Avant 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Arrière 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Roue de secours 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar)
Dimension des jantes	18 × 7 1/2 J
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

▶ Type F

Dimension des pneus	245/55R19 103T
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Avant 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Arrière 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Roue de secours 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar)
Dimension des jantes	19 × 7 1/2 J
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

■ **Lorsque vous tractez une caravane/remorque (pneus 245/55R19 103T)**

Sur les pneus arrière, ajoutez 1 psi (10,0kPa, 0,1 kgf/cm^2 ou bar) à la pression de gonflage préconisée, et limitez votre vitesse à 65 mph (104 km/h).

Ampoules

	Ampoules	N° d'ampoule	W	Type
Extérieur	Feux avant Feux de route Feux de croisement	 9005 —	 60 55	 A B
	Feux de stationnement et clignotants avant	7444NA	28/8	C
	Feux de position latéraux avant	—	5	D
	Feux antibrouillard avant	—	19	E
	Clignotants arrière	—	21	C
	Feux de recul	—	16	D
	Feux de stop/arrière et feu de position latéral arrière	—	21/5	D
	Feux arrière	—	5	D
	Éclairages de plaque d'immatriculation	—	5	D
Intérieur	Éclairages de courtoisie	—	1,26	D
	Éclairages individuels avant/ intérieurs avant	—	5	D
	Éclairages individuels arrière/ intérieurs arrière	—	8	D
	Éclairages de courtoisie sur les portes avant	168	5	D
	Éclairage de compartiment à bagages Type A Type B	—	5	 D F

A: Ampoules halogène HB3

B: Ampoules halogène H11

C: Ampoules à culot poussoir (ambre)

D: Ampoules à culot poussoir (transparent)

E: Ampoules halogène H16

F: Ampoules double culot

Informations sur le carburant

Utilisez uniquement de l'essence sans plomb.
Sélectionnez un indice d'octane de 87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb d'un indice d'octane inférieur à 87 peut engendrer des cliquetis dans le moteur. La persistance des cliquetis peut endommager le moteur.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux spécifications ASTM D4814 aux États-Unis.

Qualité de l'essence

Dans quelques rares cas, il peut arriver que la marque d'essence utilisée occasionne des problèmes de conduite avec votre véhicule. Si ces désagréments persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

Normes de qualité des essences

- Les constructeurs automobiles aux États-Unis, en Europe et au Japon ont mis au point une spécification pour la qualité des carburants appelée World-Wide Fuel Charter (WWFC) (Charte mondiale des carburants) qui doit s'appliquer au monde entier.
- La WWFC classe les carburants en quatre catégories, sur la base des niveaux de dépollution à atteindre. Les États-Unis ont adopté la catégorie 4.
- La WWFC vise à améliorer d'une part la qualité de l'air en réduisant les émissions polluantes émanant du parc automobile, et d'autre part la satisfaction du client par l'amélioration des performances.

■ **Recommandations d'utilisation d'essence contenant des additifs détergents**

- Toyota recommande l'utilisation d'essence contenant des additifs détergents afin d'éviter toute accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient un minimum d'additifs détergents pour nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des circuits d'admission, en respectant le programme de concentration minimale en additifs de l'EPA.
- Toyota recommande vivement l'utilisation d'essence détergente de catégorie supérieure. Pour plus d'informations sur l'essence détergente de catégorie supérieure et une liste de revendeurs, veuillez vous rendre sur le site internet officiel www.toptiergas.com.

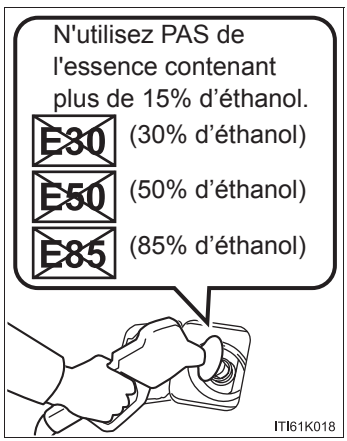
■ **Recommandations d'utilisation des essences à faibles émissions**

Les essences contenant des composés oxygénés tels que l'éther ou l'éthanol, ainsi que les essences reformulées, sont disponibles dans certaines villes. Ces carburants sont peuvent être utilisées normalement, à condition qu'ils satisfassent à d'autres exigences liées au carburant.

Toyota recommande ces carburants, car les formulations permettent une réduction des émissions du véhicule.

■ **Non recommandation d'utilisation d'essences mélangées**

- Utilisez uniquement une essence contenant au maximum 15% d'éthanol.
  N'utilisez PAS un polycarburant quel qu'il soit ou une essence contenant plus de 15% d'éthanol, que l'on trouve notamment aux pompes de type E30, E50 ou E85 (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 15% d'éthanol).



- Si vous utilisez de l'essence-alcool avec votre véhicule, veillez à ce que son indice d'octane ne soit pas inférieur à 87.
- Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essences contenant du méthanol.

■ **Non-recommandation d'utilisation d'essence contenant du MMT**

Certaines essences contiennent un additif permettant une augmentation de l'indice d'octane appelé MMT (Cyclopentadiénylmanganèsetricarbonyle).

Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essence contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le dispositif antipollution risque d'en être affecté.

Le témoin indicateur de dysfonctionnement situé au combiné d'instruments pourrait s'allumer. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota pour réparation.

■ **En cas de cliquetis du moteur**

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.

⚠ NOTE

■ **Avertissement sur la qualité du carburant**

- N'utilisez pas de carburant inadapté. Si vous utilisez un carburant inadapté, le moteur subira des détériorations.
- N'utilisez pas d'essence au plomb.
  L'essence au plomb peut occasionner des dommages au pot d'échappement catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du système antipollution.
- N'utilisez pas d'essence-alcool d'un autre type que celui indiqué plus haut. Une autre essence-alcool peut endommager le système d'alimentation en carburant ou provoquer des problèmes de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à celui indiqué précédemment est la cause de phénomènes persistants de cognements importants.
  Dans le pire des cas, des dommages peuvent être causés au moteur.

■ **Problèmes de maniabilité liés au carburant**

Si vous rencontrez des problèmes de performances (démarrage à chaud difficile, évaporation, cliquetis du moteur, etc.) après avoir utilisé un type différent de carburant, arrêtez d'utiliser ce type de carburant.

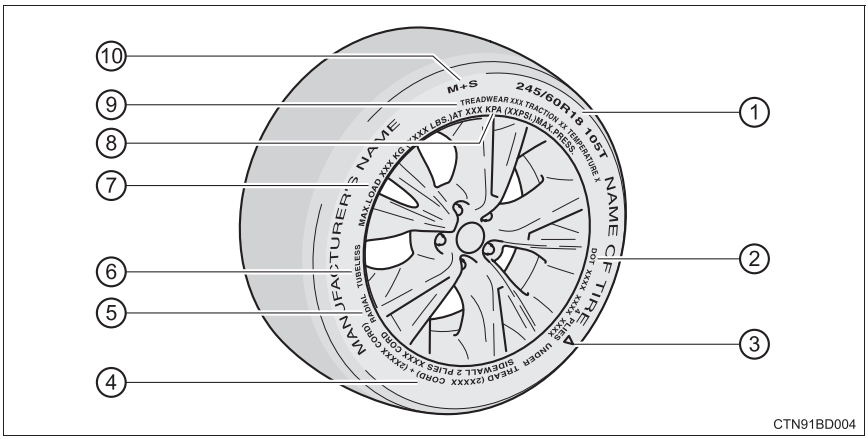
■ **Lors du ravitaillement en carburant avec de l'essence-alcool**

Prenez soin de ne pas renverser l'essence-alcool. Ce produit peut endommager la peinture de votre véhicule.

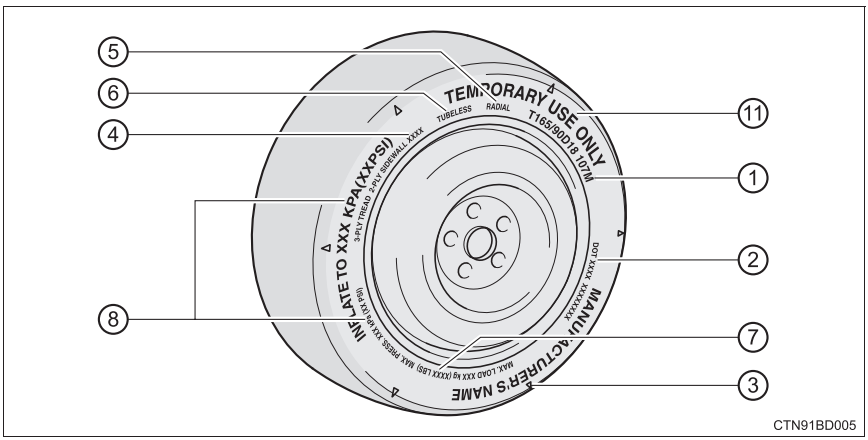
Informations sur les pneus

Symboles courants des pneus

▶ Roue de taille normale



▶ Roue de secours compacte



① Dimension du pneu (→P. 588)

② DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 587)

③ Emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement (→P. 446)

④ Composition de la carcasse du pneu et matériaux utilisés

On appelle "plis" les couches de toiles caoutchoutées. Les toiles sont constituées de fibres qui forment la structure du pneu.

⑤ Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu à carcasse radiale porte la mention "RADIAL" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention "RADIAL" est un pneu à carcasse diagonale.

⑥ TUBELESS ou TUBE TYPE

Un pneu TUBELESS est dépourvu de chambre à air à l'intérieur, l'air remplissant directement le pneu. Les pneus TUBE TYPE comportent une chambre à air qui maintient la pression de gonflage.

⑦ Limite de charge à pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 592)

⑧ Pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 592)

Qualifie la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.

⑨ Niveau de qualité uniforme des pneus

Pour plus de détails, reportez-vous plus loin à "Niveau de qualité uniforme des pneus".

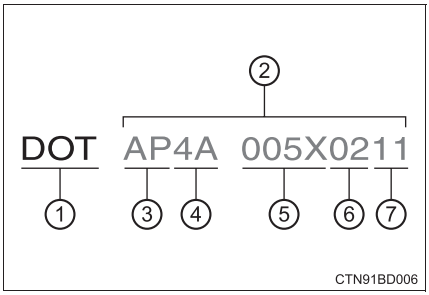
⑩ Pneus d'été ou pneus toutes-saisons (→P. 452)

Un pneu toutes saisons porte la mention "M+S" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas cette mention "M+S" est un pneu été.

⑪ "TEMPORARY USE ONLY"

Une roue de secours compacte est reconnaissable au marquage "TEMPORARY USE ONLY" moulé sur son flanc. Cette roue est uniquement conçue pour une utilisation temporaire, en cas d'urgence.

Marquage DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)



① Marquage DOT*

② Numéro d'identification du pneu (TIN)

③ Marque d'identification du fabricant du pneu

④ Code de dimension du pneu

⑤ Code optionnel de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)

⑥ Semaine de fabrication

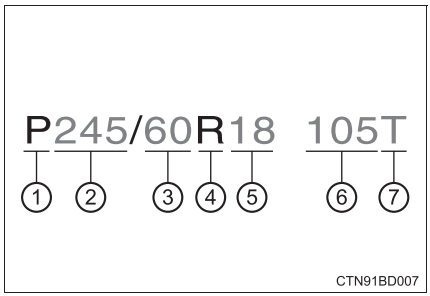
⑦ Année de fabrication

*: Le marquage DOT atteste que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules automobiles.

Dimension des pneus

■ Informations de dimension typiques du pneu

L'illustration représente les dimensions que l'on trouve couramment pour les pneus.



① Utilisation du pneu (P = Voiture de tourisme,
T = Utilisation temporaire)

② Largeur de section (en millimètres)

③ Rapport d'aspect
(rapport entre hauteur du pneu et largeur de section)

④ Code de structure du pneu
(R = Radial, D = Diagonal)

⑤ Diamètre de la jante (en pouces)

⑥ Index de charge
(2 ou 3 chiffres)

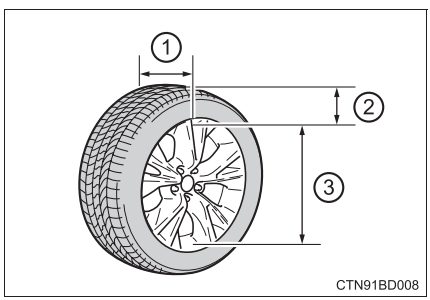
⑦ Indice de vitesse
(un caractère alphabétique avec une lettre)

■ Dimensions du pneu

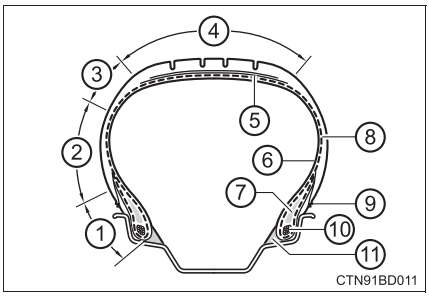
① Largeur de section

② Hauteur de pneu

③ Diamètre de la roue



Appellations des parties du pneu



① Talon
② Flanc
③ Épaulement
④ Bande de roulement
⑤ Courroie
⑥ Calandrage intérieur
⑦ Gomme de renfort
⑧ Carcasse
⑨ Segment de jante
⑩ Tringles
⑪ Bandelette talon

Niveau de qualité uniforme des pneus

Cette notice d'information a été préparée en conformité avec les normes publiées par l'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis (NHTSA) du Département des Transports des États-Unis.

Elle renseigne les acheteurs et/ou acheteurs potentiels de véhicules Toyota sur le niveau de qualité uniforme des pneus.

Votre concessionnaire Toyota peut vous apporter des informations complémentaires pour répondre aux questions que vous vous posez après la lecture de cette information.

Indices de qualité DOT

Tous les pneus de véhicules de tourisme doivent être conformes aux exigences de Sécurité Fédérale, en plus de ces indices. Le cas échéant, vous trouverez l'indice de qualité sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction AA Température A

Indice d'usure

L'indice d'usure de la bande de roulement est établi par comparaison; il est fondé sur l'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu doté d'un indice de 150 devrait tenir une fois et demie (1 - 1/2) la durée d'un pneu doté d'un indice 100 par le gouvernement.

La performance relative des pneus dépend de leurs conditions d'utilisation. La performance peut varier considérablement selon les habitudes de conduite, l'entretien, les caractéristiques des routes et le climat.

Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut toute mesure en virage.

Température A, B, C

Les indices thermiques, notés A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la résistance du pneu à l'élévation de température et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées sur une roue d'essai dans le cadre de conditions réglementées, en intérieur et dans un laboratoire.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau constitutif du pneu et réduire ainsi sa durée de vie, et une température excessive peut conduire à des ruptures brutales du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus pour véhicules de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme Federal Motor Vehicle Safety No. 109 (normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules automobiles N° 109).

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: L'indice de température d'un pneu suppose qu'il est correctement gonflé et non surchargé.
Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une charge excessive, sont des facteurs qui, séparément ou combinés, peuvent être à l'origine d'une surchauffe et éventuellement d'une défaillance du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins trois heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km après stationnement
Pression de gonflage maximale	Pression maximale à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage préconisée	Pression de gonflage des pneus à froid préconisée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission hybride, la direction assistée, de l'assistance au freinage, des lève-vitres électriques, des sièges électriques, de l'autoradio et du chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient montés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule automobile avec ses équipements de série, incluant les capacités maximales en carburant, en huile et en liquide de refroidissement et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids maximum du véhicule en charge	La somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Charge utile du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* suivant
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après

Termes liés aux pneus	Signification
Poids des options de série	Le poids cumulé des options d'usine habituelles montées pesant au moins 5 lb. (2,3 kg) de plus que les équipements de série qu'elles remplacent, non-comptabilisées dans le poids à vide ou le poids des accessoires, dont notamment les freins renforcés, le correcteur d'assiette, la galerie de toit, la batterie 12 V renforcée et une garniture spéciale
Jante	Support métallique du pneu ou de l'ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de la jante (Diamètre de roue)	Diamètre nominal du support du talon de pneu
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation de la jante par style ou code, donnée par le fabricant
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de jante
Capacité de charge du véhicule (Capacité de charge totale)	La charge nominale du chargement et des bagages plus 150 lb. (68 kg) multipliée par le nombre de places assises du véhicule
Charge maximale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée en répartissant sur chaque essieu sa portion du poids maximal en charge du véhicule, et en divisant par deux
Charge nominale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée en répartissant sur chaque essieu sa portion du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon le tableau 1* ci-après), et en divisant par deux
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de toiles caoutchoutées et mise en forme pour s'adapter à la jante

Termes liés aux pneus	Signification
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées alternativement selon des angles très inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hormis la gomme de la bande de roulement et du flanc, qui une fois sous pression de gonflage, supporte la charge
Arrachement	Désagrégation par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Cordonnet	Fil formant les trames du pneu
Séparation de cordonnet	Rupture des cordonnets issus de mélanges de gomme voisins
Craquelure	Toute entaille dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
CT	Pneu pour lequel le système entre pneu et rebord est inversé, dans lequel la jante est conçue avec ses rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de façon à ce que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à haut indice de charge	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre deux sculptures voisines de la bande de roulement
Revêtement intérieur	Couche(s) de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu TUBELESS et assurant l'étanchéité au gaz de gonflage du pneu
Séparation du revêtement intérieur	Décollement du revêtement intérieur des toiles caoutchoutées composant la carcasse

Termes liés aux pneus	Signification
Flanc extérieur	(a)Le flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou du nom du fabricant, de la marque, et/ou du nom de modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b)Le flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un côté spécifique devant toujours être orienté vers l'extérieur lors de la pause sur un véhicule
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant et principalement destiné à être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum pour laquelle le pneu est certifié à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximal	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximale autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximale admissible	Pression maximale de gonflage à froid à laquelle le pneu peut être gonflé
Jante gabarit	Jante sur laquelle est monté le pneu pour les besoins de vérification des dimensions physiques
Entaille	Toute coupure à une jonction de la bande de roulement, du flanc ou du revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre total d'un pneu neuf gonflé
Largeur totale	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux cordons ou nervures de protection compris
Pneu pour véhicule de tourisme	Pneu destiné à être utilisé sur les véhicules particuliers, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont le poids nominal brut du véhicule (GVWR) est inférieur ou égal à 10000 lb.
Toile	Trame constituée de cordonnets parallèles imprégnés de caoutchouc

Termes liés aux pneus	Signification
Séparation de toile	Décollement du mélange de gomme entre toiles superposées
Pneumatique	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, d'adjuvants chimiques, de fils textiles et métalliques et d'autres matériaux qui, monté sur une roue automobile, assure la motricité et contient le gaz ou le liquide supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées allant jusqu'au talon sont posées selon un angle de sensiblement 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection non comprises
Flanc	Partie du pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation de flanc	Décollement du mélange de gomme des toiles caoutchoutées constitutives du flanc
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, Méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin ( ) sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle le pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme utilisables avec le pneu concerné
Bande de roulement	Partie du pneu en contact avec la chaussée

Termes liés aux pneus	Signification
Sculpture de bande de roulement	Partie saillante de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Témoins d'usure (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée, 1 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de la deuxième rangée, 2 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur le siège de la quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques qui peuvent être personnalisées selon vos préférences. Les réglages de ces fonctions peuvent être changés grâce aux boutons de commande du compteur, sur l'écran du système audio ou chez votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation des fonctions du véhicule

■ Passage à l'écran du système audio

1 Appuyez sur le bouton “APPS”.

2 Appuyez sur “Configuration” sur l’écran “Apps” et sélectionnez “Véhicule”.
Sélectionnez l'entrée souhaitée.

Divers réglages peuvent être modifiés. Pour de plus amples détails, reportez-vous à la liste de réglages modifiables.

■ Changement grâce aux boutons de commande du compteur

→P. 116, 120

Fonctions personnalisables

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Consultez votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information.

① Fonctions pouvant être modifiées sur l'écran du système audio

② Fonctions pouvant être modifiées avec les boutons de commande du compteur

③ Paramétrages modifiables par votre concessionnaire Toyota

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

■ Jauges, compteurs et écran multifonctionnel (→P. 109, 114, 119)

▶ Véhicules équipés d'un écran monochrome

Fonction*1	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	①	②	③
Langue*2	Anglais	Français	O	O	—
		Espagnol			
Unités*2	miles (MPG US)	km (km/L)	O	O	—
		km (L/100 km)			
		miles (MPG Imperial)			
Témoin EV	Marche (Éclairage auto)	Arrêt	—	O	—

▶ Véhicules équipés d'un écran couleurs

Fonction*1	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	①	②	③
Langue*2	Anglais	Français	O	O	—
		Espagnol			
Unités*2	miles (MPG US)	km (km/L)	O	O	—
		km (L/100 km)			
		miles (MPG Imperial)			

Fonction*1	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	①	②	③
Initialisation du système d'entretien*3	Arrêt	Marche	—	O	—
Témoin EV	Marche (Éclairage auto)	Arrêt	—	O	—
Réglages de commutateur	Informations de conduite 1	Écran d'état désiré*4	—	O	—
Informations de conduite 1	Consommation actuelle de carburant	*5	—	O	—
	Économie moyenne de carburant (après la remise à zéro)				
Informations de conduite 2	Distance (autonomie)	*5	—	O	—
	Économie moyenne de carburant (après ravitaillement en carburant)				
Informations de conduite 3	Distance de conduite (après remise à zéro)	*5	—	O	—
	Vitesse moyenne du véhicule (après remise à zéro)				
Affichage contextuel	Marche	Arrêt	—	O	—
Couleur accentuée	Bleu clair	Bleu	O	O	—
		Orange			
		Jaune			
Écran couleurs lié au mode éco	Marche	Arrêt	—	O	—

Fonction*1	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	①	②	③
Affichage de la limite de vitesse*6	Marche avec l'indicateur d'avertissement de limite de vitesse (jaune) activé	Marche avec l'indicateur d'avertissement de limite de vitesse (jaune) désactivé	—	O	O
		Arrêt			

*1: Pour plus de détails sur chaque fonction: →P. 116, 122

*2: Le réglage par défaut varie selon les pays.

*3: États-Unis uniquement

*4: Certains écrans d'état ne peuvent pas être enregistrés (indiqué sur l'écran multifonctionnel).

*5: 6 des éléments suivants: consommation actuelle de carburant, économie moyenne de carburant (après la réinitialisation), économie moyenne de carburant (après le plein de carburant), économie moyenne de carburant (après le démarrage), vitesse moyenne du véhicule (après la réinitialisation), vitesse moyenne du véhicule (après le démarrage), distance (autonomie), temps écoulé (après la réinitialisation), temps écoulé (après le démarrage), distance (après le démarrage), distance de conduite (après la réinitialisation), blanc.

*6: L'affichage de la limite de vitesse risque de ne pas être disponible pour certaines régions.

■ Verrouillage des portes (→P. 139, 146, 552)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	①	②	③
Déverrouillage avec la clé conventionnelle	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les autres en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape	—	—	O
Verrouillage automatique des portes	Si vous manœuvrez le levier de vitesse sur une autre position que P	Arrêt	O	—	O
		La vitesse du véhicule est d'environ 12 mph (20 km/h) ou plus			
Déverrouillage automatique des portes	Passage du levier de vitesse sur P	Arrêt	O	—	O
		La porte du conducteur est ouverte			

■ Système d'accès et de démarrage "mains libres" et télécommande du verrouillage centralisé (→P. 139, 146)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	①	②	③
Volume de sonnerie de fonctionnement	Niveau 5	Arrêt	O	—	O
		Niveau 1 à 7			
Signal de fonctionnement (Feux de détresse)	Marche	Arrêt	O	—	O
Délai avant l'activation de la fonction de verrouillage automatique des portes si une porte n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée	60 secondes	Arrêt	O	—	O
		30 secondes			
		120 secondes			
Sonnerie d'avertissement de porte ouverte	Marche	Arrêt	—	—	O

■ **Système d'accès et de démarrage “mains libres” (→P. 139, 146, 162)**

Fonction	Programmation d’usine	Paramètres personnalisés	①	②	③
Système d’accès et de démarrage “mains libres”	Marche	Arrêt	—	—	O
Nombre de verrouillages de porte consécutifs	2 fois	Autant que souhaité	—	—	O

■ **Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 134, 139, 146)**

Fonction	Programmation d’usine	Paramètres personnalisés	①	②	③
Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	—	O
Déverrouillage	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les autres en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape	O	—	O
Alarme (mode “panique”)	Marche	Arrêt	—	—	O

■ **Hayon à commande électrique (→P. 146)**

Fonction	Programmation d’usine	Paramètres personnalisés	①	②	③
Angle d'ouverture du hayon à commande électrique	Angle d'ouverture 5	Angle d'ouverture 1 à 4	O	—	O

■ Mémorisation de la position de conduite* (→P. 179)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	①	②	③
Sélection de l'asservissement de la mémorisation de la position de conduite au déverrouillage des portes	Porte conducteur	Toutes les portes	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ Lève-vitres électriques et toit ouvrant* (→P. 193, 197)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	①	②	③
Manœuvre asservie à la clé conventionnelle	Arrêt	Marche	—	—	O
Manœuvre asservie à la télécommande de verrouillage centralisé (ouverture uniquement)	Arrêt	Marche	—	—	O
Signal (sonore) de fonctionnement lié à la télécommande de verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ **Lève-vitres électriques (→P. 193)**

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	①	②	③
Fermeture par simple impulsion avec les boutons de commande des lève-vitres électriques de la porte passager avant et des portes arrière	Marche	Arrêt	—	—	O
Vitre passager avant à fermeture par simple impulsion, ou fermeture des vitres arrière à l'aide du commutateur du lève-vitre électrique de la porte conducteur	Marche	Arrêt	—	—	O

■ **Toit ouvrant* (→P. 197)**

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	①	②	③
Manœuvre intégrée à l'utilisation de la clé conventionnelle (ouverture uniquement)	Coulissement seulement	Basculement seulement	—	—	O
Manœuvre asservie à l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé	Coulissement seulement	Basculement seulement	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ Levier de clignotants (→P. 260)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	①	②	③
Le nombre de fois où les clignotants clignotent automatiquement lorsque le levier de clignotant est déplacé sur la première position pendant un changement de voie de circulation*1	3	Arrêt*2	—	—	O
		4 à 7			

*1: Après le clignotement des clignotants lors d'un virage vers la gauche ou la droite pendant que cette fonction est désactivée et que levier de clignotant est déplacé sur la première position en direction de la lumière clignotante, les clignotants peuvent être sélectionnés pour être clignotants ou arrêtés.

*2: Les clignotants s'éteignent si le levier de clignotant est déplacé sur la première position en direction de la lumière clignotante.

■ Système de commande automatique de l'éclairage (→P. 262)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	①	②	③
Sensibilité du capteur de luminosité	Standard	-2 à 2	O	—	O
Temps écoulé avant l'extinction automatique des feux avant après la fermeture des portes	30 secondes	Arrêt	O	—	O
		60 secondes			
		90 secondes			

■ Feux (→P. 262)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	①	②	③
Système d'éclairage de jour*	Marche	Arrêt	O	—	O

*: États-Unis uniquement

■ **Système intuitif d'aide au stationnement*1 (Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE")**

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	①	②	③
Distance de détection du capteur central arrière	Loin	À proximité	O	—	O
Volume du signal sonore	Niveau 3	Niveau 1 à 5	O	—	O
Réglage de l'affichage*2	Tous les capteurs affichés	Affichage désactivé	O	—	O

*1: Sur modèles équipés

*2: Lorsque le système intuitif d'aide au stationnement est en fonction.

■ **Système d'alerte d'approche du véhicule (→P. 86)**

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	①	②	③
Le volume du signal sonore du système d'alerte d'approche du véhicule	Niveau 1	Niveau 2	—	—	O
		Niveau 3			

■ **Système de climatisation automatique (→P. 352)**

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	①	②	③
Opération de la touche auto de la climatisation	Marche	Arrêt	O	—	O

■ Éclairage (→P. 366)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	①	②	③
Temporisation à l'extinction des éclairages intérieurs	15 secondes	Arrêt	O	—	O
		7,5 secondes			
		30 secondes			
Fonctionnement après mise sur arrêt du commutateur d'alimentation	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement portes déverrouillées	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement à l'approche du véhicule avec la clé électronique sur soi	Marche	Arrêt	—	—	O
Éclairages d'ambiance*	Marche	Arrêt	—	—	O
Temporisation d'extinction des éclairages extérieurs de sol*	15 secondes	Arrêt	O	—	O
		7,5 secondes			
		30 secondes			
Fonctionnement des éclairages extérieurs de sol lorsque vous approchez du véhicule avec la clé électronique sur vous*	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement des éclairages extérieurs de sol lorsque vous déverrouillez les portes*	Marche	Arrêt	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ Rappel de ceinture de sécurité (→P. 496)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	①	②	③
Rappel sonore de ceinture de sécurité lié à la vitesse du véhicule	Marche	Arrêt	—	—	O

■ **Personnalisation du véhicule**

- Lorsque le système d'accès et de démarrage "mains libres" est désactivé, la fonction de déverrouillage "mains libres" ne peut pas être personnalisée.
- Lorsque les portes restent fermées après déverrouillage des portes et que la minuterie d'activation de la fonction de verrouillage automatique des portes est activée, les signaux seront générés selon le volume de la sonnerie de fonctionnement et les réglages de la fonction du signal de fonctionnement (Feux de détresse).

■ **Modification de l'angle d'ouverture du hayon à commande électrique**

Le réglage de l'angle d'ouverture peut être modifié en utilisant le bouton de commande électrique du hayon ou l'écran du système audio.
Toutefois, si le commutateur d'alimentation est sur marche et que le bouton de commande électrique du hayon est utilisé pour modifier le réglage de l'angle d'ouverture, l'angle d'ouverture modifié ne sera pas indiqué sur l'écran du système audio jusqu'à ce que le commutateur d'alimentation soit placé sur arrêt et à nouveau sur marche.

■ **Lors de la personnalisation sur l'écran du système audio**

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesse sur P. De plus, afin d'éviter la décharge de la batterie 12 V, laissez le système hybride en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pendant la personnalisation**

Le système hybride devant être en marche pendant la personnalisation, veillez à ce que le véhicule soit stationné en un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) dangereux risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

⚠ NOTE

■ **Pendant la personnalisation**

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Systèmes à initialiser

Après tout rebranchement de la batterie 12 V ou entretien du véhicule, les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement:

Élément	Quand réinitialiser	Référence
Hayon à commande électrique	• Après le rebranchement ou le remplacement de la batterie • Après le changement d'un fusible	P. 146
Message indiquant que l'entretien doit être effectué (États-Unis uniquement)	Après avoir effectué l'entretien	P. 417
Système d'alerte de pression des pneus	En cas de modification de la pression de gonflage des pneus pour cause de vitesse de croisière ou de chargement du véhicule, etc.	P. 449

Index

Que faire si...
(Résolution des problèmes) 614
Index alphabétique 619

Que faire si... (Résolution des problèmes)

Si vous avez un problème, vérifiez les points suivants avant de contacter votre concessionnaire Toyota.

Les portes ne peuvent pas être verrouillées, déverrouillées, ouvertes ou fermées



Si vous perdez vos clés

- Si vous perdez vos clés ou clés conventionnelles, de nouvelles clés authentiques peuvent être réalisées par votre concessionnaire Toyota. (→P. 136)
- Si vous perdez vos clés électroniques, le risque de vol du véhicule augmente significativement. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota. (→P. 138)



Les portes ne peuvent pas être verrouillées ou déverrouillées

- La pile de la clé électronique est-elle complètement usée ou faible? (→P. 465)
- Le commutateur d'alimentation est-il en mode ON?
  Lorsque vous verrouillez les portes, mettez le commutateur d'alimentation sur arrêt. (→P. 247)
- La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule?
  Lorsque vous verrouillez les portes, assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.
- La fonction peut ne pas fonctionner correctement à cause des conditions des ondes radio. (→P. 165)



Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière

- La sécurité enfants est-elle enclenchée?
  La porte arrière ne peut être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée. Ouvrez la porte arrière à l'extérieur, puis débloquez la sécurité enfants. (→P. 142)

Si vous suspectez un problème

Le système hybride ne démarre pas

- Avez-vous enfoncé le commutateur d'alimentation tout en enfonçant fermement la pédale de frein? (→P. 246)
- Le levier de vitesse est-il sur la position P? (→P. 249)
- La clé électronique est-elle détectable quelque part à l'intérieur du véhicule? (→P. 163)
- Le volant est-il déverrouillé? (→P. 249)
- La pile de la clé électronique est-elle complètement usée ou faible? Dans ce cas, le système hybride peut être démarré d'une manière provisoire. (→P. 553)
- La batterie 12 V est-elle déchargée? (→P. 555)

Le levier de vitesse est bloqué sur P, même si vous appuyez sur la pédale de frein

- Le commutateur d'alimentation est-il en mode ON?

Si vous ne parvenez pas à relâcher le levier de vitesse en enfonçant la pédale de frein avec le commutateur d'alimentation en mode ON (→P. 551)

Le volant ne peut pas être actionné après l'arrêt du système hybride

- Verrouillage automatique pour empêcher le vol du véhicule. (→P. 249)



Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas en actionnant les boutons de commande des lève-vitres électriques

- Le bouton de verrouillage des vitres est-il enfoncé?
  Le lève-vitre électrique, à l'exception de celui du siège conducteur, ne peut pas être utilisé si le bouton de verrouillage des vitres est enfoncé.
  (→P. 194)



Le commutateur d'alimentation est automatiquement coupé

- La fonction de mise hors tension automatique sera utilisée si le véhicule est laissé en mode ACCESSORY ou ON (le système hybride ne fonctionnant pas) pendant un certain temps. (→P. 248)



Une sonnerie d'avertissement se déclenche pendant que vous conduisez

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote
  Est-ce que le conducteur et le passager avant portent leur ceinture de sécurité? (→P. 496)
- Le témoin indicateur de frein de stationnement s'allume
  Le frein de stationnement est-il relâché? (→P. 261)

En fonction de la situation, d'autres types de sonnerie d'avertissement pourraient également se déclencher. (→P. 493, 503)



Une alarme est activée et l'avertisseur retentit (véhicules équipés d'une alarme)

- Est-ce qu'une personne à l'intérieur du véhicule a ouvert une porte pendant le réglage de l'alarme?
  Le capteur les détecte et l'alarme retentit. (→P. 99)
  Pour arrêter l'alarme, mettez le bouton de démarrage en position ON ou démarrez le système hybride.



Une sonnerie d'avertissement se déclenche lorsque vous quittez le véhicule

- La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule ou le toit ouvrant ou toit ouvrant panoramique est-il ouvert?
  Lisez le message sur l'écran multifonctionnel. (→P. 503)



Un témoin d'avertissement s'allume ou un message ou un témoin d'avertissement s'affiche

- Si un témoin d'alerte s'allume ou un message d'avertissement s'affiche, reportez-vous à la section P. 493, 503.

Lorsqu'un problème s'est produit



Si vous avez un pneu crevé

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et remplacez la roue crevée par la roue de secours. (→P. 525)



Si votre véhicule est enlisé

- Lancez la procédure à suivre lorsque le véhicule est embourbé dans de la boue, de la terre ou de la neige. (→P. 566)

Index alphabétique

A

A/C
Filtre de climatisation 463
Système de climatisation automatique arrière 360
Système de climatisation automatique avant 352
ABS (Système de freinage antiblocage) 316
Fonction 316
Témoin d'avertissement 494
Accès mains libres
Système d'accès et de démarrage "mains libres" ... 139
Télécommande du verrouillage centralisé 140, 147
Accoudoir 385
Affichage
Écran multifonctionnel 114, 119
Informations de conduite 114, 121
LDA (Avertissement de sortie de voie) 308
Message d'avertissement 503
Régulateur de vitesse actif 291
Affichage de la température extérieure 380
Aide au démarrage en côte 317
Aide au freinage 316
Alarme 99
Alarme 99
Sonnerie d'avertissement 493, 503
Ampoules
Puissance 581
Remplacement 471
Antennes (système d'accès et de démarrage "mains libres") 162
Appui-têtes 183
Avertissement de sortie de voie (LDA) 307
Avertisseur 187

B

Batterie (batterie 12 V) 440
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 342
Si la batterie 12 V est déchargée 555
Témoin d'avertissement 493
Vérification de la batterie 440
Batterie (batterie de traction) 90
Batterie de traction (batterie hybride) 90
Batterie hybride (batterie de traction) 90
Bloqué
Si le véhicule est bloqué 566
Bluetooth®
Système audio*
Système mains-libres* (pour téléphone portable)
Boîte à gants 370
Bougie 576
Boussole 403
Bouton de verrouillage des vitres 194
Boutons de téléphonie*
Bruit sous le véhicule 8

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

BSM (Surveillance de l'angle mort) 330
Fonction d'avertissement de trafic transversal arrière 337
Fonction de surveillance de l'angle mort 334

C

Capot 427
Ouvrir 427
Capteur
Capteur de radar 300, 323, 333
Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie 276
Feux avant automatiques 264
Feux de route automatiques 271
LDA (Avertissement de sortie de voie) 307
Rétroviseur intérieur 190
Capteurs d'aide au stationnement (système intuitif d'aide au stationnement)*
Caractéristiques techniques 570
Carburant 280
Capacité 573
Informations 582
Jauge de carburant 109
Ravitaillement en carburant 280
Témoin d'avertissement 495
Type 573
Casiers auxiliaires 374, 377
Ceintures de sécurité 32
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité 38
Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique 37
Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence 37
Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité 39
Installation du siège de sécurité enfant 74
Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité 413
Port de votre ceinture de sécurité 30
Prétensionneurs de ceinture de sécurité 36
Rallonge de ceinture de sécurité 38
Réglage de la ceinture de sécurité 35
Témoin d'avertissement SRS 494
Témoin et sonnerie de rappel 496
Chaînes 344

Chauffages
Rétroviseurs extérieurs 354
Sièges chauffants 364
Système de climatisation automatique arrière 360
Système de climatisation automatique avant 352
Volant chauffant 364
Clé à télécommande sans fil 134
Fonction d'économie de la batterie 164
Remplacement de la pile 465
Verrouillage/ Déverrouillage 140
Clé électronique 134
Fonction d'économie de la batterie 164
Remplacement de la pile 465
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 552
Clés 134
Accès mains libres 139
Clé à télécommande sans fil 134
Clé conventionnelle 135
Clé électronique 134
Commutateur d'alimentation 246
Contacteur de démarrage 246
Fonction d'économie de la batterie 164
Plaque du numéro de clé 134
Remplacement de la pile 465
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 552
Si vous perdez vos clés 136
Sonnerie d'avertissement 163
Clignotants 260
Levier de clignotant 260
Puissance 581
Remplacement des ampoules 471
Clignotants arrière 260
Levier de clignotant 260
Puissance 581
Remplacement des ampoules 471
Clignotants avant 260
Levier de clignotant 260
Puissance 581
Remplacement des ampoules 471
Clignotants latéraux 260
Levier de clignotant 260
Remplacement des ampoules 483
Colonne de direction avec antivol 187
Commande d'ouverture
Capot 427
Hayon 147
Lunette arrière 157
Trappe à carburant 283
Commande d'ouverture de porte de garage 388
Commande d'activation vocale*
Commutateur d'alimentation 246

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Commutateurs
Bouton “SOS” 396
Bouton de commande d'ouverture du hayon..... 147
Bouton de désactivation du VSC 318
Bouton de distance entre véhicules 291
Bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus..... 449
Bouton de verrouillage des vitres..... 194
Boutons de commande d’ouverture de porte de garage 388
Boutons de commande de sièges chauffants 364
Boutons de commande de sièges ventilés..... 364
Boutons de commande des lève-vitres électriques..... 193
Boutons de commande du compteur 120
Boutons de mémorisation de la position de conduite... 179
Boutons de téléphonie*
Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs..... 191
Boutons du système audio au volant*
Commande au volant..... 120
Commande d’essuie-glaces et lave-glace de pare-brise 273
Commande de désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs..... 354
Commande de verrouillage centralisé des portes..... 141
Commandes de toit ouvrant 197
Commodo d'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière..... 278
Commutateur “ECO MODE” 256
Commutateur d’activation vocale*
Commutateur d’alimentation 246
Commutateur de désactivation du PCS..... 323
Commutateur de régulateur de vitesse 286
Commutateur de régulateur de vitesse actif 291
Commutateur des feux de détresse 486
Commutateur d'ouverture et de fermeture du hayon à commande électrique..... 146
Commutateur du BSM (Surveillance de l’angle mort) 330
Commutateur du mode de conduite électrique EV 252
Commutateur du volant chauffant 364
Commutateur LDA (Avertissement de sortie de voie) 308
Commutateur principal de commande électrique du hayon 149
Commutateurs d’éclairage..... 262

Commutateurs de verrouillage des portes 141
Commutateurs du toit ouvrant panoramique 201
Contacteur d'allumage 246
Sélecteur d'antibrouillards 272
Système de feux de route automatiques 266
Système intuitif d'aide au stationnement*
Composants haute tension 90
Compte-tours 109
Compteur 109
Commandes d'éclairage du tableau de bord 111
Compteurs 109
Écran multifonctionnel (avec écran couleurs) 119
Écran multifonctionnel (avec écran monochrome) 114
Témoins 107
Témoins d'avertissement 105
Compteur de vitesse 109
Condensateur 436
Conduite 208
Conseils de conduite d'un véhicule hybride 340
Conseils de conduite hivernale 342
Conseils de rodage 209
Position de conduite correcte 30
Procédures 208
Conduite avec une caravane/remorque 226
Conseils de conduite hivernale 342
Conseils de rodage 209
Consommation de carburant
Consommation instantanée de carburant 114, 121
Économie moyenne de carburant 114, 121
Contacteur de démarrage 246
Contacteur de démarrage (commutateur d'alimentation) 246
Contrôle de la stabilité du véhicule (VSC) 316
Contrôle I/M 423

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Coussins Gonflables 43
Conditions de déploiement des coussins gonflables 52
Conditions de déploiement des coussins gonflables latéraux 53
Conditions de déploiement des coussins gonflables latéraux et rideau 53
Conditions de déploiement des coussins gonflables rideaux 53
Coussins gonflables SRS 43
Emplacement des coussins gonflables 43
Modification et mise au rebut des coussins gonflables 51
Position de conduite correcte 30
Précautions concernant les coussins gonflables latéraux 47
Précautions concernant les coussins gonflables latéraux et rideaux 47
Précautions concernant les coussins gonflables pour votre enfant 47
Précautions concernant les coussins gonflables rideaux 49
Précautions d'ordre général concernant les coussins gonflables 47
Système de classification du passager avant 57
Témoin d'avertissement de coussin gonflable 494
Coussins gonflables de genoux 43
Coussins gonflables latéraux 44
Coussins gonflables rideaux 44
Couvre-plancher 377
Cric
Cric de bord 526
Positionnement du cric 429
Crochets
Crochets à vêtements 386
Crochets d'arrimage 376
Crochets de maintien (tapis de sol) 28
Crochets pour sac à provisions 376
Crochets à vêtements 386
Crochets d'arrimage 376
Crochets pour sac à provisions 376
Crochets pour sacs de courses 376

D

Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise..... 355
Désembuage
Lunette arrière 354
Pare-brise 354
Rétroviseurs extérieurs..... 354
Désembuage de la lunette arrière..... 354
Dimensions 570
Direction assistée (Direction assistée électrique)..... 317
Témoin d'avertissement..... 494
Direction assistée électrique (EPS)..... 317
Fonction 317
Témoin d'avertissement..... 494
Disque MP3*
Disque WMA*

E

Éclairage du coffre à bagages..... 150
Puissance 581
Éclairages
Commande des feux avant..... 262
Détail des éclairages intérieurs..... 366
Éclairage du coffre à bagages..... 150
Éclairages de courtoisie..... 378
Éclairages individuels 367
Éclairages intérieurs 367
Feux de route automatiques..... 266
Levier de clignotant 260
Puissance 581
Remplacement des ampoules..... 471
Sélecteur d'antibrouillards 272
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes 368
Éclairages de courtoisie 378
Puissance 581
Éclairages de courtoisie sur les portes avant
Emplacement..... 366
Puissance 581
Éclairages de plaque d'immatriculation 262
Commutateur d'éclairage 262
Puissance 581
Remplacement des ampoules..... 471
Éclairages extérieurs de sol..... 366
Éclairages individuels..... 367
Puissance 581
Éclairages individuels arrière..... 367
Puissance 581
Éclairages individuels avant..... 367
Puissance 581
Éclairages intérieurs 366
Commutateur..... 367
Puissance 581
Écran multifonctionnel (avec écran couleurs) 119
Affichage des paramètres..... 122
Changement de l'affichage 120
Informations relatives à la conduite..... 121

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

LDA (Avertissement de sortie de voie)..... 308
Lié au système de navigation..... 119
Message d'avertissement..... 503
Régulateur de vitesse actif..... 291
Suivi de l'énergie..... 126
Système audio-lié..... 119
Écran multifonctionnel (avec écran monochrome)
Affichage des paramètres..... 116
Informations relatives à la conduite..... 114
Message d'avertissement..... 503
EDR (Enregistreur de bord)..... 11
Enregistrements des données du véhicule..... 10
Enregistreur de bord (EDR)..... 11
Entrée audio*
Entretien
Données d'entretien..... 570
Entretien à faire soi-même..... 424
Entretien général..... 419
Prescriptions d'entretien..... 416
Entretien..... 408, 412
Ceintures de sécurité..... 413
Extérieur..... 408
Intérieur..... 412
Jantes en aluminium..... 409
Entretien à faire soi-même..... 424
EPS (Direction assistée électrique)..... 317
Fonction..... 317
Témoin d'avertissement..... 494
Essuie-glace de lunette arrière..... 278
Essuie-glaces de pare-brise..... 273
Essuie-glaces de pare-brise à balayage intermittent réglable..... 273
Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie..... 274

F

Feux antibrouillards..... 272
Commutateur..... 272
Puissance..... 581
Remplacement des ampoules..... 471
Feux antibrouillards avant..... 272
Commutateur..... 272
Puissance..... 581
Remplacement des ampoules..... 471
Feux arrière..... 262
Commutateur d'éclairage..... 262
Puissance..... 581
Remplacement des ampoules..... 471
Feux avant..... 262
Commutateur d'éclairage..... 262
Feux de route automatiques..... 266
Puissance..... 581
Remplacement des ampoules..... 471

Feux de détresse 486
Feux de position latéraux 262
Commutateur d'éclairage..... 262
Puissance 581
Remplacement des ampoules..... 471
Feux de position latéraux arrière..... 262
Commutateur d'éclairage..... 262
Puissance 581
Remplacement des ampoules..... 471
Feux de position latéraux avant..... 262
Commutateur d'éclairage..... 262
Puissance 581
Remplacement des ampoules..... 471
Feux de recul
Puissance 581
Remplacement des ampoules..... 471
Feux de route automatiques..... 266
Feux de stationnement 262
Commutateur d'éclairage..... 262
Puissance 581
Remplacement des ampoules..... 471
Feux stop/de position arrière
Puissance 581
Remplacement des ampoules..... 471
Filtre de climatisation..... 463
Fonctions personnalisables..... 599
Frein
Frein de stationnement..... 261
Liquide 577
Témoin d'avertissement 493
Frein de stationnement..... 261
Fonctionnement..... 261
Message d'avertissement indiquant que le frein de stationnement est serré..... 509
Sonnerie d'avertissement de frein de stationnement serré 509
Fusibles..... 467

G

Gestion intégrée du comportement du véhicule (VDIM) 317
Glissières de galerie 223

H

Hayon 146
Hayon à commande électrique..... 146
Huile
Huile moteur 574
Huile moteur 431
Capacité 574
Contrôle..... 431
Message d'avertissement de pression d'huile 512
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 342
Témoin d'avertissement de pression d'huile 493

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

I

Identification 571
Moteur 572
Véhicule 571
Informations sur les pneus 585
Glossaire 592
Niveau de qualité uniforme des pneus 590
Numéro d'identification du pneu 587
Taille 588
Initialisation
Entretien 417
Hayon à commande électrique 152
Lève-vitres électriques 195
Système d'avertissement de la pression des pneus 449
Toit ouvrant 198
Toit ouvrant panoramique 203

J

Jauge de température de liquide de refroidissement 109
Jauges 109

L

Langue (écran multifonctionnel) 116, 122
Lavage et lustrage 408
Lave-glace 273, 278
Commande 273, 278
Contrôle 439
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 342
LDA (Avertissement de sortie de voie) 307
Lecteur de CD*
Lève-vitres électriques 193
Bouton de verrouillage des vitres 194
Fonctionnement 193
Fonctionnement de la fenêtre lié au verrouillage de porte 195
Protection anti-pincement 194
Levier
Levier d'essuie-glaces 273, 278
Levier de clignotant 260
Levier de déverrouillage de colonne de direction inclinable et télescopique 187
Levier de déverrouillage du capot 427
Levier de vitesses 255
Levier du loquet auxiliaire 427
Levier de vitesses 255
Mode S 257
Si le levier de vitesse est bloqué sur P 551
Transmission hybride 255
Liquide
Frein 577
Lave-glace 439
Transmission hybride 577
Liquide de refroidissement 434
Capacité 576
Contrôle 434
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 342

Liquide de refroidissement pour module de commande de puissance..... 434
Capacité..... 576
Contrôle 434
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 342
Lunette arrière 157

M

Manivelle de cric..... 526
Mémorisation de la position du siège..... 179
Messages d'avertissement..... 503
Miroir de conversation..... 379
Miroirs de courtoisie 378
Mode de conduite électrique EV 252
Mode éco-conduite..... 256
Module de commande de puissance..... 90
Montre..... 380
Moteur 572
Capot..... 427
Comment démarrer le système hybride 246
Commutateur d'alimentation 246
Compartiment..... 430
Contacteur de démarrage (commutateur d'alimentation)..... 246
Mode ACCESSORY 247
Numéro d'identification 572
Si le système hybride ne démarre pas..... 549
Surchauffe 561
Moteur de traction (moteur électrique) 85
Moteur électrique (moteur de traction)..... 85

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

N

Nettoyage 408, 412
Ceintures de sécurité..... 413
Extérieur 408
Intérieur..... 412
Jantes en aluminium..... 409
Nombre de places assises 225
Numéro d'identification du véhicule 571

O

Outils 526

P

Pare-soleil
Arrière..... 384
Toit..... 198
Toit panoramique..... 201
Pare-soleil 378
Pare-soleil arrière 384
PCS (Système de sécurité de précollision)..... 322
Commutateur de désactivation du PCS..... 323
Fonction..... 322
Témoin d'avertissement..... 495
Pneu crevé 525
Pneus..... 446
Chaînes 344
Contrôle 446
En cas de crevaison 525
Informations..... 585
Permutation des pneus..... 447
Pneus neige..... 345
Pression de gonflage..... 578
Remplacement 525
Roue de secours 525
Système d'avertissement de la pression des pneus..... 448
Taille..... 578
Témoin d'avertissement 496
Pneus neige 345
Poids
Capacité de chargement 225
Limites de charge 225
Poids..... 570
Poignées d'assistance..... 386
Points d'ancrage LATCH 72
Porte-bouteilles 371
Porte-gobelets 372

Portes
Hayon 146
Portes latérales..... 139
Rétroviseurs extérieurs..... 191
Sécurité enfants de porte arrière..... 142
Sonnerie d'avertissement de porte ouverte 141
Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes..... 143
Témoin d'avertissement de porte ouverte 495, 505
Verrouillage des portes..... 139
Vitres de portes..... 193
Précautions concernant les accidents de la route 94
Précautions relatives aux véhicules utilitaires..... 346
Pression de gonflage des pneus..... 458
Données d'entretien..... 578
Témoin d'avertissement..... 496
Prise AUX*
Prise de service 90
Prise USB*
Prises d'alimentation 381
Prises de ventilation de la batterie hybride (batterie de traction) 91
Protection anti-pincement
Hayon à commande électrique..... 151
Lève-vitre électrique 194
Toit ouvrant..... 198
Toit ouvrant panoramique..... 203

R

Radiateur..... 436
Radio*
Rangement de console 370
Rangements..... 369
Ravitaillement en carburant ... 280
Capacité 573
Ouverture du bouchon de réservoir à carburant..... 283
Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte 284
Types de carburant..... 573
Réglage de la luminosité
Commandes d'éclairage du tableau de bord 111

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Régulateur de vitesse
Régulateur de vitesse 286
Régulateur de vitesse actif ... 291
Régulateur de vitesse (régulateur de vitesse actif) 291
Régulateur de vitesse actif..... 291
Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire 417
Remorquage
Conduite avec une caravane/remorque 226
Remorquage d'un canot pneumatique..... 245
Remorquage de secours 488
Remorquage d'un canot pneumatique..... 245
Remplacement
Ampoules..... 471
Fusibles 467
Pile de la clé électronique..... 465
Pneus..... 525
Rétroviseur
Rétroviseur intérieur 189
Rétroviseurs extérieurs..... 191
Rétroviseur intérieur 189
Rétroviseurs
Désembuage des rétroviseurs extérieurs..... 354
Miroirs de courtoisie 378
Rétroviseur intérieur 189
Rétroviseurs extérieurs..... 191
Rétroviseurs extérieurs 191
BSM (Surveillance de l'angle mort)..... 330
Désembuage des rétroviseurs extérieurs..... 354
Mémoire de position du rétroviseur 179
Réglage et escamotage..... 191
Rétroviseurs latéraux..... 191
BSM (Surveillance de l'angle mort) 330
Mémoire de position du rétroviseur 179
Réglage et escamotage..... 191
Roue de secours 525
Emplacement de stockage..... 526
Pression de gonflage..... 578
Roues 461
Remplacement 461
Taille..... 578

S

Safety Connect 396
Sangle de retenue supérieure 80
Sécurité enfant 64
Bouton de verrouillage des lève-vitres électrique 194
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité 38
Lors de l'installation du siège de sécurité enfant 69
Précautions avec la batterie 12 V 444, 559
Précautions avec la rallonge de ceinture de sécurité 41
Précautions avec les sièges chauffants 363
Précautions concernant la lunette arrière 159
Précautions concernant le coussin gonflable 47
Précautions concernant le hayon 152
Précautions concernant le toit ouvrant 200
Précautions concernant le toit ouvrant panoramique 205
Précautions concernant les ceintures de sécurité 40
Précautions concernant les lève-vitres électriques 196
Précautions lorsque la pile est retirée de la clé électronique 466
Sécurité enfants de porte arrière 142
Siège de sécurité enfant 65
Sécurité enfants 142
Siège arrière 172
Rabattement 174, 176
Réglage 172
Siège de sécurité enfant 65
Installation d'un siège de sécurité enfant au moyen des ceintures de sécurité 74
Installation d'un siège de sécurité enfant avec points d'ancrage LATCH 72
Installation d'un siège de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure 80
Sièges bébé, définition 66
Sièges bébé, installation 74
Sièges modulables, définition 66
Sièges modulables, installation 74
Sièges rehausseurs, définition 66

Sièges rehausseurs, installation 78
Système de classification du passager avant..... 57
Sièges 170, 172
Appui-têtes..... 183
Installation des sièges enfant/des sièges de sécurité enfant..... 69
Mémorisation de la position de conduite..... 179
Mémorisation de la position du siège..... 179
Nettoyage 413
Position correcte d'assise sur le siège..... 30
Précautions concernant le réglage..... 171, 178
Réglage 170, 172
Sièges chauffants 364
Sièges ventilés..... 364
Sièges avant..... 170
Appui-têtes..... 183
Mémorisation de la position du siège 179
Nettoyage 412
Position de conduite correcte 30
Réglage 170
Sièges chauffants 364
Sièges ventilés..... 364
Sièges chauffants..... 364
Sièges ventilés..... 364
Sonneries d'avertissement
Ouverture de la lunette arrière..... 495
Ouverture du hayon..... 495
Porte ouverte 495
Rappel de ceinture de sécurité..... 496
Rappel de clé..... 520
Rétrogradage..... 258
Système de direction assistée électrique 494
Système de freinage..... 493
Toit ouvrant ouvert..... 495
Suivi de l'énergie..... 126
Supports d'ancrage..... 69
Surchauffe, système hybride..... 561
Système antivol
Alarme 99
Système d'anti-démarrage 97
Système audio*
Commandes audio au volant*
Système d'accès et de démarrage "mains libres" 162
Démarrage du système hybride 246
Emplacement des antennes 162
Fonctions d'accès..... 139
Message d'avertissement..... 521

Système d'anti-démarrage..... 97
Système d'anti-patinage (TRAC) 316
Système d'avertissement de la pression des pneus..... 448
Bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus..... 449
Enregistrement des codes d'identification..... 450
Fonction..... 448
Initialisation..... 448
Montage des valves à émetteur pour la surveillance de pression du pneu..... 448
Témoin d'avertissement..... 496
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes..... 368
Système d'éclairage de jour..... 263
Système de classification du passager avant..... 57
Système de climatisation
Filtre de climatisation..... 463
Système de climatisation automatique arrière..... 360
Système de climatisation automatique avant..... 352
Système de climatisation automatique arrière 360
Système de climatisation automatique avant 352
Système de commande automatique de l'éclairage 262

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Système de commande vocale*
Système de freinage antiblocage (ABS) 316
Fonction 316
Témoin d'avertissement..... 494
Système de navigation*
Système de pré-collision (PCS) 322
Commutateur de désactivation du PCS 323
Fonction 322
Témoin d'avertissement..... 495
Système de refroidissement 434
Surchauffe du système hybride..... 561
Système de rétrovision sur écran*
Système de verrouillage de rapport..... 551
Système hybride..... 85
Composants haute tension..... 90
Conseils de conduite d'un véhicule hybride 340
Contacteur de démarrage (allumage) 246
Démarrage du système hybride 246
Mode de conduite électrique EV..... 252
Précautions à prendre avec le système hybride..... 90
Si le système hybride ne démarre pas 549
Surchauffe 561
Surveillance de l'énergie/écran de consommation..... 126
Système d'arrêt d'urgence..... 91
Système d'avertissement d'approche du véhicule 89
Témoin du système hybride 112
Système intuitif d'aide au stationnement*
Système mains-libres (pour téléphone portable)*
Système multimédia aux places arrière*
Système VSC évolué..... 316

T

Tablette centrale arrière..... 387
Tapis de sol..... 28
Témoin d'avertissement principal..... 496
Témoin de rappel de ceinture de sécurité..... 496
Témoin du système hybride..... 112
Témoin indicateur de dysfonctionnement..... 494
Témoins..... 107
Témoins d'avertissement..... 105
ABS..... 494
Niveau de carburant faible.... 495
Ouverture de la lunette arrière..... 495
Ouverture du hayon..... 495
Porte ouverte..... 495
Pression des pneus..... 496
Pression d'huile moteur basse..... 493
SRS..... 494
Système de direction assistée électrique..... 494
Système de freinage..... 493
Système de pré-collision..... 495
Système de recharge..... 493
Témoin d'avertissement principal..... 496
Témoin de perte d'adhérence..... 495
Témoin de rappel de ceinture de sécurité..... 496
Témoin indicateur de dysfonctionnement..... 494
Toit ouvrant ouvert..... 495
Toit ouvrant..... 197
Fonctionnement..... 197
Fonctionnement du toit ouvrant lié au verrouillage des portes..... 198
Protection anti-pincement..... 198
Toit ouvrant panoramique..... 201
Fonctionnement..... 201
Protection anti-pincement..... 203
Totalisateur kilométrique..... 109
TRAC (Système antipatinage)..... 316
Transmission..... 255
Mode S..... 257
Si le levier de vitesse est bloqué sur P..... 551
Transmission hybride..... 255
Transmission hybride..... 255
Mode S..... 257
Si le levier de vitesse est bloqué sur P..... 551
Trappe à carburant..... 280
Ravitaillement en carburant..... 280
Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte..... 284

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

U

Urgence, En cas d'
En cas de crevaison 525
Lorsque le véhicule surchauffe..... 561
Remorquage du véhicule..... 488
Si la batterie 12 V est déchargée 555
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 552
Si le levier de vitesse est bloqué sur P 551
Si le signal sonore d'alerte se déclenche 493
Si le système hybride ne démarre pas 549
Si un message d'avertissement s'affiche 503
Si un témoin d'alerte s'allume 493
Si votre véhicule est bloqué..... 566
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 487
Vous suspectez un problème 492

V

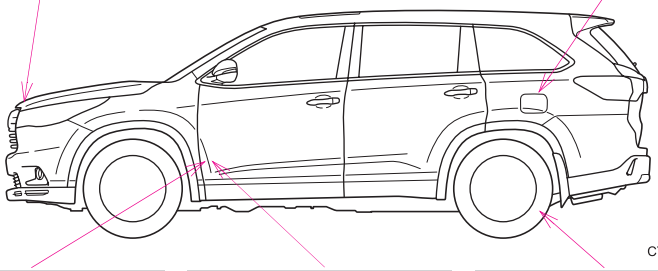
VDIM (Gestion intégrée du comportement du véhicule) 317
Ventilateurs (sièges ventilés) 364
Verrouillage de porte
Portes 139
Système d'accès et de démarrage "mains libres"..... 139
Télécommande du verrouillage centralisé 140
Vitres 193
Désembuage de la lunette arrière..... 354
Lève-vitres électriques..... 193
Volant 187
Réglage 187
Touches du système audio*

VSC
(Contrôle de la stabilité du véhicule)..... 316

*: Reportez-vous au “SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE”.

INFORMATIONS STATION-SERVICE

Levier du loquet auxiliaire		Trappe à carburant
P. 427		P. 283



Levier de déverrouillage du capot	Commande d'ouverture de trappe à carburant	Pression de gonflage des pneus
P. 427	P. 283	P. 578

Contenance du réservoir de carburant (Référence)	17,1 gal. (65,0 L, 14,2 Imp. gal.)	
Type de carburant	Essence sans plomb uniquement	P. 573
Pression de gonflage des pneus à froid		P. 578
Contenance en huile moteur (Vidange et remplissage — référence)		P. 574
Type d'huile moteur	"Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent	P. 574

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.
Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
  Toyota Customer Experience Center
  1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
  Servco Automotive Customer Services
  1-888-272-5515 (appel gratuit)

■PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
  Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
  1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2015 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

Publication No.OM48F12D
Printed in Japan 01-1511-00 Ⓒ
ハイランダー Hybrid（D）